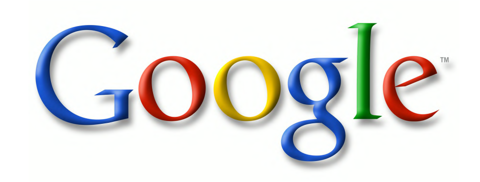
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.









A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

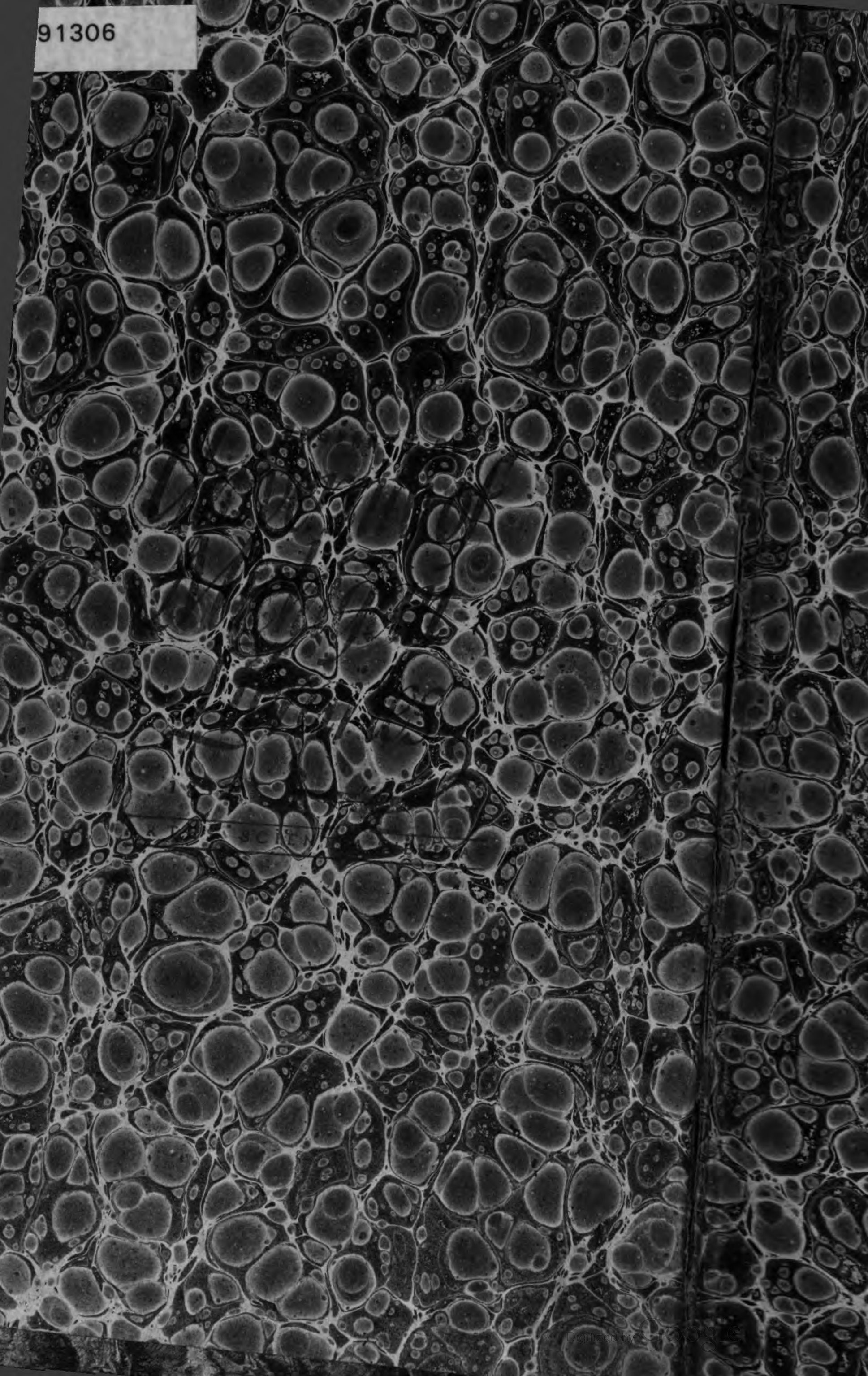
Nous vous demandons également de:

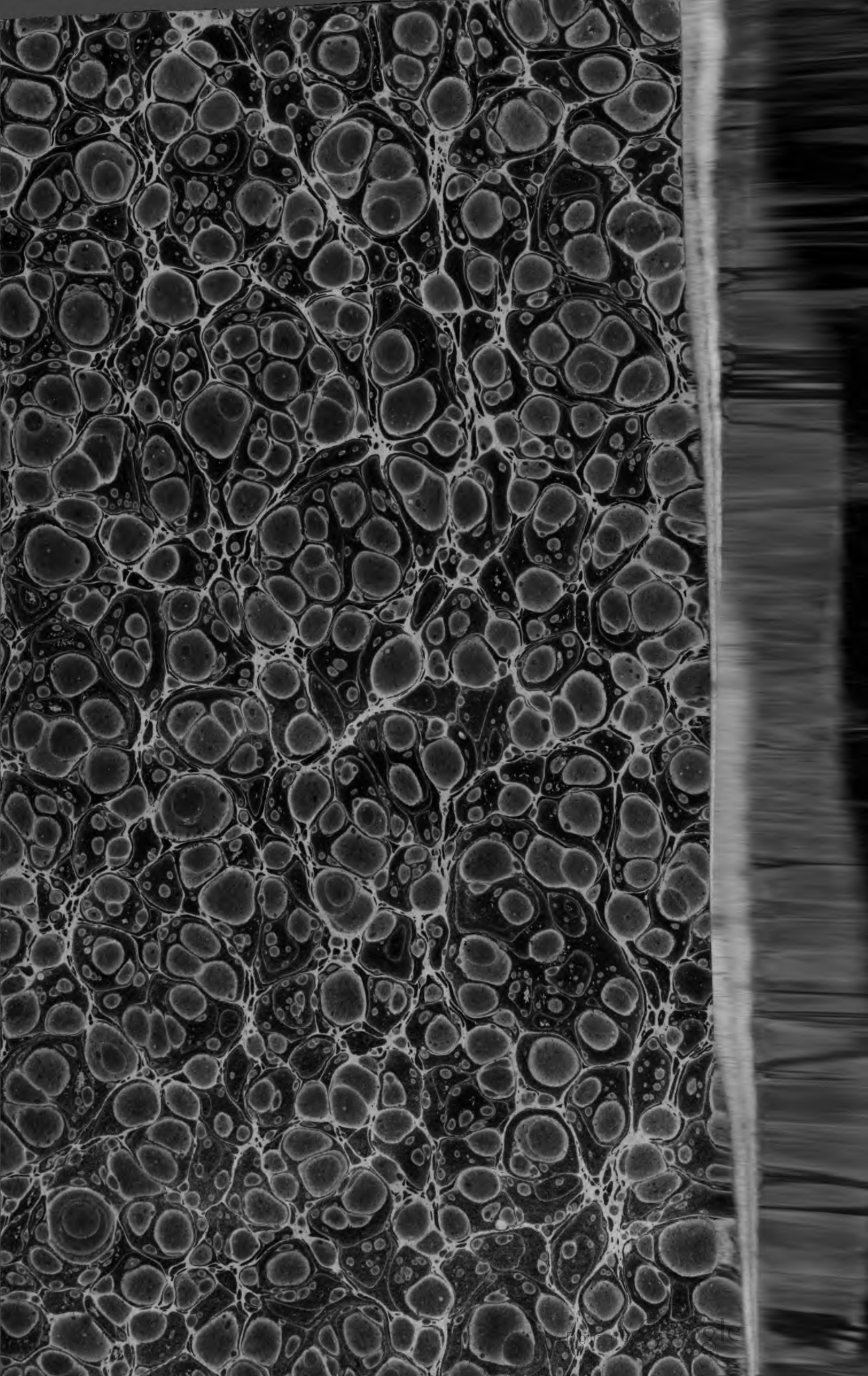
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


Digitized by Google


91306



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ

DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE L'AVEYRON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ

DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE L'AVEYRON.

TOME TROISIÈME.

1841—1842.

Crescunt concordiâ vires.



RODEZ.
Imp. de N. RATERY, imprimeur de la Société,
place du Bourg.

1842.

Digitized by Google

AS
162
.A95
v.3

Digitized by Google

Coutin
ny
12-16-52
21116

AU

CONSEIL-GÉNÉRAL

DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

La Société des Lettres, Sciences et Arts lui dédie ses Mémoires, comme témoignage de sa reconnaissance pour la protection dont il l'honore.

Le Président : H. de BARRAU.

Les Secrétaires : B. LUNET, Jules DUVAL.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE L'AVEYRON.

(Janvier 1842.)

I. Membres honoraires.

Messieurs :

1. Bory de Saint-Vincent, membre de l'Institut, président de la commission scientifique de l'Algérie.
2. Chateaubriand (le vicomte de), membre de l'Institut.
3. Chaudruc de Crazannes (le baron), correspondant de l'Institut, sous-préfet à Castelsarrasin.
4. Delille, correspondant de l'Institut, directeur du Jardin des Plantes à Montpellier.
5. Dunal, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences à Montpellier.
6. Gaujal (le baron de), de Millau, correspondant de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation.
7. Gayrard, de Rodez, graveur et sculpteur à Paris.
8. Giraud, archevêque de Cambrai, ancien év. de Rodez.
9. Girou de Buzareingues, correspondant de l'Institut, à Buzareingues.
10. Gourlier, membre du conseil des bâtimens civils à Paris.
11. Hombre-Firmas (le baron d'), correspondant de l'Institut à Alais.
12. Loiseleur-Deslongschamps, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
13. Marcel de Serres, conseiller à la cour royale, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Montpellier.
14. Matthieu de Dombasle, correspondant de l'Institut, directeur de la ferme-modèle de Roville.
15. Mérimée (Prosper), inspecteur-général des monumens historiques de France.
16. Monteil (Alexis), de Rodez, auteur de l'*Histoire des Français des divers états*, à Paris.
17. Vicat, correspondant de l'Institut, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées à Grenoble.
18. Yvart, inspecteur général des écoles vétérinaires et des bergeries royales de France.

Digitized by Google

II. Membres titulaires.

1. *Fondateurs* (en 1837).

Messieurs :

1. Barrau (Adolphe de), docteur en médecine, membre de la commission scientifique de l'Algérie, à Carcenac.
2. Barrau (Hippolyte de), membre du conseil-général de l'Aveyron, à Carcenac.
3. Boissonnade, architecte du département, à Rodez.
4. Bonhomme (Jules), cultivateur à St-Félix, près Rodez.
5. Bouloumié père, géomètre en chef du cadastre, ancien maire de Rodez, à Rodez.
6. Bouloumié (Louis), avocat, ancien substitut à Rodez.
7. Cabrières (Gaspard de), cultivateur à Rodez.
8. Cabrières (Théodore de), ancien officier de marine à Rodez.
9. Carcenac (Henri), négociant, ancien maire de Rodez, à Rodez.
10. Duval (Jules), substitut du procureur du roi, ancien directeur de la *Revue de l'Aveyron et du Lot*, à Rodez.

2. *Membre de droit.*

11. M. le Maire de Rodez.

3. *Admis depuis la fondation.*

12. Barbier-Duquily, sous intendant militaire à Rodez.
13. Barrau (Eugène de), avocat à Rodez.
14. Binet de Vaudremont, avocat à Villefranche.
15. Bion de Marlavagne, chanoine honoraire à Rodez.
16. Boisse, ingénieur des mines à Carmeaux (Tarn).
17. Boyer (Simon), ancien avoué à Rodez.
18. Bras, docteur médecin à Villefranche.
19. Cabiron, docteur-médecin, à Sévérac.
20. Cabrol (Gr.-François), directeur des forges et fonderies de l'Aveyron.
21. Calvet, substitut du procureur du roi, à Cahors.
22. Carcenac (Baptiste), ancien capitaine d'infanterie, négociant à Rodez.
23. Clédon, membre du conseil-général à Saint Côme.

Digitized by Google

24. Colombier, inspecteur des écoles primaires du département de l'Aveyron, à Rodez.
25. Commier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Aurillac.
26. Coq, docteur-médecin à Rodez.
27. Dalac (l'abbé), professeur de physique au petit-séminaire de Saint-Pierre.
28. Dalbis, ancien magistrat au Salzé.
29. Delmas, peintre à Rodez.
30. Destocquois, professeur de mathématiques spéciales au collége royal de Rodez.
31. Durand, cultivateur à Grós.
32. Fabry, membre du conseil-général, à Millau.
33. Foulquier-Lavergne, avocat et maire à Pousthomy.
34. Guirondet, homme de lettres à Villefranche.
35. Guizard (de), préfet de l'Aveyron.
36. Higonet (le baron), maréchal de-camp, cultivateur à Veyrac, près Aurillac.
37. Laplagne, ex-principal du collége d'Entraygues.
38. Laquerbe, maire de Sévérac-le-Château
39. Lefranc, professeur de philosophie au collége royal de Rodez.
40. Lescure, membre du conseil-général, à Lavergne.
41. Limousin-Lamothe, pharmacien à Saint-Affrique.
42. Loiseleur-Deslongschamps, ancien ingénieur-géographe de Louis XV, doyen de la Société (âgé de 96 ans), à Puech-Cani, près Broquiès.
43. Lunet (Bonaventure), notaire à Rodez.
44. Maymard (l'abbé), directeur de la maîtrise de la cathédrale à Rodez.
45. Mazuç, président du tribunal civil à Rodez.
46. Monseignat du Cluzel, député de l'Aveyron, à Rodez.
47. Murat, docteur médecin à Cransac.
48. Muret, banquier à Saint-Geniez.
49. Palangié (Didier), négociant à Saint-Geniez.
50. Pons, député de l'Aveyron, à Espalion.
51. Pougenq, docteur-médecin à Millau.
52. Puech, professeur d'histoire au collége royal à Rodez.
53. Randon-du-Landre, membre du conseil-général, à Naut.
54. Richard (Théodore), peintre à Millau.

Digitized by Google

55. Rogéry, maire de Saint-Geniez.
56. Rozier, docteur-médecin à Rodez.
57. Sambucy de Lusençon, cultivateur à Saint-Georges-de-Lusençon.
58. Senez, ingénieur des mines à Villefranche.
59. Soulié, ancien magistrat à Villefranche.
60. Tarayre, lieutenant-général, cultivateur à Billorgues.
61. Thédenat, avocat à Espalion.
62. Valadié, botaniste à Paulhac.
63. Vergnes, député de l'Aveyron, à Rodez.

III. Membres correspondans.

Messieurs :

1. Ayffre, de Rodez, peintre à Paris.
2. Bessières (Pierre), chirurgien sous-aide à Alger.
3. Blanc (Charles), de Saint-Affrique, graveur à Paris.
4. Branche (Emile), 1er commis de la direction des domaines, à Montpellier, ancien receveur de l'enregistrement à Cassagnes-Bégonhès.
5. Brouzès, de Laguiole, professeur au collége royal d'Orléans.
6. Buren, pharmacien à Clermont.
7. Cantagrel, architecte à Paris.
8. Cassan, de Rodez, directeur des contributions directes à Pau.
9. Cassanac, ingénieur ordinaire à Albi, ancien ingenieur à Rodez; *fondateur*.
10. Christol (de), professeur de géologie à Dijon.
11. Daudé de Lavalette, de Saint-Jean-du-Bruel, avocat à Montpellier.
12. Delzers, de Bessodes, professeur à l'école de droit de Paris.
13. Derome, professeur d'histoire à la Faculté de Dijon, ancien proviseur du collége royal de Rodez.
14. Destrem, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées à Périgueux, ancien ingénieur en chef à Rodez; *fondateur*.
15. Dubreuil, de Villefranche, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.
16. Firminhac, d'Entraygues, curé d'Ambarès (Gironde).

Digitized by Google

17. Flaugergues (Mlle Pauline), auteur de plusieurs ouvrages, à Paris.
18. Flaugergues, professeur de sciences appliquées à l'école d'artillerie navale de Toulon.
19. Geraud, de Saint Izaire, docteur-médecin à Paris.
20 Gorsse (Melchior), inspecteur des eaux et forêts à Limoux.
21. Guérin-Menneville, naturaliste à Paris.
22. Guillemin, directeur de la compagnie des Ardinoises, près Charleroi (Belgique), fondateur de la minoterie de Salles-la Source.
23. Hombres (Charles d'), à Alais.
24. Janson (Henri de), de Peyralbe, à Paris.
25. Lagrèze-Fossat, naturaliste, à Moissac.
26. Lévesque (Albert), avocat à Sévérac.
27. Liabastres, d'Entraygues, avocat à Paris.
28. Marquier, préfet du Vaucluse, ancien préfet de l'Aveyron.
29. Martin Saint-Ange, docteur-médecin à Paris.
30. Moncet-Choisy, curé à Villebrunier (Tarn-et-Garonne).
31. Moquin-Tandon, directeur du Jardin des Plantes, à Montpellier.
32. Pégat, procureur du roi à Montpellier,
33. Prost, botaniste à Mende.
34. Quatrefages (Armand de), docteur-médecin à Paris.
35. Ravailhe (l'abbé), prêtre, ancien professeur au petit-séminaire de Belmont, à Paris.
36. Richard (Paulin), employé à la Bibliothèque royale à Paris.
37. Rosy, docteur-médecin à La Canourgue (Lozère).
38. Teissier, de Rodez, lieutenant de vaisseau, à Toulon; *fondateur*.
39. Valat, professeur de mathématiques au collége royal de Bordeaux, ancien professeur de physique au collége royal de Rodez.
40. Viallet, docteur-médecin à Naucelle.

Digitized by Google

BUREAU.

Messieurs,

L. de GUIZARD, préfet de l'Aveyron, président honoraire.
H. de BARRAU, président.
H. MONSEIGNAT du CLUSEL, vice-président.
LUNET et Jules DUVAL, secrétaires.
Jules BONHOMME et DELMAS, conservateurs.
Henri CARCENAC, trésorier.

Membres décédés.

En

1837. — Laromiguière (Pierre), de Livinhac (Aveyron), professeur de philosophie à la Sorbonne, etc. (Membre honoraire).

— Alibert (le baron Jean-Louis), de Villefranche, premier médecin ordinaire des rois Louis XVIII et Charles X, professeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'hôpital St-Louis, membre de l'Académie royale de médecine (Membre honoraire).

— De Lagoudalie (Hippolyte), propriétaire à Cordes (Tarn). (Membre correspondant).

1838. — De Rudelle, ancien magistrat, à Cassagnes-Bégonhès (Membre titulaire).

1840. — De Bonald, de La Tour, arrondissement de Saint-Affrique, membre de l'Institut (Membre hon.).

— Richard père, botaniste-horticulteur, docteur en médecine, ancien maire de Rodez (Membre titulaire).

1841. — Monestier, ancien maire de Sévérac, ancien capitaine de cavalerie, à Sévérac (Membre titulaire).

N. B. Tout envoi concernant la Société doit être adressé *franc de port* à M. ~~le Président ou~~ MM. les Secrétaires, à Rodez.

Digitized by Google

TABLE

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ,

Avec indication des numéros de la Revue de l'Aveyron qui contiennent les extraits des procès-verbaux.

(*Pour les séances antérieures au* 5 *avril* 1840, *voir la Table placée en tête du IIe volume*)

Digitized by Google

22e séance, le 28 novembre (livraison de décembre de la nouvelle *Revue de l'Aveyron*). — Biographies Aveyronnaises. — Collection des journaux Aveyronnais. — Destinée de l'Humanité. — Tarif des Bestiaux. — Budget des Beaux-Arts. — Renouvellement du bureau. — Dons et travaux.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ

des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

RELATION DU SIÉGE DE SAINT-AFFRIQUE
Par le prince de Condé, en 1629 (1).

En 1628, les guerres religieuses déchiraient la France, et nos montagnes étaient tous les jours le théâtre des luttes les plus violentes. Après quelques combats dans le

(1) Le manuscrit inédit auquel j'emprunte les détails de ce récit appartient à mon ami, M. Henri Grand-Pilande, de St-Affrique, que distingue un zèle ardent et éclairé pour les études archéologiques. Il se compose de 33 feuillets ou 66 pages de papier ordinaire, format in-4o. Il n'est ni relié, ni broché, ni recouvert d'aucune manière. Le titre en est ainsi conçu : *Relation du siége mémorable de la ville de Saint-Affrique, en Rouergue, fait en* 1628 *par M. le prince de Condé et le duc d'Epernon :* pas de nom d'auteur. Quelques pages manquent à la fin, peu nombreuses sans doute, car le récit semble à peu près complet.

Cette relation, évidemment écrite par une plume protestante, a dû être rédigée peu de temps après le siége, car bien des passages trahissent les émotions toutes fraîches de la victoire. L'extrême fini de détails que la mémoire n'eût pas long-temps conservés, complète la conviction. Il n'en est pas moins évident que le manuscrit que j'ai sous les yeux n'est qu'une copie transcrite au 18e siècle : l'orthographe ne permet aucun doute. — J'ai en beaucoup d'endroits d'un caractère plus piquant reproduit les termes mêmes de la *Relation ;* et comme plusieurs portent l'empreinte d'une joie railleuse, naturelle après le triomphe, mais déplacée en un temps

Digitized by Google

Castrais, le duc de Rohan (1) se mit en marche pour aller faire le siége de Meyrueis, petite ville sur les frontières du Rouergue et du Gévaudan ; il laissait l'Albigeois et le Rouergue sous la sauvegarde de Bourbon de Malauze, du baron de Sénégas, seigneurs puissans de la contrée, et de M. de Chauvignac, gouverneur des églises réformées de ce pays.

Dans l'intention de porter secours à la place de Meyrueis, le prince de Condé, lieutenant-général du roi en Guienne, Languedoc et Dauphiné, se dirigea sur Vabres, dans le gouvernement du duc d'Epernon. Il y arriva le 26 mai de l'an 1628. Le duc d'Epernon l'y joignit, et ils se trouvèrent à la tête de 5 à 6000 hommes de pied et de 800 chevaux, avec quatre canons calibre de roi, deux des plus belles couleuvrines et trois fauconneaux « qui » portaient de la grosseur d'une orange. »

Là fut délibéré et adopté le projet d'assiéger la ville de Saint-Affrique, obstacle placé sur la route du prince, et appelé, à raison de son importance pour les réformés, *galerie de Rohan*.

A cette époque, les belles rues aujourd'hui connues sous le nom d'aires (parce qu'en des temps plus rustiques on y battait les blés), étaient de larges fossés qui entouraient le rempart de la ville garni de portes et flanqué de tours aux principales entrées (2). Ces fossés ser-

d'impartialité et de modération comme le nôtre, je les ai distingués par des guillemets. Ce réveil de souvenirs hostiles à peu près éteint est pour moi, comme il sera, je l'espère, pour tout le monde, une simple étude historique, curieuse à bien des égards, et glorieuse par les traits de bravoure qui signalèrent cette défense. La ville de St-Affrique aura toujours droit d'inscrire avec orgueil ce siége dans ses Annales; et c'est un honneur dont aucun de ses citoyens, catholiques ou protestans, ne devra rougir.

(1) Nommé général en chef des armées réformées dans l'assemqlée des provinces à St-Hippolyte et à Uzès, en 1627.

(2) Le plan des fortifications de St-Affrique a été conservé dans

Digitized by Google

vaient à l'arrosement des jardins des faubourgs autant qu'à la défense de la place. La ville, bordée de trois côtés par les fossés et le rempart qui l'entouraient d'une ceinture en fer à cheval, était baignée comme aujourd'hui, du quatrième côté au couchant, par la petite rivière de la Sorgue. L'enceinte, comme on voit, était complète. En dehors étaient trois faubourgs; au midi celui des Albarèdes, qui encore aujourd'hui porte ce nom (1); celui du nord portait le nom de Ville-Nouvelle; il est aujourd'hui compris dans la ville, partie sous le nom de *Quartier des Cases*, du nom d'une montagne voisine, ainsi appelée, des nombreuses maisonnettes qui couvrent et parent ses flancs (*casa*, maison), et partie sous le nom de *Quartier des Tendes*, sans doute de l'étendage d'étoffes auquel sa position élevée en amphithéâtre l'avait fait d'abord consacrer; sur la rive gauche était le troisième faubourg appelé alors comme au-

la collection Fouquet (Gaujal, *Mémoire sur le Larzac*). Il n'en reste aujourd'hui qu'une tour, au haut de l'aire dite *du Poustil* (petite planche pour traverser la rivière qui autrefois était jetée sur la Sorgue, à la place du Pont-Neuf). Elle fait partie de la maison de M. Mathieu-*Latour*, juge de paix. Rien de remarquable. Beaucoup de maisons de la ligne intérieure des aires ont pour fondement les anciens remparts.

(1) Sans doute du latin *albus*, blanc, équivalent latin du mot grec *Leucopolis* (blanche ville), qui, d'après l'auteur du manuscrit, aurait été le nom primitif de Saint-Affrique.

Bien qu'il résulte d'une inscription que nous donnons plus bas que cette ville prenait en effet le nom de *Leucopolis* au 17e siècle, il ne faudrait pas en conclure une origine grecque, car elle ne figure sur aucune des cartes ou géographies antiques. Il est probable qu'elle date seulement des premiers siècles de l'établissement du christianisme, comme l'indique son nom vulgaire. Suivant les auteurs de la *Gallia christiana*, cette ville doit son nom à saint Africain, évêque de Lyon, qui, persécuté par les Ariens dans le 6e siècle, alla se réfugier sur les montagnes du Vabrais, où ses vertus et ses prédications firent, dit-on, embrasser la religion chrétienne à plusieurs infidèles. Après sa mort, son tombeau attira un grand concours de chrétiens qui bâtirent peu à peu une ville à laquelle ils donnèrent le nom de ce saint (Bosc, III, 86).

Digitized by Google

jourd'hui *Trapon* (*trans-pontem*, au-delà du pont). Il communique à la ville par un pont fortement convexe qui date, disent les traditions, de l'époque de la domination anglaise, ainsi que semblerait l'attester un écu portant le léopard, que l'on voyait, m'a-t-on assuré, il y a peu d'années encore, sur la façade d'une maison contiguë. Je ne l'ai point vu, car on a eu grand soin de le gratter pour le rendre méconnaissable. On voit que le patriotisme anti-britannique dure encore.

La population était de 500 maisons, dont le quart seulement, à cette époque, était catholique. Aujourd'hui la proportion est inverse.

Comme place militaire, la ville de St.-Affrique réunit beaucoup d'avantages; assise à l'entrée de deux vallons assez larges pour mériter le nom de plaines, où débouchent de nombreuses gorges séparées par des montagnes élevées, elle ne pourrait être cernée par un cordon de deux mille hommes; par ces défilés, elle est, en temps de siège, maintenue en communication constante avec les villes voisines, appartenant pour la plupart, à cette époque, au moins en sympathie, à la cause protestante; Millau, Saint-Rome-de-Tarn, Camarès, Saint-Félix, Cornus, les villes des Cévennes peuvent facilement lui envoyer des secours. Les collines qui l'entourent, la rivière qui baigne ses maisons, rompent les communications entre les quartiers des assiégeans; la cavalerie ne peut aisément manœuvrer que dans les deux plaines; le terrain montueux et accidenté le lui interdit dans tous les autres sens.

Quelques inconvéniens rachètent ces avantages. Les faubourgs qui sont la meilleure partie des logemens s'étendent beaucoup hors de l'enceinte; des hauteurs la dominent et offrent des lieux d'attaque dangereux; l'inégalité du sol rend difficile l'établissement de fortifications, que repousse également un terrain sablonneux et peu solide.

Les habitans n'avaient pas attendu l'arrivée du prince

Digitized by Google

de Condé pour fortifier la ville par des travaux extraordinaires ; certains que leur position leur vaudrait un siége, dès les premiers jours du printemps ils s'étaient préparés à une vigoureuse défense.

Lavacaresse, cadet de la maison de Rives (1), était gouverneur de la place. Zélé réformiste, il était stimulé dans l'énergie de ses croyances par les succès obtenus au siége et prise de la ville fortifiée de Saint-Félix-de-Sorgues, vers le mois d'octobre précédent. Comprenant que l'influence du pasteur serait puissante, il avait invité Bastide de Toulouse, ancien prêtre catholique qui avait déserté son culte, et que le synode provincial de Saint-Affrique avait, trois mois auparavant, promu aux fonctions pastorales, à s'occuper de l'organisation des travaux de défense. Un ordre exprès de M. le duc de Rohan détermina bientôt Bastide à mêler pour un temps le soin des intérêts terrestrer aux préoccupations spirituelles de son ministère.

Bastide, acceptant cette mission, s'y voua avec ardeur, et le succès répondit à ses efforts.

Il consacra le mois de mai à dresser les fortifications. Elles furent ainsi disposées, à partir de l'avenue de Vabres, qui était alors au *Portail des cases* (2) :

1° La demi-lune du Roi ;

2° La demi-lune de la Reine ;

(1) Le château des Rives existe encore en ruines sur les bords du Tarn, au-dessous du Truel.

(2) Une importante modification s'est opérée dans les relations de Vabres et de St-Affrique. — Aujourd'hui deux ponts et une belle route les relient en droite ligne. Mais avant la construction du pont-vieux, l'avenue de Vabres était sur la rive droite de la rivière, par le quartier *des Cases*, ainsi que l'atteste le nom d'une place située dans ces abords, et qu'on nomme encore *Aire de Vabres*, nom aujourd'hui inexplicable, si l'on ne se rappelle cette ancienne communication. On traversait la rivière soit au Bourguet, près de Vabres, soit à un des nombreux gués que présente la Sorgue dans son cours entre ces deux villes.

Digitized by Google

3° Un bastion sur la plate-forme de l'Évangile qui, d'un côté, regarde la rivière, de l'autre le ruisseau des *Moulins*, et par le moyen de laquelle on a l'usage libre de deux moulins ;

4° La demi-lune de Mme de Rohan, qui poussait vers l'éminence de *Puech-Bourillon* (1) ;

5° Le bastion de Rohan ;

6° Le bastion de Sénégas ;

7° Le bastion de Lavacaresse, qui terminait cette ligne de fortification de l'autre côté de la ville, et regardait la rivière au faubourg de l'Albarède. Tous les travaux entre la demi-lune du Roi et le bastion de Rohan protégeaient le faubourg de Ville-Nouvelle (aujourd'hui les Cases et les Tendes) ; le reste entourait la ville et défendait le faubourg des Albarèdes.

Quant au troisième faubourg au-delà du pont, le conseil de guerre et de ville trouva conveuable de remplacer son nom de *Trapon* par celui de *Ville-Louis*, « pour prou» ver qu'au milieu de leurs douleurs les réformés baisaient » la main qui les frappait, et priaient pour le prince » royal, qui porte avec éminence pardessus tous les rois » du monde la vive image de Dieu. » Le souvenir de ce changement fut conservé dans ces deux vers latins que Bastide composa et fit graver sur une table de pierre :

Leucopolis, rigido vastante hæc culmina Marte,
Auspiciis, Lodoïce, tuis hæc mœnia ponit.

« Louis (Louis XIII), pendant que le sévère Mars

(2) Nom altéré de *Perillous*, que porte du reste la carte de Cassini. C'est ce côteau où s'élève aujourd'hui le kiosque de Mme Bouisset. — Quelques-uns font dériver ce nom de *Bourril*, nom d'un propriétaire peu ancien de cette butte. Je conviens que la ressemblance est frappante. Je laisse à décider aux connaisseurs en étymologies laquelle origine est la vraie. J'incline pour *Périllous*, comme la plus ancienne et la plus rationnelle.

Digitized by Google

» dévaste ces toits, Leucopolis (1) [la ville de St-Affri-
» que], élève néanmoins ces murs sous tes auspices. »

Les fortifications se composèrent :

1° Du bastion de l'Aigle ;

2° Du bastion du Lion ;

3° Du bastion du Dragon ;

4° Du bastion du Laurier ;

5° De la demi-lune des Filles.

L'ensemble formait un cordon complet autour des douze maisons qui composaient alors ce faubourg. Le pont était le point naturel d'entrée et il importait de le mettre à l'abri de toute attaque.

Ainsi sept bastions, quatre demi-lunes, une plate-forme, courtines et fossés assortis, c'était un respectable corps de fortifications. Les chefs furent d'autant plus satisfaits, que le zèle d'une partie des habitans était refroidi par le souvenir de ce qui s'était passé en 1621 où, à l'occasion de quelques mouvemens, on avait fortifié le plus grand des faubourgs, ce qui avait été nuisible.

Lavacaresse, voyant le travail de défense en cet état, dépêcha vers le duc de Rohan, qui assiégeait en ce moment Meyrueis, pour lui déclarer que, moyennant deux régimens de 500 hommes chacun, « on lui rendrait bon
» compte du Vabrais. »

(1) Il se pourrait bien que les réformés eussent les premiers inventé ce nom pour ne pas conserver à leur patrie un patronage de saint qui répugnait à leurs croyances ; ainsi, pendant la république, toutes les villes dédiées par leur nom à un saint devinrent montagne-libre, plaine-libre, égalité, ville-libre, etc. Et *Leucopolis* pourrait bien, dans ce cas, n'être qu'une contraction, nécessaire pour le vers, de *Lodoïcopolis*, pour *Ludovicopolis*, ville de Louis XIII, en l'honneur duquel étaient élevées les nouvelles fortifications, soit qu'il s'appliquât à la ville entière, soit au faubourg de *Trapon*, devenu *Ville-Louis*. Cette conjecture me paraît plausible.

Digitized by Google

Et en attendant la réponse du duc, il s'occupa d'organiser les hommes qu'il avait déjà sous ses ordres.

Les habitans furent distribués en sept compagnies de 50 hommes chacune ; les autres non enrôlés devaient veiller aux plus pressantes nécessités de la ville.

Les compagnies étaient :

1° Celle de Lavacaresse, colonnelle ;

2° Celle de Durand ;

3° Celle de Balsergues, 1er consul ;

4° Celle de Dirnac ;

5° Celle de Bastide ;

6° Celle de Peillé ;

7° Celle de Robelet (sans doute *Rouvelet*).

Sur le vu des dépêches de Lavacaresse, le Duc envoya dans le Vabrais Louis de Basché, baron d'Aubais, maréchal de camp de son armée, officier intelligent et brave, avec trois *cornettes* de cavalerie et environ 800 hommes de pied. La cavalerie était la cornette dudit sieur d'Aubais, celle de M. le baron de Sénégas et celle de M. le baron d'Alais ; parmi elles se trouvait aussi la compagnie des mousquetaires du même sieur de Sénégas. L'infanterie se composait des troupes le plus tôt prêtes dans les régimens de Bimart, de Fourniquel et de Sendres.

A la tête de ses gens de guerre, le baron d'Aubais se rendit en toute hâte à St-Affrique, où il arriva le 17 mai, et le 20 au Pont-de-Camarès pour surveiller le prince de Condé. Mais lorsqu'il s'aperçut que son ennemi avait gagné Vabres, laissant de côté le Pont-de-Camarès, il envoya le sieur de Bimart à St-Affrique avec 250 hommes de son régiment, et la cornette de cavalerie du baron de Sénégas, conduite par Verbisson, son cornette, et celle du baron d'Alais, conduite par son lieutenant Duperré.

Leur arrivée fit connaître le danger : on s'occupa sans retard de la distribution des postes.

Le régiment de Bimart prit d'abord à garder les demi-

Digitized by Google

lunes du Roi et de la Reine et la plate-forme de l'Évangile (1) les trois pièces les plus avancées sur l'avenue de Vabres; les compagnies de la ville gardèrent les autres travaux.

Le 25 mai, Bastide s'occupa du Puech-Perilloux; il y fit dresser en toute diligence un fort de gazon qui dans trois jours fut en défense suffisante, et qui depuis fut toujours gardé par deux compagnies. On l'appela *Fort de la Vérité.* Il couvrait le travail de Ville-Louis par derrière, et le travail de Ville-Neuve et des Albarèdes par devant et par flanc.

Le 26, à Bimart vint se joindre la compagnie de Lacoste, qui était de son régiment, et qui prit ses postes avec lui. Jusque-là il n'y avait pas 300 hommes de guerre étrangers à St-Affrique.

Le 28 mai, la compagnie des *Choisis* de St-Affrique, conduite par le capitaine Durand, composée de 80 hommes, arriva de Viane et prit place dans la demi-lune du Roi qu'elle garda et fortifia pendant le siége.

Le 29 mai, arriva Malrieu avec la compagnie des soldats de Millau, composée de 50 hommes, qui furent logés au bastion de Sénégas.

Ainsi défendus par les travaux d'art et par les hommes, les habitans de St-Affrique attendaient avec impatience et pressaient de tous leurs vœux l'approche de l'armée catholique et royale. Déjà le 28 mai, Verbisson et Duperré avec leurs cavaliers étaient allés en plein midi et « à la barbe de l'ennemi » brûler le logement de la Cazotte pour incommoder les ennemis, qui leur laissèrent faire « leur promenade à petits pas » et brûler tout ce qu'il y avait de logeable, sauf le village de Vendeloves, où stationnait déjà un régiment entier de l'armée du prince.

(1) Plus tard, une partie fut transportée à la défense du faubourg de Trapon.

Digitized by Google

Pendant tous ces préparatifs de défense, le prince de Condé réunissait ses forces à Vabres. M. le duc d'Epernon étant parti de Rodez avec quelque cavalerie, s'etait rendu auprès de lui le 27 mai ; et toute l'armée s'y trouva le lendemain, composée de dix compagnies du régiment de Normandie, autant environ de Picardie, des régimens de Falcebourg, de Sainte-Croix, de la Morlière, de Vieuille, d'Albi et autres, faisant de 5 à 6,000 hommes de pied et 800 chevaux.

Le prince et le duc passèrent le 28 à se rafraîchir à Vabres, et délibérer sur ce qu'ils avaient à faire. « On leur » assura que Saint-Affrique n'était pas le déjeûner de trois » régimens ; qu'au pis-aller il ne souffrirait jamais quinze » volées de canon ; qu'il n'y avait que des lâches, et qu'on » y avait des intelligences qu'il ne fallait pas mépriser.

» Un esprit des plus étourdis et des plus brutaux que » le Rouergue ait jamais portés, qui est un quidam de » Galtier, juge de St.-Affrique, fut celui que les envieux » de la réputation de M. le prince et de M. d'Epernon ont » employé pour persuader l'entreprise de ce siége à ces » seigneurs, afin qu'il soit remarqué à l'avenir que les » deux plus subtils et puissants esprits de France aient été » conduits par un aveugle et pédant de juge dans les préci- » pices d'un million de regrets et de repentirs. Ainsi Dieu » souffle sur les desseins de ceux qui ne demandent que » l'effusion du sang de son peuple ! »

Le lundi 29 mai, le prince donna ordre de reconnaître la place ; à midi, l'armée commença à paraître en divers endroits.

La cavalerie et quelques pelotons d'infanterie de la ville se tenaient prêts à répondre à la première attaque, lorsque environ 900 hommes de pied, accompagnés de 300 chevaux, parurent sur la crête du *Puy des Fourches* (1), au

(1) Montagne au sud-sud-ouest de Saint-Affrique, qui domine d'une part le beau vallon de *la Chapelle*, et de l'autre la ville de

Digitized by Google

front du faubourg de Ville-Louis (*Trapon*), d'où l'on pouvait facilement considérer la ville et le travail. Du petit plateau qui le couronne, les gens de pied poussèrent à droite et gagnèrent le bord de la montagne, avançant jusqu'à cent pas des Fourches. Là ils firent halte et détachèrent deux cents mousquetaires à trois cents pas au-dessous pour se rendre maîtres de la route de Vendeloves. La cavalerie se tenait à droite, éloignée de l'infanterie d'un port de mousquet. Au milieu de ces troupes étaient le prince de Condé et le duc d'Epernon, qui avaient voulu étudier la place de leurs propres yeux.

Lavacaresse envoie des mousquetaires contre les ennemis postés sur le plateau. Une lutte s'engage; les soldats du prince fuient et gagnent les Fourches. Poursuivis, ils fuient encore, laissant des blessés et des morts. Les neuf cents sont chassés de leur poste. Les femmes, qui avaient suivi les troupes de la ville, rapportent les épées des ennemis mourants; les vainqueurs rentrent en triomphe. Bastide rend à Dieu de solennelles actions de grâce. Les corps des ennemis sont traités avec les honneurs de la guerre.

L'autre partie de l'armée du prince, rangée en bataille, avait pris place dans la plaine à deux grandes portées de mousquet de distance de la ville, sous l'ombre des noyers qui en abondance embellissaient cette vallée.

Verbisson, à la tête de ses compagnons; Duperré, à la tête des siens, s'approchent à demi-portée de pistolet pour reconnaître la disposition de l'ennemi sous ces arbres. Trente des mousquetaires *filent* à la faveur des cavaliers, et essuient une rude escarmouche.

Ainsi se passa la journée du 29 mai.

Peu satisfait des résultats, le prince réunit son conseil le lendemain 30 mai à Vabres.

St-Affrique et la plaine, entre cette ville et Vabres, ainsi nommée des *fourches patibulaires* qui y étaient dressées.



Digitized by Google

Les uns étaient d'avis de renoncer au siége ; les fortifications du faubourg de Ville-Louis, disaient-ils, peuvent faire disputer pouce à pouce le terrain ; le fort *de la Vérité*, au *Puech-Périllous*, pouvait enlever à l'armée assiégeante tous ses avantages ; ils exposaient les faciles secours que la place recevrait peut-être de plusieurs côtés, la proximité du duc de Rohan, de Malauze, du baron de Sénégas, le courage dont les assiégés avaient fait preuve la veille, et qui annonçait un projet de résistance désespérée. Ils opposaient à tous ces avantages la petitesse numérique de leur armée, la faiblesse des villes de retraite qui leur seraient ouvertes, la difficulté du pays pour la cavalerie, la honte de lever un siège fait par le premier prince du sang et par un des plus puissans et des plus expérimentés seigneurs de France.

Ces raisons paraissaient avoir frappé les chefs de l'armée ; déjà on congédiait les pionniers, et les troupes faisaient volte-face, lorsque les « évêques de Vabres et de Rodez (1), » avec de l'eau bénite, et le juge de St-Affrique (Gal- » tier), avec un appointement en droit, veulent faire en- » trer M. le prince dans St-Affrique, sans coup-férir, et » lui donnent leur parole, de laquelle il se contente ; » mais nous verrons qui paiera les dépens. »

Leurs instances déterminèrent le prince à faire le siége ; le soir du 30 mai, il prépara ses plans d'attaques. L'évêque de Vabres, et sans doute avec lui l'évêque de Rodez, le juge Galtier et le prévôt de Belmont, la veille si ardens au combat, se réfugièrent dans le fort château de Saint-Izaire (2).

Pendant ce même jour, les réformés reçurent de nou-

(1) L'évêque de Vabres était François de Lavalette ; celui de Rodez, Bernardin de Corneillan. M. de Gaujal mentionne encore le prévôt de Beaumont (*Essais*, t. II, p. 390).

(2) Ce fait, qui n'est pas dans le manuscrit, est emprunté à une Notice sur Saint-Izaire, par M. Géraud, qui cite à l'appui les *Mémoires du duc de Rohan*.

Digitized by Google

veaux secours. Les compagnies de Lascombes, de Fenouillac, et du capitaine Daniel, parties de Millau, sous la conduite du sieur de Larboust, de la maison d'Aubinhac, se jetèrent dans la ville. Les deux premières étaient de la milice des Cévennes, et la dernière était composée de soixante soldats tirés du régiment de la Baume, qui était à Millau.

Lascombes est placé au bastion du Dragon, devant le faubourg de Ville-Louis (*Trapon*); d'un côté il fait serrer les postes à la compagnie la plus voisine du régiment de Bimart, et de l'autre il joint celle de Bastide qui occupait le bastion du Laurier. Les autres deux compagnies sont réservées pour la place d'armes. Larboust n'est pas plutôt dans Saint-Affrique que le conseil de guerre, connaissant sa conduite antérieure au Mas d'Asil, le prie de remplir la charge de major, dont il s'acquitta très-honorablement. Au premier coup-d'œil, il reconnut la nécessité de s'emparer de l'éminence qui dominait le bastion du Dragon (1) : l'élévation de ce lieu, la faiblesse de ce bastion dont les fossés n'étaient pas même terminés, la tentative de la veille, la commodité du pont pour pénétrer dans la ville, ne permettaient pas de supposer aux ennemis un autre plan. Ses instances, celles de Bastide, qui adoptait ses vues, furent impuissantes pour déterminer les habitans à ce coup de main qui eût exigé des travaux éloignés de la place.

D'après le plan du prince, les troupes du régiment de Normandie devaient prendre le haut de la montagne des Fourches, avec un nombre convenable de cavaliers ; ce régiment gagnerait le poste même des Fourches et l'éminence qui commandait le bastion du Dragon dont nous venons de parler ; dès qu'elle serait occupée, on y élèverait

(1) C'est l'endroit connu sous le nom de *Châtaigneraie de M. Canac*, juge, ou peut-être un renflement de terrain au-dessous et à côté du *Mas du Coucou*, aujourd'hui en prairie.

Digitized by Google

les redoutes nécessaires pour y loger une batterie ; de là on descendrait, au moyen de tranchées, jusqu'au pied de la pointe du bastion du Dragon ; pendant ce travail, un autre régiment se tiendrait au-devant des Fourches pour garder la montagne. Le corps d'armée s'étendrait dans le vallon de Vabres et St-Affrique, et s'arrêterait à une portée de canon de la ville : Picardie commencerait à ouvrir des tranchées vers la ladrerie (1) pour joindre le travail de Normandie à la pointe du bastion du Dragon ; la grande batterie serait logée entre les deux travaux pour attaquer les deux lignes de la tenaille, pendant que la batterie de la montagne ruinerait les défenses. Vis-à-vis la ladrerie, la rivière entre deux, on élèverait un fort pour mettre de ce côté l'armée à couvert contre les sorties des assiégés, et avant de conclure autre chose, on attendrait le résultat de ces dispositions.

Dans la matinée du 31 mai, de nouveaux renforts arrivèrent aux assiégés ; Carlencas et Gautier, avec leurs compagnies formant en tout 120 hommes, entrèrent dans la ville. Le premier renforça la garnison de la demi-lune de la Reine, le second celle de la demi-lune de Madame de Rohan.

De son côté, l'armée du prince se mit en marche et se trouva auprès de la ville vers dix heures du matin.

Le premier engagement eut lieu sur la montagne des Fourches. Trente soldats choisis dans les compagnies de la ville *saluèrent* le régiment de Normandie qui y avait pris ses postes. Le combat fut rude ; les troupes du prince perdirent 25 hommes, sans compter de nombreux blessés, tandis que les réformés n'eurent ni morts ni blessés. Cependant, vaincus par le nombre, ceux-ci se retirèrent, et les soldats du prince purent s'emparer du monticule dont

(1) Hôpital destiné primitivement aux lépreux (ladres). Il occupait l'emplacement où s'élève aujourd'hui le bel édifice de l'hospice qui lui a succédé.

Digitized by Google

nous avons parlé : ils commencèrent un fort retranché et flanqué pour y loger une batterie. Ce fort, étant diamétralement opposé au fort *de la Vérité* sur le Puech-Périllous, fut appelé par les réformés fort *du Mensonge*.

En même temps on en vient aux prises près de la ladrerie ; Combes, un des capitaines du régiment de Bimart, dépêche son lieutenant Mainié ; le capitaine La Boissonnade envoie également son lieutenant Norse et son sergent Ducros à la tête d'une quarantaine de soldats pour attaquer les avant-gardes de l'ennemi ; ils tirent les premiers coups de mousquet au-delà des ruines de la ladrerie qui avait été brûlée le dimanche précédent. Deux régimens s'étant réunis contre eux, les forcent à la retraite ; l'un se caserne dans les ruines de la ladrerie, l'autre rentre dans les rangs. Les réformés, voyant leurs ennemis divisés, s'empressent de fondre sur le régiment parqué dans la ladrerie, et le délogent. De nouvelles troupes accourent au secours de leurs compagnons battus, et, pour la seconde fois, ces quarante braves se retirent au petit pas dans les maisons du faubourg de Ville-Louis (*Trapon*), sans autre mal que la blessure du sergent Ducros, dont il mourut quelques jours après, et celle d'un soldat. Inutile d'ajouter que la perte des catholiques fut beaucoup plus considérable.

La lutte n'était pas moins vive au-delà de l'eau, sur l'avenue (ancienne) de Vabres. Les soldats du prince voulaient chasser les réformés de la plate-forme de l'Evangile, défendue par un large précipice au fond duquel coule le ruisseau des *Moulins ;* ils s'étaient bravement jetés dans ce fossé creusé par la nature, et avaient gagné quelques vignes, d'où ils dominaient la plate-forme.

Lataillade, lieutenant de Bimart, est chargé de les débusquer ; à la tête de 30 hommes, il se précipite sur l'ennemi ; tous les siens le suivent. « On tire, on frappe, » on blesse, on tue ; le sang ennemi coule partout. » Ceux-ci, en reculant, se sauvent derrière une muraille de pigeonnier. Lataillade les y poursuit, les chasse et s'em-

Digitized by Google

parc du pigeonnier, que les escouades du régiment de Bimart gardèrent durant tout le siège, quoique à 300 pas en avant des fortifications. L'armée de Condé perdit 40 soldats environ, Lataillade n'eut qu'un soldat mort et un de blessé.

La nuit se passa en travail et en railleries de part et d'autre. Le régiment de Normandie commença à travailler activement au fort du *Mensonge*, fit rouler ses gabionnades et serpenter sa tranchée sur les flancs de la montagne. Le régiment de Picardie en fit autant de son côté, et après avoir dressé une redoute au-devant du ruisseau de la Ladrerie sur le chemin, commença à tirer sa tranchée, qu'elle divisa en deux lignes, l'une à droite pour rejoindre la batterie basse, l'autre à gauche pour se rapprocher de Normandie (1).

Les réformés se bornaient à tirer quelques coups isolés d'escopette « qui envoyaient quelques ennemis des ténè» bres de la nuit aux ténèbres de l'autre monde. »

Jeudi, 1er juin.

L'armée catholique employa la journée du jeudi 1er juin à pousser ses gabionnades et ses tranchées, et hâter la construction du fort du *Mensonge*. Dans la place, le fort de la *Vérité* qui lui était opposé et pouvait l'inquiéter gravement, fut renforcé.

Les assiégeans travaillèrent à un nouveau fort vis-à-vis de la Ladrerie, au-delà de l'eau, sur l'avenue de Vabres. Les réformés, aussi prompts à la raillerie qu'au combat, l'appelèrent fort des *Poltrons*, nom que justifia sa faible part d'action les jours suivans.

Vendredi, 2 juin.

Dans la matinée du vendredi 2 juin, l'armée royale

(1) Ces directions sont déterminées du point de vue de la ville.

Digitized by Google

continua sans obstacle ses travaux ; tout annonçait que le soir les gabionnades seraient en place et les embrasures prêtes pour le canon.

Ces progrès inquiétaient les assiégés ; ils résolurent une sortie.

Sur les deux heures de l'après-midi, vingt hommes de la demi-lune des *Filles*, conduits par Roubelet, coururent rapidement sur les soldats royaux postés aux Fourches, et douze autres tirés des bastions du Dragon et du Laurier fondirent sur les tranchées de Picardie. Surpris d'une attaque aussi prompte, les soldats du prince craignirent l'arrivée d'un secours venu de dehors ; l'armée en corps se mit en bataille, et ne fut pas peu étonnée en s'apercevant bientôt que les hardis assaillans étaient au nombre de 32 seulement. Ceux-ci, pour ne pas rentrer sans témoignage de leur bravoure, se jetèrent sur les armes couchées sur les flancs des tranchées, et emportèrent trois mousquets, une pique, une bourguignotte (1) et quelques épées. Ils eurent deux soldats blessés ; le prince perdit 24 hommes.

Ce même jour, l'armée catholique commença de faire jouer les fauconneaux du fort du *Mensonge*.

Le capitaine Delpech, venant de Viane et ayant parlé au baron d'Aubais, dans le Pont-de-Camarès, se rendit, une heure avant le jour, à Saint-Affrique à la tête de sa compagnie composée de 90 hommes. Avec Delpech entra Cantausel, qui avait saisi cette occasion de prendre part au siége et de soigner le sieur d'Alison, son beau-père, retenu depuis quelque temps à Saint-Affrique par une grave maladie, ce qui ne l'empêchait pas de se rendre utile par de sages conseils.

Trente soldats de Delpech furent chargés de fortifier le bastion du Laurier ; le reste fut réservé pour la place.

(1) Casque de fer.

Digitized by Google

Samedi, 3 *juin.*

Le samedi, 3 juin, à dix heures du matin, un tambour vint, de la part du prince, sommer les assiégés de se rendre. « On fit des réponses si hardies, que les assiégeans » connurent bien que le morceau était si chaud qu'il fau- » drait souffler au bout des doigts, et que quinze volées » de canon ne mettraient pas M. le prince dedans, et n'en » déplaise au juge de Saint-Affrique. »

A midi, quatre gros canons et deux couleuvrines commencèrent à jouer; on tira pendant le jour quarante-huit volées, et quatre pendant la nuit; elles ne firent aucun dommage.

Dimanche, 4 *juin.*

Le lendemain, la batterie commença d'agir de bon matin, et fut mieux réglée que le jour précédent. Les assiégés reçurent 170 *balles de canon ;* les coups tirés contre le fort de la Vérité ne portèrent pas plus que les coups de fauconneaux tirés pendant tout le siége.

Malgré le siége, les avenues de la place étaient restées libres dans plusieurs points; à dix heures du matin, on vit entrer dans les murs, sous les yeux des assiégeans, Saint-Estève (1), capitaine des gens d'armes de Sénégas, qui venait joindre sa compagnie, suivi de Tourrel, de la même compagnie, du colonel Sendres et de deux de ses capitaines, Rieutort et Corrène, sans autre escorte que cinq cavaliers du Pont-de-Camarès. Chemin faisant, ils avaient rencontré huit mulets chargés de vin envoyés des *Pays-Bas* (2), qui avaient été de bonne prise.

Le baron de Sénégas leur avait donné ordre de se jeter

(1) Charles de Baschi, fils aîné du baron d'Aubais; avec lui autre Jean de Gassion, alors âgé de 19 ans, qui, quinze ans plus tard, fut nommé maréchal de France (Gaujal, t. II, p. 391).

(2) Nom que, dans le Rouergue, on donne au Languedoc : il s'explique par lui-même.

Digitized by Google

dans la place pour la secourir : Saint-Estève avait de plus mission spéciale de dissiper une légère mésintelligence qui divisait Bimart et Lavacaresse, ce que leur zèle commun pour le triomphe de la cause protestante facilita beaucoup.

Le soir, le prince avait si bien poussé ses travaux, que la tranchée de Picardie et celle de Normandie se joignirent au bord du fossé à la pointe du bastion du Dragon.

Lundi, 5 juin.

Le lendemain, cinquième jour de juin, « jour digne » de mémoire pour les églises, s'il en a été depuis long- » temps, » tout se prépare pour la lutte décisive.

Lavacaresse, Saint-Estève, Larboust et autres chefs, excitent les courages et distribuent les forces.

Les gens-d'armes de pot (1) et de cuirasse, une pertuisanne ou faulx *emmanchée* au rebours à la main, avec leurs pistolets, forment une troupe; les enfans de la ville, ayant le jeune Durand à leur tête, et quelques étrangers armés de même, en font une autre.

Les postes de la Ville-Louis sont ainsi distribués : la compagnie de Gautier, soutenue d'une partie des gens-d'armes de la compagnie de Delpech et d'une partie des *triés* (choisis), doit défendre la brèche du Dragon. Dombres est chargé de soutenir celle du Lion, avec le concours d'une autre partie des gens-d'armes et des compagnies de Combes, de Durand, de Vestric, et de partie des *triés*. Le flanc de l'Aigle (2), où était logé ce jour-là la compagnie colonelle de Bimart, faisait feu à une des lignes du Lion, et le flanc du Laurier, où se trouvait ce jour-là la compagnie colonelle de Lavacaresse, défendait une des lignes du Dragon. La demi-lune des Filles était

(1) Vieux mot qui signifie *casque*.

(2) Ce nom et les suivans sont, ainsi qu'on l'a vu, le nom des bastions de Ville-Louis. L'étymologie est facile à deviner.

Digitized by Google

toujours gardée par la compagnie de Roubelet. Il fut de plus arrêté que Saint-Estève, lieutenant du baron de Sénégas, prendrait à gauche avec sa troupe pour appuyer Gautier à la brèche du Dragon, et que Duperré, lieutenant du baron d'Alais, avec les siens, soutiendrait Dombres à la brèche du Lion, avec Combes et Vestric, sauf à Duperré à se jeter là où il se jugerait le plus nécessaire. Avec eux combattaient les enfans de la ville.

Lacroix, gendarme de Sénégas, fut chargé des feux d'artifice. Les chevaux de frise, faute de temps, demeurèrent imparfaits : les femmes et les filles s'employèrent avec ardeur à charrier des pierres, des cendres, de la chaux, des fascines.

Vers midi, tout se trouve prêt et en bon ordre : la poudre, les balles, les mèches, les feux d'artifice, les médicamens, le vin circulent dans tous les quartiers. Les consuls et les principaux bourgeois veillent à la distribution.

L'heure solennelle approche : chacun des assiégés dîne debout sur sa porte ; dans tous les quartiers, au même instant, toutes les bouches invoquent avec ferveur la protection du Tout-Puissant : l'âme et le corps ainsi fortifiés, chacun appelle avec un frémissement d'impatience mêlé de haine et d'espoir le moment de la lutte.

La batterie avait commencé son feu dès six heures du matin et l'avait si bien nourri au moyen de deux cents volées, qu'à midi les deux brèches se trouvèrent suffisantes. Déjà, entre dix et onze heures, les gabions, échelles et fascines étaient poussés au bord des fossés, et les tranchées pleines de soldats prêts à donner.

Lavacaresse entre dans le fossé pour reconnaître les brèches ; en chemin il rencontre Benazet, gendarme du baron d'Alais, qui ayant déjà examiné tous les travaux, l'y accompagne : à peine sont-ils au recoin de la tenaille, que deux volées de canon les couvrent de terre sans autre mal.

Lavacaresse avait offert une récompense en argent au

Digitized by Google

soldat qui irait reconnaître le retranchement que les assiégeans avaient élevé dans le fossé à la pointe du bastion du Dragon. Benazet accepte cet honneur mais renonce à la récompense : il s'acquitte avec succès de sa mission. Sur son rapport, Lavacaresse commande au gendarme Balthazar d'aller avec quelques mousquetaires brûler cette barricade. Balthazar n'est pas plutôt dans le fossé du Laurier, qu'une mousquetade tirée de la tranchée l'ayant blessé à l'épaule, l'oblige à se retirer.

Quelques temps après le sergent Pelet lui succède ; se glissant dans le fossé de la tenaille avec quelques mousquetaires, il marche tête baissée droit à l'ennemi, à travers une grêle de balles et de boulets, et met la barricade en feu et en cendres. L'épaisse fumée chasse les assiégeans de leurs retranchemens et diffère l'assaut de deux heures environ. Il était à peu près une heure du soir.

Dans la ville, du côté opposé, les réformés dès le second jour des approches avaient placé dans la plate-forme de l'Evangile une pièce de petit canon qui, chargée de clous, chatnons et balles de mousquet, ravageait les rangs de l'armée royale. « On lui voyait ouvrir des rues au mi-
» lieu des bataillons et faire voltiger en l'air les cuisses
» et les jambes. On n'entendait que *Jesu Maria!* on ne
» voyait que signes de croix ; mais ni leurs indulgences,
» ni la vertu de leurs *Agnus Dei* ne pouvaient détourner
» ces coups »

Le plan des assiégeans était de diviser les forces des réformés par une rude attaque au fort de la Vérité, pendant qu'un autre régiment se porterait sur le bastion de l'Evangile : au signal donné par ceux qui attaqueraient le fort de la Vérité, Normandie se jetterait dans le fossé par le bout de la tranchée ; au moyen d'échelles on pénétrerait dans la brèche du Dragon ; l'assaut serait dirigé par La Madeleine, capitaine fort estimé dans ce régiment. En même temps Picardie, partie par le même endroit, partie par ailleurs, gagnerait le fossé de la tenaille ; là,

Digitized by Google

au moyen d'autres échelles, on forcerait la brèche du Lion; Lapasse, un des plus vaillans capitaines du régiment de Picardie, dirigerait l'assaut à la tête de mille combattans.

Les ordres furent donnés en ce sens.

De la montagne des Fourches un régiment que l'on croit être celui de la Morlière, fit un détour d'une lieue de chemin pour gagner le rocher de Caylus, et dominer, en se rapprochant de la ville, le fort de la Vérité au Puech-Perillous.

Un autre régiment qu'on dit être celui de Falcebourg, sortant du fort des *Poltrons*, se dirigea vers la plate-forme de l'Evangile, pour y attirer une partie des forces de la ville.

Sans donner dans ce piège, la totalité des assiégés se porta à la brèche. Lavacaresse donnait encore des ordres au faubourg des Albarèdes, que Saint-Estève disposait ses gens à celle du Dragon, ayant Verbisson, son cornette, à la pointe de la brèche, assisté de son maréchal-des-logis Mauriac, et de tous ses compagnons qui formaient une muraille de fer. Le capitaine Durand, avec ses soldats, avait déjà couché en joue. Duperré, avec sa troupe, s'était porté à gauche escorté de l'artillerie qui devait défendre cette brèche. Le canon foudroyait de toutes parts.

Le prince de Condé et M. d'Épernon, qui étaient aux embrasures, ayant vu le signal convenu fait par ceux qui attaquaient le fort de la Vérité (c'était vers les deux à trois heures du soir), commande l'assaut. A l'instant les troupes royales se jettent dans le fossé, plantent les échelles, et s'élancent impétueusement sur la brèche. Quelques soldats, armés de pot et cuirasse, grimpent sans échelle et tendent la main à d'autres pour leur faire atteindre le petit chemin de ronde qui, large de six à sept pouces seulement, avait néanmoins retenu la plus grande partie de la terre de la brèche, en telle sorte que la hauteur du fossé restait presque partout la même. « Les hurlemens de l'ennemi, les

Digitized by Google

» mousquetades, les canonades, les coups de part et
» d'autre remplissent l'air d'un son effroyable, le ciel
» d'obscurité et d'horreur, et couvrent la terre de corps
» morts et de sang. Jamais attaque ne fut plus bravement
» entreprise ni plus bravement repoussée.

» L'ennemi est déjà mêlé avec les nôtres sur le parapet ; mais à bon chat bon rat.

» Saint-Estève, lieutenant du baron de Sénégas, qui
» tenait tous ses gens en bon ordre à la pointe de la brèche,
» ayant fait tirer un furieux *salve* de mousquetades, fait
» donner sa compagnie à la fumée. D'abord Verbisson
» saute sur le parapet tout à découvert, suivi de Mau-
» riac et de quatre gendarmes génevois, et autres de la
» même compagnie. Ils se jettent pêle-mêle avec l'ennemi,
» et fondent sur eux avec une si résolue et furieuse impé-
» tuosité, qu'ils descendent ensemble et s'entrechoquent
» jusqu'au fond de la brèche. Ils frappent, culbutent,
» blessent et tuent tout ce qui se trouve devant eux. Tous
» ses compagnons font des merveilles, comme aussi les
» officiers et soldats de Gautier, de Malrieu, et les choi-
» sis de Durand et des autres compagnies, tant de la ville
» que des étrangers. Autant qu'il y a de défendans en
» cette brèche du Dragon, ce sont autant de dragons.
» Saint-Estève qui trouve de l'incommodité dans sa cui-
» rasse, la rejette au milieu de la tempête des coups, et
» se contente de son pourpoint blanc découpé sur sa che-
» mise.

» Cependant les mousquetades des ennemis grêlent épais
» comme de la pluie ; les canons du fort du *Mensonge*, avec
» les fauconneaux, couvrent une partie de nos gens de
» terre et de sang, en ensevelissent plusieurs et en ren-
» dent d'autres hors de combat, mais pour cela pas
» moins : l'assiégé se moque de tout et s'en allait tête
» baissée dans le milieu des tranchées ennemies, si Ver-
» bisson, qui ravissait tout le monde par la tuerie qu'il
» faisait des ennemis et par la chasse honteuse que lui et
» ses compagnons leur donnaient, n'eût été arrêté d'u n

Digitized by Google

» mousquetade, laquelle le prenant sous le bras gauche » par le défaut de la cuirasse, l'oblige à se retirer dou- » cement, encourageant un chacun avec un visage se- » rein, tandis que le sang lui ruisselait le long du corps. »

Duperré, Benazet, tous les gens du baron d'Alais imitent de leur côté la hardiesse de Verbisson et bravent hardiment la même mort.

Même vigueur de défense à la brèche du Lion. Lavacaresse et Larboust, aidés de Combes, de Vestric, de Dombres et de sa propre compagnie, y brillent entre tous par des prodiges de valeur.

L'armée du prince, ébranlée par cette héroïque résistance, abandonne la brèche pour reprendre haleine.

La victoire fut pour les réformés au prix de quelques pertes vivement senties. Lacroix et Frigoullié, de la compagnie du baron de Sénégas, furent tués, de sorte que les feux d'artifice n'eurent plus de main pour les diriger.

Rafraîchis par de nouvelles troupes et animés par la présence du prince et du duc d'Epernon, qui des embrasures suivaient de l'œil l'assaut, les régimens royaux remontent aux deux brèches à la fois avec plus d'agilité, d'élan et d'adresse que la première fois, ébranlent les lignes des défenseurs et se précipitent à travers leurs armes jusqu'à la rue du Parapet.

Leur succès ranime le courage désespéré des réformés; ils se jettent aveuglement sur leurs ennemis, et des grêles de pierres parties derrière eux aident à leur résistance.

Les batteries échangent leurs coups. Le canon du fort du *Mensonge*, qui tira cinquante-six volées dans le gros des assiégés, les atteint par le haut, tandis que les épaules des bastions de l'Aigle et du Laurier renversent les rangs catholiques. Courrène et Rieutort, capitaines du régiment de Sendres, tombent abattus du canon. Sendres, qui arrivait du fort de la Vérité, les remplace. Touseil, autre gendarme du baron de Sénégas, après une défense

Digitized by Google

énergique, au moment où il levait la main pour lancer une pierre, sent qu'un boulet le prive du bras droit. Il le relève de sang-froid avec la main gauche, et se retirant à petit pas, encourage encore ses compagnons de la voix et du geste : « Hé quoi ! mes amis, leur dit-il, où est » l'honneur? allez achever de vaincre. »

Montarnal, gendarme du baron de Sénégas, et Bénazet, gendarme du baron d'Alais, abattent morts dans le fossé deux soldats royaux qui avaient atteint le parapet et se vantaient déjà de la victoire.

Les efforts de Saint-Estève, « duquel la conduite était » un phare dans le combat, » secondé de ses officiers et de ses soldats, les grêles de pierres qu'eux et les filles de la ville lancent sur la tête des assiégeans, font enfin lâcher prise à ceux-ci : ils abandonnent la brèche du Dragon. « Les morts y tombent comme les feuilles en automne. »

A la brèche du Lion, Combes, blessé aux yeux par le feu des ennemis, est le premier des capitaines hors de combat. Son sergent Carrelet y est tué ; Dombres reçoit deux mousquetades qui lui rompent les deux bras : il mourut de ces blessures seize jours après. L'honneur de défendre cette brèche resta à Vestric, à Delmas, lieutenant de Dombres, à Deserozes, son enseigne, Mainié, lieutenant de Combes, Pélissié, son enseigne, et Planchon, lieutenant de Vestric ; réunis à Larboust, ils restèrent maîtres de la brèche.

Le prince ne se tint pas pour vaincu ; une troisième fois il ordonne de recommencer l'assaut. Pour la troisième fois, l'ardeur de ses soldats cède à la bravoure des réformés, qu'animent deux victoires. Ils se retirent et laissent leurs ennemis maîtres des deux brèches, du parapet, du chemin de ronde et des fossés. « Ils n'eurent plus envie d'expéri- » menter si les ailes des *parpaillons* (1) sont fortes, et leurs

(1) *Papillons*, surnom ironique que donnaient probablement les catholiques aux protestans. Il existe à Fayet une rue de ce nom,

Digitized by Google

» armes arrosées de la bénédiction de Dieu, redoutables
» aux ennemis de la croix de son Fils. »

Cependant l'armée royale revient à la charge une quatrième, une cinquième fois; mais les cœurs étaient plus abattus encore que les corps. L'espoir de la victoire ne soutenait plus les courages : le triomphe fut facile aux réformés.

Convaincu enfin, par cinq tentatives infructueuses, de l'impuissance de ses efforts, le prince donne l'ordre de lever le siége. L'armée catholique se retire, laissant entre les mains des assiégés une grande quantité de mousquets, de piques, de cuirasses, de *pots*, d'habillemens et d'échelles, qui furent emportés dans la ville. Les traînards sont impitoyablement mis à mort. « On les met tout nus,
» et nos gens, qui ont bien des mains, n'ont pas d'oreil-
» les pour telle sorte de personnes. Il n'y a rançon qui
» puisse sauver la vie à ceux qui, par serment, devaient
» être sans compassion en notre endroit, et qui, blas-
» phémant le jour auparavant dans la tranchée, lorsque
» nous invoquions le nom de Dieu aux brèches, criaient
» que notre Eternel n'était pas capable de nous garantir
» de leurs mains. »

Les réformés ne perdirent que cinquante-huit hommes et n'eurent que soixante blessés; l'armée royale, au contraire, eut quatre cents morts et trois cents blessés; au nombre des morts, on distingua La Magdeleine qui avait conduit à l'assaut le régiment de Normandie, et Lapasse celui de Picardie, deux braves capitaines qui possédaient et méritaient toute la confiance du prince.

« Mais quoi! la gloire ne doit point être dérobée au
» généreux et mâle courage des filles de Saint-Affrique
» qui, au milieu des mousquetades, canonnades, ont

qui le doit probablement au séjour que durent y faire les protestans en passant à diverses reprises dans ce bourg.

Digitized by Google

» fait honte à plusieurs bien peignés qui, avec leurs cha-
» peaux à la mutine, avaient tellement donné place dans
» leur âme à la peur, qu'ils ne demandaient que des oc-
» casions pour fuir l'école, mêmement pendant l'assaut.
» Ces filles ont donc tellement signalé leur courage qu'el-
» les ont fait voir combien grands sont les efforts de la
» vertu dans le cœur de ce sexe et de cet âge.

» Ces trois particulièrement ont ravi en admiration et
» les soldats et les chefs : la demoiselle Anne de Fabry,
» fille du sieur Fabry, bourgeois ; celles de Jacques de
» Navarre et de Jacques Valeri ; elles ont été toujours
» infatigables au travail des fortifications, et des amazo-
» nes aux combats.

» Mais ceci est digne de mémoire : un coup de canon
» emporte la cuisse à un soldat, et jette l'os qui entra
» bien avant dans l'épaule de Claire Caldier ; cette fille
» prie le capitaine Carlencas, qui était près d'elle, de
» lui arracher ce tronçon. Carlencas, par importunité,
» satisfait à la prière de la jeune fille, laquelle toute
» sanglante, sans se soucier de se faire panser, s'opiniâ-
» tre au combat, et, en cette posture, abat pour deux
» fois de ses mains un des ennemis sur la brèche. » Cinq
filles furent blessées.

Parmi les assiégés, on distingua entre tous le capitaine Durand, le fils aîné de Moïse Terrolle, le jeune Boïer, Valeri, David Grand, le Ginestet, le fils de Courtois, qui périt en combattant vaillamment, et Paulinié de Bédarieux, qui menait les *triés* de la compagnie de Vaxergues.

Pendant que les brèches étaient si vigoureusement attaquées et défendues, les autres postes n'étaient pas moins vivement disputés.

Le régiment de Falcebourg, sortant du fort des Poltrons, vient le long de l'eau attaquer la plate-forme de l'Evangile. La contenance des assaillans était hardie, leur nombre considérable. Les trente soldats du régiment

Digitized by Google

de Bimart qui avaient occupé le poste du Pigeonnier depuis le jour des approches, se remettent dans le bastion et opposent une si vive résistance, qu'après avoir perdu quelques-uns des leurs, les assaillans se retirent dans leurs travaux. L'escouade du Pigeonnier sort du bastion sous leurs yeux et reprend son poste.

Le combat fut bien plus rude au fort de la Vérité, sur le Puech-Périllous. Dès le commencement, le régiment de la Morlière ayant laissé comprendre, à ses mouvemens, qu'il en voulait à ce fort, Lavacaresse avait commandé une douzaine de mousquetaires pour escarmoucher sur les avenues. Obéissant à cet ordre, ils pressent si bien le régiment sur le flanc de la montagne, qu'ayant fait rompre la file, la seconde demi-file gagna le haut de la montagne et laissa les autres se sauver comme ils purent. Huit nouveaux mousquetaires joignent les douze, et tous ensemble atteignent les troupes détachées de l'armée, à un demi-quart de lieue de la ville. Le capitaine Peilié, qui ce jour-là avait sa compagnie dans le fort avec celle de Bimart, d'Anduze, en sort suivi du médecin Person et d'une dizaine de soldats pour prêter main-forte aux vingt mousquetaires. Quoique en petit nombre, ils engagent hardiment la lutte. « Le médecin Person, qui n'est pas seule-
» ment très-versé dans sa profession, mais, outre cela,
» est un des meilleurs arquebusiers du Rouergue, avec
» de nouvelles maximes de médecine, envoie quantité de
» pilules de plomb ou d'étain à l'ennemi, par le moyen
» desquelles il en guérit plusieurs de toutes sortes de
» maux, les leur faisant prendre non par la bouche,
» mais par le milieu du corps. » Enfin les trente soldats sont ramenés dans le fort par Peilié (1).

Le prince de Condé, voyant l'inutilité de ses efforts,

(1) Ici manquent les pages qui terminaient le manuscrit; elles devaient être peu nombreuses, le récit de l'auteur s'étant successivement porté sur tous les points attaqués. Cette lacune n'en est pas moins regrettable.

Digitized by Google

se retira, le 6 de juin 1628 (1), pour aller à Toulouse, où il arriva le 15.

L'année suivante survint la pacification générale des provinces agitées, et en 1632 les fortifications de Saint-Affrique furent rasées par ordre du duc d'Epernon.

La tradition n'a que faiblement conservé le souvenir de cette glorieuse défense ; je n'en accuserai pas seulement l'éloignement de deux siècles ; à cette distance, bien des faits historiques moins importans se sont transmis dans la mémoire des générations avec fidélité. La cause en est, si je ne me trompe, dans les conversions nombreuses qui, forcées ou volontaires, à suite de l'exemple donné par Henri IV et de la révocation de l'édit de Nantes, ont plus tard changé les proportions de nombre entre les catholiques et les protestans. Ainsi qu'on l'a vu, en 1628, le quart de la population était catholique, les trois quarts protestans ; c'est à peu prés l'inverse aujourd'hui. Plusieurs des noms qui se distinguèrent parmi les réformés brillent aujourd'hui dans les rangs opposés. Je pense que des petits-fils catholiques ont volontiers consenti à laisser périr dans l'oubli l'illustration conquise par leurs aïeux dans la cause de la réforme. Maintenant que la question de légitimité de la résistance n'a plus pour nous aucun intérêt, protestans et catholiques, doivent s'unir pour admirer la bravoure de leurs ancêtres communs ; car il a été donné à bien peu de villes de vaincre le plus grand capitaine du 17e siècle. Lérida s'en glorifie encore.

JULES DUVAL,

Substitut du procureur du roi de St.-Affrique.

N.-B. *Mon siége est fait*, disait Vertot à quelqu'un qui lui apportait de nouveaux documens un peu trop tard ;

(1) Et non en 1629, comme il a été imprimé par erreur en tête de l'article.

Digitized by Google

mon siège est fait, puis-je dire aussi, sans mériter le moindre blâme, en apprenant, lorsque mon manuscrit est depuis long-temps livré à l'imprimeur, que M. Durand-Catus, de Saint-Affrique, a été propriétaire d'une relation imprimée du siége de cette ville, dont il a fait cadeau à son compatriote le général Maurice Mathieu. Cette relation a été inconnue à tous nos historiens, et il serait précieux de la consulter. Nos correspondans à Paris pourraient aussi vérifier s'il en existe un exemplaire à la bibliothèque royale. Tout en regrettant de n'avoir pu en faire usage, j'ai cru ne pas devoir ajourner la publication du siége tel que mon manuscrit le rappprte, certain de révéler des faits jusqu'à ce jour inconnus et pleins d'intérêt.

Digitized by Google



A M. LESCURE,

Sur son article intitulé :

De la Division du Sol. — Ses Inconvéniens. — Moyens d'y remédier.

Monsieur et cher Collègue,

La question proposée par l'honorable général Tarayre se compose de deux termes qu'il importe d'envisager successivement : le *mal* et le *remède*.

Du mal, tout le monde en convient, et il n'y a plus guère aujourd'hui que les aveugles champions d'une économie politique arriérée, étourdie, *insciente*, qui osent vanter encore les merveilles de la petite propriété et pousser au morcellement indéfini du sol. Certes, il ne faut pas être un économiste bien habile pour reconnaître que le morcellement est la grande plaie de notre époque ; tout homme pratique qui se donnera la peine d'examiner et saura se dégager des vaines préoccupations du moment, tout homme de bon sens qui voudra réfléchir et compter sur ses doigts, se convaincra sans peine des immenses déperditions qu'engendre ce funeste état de choses, et des dangers dont il menace l'avenir de nos sociétés.

Mais, si l'on est généralement d'accord sur le mal, d'où vient que l'on s'entend si peu sur le remède ? N'est-ce point que le caractère de ce mal ne serait pas suffisamment connu, apprécié ? N'est-ce point que l'on aurait négligé d'en faire une analyse approfondie ? — Je n'ai pas l'intention d'entreprendre ici cette analyse ; mais s'il est vrai qu'un problème bien posé est à moitié résolu, voyons donc si le problème de la *division du sol* ne serait pas un problème mal posé.



Digitized by Google

Personne, à coup sûr, Monsieur, ne songerait à critiquer le morcellement, si cette forme de propriété, disons mieux, si cette forme *sociale* ne s'opposait à l'emploi des moyens puissans, économiques, que la science et l'industrie mettent chaque jour à la disposition de l'agriculture. Nul ne se plaindrait du morcellement, si le morcellement se conciliait avec une exploitation scientifique du sol, s'il permettait le meilleur emploi des forces que la société peut consacrer à la production en général, en un mot, si le morcellement du sol n'entraînait pas le morcellement dans toutes les branches du travail humain, s'il n'était pas la cause de tous les frottemens, de toutes les pertes de force, de toutes les calamités physiques et morales que nous voyons se produire sous nos yeux.

C'est donc en vue de ces caractères vicieux et de ces résultats déplorables, qu'il faut combattre le morcellement; c'est donc à cause de ses résultats seulement que le morcellement est un mal; car, à ne le considérer que comme un moyen d'attacher au sol et d'intéresser à la production un plus grand nombre d'individus, les avantages du morcellement sur l'ancien état de choses sont indéniables.

Or, examinons, s'il vous plaît, ce qui se passait dans l'ancien ordre de choses, que vous proposez peu s'en faut de rétablir. Je crains bien, Monsieur, que la sombre couleur du tableau qui vous frappe tous les jours, n'ait fait pâlir à vos yeux la teinte non moins sombre d'un douloureux passé; je crains que vous ne vous hâtiez trop de juger à distance, et de comparer les faits sans tenir compte de la différence des plans où ils se trouvaient placés.

A mesure que nous remontons dans l'histoire de notre pays, nous voyons le sol de moins en moins morcelé. Ce sol, on aurait pu autrefois le cultiver en grande échelle, et même, si à la divergence et aux hostilités qui divisaient les grands feudataires, on avait su faire succéder la con-

Digitized by Google

vergence, le concours, il eût été facile d'établir en France une culture *unitaire*; dans tous les cas, la division par grands fiefs eût permis d'appliquer à la culture les meilleures méthodes, les procédés les plus avancés, les assolemens les plus convenables; toutes les améliorations, toutes les opérations, toutes les expériences qui exigent un grand espace, avaient alors la possibilité de se développer; en outre, l'esprit de famille et le mode de succession qui prévenait la division des grands domaines, étaient merveilleusement propres à empêcher le propriétaire d'abuser de sa chose, par exemple, de détruire inconsidérément les forêts, de dénuder les pentes; de ruiner le sol et d'en tirer toute la substance, sauf à s'écrier ensuite : *Après moi le déluge!* — Au contraire, le propriétaire, sachant pour qui il plantait, amendait, améliorait; — il était naturel de compter sur son esprit de prévoyance, d'ordre et de conservation; on pouvait espérer que chaque possesseur se conduirait en *bon père de famille*.

Tout cela était naturel, tout cela était *possible*; mais cependant vous savez si ces résultats avaient toujours lieu; vous savez surtout combien l'agriculture était stationnaire, combien le pays était pauvre, combien la production répondait peu aux besoins.

Je passe sur des inconvéniens d'une autre nature, qui tenaient aux mœurs et aux préjugés du temps, inconvéniens qui ne pourraient plus se produire aujourd'hui; mais à côté des *possibilités* que je viens de passer en revue, ah! Monsieur, quelle triste réalité! — Une population famélique, souffreteuse, ignorante, à demi-sauvage, forcée de travailler aux gages du propriétaire ou sous le fouet du seigneur, et complètement étrangère à la prospérité du sol inondé de ses sueurs, témoin de sa misère et de ses imprécations. Eh! qu'arrivait-il, lorsque le seigneur, portant la robe ou l'épée, confiait (et c'était le cas général) le soin de ses vastes domaines à des tenanciers plus ou moins ignares, ou à un régisseur que la bonne administration du fief n'intéressait qu'indirectement, et dont

l'incurie et le manque de connaissances étaient mille fois plus funestes au sol que ne l'eût été l'abandon absolu du maître? Qu'arrivait-il, lorsque ce maître, obéré de dettes, s'adressait à son procureur qui, pour se couvrir de ses avances, faisait abattre des forêts entières, changeant ainsi, tout-à-coup, des aménagemens établis depuis des siècles? Que devenait le sol pendant ce temps là? Que devenait la culture?

Aujourd'hui, c'est tout autre chose. Nous voyons des paysans actifs, laborieux, exploitant eux-mêmes leur petit domaine, présidant aux opérations, assistant aux récoltes, dirigeant tous les travaux; mais manquant de connaissances, de capitaux, de moyens d'action; forcés d'employer la bêche sur des terrains trop peu étendus pour la charrue; empêchés, faute d'espace et de ressources, d'élever des troupeaux, et néanmoins empêchant le voisin d'en élever de son côté; fatiguant la terre, ruinant les cultures, troublant l'ordre des assolemens, détruisant les plantations sans les remplacer, dévastant les forêts, se couvrant de dettes usuraires, escomptant leur avenir.

Puis, à côté de ces propriétaires exploitant par eux-mêmes, on trouve le fermier à qui des ressources moindres encore, et un bail toujours trop court interdisent toute mesure d'ordre, toute idée de prévoyance et d'amélioration; le fermier qui, n'ayant pas même de lendemain, se hâte d'épuiser le sol, ne pouvant pas, lui, escompter un avenir qui lui est refusé.

Ainsi, autrefois, exploitation en grand, mais par le moyen de mercenaires non intéressés à la production, souvent même hostiles au maître, et quelquefois délaissement presque complet de la culture. Aujourd'hui, exploitation par le propriétaire, mais sur de trop faibles superficies, et toujours adjonction forcée de mercenaires non intéressés. Dans les deux cas, abandon de chaque domaine à la volonté, à l'incapacité, à l'incurie, à la dissipation, au caprice d'un individu, d'un seul; partant

Digitized by Google

possibilité d'abus, et presque toujours abus ou mauvais emploi de la propriété.

Dans l'une et l'autre de ces sociétés, il y a eu un peu de bien, beaucoup de mal. L'une a sacrifié la masse à l'esprit de prévoyance et de conservation; l'autre sacrifie ces deux vertus sociales à l'intérêt des travailleurs. Chacune d'elles s'est appliquée à donner essor à certaines exigences passionnelles et sociales qui toutes ont leur légitimité, et qu'il vaudrait mieux satisfaire parallèlement, ce me semble, que de sacrifier tantôt celles-ci, tantôt celles-là, en perpétuant la lutte que ces diverses exigences soutiennent entre elles depuis trois mille ans.

Ce serait donc, à mon avis, mal envisager la question qui nous occupe, que de croire que le remède au mal présent se trouverait dans un retour vers le passé, ou si vous l'aimez mieux, dans le rétablissement pur et simple des grandes propriétés telles que la Féodalité les avait faites, moins toutefois le servage et les privilèges. La Féodalité, ou ce que l'on appelle l'*ancien régime*, devait succomber comme succomberont toutes les formes sociales qui ne s'appuieront que sur un certain nombre de tendances passionnelles et d'exigences sociales, au lieu de les satisfaire toutes en les harmonisant; et, si nos aïeux avaient eu les vues télescopiques que vous leur supposez, ils auraient prévu la chute de l'édifice féodal comme déjà nous prévoyons celle de l'édifice actuel.

Cependant, Monsieur et cher Collègue, vous avez raison de le dire, nous avons pris sottement la pensée de nos pères à rebours; oui, nous avons agi en étourdis qui s'imaginent qu'en faisant précisément le contraire de ce qui leur semble être un mal, ils arriveront nécessairement au bien; nous n'avons pas réfléchi que le mal est multiple comme l'erreur, et le bien UN comme la vérité. Oui, nous n'avons pas vu que, pour être essentiellement vicieux, pour sacrifier certaines tendances de l'homme et de l'humanité, l'ancien ordre de choses n'en était pas moins de nature à en satisfaire d'autres; oui, nous avons,

Digitized by Google

par un mouvement de bascule mal calculé, donné satisfaction aux tendances autrefois sacrifiées et méconnu celles auxquelles l'ancien état social correspondait.

Mais est-ce une raison, parce que, à des vices sociaux très-évidens et qui ont amené la ruine de l'ancienne société, nous avons substitué d'autres vices; est-ce une raison pour croire que le seul remède soit de retourner à l'ancien état? Croyez-moi, Monsieur, envisageons les choses de plus haut, et jugeons les sociétés humaines par leurs caractères essentiels. Evidemment, jamais une société normale, une société scientifiquement organisée, n'a été établie sur cette terre! Toutes les sociétés passées et présentes ont eu pour base l'individualisme, pour résultat la lutte désastreuse du capital, du travail et du talent, ou plutôt l'exploitation du travail et du talent par le capital. Ces trois facultés productives, qui luttent depuis des siècles et tirent à contre-sens le char social, on n'a jamais tenté de les harmoniser, de les associer de telle sorte qu'elles pussent imprimer au char une seule et même impulsion. Ce n'est pourtant que dans l'harmonisation, dans l'association intégrale des trois facultés productives, *capital*, *travail* et *talent*, que l'on trouvera le remède au Morcellement et le moyen d'intéresser à l'ordre et à la production, non pas la majeure partie, mais la totalité des hommes, tout en leur laissant la plus entière liberté d'action.

Vous regrettez, Monsieur, que l'on ait sacrifié l'esprit de famille et l'intérêt collectif à une vaine théorie d'*égalité fraternelle*, et vous proposez de subordonner celle-ci à ceux-là en déclarant l'hérédité (c'est-à-dire, je pense, le droit d'aînesse), le droit commun de la France. Sans doute, dans l'ordre des faits sociaux, l'intérêt collectif doit primer et *absorber* les tendances individuelles; mais ne sentez-vous pas que cette absorption ne doit jamais se faire aux dépens de l'individu? Ne voyez-vous pas que le problème à résoudre, c'est justement de faire que, tout en donnant à chacun ce qui lui appartient, l'intérêt de

Digitized by Google

tous demeure assuré, de faire enfin que l'intérêt collectif soit d'accord avec tous les intérêts individuels.

Il faut le dire, c'est parce que, jusqu'à ce jour, toutes les sociétés humaines ont été fondées sur le *Sacrifice* (ce résultat forcé du Morcellement et de l'individualisme), que toutes se sont successivement dissoutes. En sacrifiant l'esprit conservateur de l'ancienne société à la liberté individuelle, la révolution française n'a constitué qu'une société périssable ; ce ne sera pas en faisant le contraire, c'est-à-dire en sacrifiant l'individu à la masse, que nous constituerons une société meilleure et plus stable. Toutes les tendances légitimes de l'humanité ont le droit de demander satisfaction : il faut chercher et l'on doit trouver un moyen de les satisfaire toutes, sans pour cela nuire à l'ordre général ni blesser les intérêts collectifs.

Après ce que je viens de dire, Monsieur, je crois pouvoir me dispenser d'examiner la valeur des moyens que vous proposez. En supposant que ces moyens fussent réalisables, et que la simple proposition qui en serait faite ne fût pas de nature à soulever les plus violentes oppositions ; en supposant même qu'ils produisissent les résultats que vous en attendez, je crois avoir démontré que ces résultats ne sont pas ceux auxquels il faut tendre. Tout en vous appuyant sur un axiôme vrai : *Causâ sublatâ, tollitur effectus :* comme vous ne vous serez point placé dans les conditions de cet axiôme, comme vous n'aurez point fait disparaître la cause principale du mal, qui est l'absence d'un *lien sociétaire*, vous n'aurez point non plus supprimé l'effet qui est la misère, — en rétablissant un état de choses qui n'admettait que trop la misère, et non-seulement la misère, mais la fourberie, l'oppression, la guerre, les intempéries, les pestes, les famines et toutes les calamités qu'engendre le Morcellement, — un état de choses enfin qui a péri justement, puisqu'il ne donnait pas satisfaction à toutes les tendances que Dieu a mises au cœur de l'homme.

Direz-vous que cette satisfaction est impossible ? Préten-

Digitized by Google

drez-vous que Dieu a donné à l'homme des passions de tous les ordres, pour que ces passions soient sans cesse en lutte, un globe riche et beau, pour être dévasté, une terre féconde et généreuse pour être à jamais trempée de nos larmes et de notre sang? Et, parce que, du plus au moins, cela a été ainsi jusqu'à ce jour, oserez-vous affirmer, à la honte de la Providence, qu'il en sera toujours ainsi, et qu'elle a voulu qu'il en fût ainsi? Ah! Monsieur, vous qui croyez au bien, vous qui le voulez avec ardeur, puisque vous n'hésitez pas à l'aller demander à des lois, à des usages, à des réglemens, à des prescriptions dont l'équité absolue ne vous est pas, j'en suis sûr, bien démontrée, ayez en Dieu, source de tout bien et de toute vérité, une foi plus entière et plus profonde; et si vous rencontrez au fond de votre cœur quelques-unes de ces sublimes aspirations qui vous font entrevoir une société dans laquelle l'ordre, l'équité, la moralité, la justice, le bonheur enfin seraient garantis à tous les membres de l'espèce humaine; croyez que ces aspirations vous viennent d'un Dieu qui peut et veut les satisfaire, et qui a tout disposé pour cela.

Pour cela, Dieu a donné à l'homme l'intelligence; et si cette intelligence, l'homme ne l'a employée jusqu'ici qu'à fonder des sociétés peu durables, c'est que l'Humanité est encore à l'état d'enfance; mais élevez-vous au-dessus des faits contemporains, jugez l'histoire de haut, voyez passer les nations, voyez chaque peuple, chaque société briller un moment, puis disparaître après avoir fait son expérience au profit de la postérité; à mesure que la science et l'industrie augmentent le nombre de leurs conquêtes, voyez s'élaborer le problème social, et espérez dans un avenir meilleur.

Mais, direz-vous, si la solution du problème qui nous occupe ne se trouve ni dans l'ancien, ni dans le nouvel ordre de choses, où donc est-elle? où donc l'aller chercher? Sera-ce dans un moyen terme? Non, Monsieur, les moyens termes ne servent jamais qu'à froisser les deux

Digitized by Google

partis qu'ils ont pour but de satisfaire et concilier. Notre solution n'est donc, ni au milieu, ni à côté, mais *au-dessus* des deux ordres sociaux que nous venons de considérer. Nous avons vu de tout temps la lutte du *capital*, du *travail* et du *talent*, il faut maintenant leur harmonisation ; nous avons eu le Morcellement, il faut l'Association ; nous avons eu le fractionnement, il faut l'Unité, l'*Unité sociétaire* qui intéressera chaque membre de l'espèce humaine à l'ordre et à la production ; qui absorbera l'individualisme sans exiger de l'individu aucun sacrifice ; qui satisfera toutes les tendances légitimes de l'humanité, et garantira la liberté de chacun sans pourtant rien laisser au caprice individuel ; qui permettra à l'homme d'employer utilement toutes les forces dont il peut disposer ; l'*Unité* enfin qui rétablira l'homme dans sa destinée, laquelle est la gérance et l'embellissement de son globe par lui trop long-temps dévasté.

Mais quelle est cette Unité, cette Unité *sociétaire*? En quoi consiste cette Association? Quels moyens employer pour y arriver? Voilà ce qu'il m'est impossible de vous dire ici, et cependant je sens combien ma lettre est vague et incomplète. Mais, mon but étant moins de vous donner une solution que de vous montrer en quoi pèche, à mon sens, celle que vous avez proposée, il me suffit d'avoir changé les termes du problème, en vous indiquant les vues nouvelles qui peuvent seules, selon moi, servir à le résoudre.

Et maintenant, voulez-vous que je vous donne mon dernier mot? Le voici : Depuis fort long-temps la difficulté qui nous occupe a été résolue, du moins en théorie, par un homme d'un génie supérieur, dont le nom est sans doute arrivé jusqu'à vous. Cet homme, c'est Charles Fourier. Toutes les preuves, tous les détails, toutes les démonstrations que vous pouvez désirer, vous les trouverez en abondance dans ses ouvrages. Je vous engage donc à les y chercher, convaincu qu'un esprit tel que le vôtre ne tardera pas à reconnaître ce qu'à de sublime et

Digitized by Google

d'absolument vrai la découverte de celui dont je m'honore d'être le disciple indigne.

Je suis, avec une haute considération, Monsieur et cher collègue,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CANTAGREL.

Paris, 10 juin 1840.

Digitized by Google



IMPORTANCE DE L'ÉGYPTE

SOUS LE RAPPORT DU COMMERCE, DE LA COMMUNICATION DES PEUPLES ET DE LEUR CIVILISATION.

L'Egypte fut dans l'antiquité la contrée la plus célèbre de la terre; elle brilla par les sciences, les arts et une civilisation précoce; elle se distingua aussi par l'agriculture et par la guerre. Elle envoya des colonies dans le nord de l'Afrique, en Abyssinie et en Grèce, et l'on sait que la Grèce a été le berceau de la civilisation Européenne.

Les anciens Égyptiens tiraient leur origine de ce plateau élevé de l'Asie qui est le berceau de la race blanche, laquelle peuple aujourd'hui l'Europe, se disperse sur tout le globe, et paraît destinée à lui communiquer sa civilisation.

Les anciens Égyptiens sont redevables d'une partie de tous ces avantages à leur position géographique, à leur Nil et à la mer Rouge, ce golfe allongé de la mer Indienne, que la nature semble avoir formé pour lier l'Occident à l'Orient. Les anciens rois de cette contrée avaient établi leur résidence dans la ville célèbre de Thèbes, dont les ruines font encore l'admiration et l'étonnement de tous les voyageurs. Ils avaient un port sur la mer Rouge, dans l'emplacement où est aujourd'hui *Cosseir*, distant de leur capitale de quarante lieues. C'est par là qu'ils communiquaient avec l'Arabie, le golfe Persique et l'Inde. Le Delta n'existait pas encore; c'est un terrain d'alluvion qui s'est formé successivement par les dépôts du Nil. La Basse-Egypte devait être anciennement un golfe de la Méditerranée qui ne se terminait qu'au Caire,

Digitized by Google

là où la chaîne libique et la chaîne qui borde la mer Rouge se dirige l'une vers l'est, c'est-à-dire vers la Syrie, et l'autre vers l'ouest et se termine au couchant d'Alexandrie, sur les bords de la Méditerranée, au point qu'on appelle le *Marabout*.

Après la formation de la Basse-Egypte, les rois de cette contrée bâtirent la ville de Memphis, et établirent un port à demi-lieue au nord de l'emplacement de la ville de Suez, qu'on nommait *Arsinoë*.

Salomon, roi des Juifs, fit aussi, dans l'antiquité, le commerce de l'Orient par la mer Rouge; il avait établi des communications lointaines et construit un port sur le golfe de la mer Rouge, qui est séparé du golfe de Suez par le mont Sinaï et une partie de l'Arabie-Pétrée. Les bénéfices qu'il retira de son commerce avec l'Orient lui fournirent les moyens de construire son temple de Jérusalem.

Alexandre-le-Grand se détermina à entreprendre la conquête de l'Asie par l'appât des richesses qu'il devait trouver dans ce pays, et par l'ouverture des communications avec tout l'Orient. On sait la marche qu'il suivit; il traversa l'Asie mineure, et après avoir vaincu les Perses dans deux batailles, au lieu de les poursuivre sur l'Euphrate, il tourna vers l'ouest, traversa la Syrie, prit la célèbre ville de Tyr, et marcha sur l'Egypte dont il fit la conquête. Il y construisit la fameuse ville d'Alexandrie, choisit admirablement sa position; c'est le seul port à l'abri des coups de mer, qu'on trouve depuis Tunis jusqu'à Alexandrette. L'histoire nous apprend que cette ville faisait un grand commerce avec Carthage, le nord de l'Afrique et la Grèce.

Les Romains, après avoir détruit Carthage, s'emparèrent de l'Egypte et de la Syrie; ils firent le commerce de l'Orient par la mer Rouge et l'Euphrate.

Dans le moyen-âge, les Génois et les Pisans s'établirent à Caffa, en Crimée; ils y firent le commerce d'O-

Digitized by Google

rient par l'Euphrate, Trébizonde, la mer Caspienne et la grande Tartarie; mais dom *Vasco di Gama*, envieux des succès de Christophe Colomb, qui avait découvert l'Amérique, partit pour découvrir une nouvelle route pour aller en Orient à travers le grand Océan. Il doubla le cap de Bonne-Espérance, cotoya l'Afrique et arriva aux Indes-Orientales. Il s'empressa d'aller annoncer à Lisbonne le succès de son entreprise. Albukerque prépara une grande expédition maritime, marcha sur les traces de son compatriote, arriva au détroit de Bab-el-Mandel, à l'entrée de la mer Rouge, continua sa marche vers le golfe Persique et, après s'être emparé de l'île d'*Olmus*, il poursuivit sa route et fit des établissemens sur les côtes du *Malabar* et du *Coromandel*.

Les Hollandais se précipitèrent à la suite d'Albukerque, ils s'emparèrent de l'île de *Java*, située devant l'Archipel indien, comme Candie devant l'Archipel grec : ils firent des établissemens sur les côtes de l'Inde et supplantèrent les Portugais. Les Français, à leur tour, firent de grandes expéditions vers l'Inde, fondèrent de vastes établissemens et devinrent les rivaux heureux des Hollandais. Enfin les Anglais, à leur tour, arrivèrent dans l'inde : ils y ont supplanté toutes les autres nations et établi leur domination presque exclusive sur plus de soixante millions de sujets. Alors le commerce d'Orient changea de route; il ne se fit plus ni par l'Euphrate, ni par la mer Rouge. Les Pisans et les Gênois abandonnèrent Caffa, et les Vénitiens, menacés par les Portugais et chassés par le soudan d'Egypte, abandonnèrent Suez. L'envahissement de l'Egypte et de la Syrie, par les *Turcs* et les *Arabes*; la guerre des Croisades et la barbarie des peuples qui habitaient ces contrées, rendirent le commerce chanceux et presque impossible. Mais depuis lors les temps sont changés et la situation n'est plus la même. Un homme de génie, le plus extraordinaire de notre époque, domine en Syrie et en Egypte; il réunit et civilise les Arabes, donne sécurité aux voyageurs et aux commerçans, et ces pays, si long-

Digitized by Google

temps désolés par les guerres et les révolutions successives, vont permettre à l'Occident de rouvrir l'ancienne route de communication avec l'Orient, si la politique des Européens n'y met obstacle.

Description de la situation géographique et physique de la mer Rouge et de l'isthme de Suez.

La mer Rouge est un golfe très-prolongé, qui s'avance du sud au nord parallèlement au cours du Nil. Bornée à l'est par l'Arabie et à l'ouest par une chaîne de montagnes entre elle et ce fleuve, elle se termine par deux branches dont l'une aboutit à Suez, et l'autre, se dirigeant au nord-est, va vers les déserts qui environnent Jérusalem. Les vents, sur cette mer, sont constamment nord, nord-est et nord-ouest; par conséquent ils favorisent la navigation pour aller de Suez dans l'Océan Indien; mais ils sont contraires pour venir du détroit de Bab-el-Mandel à Suez. La navigation doit être d'après cela fort dangereuse lorsqu'on va du sud au nord; on est obligé de louvoyer et de s'approcher tantôt des côtes de l'Arabie, tantôt de celles d'Egypte, qui sont remplies d'écueils et de bancs de corail qui ont été la cause de fréquens naufrages. Dans le mois d'avril et au commencement du mois de mai, il règne de temps en temps un vent du sud impétueux et désagréable; à cause de sa sècheresse et de sa chaleur on l'appelle le *Kamsim*. C'est ce vent qui est si redouté par les caravanes qui se trouvent engagées dans le désert, et qui souvent cause la mort des hommes et des chameaux. Il ne règne qu'un petit nombre de fois dans l'année et pendant un intervalle de huit à dix heures; ainsi les navigateurs ne peuvent pas compter sur lui pour faire route.

Depuis l'emploi de la vapeur à la navigation, tous les dangers et les incertitudes sont dissipés; on suit directement le milieu du canal, où l'on ne rencontre pas d'écueils. Le trajet est prompt et régulier, tandis qu'aupara-

Digitized by Google

vant les Arabes mettaient quelquefois de quatre à cinq mois pour arriver de Moka à Suez : il faut dire qu'ils ne voyageaient que le jour, ils mouillaient tous les soirs. Avant l'emploi de la vapeur, la mer Rouge n'offrait pas de grands avantages qui pussent déterminer le commerce à la suivre ; il fallait deux transbordemens pour les marchandises, et un transport par terre de trente lieues pour arriver au Caire.

L'isthme de Suez a une largeur de trente lieues de Suez à Tyneh, ancienne *Peluze*. Il est susceptible d'être canalisé, et il ne coûterait pas plus qu'un chemin de fer de la même longueur. On prétend que la canalisation fut entreprise autrefois par Ptolemée et, plus tard, par les Arabes, sous le sultan Saladin. J'ai été à portée d'examiner les lieux, ayant commandé à Suez pendant neuf mois, lors de l'expédition française en Egypte. J'ai parcouru l'isthme plusieurs fois et accompagné l'ingénieur en chef Lepère, lorsqu'il en fit le plan et le nivellement ; j'ai reconnu les traces d'une canalisation, qui commmence à une lieue de l'extrémité du golfe, tortueuse et faite sans art ; mais il m'a paru qu'elle n'aboutissait qu'à un ancien lac desséché aujourd'hui et recouvert de croûtes salines. Ce lac, dans l'endroit le plus profond, est de soixante pieds plus bas que la mer Rouge à l'époque de la marée haute. La marée, au golfe de Suez, est de six pieds et un peu plus élevée aux nouvelles et pleines lunes des équinoxes ; il y a quatre lieues de distance entre l'extrémité du golfe et le lac desséché dont nous avons parlé. Le sol, dans toute cette distance, n'est guère au-dessus du niveau de la haute-marée. Il est possible qu'il ait existé autrefois un canal pour joindre la mer avec ce lac ; mais il n'a pas pu être d'une grande utilité, à cause du mouvement des eaux occasionné par la marée. Les anciens ne connaissaient pas l'art des écluses ; elles ne furent inventées en Italie que vers la fin du quinzième siècle : ainsi les Arabes n'avaient aucun moyen pour retenir dans le canal les eaux de la marée. Le lac desséché est d'une longueur de neuf

Digitized by Google

lieues, et son extrémité se dirige vers *Tineh*, ou l'antique Peluze. A l'extrémité du lac, se trouve une élévation formée de pierres calcaires, qui paraît appartenir au contre-fort de la chaîne des montagnes qui séparent l'Egypte de la mer Rouge. Cette hauteur, qui est sensible pendant plus de trois lieues, s'abaisse peu à peu vers le bassin de la Méditerranée. J'ai examiné avec soin toute la crête, et nulle part je n'ai aperçu de coupure qui témoignât de l'existence de l'ancien canal ; d'où je conclus qu'il n'y a jamais eu de canal continu de la mer Rouge à la Méditerranée.

Les eaux du Nil, à l'époque de l'inondation, viennent du Caire à *Belbeys*, ancienne *Bubaste*. Elles tournent vers l'est, entrent dans une vallée qui s'avance dans le désert qu'on appelle la *Val-Sababia*, et arrivent à son extrémité à un point nommé *le Santon du Cheick Ennedy*, à trois lieues de distance du lac desséché dont nous avons déjà parlé ; et si jamais le canal a été utilisé par le commerce, il fallait transporter par terre les marchandises arrivées sur le canal jusques dans les eaux du Nil.

Il paraît que la mer Rouge a baissé de quelques pieds depuis les temps anciens. Arsinoë, ancien port de mer à l'extrémité de la mer Rouge, au nord de Suez, s'en trouve aujourd'hui éloigné de plus de cent toises. La Méditerranée, au contraire, paraîtrait s'être élevée. Les ruines de plusieurs villes anciennes et existantes se trouvent aujourd'hui couvertes par les eaux.

Si l'on voulait creuser un canal navigable entre la mer Rouge et la Méditerranée, on aurait quatre lieues de canalisation de la mer Rouge au lac desséché, qui servirait de canal dans toute sa longueur, c'est-à-dire pendant neuf lieues. On aurait donc treize lieues de navigation n'ayant à creuser que quatre lieux de canal ; il faudrait construire une estacade éclusée à l'extrémité du golfe, avec deux écluses au moins pour donner entrée dans le canal aux bâtimens qui arriveraient par la mer Rouge ; ces écluses et ces barrages avaient été jugés par l'ingénieur en chef

Digitized by Google

Lepère, devoir coûter 2,500,000 fr. Les quatre lieues de canalisation jusqu'au lac étaient évaluées à 4,000,000 fr. Ainsi, pour 6,500,000 fr. on avait treize lieues de navigation. Il fallait franchir la hauteur calcaire qui sépare le lac desséché du bassin de la Méditerranée, qui est de huit pieds au-dessus du niveau de la mer Rouge : la distance est de quatre lieues; la différence de niveau nécessite la construction de trois écluses. Cette partie, les écluses comprises, devait coûter 6,000,000. Les treize lieues à canaliser dans le bassin de la Méditerranée devaient coûter 10,000,000, et l'écluse de chasse à Tineh devait coûter 2,000,000 fr. Ce canal donnerait passage aux bâteaux à vapeur de dix-huit pieds tirant d'eau. Le canal entier, avec ses écluses, coûterait donc 24,500,000 francs.

L'ouverture du canal qui joindrait les deux mers serait une révolution dans le commerce du monde et la Méditerranée en deviendrait le centre. Les bâteaux à vapeur partant de Trieste, des ports de l'Italie, de la France et de l'Espagne, feraient le voyage de l'inde en trente jours et abrègeraient leur route de deux mille lieues au moins. Les ports de l'Océan, de l'Angleterre et des Etats-Unis d'Amérique économiseraient au moins la moitié de la distance. Le bénéfice du temps serait encore plus considérable; trente jours suffiraient pour aller de Marseille à Bombay; on met aujourd'hui plus de quatre mois, en doublant le cap de Bonne-Espérance.

Inconvéniens du port de Suez. — Moyen de les surmonter.

Suez est situé dans un vaste désert; il n'y a, à plusieurs lieues à la ronde, ni arbres, ni trace de végétation. La culture la plus proche est au Caire, à trente lieues de distance. Les déserts qui l'environnent ne sont habités que par quelques tribus d'Arabes établis dans l'Arabie-Pétrée, au pied du mont *Sinaï*, et dans les montagnes qui bordent la mer Rouge du côté de l'ouest. Il

Digitized by Google

n'y a d'autre source que les fontaines de *Moïse*, assez abondantes, mais dont l'eau se perd dans les sables faute de l'établissement d'un bassin pour les recueillir et les tenir en réserve. Cette eau est nauséabonde, un peu saumâtre; elle sourd d'un plan de gypse. Les fontaines sont situées à deux lieues de Suez et à trois-quarts de lieue du rivage de la mer. On va la chercher, pour l'usage des habitans, dans des outres de peau de chèvres, et on la transporte sur des barques jusqu'à Suez. Elle se vendait, du temps que j'étais à Suez, cinq *Para* l'outre (environ 15 centimes).

La rade de Suez est exposée à tous les vents, elle n'est pas sûre et manque de profondeur; il serait nécessaire de creuser un bassin au-dessus des écluses de retenue, à l'embouchure du canal, pour y mettre en sûreté les bâteaux à vapeur qui, venus de l'Inde ou de la Méditerranée, attendraient la marée pour se lancer sur le canal. Ce bassin devrait être assez considérable pour recevoir tous les bâteaux que le commerce pourrait y amener.

Il y a, à quatre lieues de Suez, un golfe situé à l'ouverture de la vallée de l'*Égarement*, qui présente un bon mouillage; il est abrité par des montagnes, il est profond et sûr. A une lieue de Suez et au nord, se trouve un puits assez abondant, bien bâti et entouré d'un mur solide; l'eau en est désagréable, saumâtre; les chevaux la dédaignent et les caravanes y abreuvent leurs chameaux. Le désert ne fournit pour le chauffage et pour les usages domestiques aucun combustible; les habitans de Suez font leur café en brûlant la fiente de chameau; les plus aisés achètent du charbon de bois que les Arabes du *Thor* leur apportent.

Thor est situé au pied du mont *Sinaï*, à plus de quarante lieues de Suez. Il y a dans cette localité de l'eau douce excellente, un couvent du rite Grec, dont les moines cultivent quelques jardins et quelques arbres fruitiers. Le rivage de Thor offre un mouillage assez sûr et abrité par les hauteurs du mont Sinaï.

Digitized by Google

Mais tous les inconvéniens qu'offre le port de Suez peuvent être surmontés par l'art. Les fontaines de Moïse, si elles étaient réunies dans un grand bassin, fourniraient une grande quantité d'eau.

A l'entrée de la vallée de l'Égarement, il y a des montagnes assez élevées, sur lesquelles vont se décharger les nuages poussés par les vents du nord. Il y pleut plusieurs fois dans l'année : les ravins profonds qui existent dans cette contrée l'attestent d'une manière certaine. Ces eaux pluviales pourraient être recueillies et filtrées pour servir à l'usage du commerce et des habitans.

Les *Vénitiens* ont eu dans la mer Rouge une flotte assez considérable ; les Turcs, dans le dix-septième siècle, y ont eu aussi des vaisseaux d'un grand échantillon, qui servaient à transporter à la *Mecque* les pèlerins qui venaient de l'Occident ; mais une chose qui m'a causé quelque surprise, c'est de n'avoir trouvé aucun vestige des sentiers qui ont dû exister autrefois.

Nous avons dit plus haut que les eaux du Nil, à l'époque de l'inondation, arrivaient depuis le Caire jusqu'à *Belbeis*, et que de *Belbeis*, en tournant vers l'est, elles arrivaient par le *Val-de-Sababia* jusqu'à douze lieues de distance de Suez. On conçoit aisément que par le moyen du canal, des bâteaux citernes pourraient approvisionner amplement le port de Suez de l'eau douce qui lui serait nécessaire. A *Amsterdam*, une population de plus de trois cents mille âmes s'abreuve de l'eau qu'on va chercher à Utrech, à dix lieues de distance ; cette eau arrive dans des bâteaux citernes et sur des canaux.

Le canal de Suez fournirait aussi les moyens faciles pour l'approvisionnement du combustible nécessaire ; et la fertilité de l'Égypte fournirait abondamment toutes les choses nécessaires à l'existence d'une grande population.

De la navigation de l'Euphrate.

La navigation de l'Euphrate est bien loin d'offrir au

4



Digitized by Google

commerce de l'Inde les mêmes avantages que la mer Rouge et la canalisation de l'isthme. Ce fleuve n'est plus contenu par les anciennes digues que les Babyloniens avaient fait élever. Ses bords sont marécageux et ses eaux dispersées; il est bordé par des déserts et par des populations barbares et pillardes. Au pied du *Taurus* sa navigation devient impraticable. Autrefois on avait bâti Palmyre, qui servait de station aux caravanes, et le commerce de l'Inde avec l'Occident, peu considérable alors, se rendait par terre à *Alexandrette*. Il est probable que la canalisation, depuis l'Euphrate jusqu'à l'*Oronte*, présenta des difficultés presque insurmontables. Les eaux qu'on dévierait de l'Euphrate traversant des déserts sablonneux, dans un pays chaud, ne suffiraient pas pour entretenir la navigation. D'ailleurs il serait impossible de donner au fleuve et au canal la profondeur nécessaire pour y faire passer des bâteaux à vapeur de dix-huit pieds tirant d'eau. Si tel est l'état physique de cette direction, on conçoit la supériorité de la direction du commerce par la mer Rouge.

Effets immanquables de l'ouverture du canal de Suez.

Tout le commerce qui suit aujourd'hui la route du cap de Bonne-Espérance suivrait le golfe de la mer Rouge et arriverait au centre de la Méditerranée. Ces villes antiques qui bordent son rivage redeviendraient riches et florissantes. Les villes de la Grèce, peuplées de marins intrépides, se lanceraient dans les mers des Indes. *Trieste* serait de toutes les places de commerce celle qui recueillerait les plus grands avantages. Cette ville pourrait, par un canal facile à creuser, arriver au Danube par la *Save*. La navigation de la *Tesse* porterait le commerce dans le cœur de la Hongrie; en descendant le Danube, on approvisionnerait la *Servie* et la *Moldavie*, et l'*Autriche* n'aurait plus besoin de lutter avec la *Russie* pour les bouches du Danube. En remontant le fleuve, Trieste serait en com-

Digitized by Google

munication avec *Vienne* et l'Allemagne méridionale. Si un jour on joint le Danube au Rhin, l'Autriche communiquerait directement avec la mer du Nord.

Naples, *Gênes*, *Marseille*, *Barcelonne* et *Cadix* distribueraient le commerce d'Orient à tout l'Occident de l'Europe. Tous les peuples seraient, par ce vaste commerce, en communication, et dans quelques années on verrait flotter sur la Méditerranée les pavillons des nations orientales ; les Japonnais, les Chinois, les Indiens, les Perses, les Arabes, se trouveraient réunis ensemble et confondus avec tous les Européens dans les édifices élevés pour les intérêts du commerce, dans nos théâtres, nos monumens publics, et jusque dans les hôtels et aux tables d'hôte ; alors ceux qui nient le progrès et la marche de l'humanité vers la réunion des peuples, seraient obligés de convenir que l'unité de l'espèce humaine n'est pas une utopie.

Il y a sur le globe quatre points principaux qui en sont les grandes routes et ne devraient appartenir à aucun peuple spécialement, mais être la propriété indivise de l'espèce humaine ; ce sont : l'isthme de *Suez*, l'isthme de *Panama*, le passage de la *mer Méditerranée* à la *mer Noire*, le passage de la *mer du Nord* à la *mer Baltique*. Dans la suite, il pourra y en avoir un plus grand nombre ; mais actuellement ces quatre points suffisent au développement du commerce, des communications des peuples et du progrès de la civilisation.

Tous les peuples trouveraient leur avantage à l'exécution d'un pareil projet, excepté ceux qui ont la prétention injuste de dominer le globe ou de s'en approprier le commerce.

Le Lieutenant-Général TARAYRE.

Digitized by Google



A M. CANTAGREL, A PARIS.

Monsieur et cher collègue ,

La réponse aussi polie que mesurée dont vous avez honoré mon article sur la *Division du sol*, me semble se réduire à ceci dans son expression la plus simple : *Existence du mal*, *inefficacité*, *danger même du remède*. Partant de là, force vous a été, Monsieur, de proposer votre méthode ; et sans la formuler, vous me renvoyez, dans la foi qui vous anime, aux évangiles de *Fourier*. Je les connais, pardon ; mais je ne vois en lui qu'un nouveau *millenaire* disciple de *Hiéraple*, promettant le bonheur des sens aux justes et aux damnés (1). Vous aussi, Monsieur, vous voulez le bien-être universel : c'est le rêve d'un bon cœur. Ainsi rêva son âge d'or le bon abbé de Saint-Pierre, après quoi on s'égorgea durant un demi-siècle, et très-probablement vos phalanges se battront autant que durera la longue période de notre âge de fer. Quant à moi, qui par malheur ai perdu mes illusions juvéniles (2), et partant connais mieux la triste humanité, sans médire de la Providence ni déprecier ses œuvres, comme vous semblez l'insinuer, je crois au mal physique et moral incarné dans le monde ; j'y crois par la raison que j'y touche du doigt, et de plus je crois fermement à sa longue durée ; j'y crois du moins tant qu'il sera permis d'intituler un livre : *De l'irritation et de la folie*, ce livre universel où chacun a son feuillet, n'en déplaise aux plus sages. Cela posé, je

(1) Voir Bergier, au mot *millenaire*.

(2) J'espère de mon article le grade de *perruque*, peut-être de *momie*, sinon de *mastodonte* ou de *fossile*.

Digitized by Google

me figure trois grandes divisions des esprits sous des formules grammaticales : par exemple, Monsieur, Fourier fut au *superlatif*, ses dupes au *comparatif*, moi je me borne au *positif* : à chacun de prendre rang selon son ambition et sa capacité. Bref, et de bonne foi, pouvez-vous penser, Monsieur, vous qui déclinez l'expérience du passé, que si le *mieux* avait été possible, particulièrement sur la question qui nous occupe, le *maintien des grandes propriétés*, penserez-vous, dis-je, qu'un pareil état de choses ne fût déjà bien vieux? Plus un usage nous choque, plus nous devons y regarder de près avant de le proscrire, devant croire aux puissans motifs qui l'ont fait consacrer originairement; d'ailleurs, rien de nouveau sous le soleil, et je ne me persuade pas que, depuis six mille ans que le génie de l'homme enfante, vos hautes conceptions, en tant que praticables, n'aient point été trouvées, et surtout mises en pratique. S'il n'en a pas été ainsi, c'est qu'il y a probablement impossibilité radicale, comme de la pierre philosophale, sans doute parce qu'il est des bornes au progrès de l'intelligence, comme il en est aux forces et à la taille de l'homme; mais son ardeur ne cesse de l'illusionner, et, comme l'enfant de la fable, il croit que, du haut de la montagne, sa main touchera le ciel. Moins enfant, il y verra plus clair, et ce sera pour lors un véritable *progrès*.

Est-ce à dire qu'il faille stationner, abjurer tout perfectionnement, regretter le temps passé, méconnaître, en un mot, le bien indéniable que la révolution a produit?

Non, bien certainement, ce serait trop heurter les croyances acquises; elles règnent et feront leur temps ni plus ni moins que la mode. Mais si nous gardons le *bien*, sachons *reprendre le mieux*; c'est tout ce que je propose. Aujourd'hui tout n'est pas *bien*, comme jadis tout n'était pas *mauvais*; l'impasse ou nous courons en est assez la preuve. Mais les temps étaient venus où il fallait un changement quelconque, car tout fatigue, tout lasse et même


Digitized by Google

le bien-être. Vous voyez bien que vous n'êtes pas content : ainsi va le monde.

Poursuivant sa chimère et s'agitant comme un malade qui croit se soulager en changeant de position, chaque homme procède ainsi, chaque génération, chaque peuple. Il s'affuble d'une forme, et puis d'une autre ; en traînant à sa suite toujours mêmes souffrances, toujours mêmes abus, même somme, en un mot, et de bien et de mal. C'est ainsi que, par ce besoin impérieux de transformation sociale, nous avons honni ce qui d'abord fut une trouvaille, le *régime féodal*. Mon Dieu ! je ne le regrette pas plus que les vieux habits de cet âge.... suffit : il a vieilli ! Plus de seigneurs, plus de vassaux, avons-nous dit, non plus que de priviléges ; plus de corvées, plus de rentes et champarts, plus de dîmes surtout ; ils diraient volontiers : Plus de chefs, plus de rois.... mais il faut de tout cela. C'est pourquoi nous avons de grands industriels qui mangent les petits et parquent leurs vassaux, de la vieillesse à la plus tendre enfance, en les machinisant (1) et les privant de liberté, de mouvement et d'air.

Nous avons dit : plus de priviléges, et ils ont disparu dans la loi fort adroitement.....

N'avons-nous pas sous un nom différent, car le nom *dore la pilule*, n'avons-nous pas, dis-je, les *prestations en nature* contre lesquelles Turgot s'indignait tant lorsqu'elles s'appelaient *corvées* ? charge très-naturelle, d'ailleurs, qu'il a fallu rétablir, parce qu'il faut des chemins, parce que tout homme marche, et parce que chacun donne plus aisément du travail selon ses forces que de l'argent qu'il n'a pas.

Nous avons enfin pour de très-vieilles choses d'autres noms très-nouveaux qui consolent de tout : *foncière*, *per-*

(1) *Et ego sum pictor : La Phalange* ne craint pas un peu de néologisme.

Digitized by Google

sonnelle, *mobilière*, *patentes*, *régie*, *octroi*, surtout *centimes* de toute espèce, dont la nomenclature demanderait déjà la méthode de Jussieu pour soulager la mémoire, sinon la bourse des pauvres *contribuables*, lesquels nouveaux corvéables, ne sont plus très-heureusement *tailléables* en *nature*, mais à beaux deniers comptans qu'il leur faut se procurer, bon gré malgré, à tout le moins douze fois l'an, moyennant quoi notre transmutation est faite. Plus de rentes et champarts, plus de dîmes surtout....... Eh! bien aussi, crions bien fort : *Plus de droit d'aînesse!* Mais, au nom de la patrie, conservons les grandes propriétés, les bois et les bestiaux qui font son abondance, sa splendeur et sa force. Il y va du salut de tous, et puisqu'un mot peut nous sauver, ne craignons pas de l'inventer en y rattachant la chose. D'ailleurs, je ne propose pas un système absolu, mais des moyens loisibles que chacun peut admettre ou refuser à volonté, une loi très-élastique, un tâtonnement de va-et-vient, en avant, en arrière, jusqu'à ce que le régulateur du rouage social donne à la propriété territoriale un mouvement divisionnel ni trop lent, ni trop précipité. Et ce moyen simple et facile, actuel et sous la main, me semble préférable au long et terrible bouleversement de l'ordre social, nouvelle ère basée sur l'impossibilité d'une association universelle, idéale trinité du *travail*, du *capital* et des *capacités*. Qui définira ces mots? Où des hommes angéliques pour filer ce roman, où des appréciateurs infaillibles tenant en main, non la balance de justice, mais la jauge du mérite cadastrant les cerveaux, agrimensant les cœurs? Tout ce tohu-bohu, ce branle-bas de l'univers en feu, est-il l'affaire d'un instant? est-ce là ce prompt remède qu'il faut appliquer demain, à l'heure même?.... Mieux vaut probablement conserver sans crainte nos vieilleries rajustées ; elles vivront, quoique informes, cent générations encore, après quoi, certes, je livre aux phalanstéres la grande cure du genre humain.

P. S. Je termine ici la tâche que je m'étais imposée

Digitized by Google

trop imprudemment peut-être, et laisse à d'autres le soin d'éclairer de leurs lumières cette immense question.

Lavergne, 20 septembre 1840.

LESCURE.

Digitized by Google

MINE DE PLOMBAGINE.

Le carbure de fer, appelé graphite par les naturalistes, et *plombagine* dans le commerce, sert, comme on sait, à la fabrication des crayons dits improprement de *mine de plomb*.

Les mines de Cumberland, en Angleterre, dont la maison Brookman a le monopole, fournissent le graphite le plus pur. Celui de l'Allemagne l'est moins ; il s'y trouve en assez grande quantité de la silice et des grains de fer non combiné. Le graphite de France, des environs de Briançon, tient le milieu pour la pureté entre ces deux mines. Il est d'un plus beau noir, dont on augmente encore l'intensité par la calcination, tandis que celui de l'Angleterre n'acquiert rien par ce procédé.

M. Fichtemberg, de Cologne, emploie cette dernière *mine* pour la fabrication des crayons d'une qualité bien supérieure à tous ceux qu'on avait faits en France, et qui égale au moins celle des crayons étrangers, dont le prix est si élevé. M. Fichtemberg pile, broie et tamise la mine de Briançon, en extrait les grains de fer non combiné et toutes les portions de silice. Cette poudre, calcinée pour en augmenter le noir, est réduite en pâte et pressée dans un cylindre de cuivre, d'où elle sort en un long filet par une ouverture d'une ligne carrée. Des lamelles coupées à une longueur déterminée sont fixées dans le bois au moyen de la colle. La dureté du crayon peut être augmentée à volonté par la préparation de la pâte, et non au moyen de la graisse, comme le fait Brookman ; procédé qui a l'inconvénient de faire trop durcir le crayon en vieillissant.

La plombagine sert encore à fabriquer des creuzets de

Digitized by Google

fondeur. On peut l'employer avantageusement pour les couleurs des bois et des bâtimens. Elle produit, par son mélange avec le blanc, une nuance *gris bleu* plus brillante et plus solide que celle que donne le noir ordinaire. On a découvert que la plombagine avait la propriété d'empêcher l'oxidation du fer, et depuis quelque temps on en frotte les armes dans les arsenaux pour les préserver de la rouille (1).

Ce minéral, assez rare en France, se trouve dans notre département. On a signalé sa présence près le village de Vèse, commune de Cadour, et principalement sur les montagnes primitives qui courent au sud-est du village de Trémouilles vers les confins de la commune d'Arvieu. C'est un terrain de gneiss qui alterne dans cette localité avec le grünsten et le micaschiste. Il y a déjà bien des années que M. A. de Barrau, se livrant à des explorations minéralogiques, découvrit les affleuremens de ce filon sur le versant oriental du *Puech* dit de *Tire-Cabre*, au-dessus du hameau de Paulhe. Il y fit quelques légères fouilles et emporta plusieurs échantillons qui lui parurent de bonne qualité. Depuis cette époque, les habitans du pays allaient de temps à autre ramasser du même minérai dont ils se servaient pour peindre les portes et adoucir le frottement des essieux dans les moyeux des roues.

Au commencement de 1838, un de nos compatriotes, M. Rolland, a fait l'acquisition du champ où se trouve la mine, et y a établi une exploitation régulière. Le terrain, ouvert sur une surface de dix pieds carrés, a laissé à nu deux filons parallèles de neuf à dix pouces de puissance, qui s'enfoncent presque perpendiculairement, et que l'on

(1) Il suffit de délayer avec un peu d'eau de la mine de plomb en poudre, et de frotter le fer avec un morceau de linge imbibé de cette pâte liquide, jusqu'à ce que la plombagine ait contracté une adhérence parfaite avec les surface sur lesquelles on l'étend, et qu'elle ait pris un beau luisant.

Digitized by Google

a suivis au moyen d'un puits jusqu'à huit mètres de profondeur. A ce point, les filons subissent une inflexion considérable, et pour ne pas les perdre, il devient nécessaire de pratiquer une galerie qui, débouchant d'un côté sur le penchant de la montagne, aura le double avantage de servir à l'extraction du minérai et à l'écoulement des eaux.

Jusqu'ici on n'a eu à entamer qu'une roche tendre, sorte de gneiss qui passe à une argile mêlée de sable.

Le fer carburé de cette mine est assez pur, très-friable et d'un gris noir luisant. Plusieurs échantillons envoyés à Paris pour être soumis à des essais (1), ont été convertis en crayons qui paraissent éminemment propres au dessin.

H. DE B.

(1) C'est M. Fischtenberg, dont il est parlé plus haut, qui a essayé ce minérai et l'a converti en très-bons crayons.

Digitized by Google



ANTIQUITÉS DU LOT.

RAPPORT

SUR DES FOUILLES FAITES AUX CADOURQUES, MAIRIE DE CAHORS, 1839, D'APRÈS L'INDICATION DE LA COMMISSION DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL DU LOT (1).

Au nombre des monumens dont les restes signalent l'occupation romaine et déposent de l'importance des localités qu'ils décorèrent, on doit placer les théâtres.

Leur destination nécessitait des formes, des proportions, une distribution qui ne permettent guère de se tromper, alors qu'aidé des indications de l'histoire, on observe les débris imposans de ces constructions. Mais notre siècle explorateur n'accepte qu'après examen les assertions de ses devanciers, et le premier devoir d'une commission scientifique nouvellement créée est aujourd'hui de constater, autant qu'il est en elle, la nature des monumens qui l'entourent. Rapprochant avec soin ce qui reste et ce que l'on a dépeint, elle étudie, compare et constate; sa marche ultérieure lui semble par là même devoir être plus facile, peut-être plus rationnelle.

Cette double pensée détermina la commission du Musée à signaler le local dit *des Cadourques* comme devant être l'objet des premières recherches auxquelles l'allocation du budget départemental permet de se livrer. Je viens vous

(1) Ce rapport a été adressé à M. le préfet du Lot, par M. Calvet, au nom de la commission de ce département.

Digitized by Google

rendre compte du résultat des travaux effectués jusqu'à ce jour.

Placées dans la direction *ouest*, à peu près vers le milieu en hauteur de la presqu'île où se trouve Cahors, telle que la fait le rempart dit de la Barre, *les Cadourques* forment un hémicycle apparent, marqué dans toute son étendue par des constructions coupées, déchirées, démolies avec une intention évidente, mais qui, se reliant dans leur base et dans leur ensemble, tendent à former un tout facile à saisir par la pensée. Les chroniques du Quercy disent que là était l'amphithéâtre, le théâtre de la ville des Cadourques, *divona Cadurcorum*, *civitas Cadurcorum* (1).

(1) « ..... L'amphithéâtre qu'on appelle, à ce que je croy, Cadur-
» ques, comme estant le lieu où Cadurci alloint aux spectacles, il
» n'est pas fort grand ainsy que sa circonférance qui se comprend
» de ses ruines le tesmoigne. On y void encore quatre ou cinq ca-
» ves presque entières, leurs voûtes venant en pencheant pour
» soustenir les degrès et les faire plus relevés les uns que les au-
» tres. J'en ay voulu donner le portrait du dedans et du dehors,
» afin de le mieux représenter, particulièrement ses ouvertures
» qui sont au-dehors au bout des caves par où elles prenoint jour,
» d'autant que je crois que ce sont ces petites fenêtres faictes en
» forme d'arc, que Harmenopulus appelle (en grec) TOXIKAS (*),
» ainsi qu'il le tire de Julian l'architecte, et desquelles faict aussy
» mention *Symmachus in Ezechielem*. Toute ceste masse de pier-
» res est bastie de mesme façon que cet arc de Sainte-Claire et que
» l'acqueduc; d'où j'infère que ces ouvrages ont esté faicts en
» mesme temps par les soldats de quelque légion romaine de qui
» nous ne savons pas le nom, etc. — DOMINICI, p. 42, mss.

(*) TOXIKAS signifie deux choses en grec qui peuvent servir à faire connaître, l'une la forme, et l'autre la position des fenêtres qui portent ce nom.

A s'en tenir à la première étymologie qui est *toxon*, arc, ces fenêtres seraient ainsi appelées parce qu'elles auraient la forme de l'arc ou de l'ogive écrasée.

Le mot *toxikaî* est aussi employé pour désigner l'image produite

Digitized by Google

Le sommet de l'arc décrit par ces ruines, est appuyé sur un roc qui va se baissant des deux côtés avec une rapidité telle qu'aux deux extrémités de l'arc les murs encore debout qui le forment atteignent la hauteur de 7 m 30 c au-dessus du sol actuel ; et cependant ils conservent à peu près le niveau du sommet. Cet arc est double, ou plutôt, dans l'intérieur du plus grand, s'en trouve un second concentrique et séparé du premier par un vide continu de 3 m 20 c de large.

Le diamètre donne une ligne de 92 m 70 c.

A l'intérieur de la seconde circonférence et dans la direction du centre, le roc descend aussi rapidement, supportant encore dans une assez grande étendue des constructions formant des cercles concentriques dont les traces offrent une largeur de 0 m 80 c, et une descente moyenne de 0 m 35 c par leur hauteur.

Ces cercles manquent avec le rocher ; mais en suivant leur courbe, on arrive en face du point qu'ils occupent à des voûtes qui, juxta-posées et simulant le rocher, descendent aussi dans la directiou du centre commun, portant sur leur dos des traces de bâtisse, et à côté l'écharpement concordant avec la progression descendante des cercles.

Ainsi il est évident pour les yeux le moins exercés que là étaient des gradins nombreux, concentriques et ayant en regard, vers l'ouest, la corde de l'*arc*, ou bien un hémicycle pareil, aujourd'hui occupés par un vide continu.

De là la question : Etait-ce un théâtre ou un amphithéâtre ? Le mot arène était prononcé par de fort honnêtes gens qui considéraient les vides existant sous les voûtes

par les rayons du soleil dardant sur les vitraux et se lançant dans l'œil comme des flèches ; et alors c'est le mot *ika*, je viens, qui est significatif dans le mot *toxikas* ou *toxicaî*. Dans ce dernier sens, ces fenêtres seraient ainsi appelées, vu leur élévation et leur position.



Digitized by Google

plus haut indiquées comme étant les loges destinées aux bêtes féroces (1).

Pour éclaircir tous les doutes élevés, une marche parut rationnelle ; s'attacher à une des extrémités de l'arc au parement extérieur, chercher le sol ancien et suivre les substructions.

Si l'édifice était un théâtre, la corde de l'arc devait séparer le *pulpitum* ou *proscenium* de l'orchestre et des spectateurs.

Si c'était un amphithéâtre, la courbe devait se prolonger encore et compléter ou non le cercle, suivant que la destination était une ou mixte.

En avant de la direction *oüest* de l'arc, et parallèlement à sa corde, se trouvent deux pans de mur placés sur la même ligne. Ils s'élèvent à des hauteurs inégales ; l'un est encore relié à la masse générale par une voûte à laquelle il sert de culée ; le second présente les arrachemens d'une voûte semblable ; toutes deux étaient dans la direction des gradins qu'elles supportaient aussi ; ainsi l'hémicycle garni de gradins avait pour point extrême aujourd'hui apparent, la ligne droite formant le grand diamètre plus haut énoncé.

Les ouvriers furent d'abord placés sur l'un des points de cette ligne avec mission d'arriver au sol ancien et de suivre la construction dans les diverses directions qu'elle présenterait.

A 3 m 10 c de profondeur, ils trouvèrent un béton uni et formant le parquet d'une pièce carrée, qu'ils vidèrent. Le béton cassé sur un point présenta la formation

(1) La question était dès long-temps résolue par les hommes instruits, par nos auteurs les plus distingués : Delpon, *Statistique ;* De Crazannes, *Coup-d'œil chronologique sur les monumens historiques du département du Lot.* Mais nous avons déjà dit que la commission doit d'abord constater l'état des divers monumens, et bien les caractériser.

Digitized by Google

ordinaire; le *stratumen*, en pierres de grandeur moyenne juxta-posées sur champ comme pour la chaussée des routes; la *ruderatio* en petites pierres mêlées de brique pilée et couverte d'une couche laiteuse de chaux.

Une médaille très-bien conservée de *Lucille* fut trouvée dans cet appartement.

On voit dans le champ la tête de la princesse coiffée en cheveux, avec l'inscription : LVCILLA. F. AVG. ANTONINI. AVG.

Au revers, une femme debout tenant une pique de la main gauche et une patère dans la droite : l'inscription en partie fruste ne laisse lire que les lettres NVS, et la consécration S. C (1).

Après avoir franchi la cloison et s'appuyant toujours sur le mur qui se prolonge en formant la corde, le sol s'abaisse et descend jusqu'à trois mètres de la surface actuelle. A cette profondeur, on trouve le roc à peu près uni, mais inclinant légèrement vers l'ouest. Ce vide est rempli de décombres et de débris de larges tuiles à rebord destinées aux toitures, de fragmens de plaques de marbre de diverses couleurs, de corniches et cordons en marbre blanc, dont la pureté des lignes et la netteté du travail accusent la vieille et bonne époque. On exhuma plusieurs blocs de grès de forte dimension : l'un d'eux a fait partie d'un enta-

(1) LUCILLE, fille de MARC-AURÈLE et de FAUSTINE, à peine âgée de seize ans, épousa VÉRUS, fils adoptif de TITE-ANTONIN, et associée à l'empire par Marc-Aurèle, qui resserrait ainsi le double lien qui déjà les unissait. Dégradée par l'exemple corrupteur et le contact impur de sa mère et de Vérus, cette jeune et belle princesse se livra bientôt à la plus sale prostitution. Veuve de l'empereur, elle fut mariée à un homme de bien, *Claudius Pompeïanus*; malheureusement ce fut trop tard. Lucille avait pour toujours brisé les liens de l'honneur et de la vertu; ses honteux débordemens, les sales rapports qu'elle eut, dit-on, avec son frère COMMODE, furent le triste précurseur d'une fin tragique. Convaincue de conspiration contre Commode parvenu à l'empire, Lucille fut déportée dans l'île de Caprée, et bientôt mise à mort par l'ordre de son frère. — DION. HÉRODIEN. XIPH., etc., etc.

Digitized by Google

blement ; à côté était un fragment de pilastre cannelé, un tambour de colonne carrée aussi et cannelée sur toutes ses faces. Ces restes ont été recueillis pour le Musée.

Observons qu'une grande quantité de matières ligneuses brûlées fut constamment trouvée dans les débris avec les briques ; que d'autre part il existe une sorte de couche formée par des fragmens très-petits, par des éclats, par de la poussière de grès, ainsi qu'il en existe seulement là où l'on a taillé des blocs de cette nature. Ceci est au-dessus de l'ancien sol ; chacun sait que la roche sur laquelle sont les Cadourques est calcaire, et que le grès ne se trouve qu'à une très-grande distance de Cahors. Celui-ci est gris ou plutôt blanc, comme celui des environs de la Magdeleine, commune de Feycelles, arrondissement de Figeac ; j'ignore s'il en existe de même nature plus près de Cahors, et dans quelle direction.

A côté du mur fut trouvée une autre construction qui nous frappa : deux blocs carrés de grès et présentant dans le milieu un vide de 2 m 25 c, étaient superposés avec soin ; cette sorte de tube est renfermé dans un autre de dimension plus considérable, et le vide de 0 m 15 c qui les sépare, était soigneusement mastiqué avec de l'argile fortement comprimée. Le vide central fut débarrassé des décombres qui l'obstruaient ; bientôt il fut évident que ce double encaissement avait pour but de recueillir et d'élever l'eau qui surgit dans le bas et qui, malgré l'état de dégradation des matériaux, ne tarda pas à remplir le tube jusqu'à son point actuel le plus élevé. Nous le laissâmes sur place.

Comme le mur formant corde se prolongeait toujours en ligne droite, nous songeâmes à obtenir d'autres résultats : les ouvriers le franchirent et furent placés dans l'espèce d'allée qu'il forme dans ses rapports avec les voûtes, et dont il supportait la dernière.

En même temps on travailla à vider une des alvéoles formées par les voûtes.

Digitized by Google

Ce double travail devait donner le niveau du sol de ces deux points, et servir à constater ainsi des faits caractéristiques et décisifs.

Le sol de l'allée se trouve à environ 3 m 10 c au-dessous de la surface actuelle ; il va en s'inclinant légèrement dans la direction concentrique commune. Celui de l'alvéole est au niveau de la vigne plantée à son entrée, c'est-à-dire au-dessus du sol de l'allée ; un beton les garnissait tous deux : celui de l'allée est brisé, usé, et présente les traces d'ornières de roue.

Les alvéoles destinées à supporter les gradins ont 9 m 60 c de profondeur; élevée de 7 m 20 c au-dessus du sol dans le fonds, la voûte descend rapidement vers le devant. L'intérieur est éclairé par une ouverture à plein ceintre ayant 0 m 70 c de hauteur sur 0 m 40 c de large (1).

En avant des alvéoles et sur une largeur d'environ 2 m, le terrain conserve le même niveau ; puis il s'affaisse toujours dans la direction concentrique.

Nous reviendrons plus tard sur ces deux séries de pente, présentant le caractère de deux cavées (*caveas*), distinctes (2).

(1) Voir la note première.

(2) Employant ici pour la première fois le mot *cavée*, je dois justifier l'expression : l'ensemble d'un théâtre présentait, comme aujourd'hui, d'un côté la forme carrée, de l'autre celle semi-circulaire; les gradins qui remplissaient cette dernière portaient en masse le nom de *cavea*. Ils étaient séparés en plusieurs divisions, et chacune d'elles avait une indication propre et une destination spéciale. Ainsi les gradins ou cercles contigus à l'orchestre (parterre de nos théâtres), étaient destinés aux magistrats: la place d'honneur était au centre de la courbure du cercle, à l'intérieur de l'orchestre.

La seconde série de cercles ou sièges était destinée aux chevaliers.

Le peuple et les femmes occupaient la troisième division, plus nombreuse et plus étendue.

Elles étaient désignées par *cavea prima*, *cavea media*, *cavea maxima*, *ultima* ou *summa*. J'ai cru devoir dire *cavée* au lieu de *travée*, qui ne dit rien.

Digitized by Google

Sous le sol ancien, dénudé jusqu'au roc, fut trouvé un aqueduc plein de terre, mais dans lequel circule cependant un léger filet d'eau qui, suivant la direction *est-ouest*, coupe l'hémicycle à angle droit, et conduit l'eau dans le tube en pierre déjà signalé.

La profondeur du sol, l'immense quantité de décombres qu'il fallait déblayer, à plus de trois mètres de profondeur, empêchèrent de suivre le mur formant corde et l'allée servant bien évidemment d'entrée jusqu'à la fin de la seconde cavée et à la formation de l'orchestre; les ouvriers furent placés en dehors de l'édifice actuel.

Dans la direction *sud-est*, en arrière des voûtes, le plus grand arc est flanqué d'une série de voûtes ascendantes, dont la première est en partie obstruée par le sol, et qui sont ouvertes vers le sud. Le dos de ces nouvelles voûtes nous parut présenter les restes d'un large escalier; ces traces furent nettoyées, et à mesure que les ouvriers descendaient au-dessous du sol actuel, les marches qu'ils nettoyaient se trouvaient dans un meilleur état de conservation; les dernières étaient à peu près à l'état normal. Nous verrons plus tard leur formation.

Au bas de l'escalier était un palier qu'un mur de clôture séparait, dans la direction ouest du débouché de l'entrée ou allée venant de l'intérieur, qu'il aurait coupé là à peu près à angle droit, et dont le niveau est d'ailleurs nécessairement beaucoup plus bas.

En montant cet escalier, dont les proportions sont belles, on arrive à un palier supérieur que barre le parement d'un mur servant de contre-fort à une série de voûtes ceignant l'extérieur de l'hémicycle, et dont le cintre s'é-

La zone plus large qui divisait les cavées avait et doit avoir nom *précinction*.

Conserver les expressions indicatives, est à mes yeux le meilleur moyen de s'entendre. (Voir, sur la forme et les indications des anciens théâtres, Vitruve, Romanelli, de Caumont, *loc. cit.*).

Digitized by Google

lève à une grande hauteur. Il y avait donc nécessité de tourner à gauche, et là se trouve le vide prémentionné entre les deux arcs concentriques actuellement rempli par quelques pieds de vigne. On les respecta ; mais on fut dans l'intérieur de cette voûte élevée que remplissaient aussi des décombres.

La voûte porte des traces évidentes d'anciennes peintures rouges sur une couche lisse de chaux. On descendit à la profondeur de 3 m 50 c, et on trouva sur les paremens extérieurs des peintures d'une fraîcheur remarquable, mais qui malheureusement furent dégradées par le peu de soin que mirent les ouvriers à piocher pour extraire les décombres. Cet appartement avait une porte, dont les montants sont en briques, donnant à l'exterieur ; comme l'état de la caisse ne permit d'en vider qu'une faible partie, nous n'avons pu apprécier la nature de cet appartement, qui communiquait forcément avec le vide existant entre les deux arcs, vide qui devait former une galerie d'intérieur communiquant aux cavées, et qui pourrait fournir des renseignemens sur le mode de communication.

Mais les fonds étaient épuisés.

En revenant sur l'ensemble des objets qui viennent d'être signalés, nous trouvons le squelette mutilé d'un théâtre, et spécialement d'un théâtre tragique.

D'un théâtre, car il n'y avait qu'un hémicycle coupé par le diamètre tracé par le mur de refend, séparation caractéristique du *proscenium* et de l'*orchestre*.

Les deux allées latérales, appuyées à la corde, formaient les deux entrées principales conduisant à l'orchestre et à la cavée basse, séparées qu'elles étaient des cavées supérieures par la voûte qui couvrait ces mêmes allées et supportait les gradins des cavées supérieures.

Il est sans doute inutile d'observer que la hauteur du sol des voûtes ou alvéoles exclut toute idée de destination à recevoir des bêtes féroces, qui auraient eu à traverser les rangs des spectateurs pour descendre dans l'arène. Ces

Digitized by Google

loges étaient spécialement établies pour éviter des constructions massives, et pour soutenir les gradins supérieurs dominant, ainsi que nous l'avons dit, les deux cavées inférieures; elles pouvaient servir de dégagement pour les momens où le temps était mauvais, renfermer les vases contenant les essences et le safran destinés à être répandus sur tout le théâtre et que les anciens chérissaient tant; mais je pense qu'elles étaient trop élevées pour être employées à contenir les vases en bronze et terre cuite destinés à fortifier la voix des acteurs; l'ouverture pratiquée dans le haut du mur du fonds aurait neutralisé l'action des vases.

Au-delà du mur formant corde, étaient la scène et les appartemens de service et de dégagement. Dans ce qui reste de l'un d'eux, nous avons déjà signalé une médaille; autre trois furent recueillies sur divers points.

1° Une sur le champ, le buste d'Auguste; on ne peut lire de la légende que le mot CÆSAR. Au revers, en partie fruste, l'autel élevé à Lyon en l'honneur d'Auguste (1).

2° Médaille module moyen, en cuivre jaune; le buste de Vespasien. On lit de l'inscription : VESPASIANVS. AVG. COS. Le revers est fruste (2).

(1) C. JULIVS CÆSAR OCTAVIANVS, heureux rival d'Antoine et maître du monde, eut surtout l'art d'agrandir et d'affermir un pouvoir qu'il feignit d'abord de refuser et de n'accepter que pour dix ans. Décoré d'un titre nouveau, *Augustus*, il l'accepta, l'illustra et se l'appropria de telle sorte, que ce nom a conservé toute sa grandeur, même après avoir été porté par les Caligula, Néron, et autres monstres qui furent appelés au trône que César avait créé. Je ne dirai pas le nom des auteurs qui nous ont conservé l'histoire de sa vie.

(2) T. FLAVIVS VESPASIANVS. Né le 17 novembre 760 de Rome, aux environs de *Riffi*, élevé aux environs de *Cosa*, en Toscane; salué empereur par les légions à Alexandrie, l'an 820 de Rome et 69 de notre ère, mourut au lieu de sa naissance en 839 de Rome. Tacite, Suétone, Dion, Josèphe, etc., ont écrit la vie de cet empereur et Tacite a dit : *Solus qui omnium antè se principium in*

Digitized by Google

3° Médaille en cuivre rouge, buste de Claude, TIB. CLAVDIVS CÆSAR. Au revers, Pallas armée, ayant son bouclier à la main gauche, et brandissant un javelot de la droite. La consécration S. C. en gros caractères. Médaille en partie fruste (1).

Ajoutons un squelette ayant à peu près 1 m 55 c, dans un état de vétusté tel que les ossemens se réduisirent presque en poussière quand on voulut les déplacer (2). Les arrachemens ménagés dans le mur pour recevoir les poutres du plancher supérieur sont à une certaine hauteur au-dessus du béton ou parquet de cette pièce. Ceci est une preuve de plus que les gradins cessaient de l'autre côté du mur et ne venaient pas former un second hémicycle.

Les cavées marquées par le niveau du terrain étaient au moins au nombre de deux, *maxima* et *media*. Nous avons dit que les fouilles ne furent pas continuées jusqu'au point où devait se trouver celle de *prima* ou *ima*, placée entre la *media* et l'orchestre. Il est rationnel d'affirmer qu'elle a existé.

D'un théâtre tragique par opposition à l'*Odeum* ou théâtre comique couvert, à cause de son étendue, le cercle

melius mutatus est. Sa mort eût été une calamité publique, si son fils TITUS ne lui eût succédé. Malheureusement il fut aussi le père de DOMITIEN.

(1) TIB. CLAVDIVS DRVSVS, puis GERMANICVS et enfin CÆSAR, était destiné à fournir au monde l'exemple de la dégradation morale et physique la plus abjecte. Successeur de CALIGVLA, remplacé par NÉRON, CLAVDE est peut-être plus vil que ces deux tyrans. C'est lui sans doute qui le premier fit germer dans la pensée du philosophe ce mot si vrai : *Il est des hommes dont l'âme ferait tache dans la boue.* Voyez Tacite, Dion, Suétone, Sénèque, Ammien Marcellin, Tittemont, Crevier, etc.

(2) un autre squelette fut trouvé plus loin et examiné avec soin par M. le docteur Caviole, qui fit recueillir le crâne et les os du bassin. Un double anneau en argent ornait un de ses doigts. Placé à 1 m 40 c de profondeur, il était là depuis une époque récente, si on la rapproche de celle du monument.

Digitized by Google

tracé par la ligne des gradins supérieurs, en les plaçant seulement sur le mur d'intérieur existant, présente une trop grande surface pour qu'il soit permis de croire que ce théâtre ait jamais été couvert ; et je n'hésite pas un instant à le classer au nombre de ceux où très-fréquemment sans doute pouvait se reproduire dans nos contrées le fait constaté par le caustique martial :

Spectabat modo solus inter omnes
Nigris unus Horatius lacernis,
Cum plebs, et minor ordo, maximusque
Sancto cum duce candidus sederet,
Toto nix cecidit repentè cælo ;
Albis spectat Horatius lacernis (1).

Il est vrai que nos pères eurent la latitude (dont ils usèrent sans doute) d'imiter la mollesse campanienne, *campanam lasciviam*, qui consistait à tendre des voiles fixées à des poutres pour couvrir le théâtre (2).

(1) Horace était au spectacle, seul couvert de vêtemens noirs, quand le peuple et les divers ordres avec leur chef respectable étaient vêtus de blanc. Une neige abondante arrive tout-à-coup : Horace est au spectacle en vêtemens blancs.

(2) « Les Campaniens, qui passaient pour être de tous les peu-
» ples d'Italie ceux qui recherchaient davantage leurs commodités
» trouvèrent les premiers un remède.... C'était les voiles et les an-
» tennes qu'on fixait à certaines poutres à l'extrémité du mur où
» se terminait l'hémicycle, et qui servaient à le couvrir. Vous pou-
» vez voir la preuve de ce que j'avance. Voilà les pierres forcées et
» saillantes du mur qui est au-dessus de nous ; c'est là que les pou-
» tres étaient placées.....

» ..... Une invention si salutaire ne fut pas adoptée d'abord par
» les anciens ; on l'appelait une mollesse campanienne ; ils conti-
» nuèrent à rester tout le jour au théâtre exposés à l'intempérie de
» l'air. Ammien Marcellin adressa aux Romains des reproches
» publics pour en avoir usé : *Plebeii Velabris umbraculorum thea-*
» *tralium latent, quæ campanam imitantur lasciviam. Valère-*
» *Maxime* avait employé les mêmes expressions (Romanelli,
» *Voyage à Pompeï*). »

Digitized by Google

. . . . Lutea, russaque vela,
Et ferrugina, cum magnis intenta theatris,
Per malos volgata, trabesque trementia fluitant.

LUCRÈCE (1).

Mais le vent emportait souvent les voiles ou empêchait de les tendre.... Heureux alors les spectateurs pourvus des *lacernes* (2) et des vastes chapeaux ! ils se félicitaient sans doute d'avoir été dociles au sage conseil de Martial.

In Pompeiano tectus spectabo theatro,
Nam ventus populo vela negare solet (3).

L'appareil de construction assigne à cet édifice une haute antiquité, car on sait que vers le milieu du troisième siècle, sous le règne de Gallien et dans le siècle suivant, l'emploi de la brique devint ordinaire dans les constructions gallo-romaines. (CAUMONT, *Antiq. mon.*, II, 477.) Or, le théâtre de Cahors ne présente pas de traces de cordon de brique. La construction est un massif de moellon et de mortier revêtu sur tous les paremens du *petit appareil allongé*, c'est-à-dire de petites pierres dont la surface présente un parallélograme allongé, placées dans un bain de mortier; les briques sont employées seulement pour encadrer les ouvertures destinées à recevoir les poutres.

L'appareil des voûtes est en pierres moyennes et cunéiformes, sans briques intercallées.

(1) Les voiles rouges, jaunes ou brunes flottent déployées sur les mâts et les poutres tremblantes.

(2) « Lorsqu'ils voyaient le temps pluvieux ou que l'air était » chargé de vapeurs froides, ils se revêtissaient d'un manteau qu'ils » appelaient *lacerna*, *penula* et *gausapina*, et bravaient ainsi » l'intempérie de la saison (ROMANELLI). »

(3) J'assisterai couvert au théâtre de Pompée, car le vent refuse habituellement les voiles au peuple.

Digitized by Google

Cette double circonstance est d'autant plus remarquable, qu'à peu de distance sont les ruines d'un ancien établissement thermal qui présentent l'emploi combiné du petit appareil et des briques en cordon, et encore aux cintres.

Le petit appareil se retrouve sur toutes les parties du théâtre, soit qu'elles fussent nécessairement apparentes, soit qu'elles dussent être cachées.

Les marches de l'escalier étaient garnies d'une couche de beton ou mastic composé de chaux et de brique pilée, sur lequel était placé un revêtement en dalles de pierre calcaire blanche et très-polie.

Les gradins du théâtre portènt encore la trace du beton, mais le revêtement n'est pas conservé.

Des trous placés à diverses hauteurs dans les murs me paraissent destinés non-seulement aux supports des échafaudages de construction, mais encore à assujettir les revêtemens de marbre dont les nombreux débris ont été trouvés dans les décombres.

Les fragmens recueillis prouvent que l'architecte employa du marbre blanc pur, blanc mêlé de veines rose, blanc avec mélange vert qui lui donne une grande analogie avec la serpentine. Nous avons vu que des colonnes cannelées en grès avaient un entablement de gros blocs de grès.

Il est à remarquer que les murs juxta-posés ne pouvaient guère être liés par de profonds arrachemens, vu la petite dimension de l'appareil; aussi voit-on à peine des traces de la souture sur la face du mur qui est encore lié à son voisin par la base, et qui l'était bien évidemment dans toute sa hauteur. De là peut-être l'idée adoptée par quelques savans que ce théâtre n'avait pas été fini; mais l'observateur attentif s'aperçoit aisément que l'absence d'arrachemens ne nuisait pas à la force de l'édifice, car, dans son ensemble comme dans chacune de ses parties, il était une aggrégation de moellon et de ciment soumise à un

Digitized by Google

tassement uniforme, et dont la dessiccation avait pour résultat une solidité telle, que ces constructions mutilées résistent encore, comme pour prouver qu'elles auraient vaincu sans peine l'action des siècles, si les siècles seuls avaient eu mission de les détruire.

Mais l'œuvre de l'homme est, comme lui, soumise à de cruelles vicissitudes : cet imposant édifice que la cité des Cadurques dut sans doute aux premiers Césars et tout au moins à Hadrien et Antonin le Pieux, devait périr sous la torche incendiaire du barbare et le marteau pieusement destructeur du chrétien.

Sous les Césars, les villes des provinces reproduisaient la reine du monde dans leurs rapports avec la cité dont elles étaient le chef-lieu, et dont bientôt elles s'approprièrent le nom. Ainsi le Forum, les temples, les bains, le théâtre, rappelaient Rome, popularisaient ses idées, réalisaient son existence dans les pays soumis à sa domination, et par là même imprimaient l'unité de vues et de direction qui fit sa force et sa grandeur.

Cette centralisation multipliée de luxe et de civilisation, cet état de richesse et de prospérité qu'atteignit la Gaule sous la domination romaine, devaient rendre d'autant plus active et plus désastreuse l'invasion des hordes qui, durant plusieurs siècles, se ruèrent sur nos belles provinces.

Quand les Chamaves, les Chérusques, les Suèves, les Vandales et les autres peuples de la Germanie eurent à diverses époques pillé, ravagé les Gaules (1), brisé la puis-

(1) S. Hierosme, *en l'épistre à la dame Géronce.* Le bon sainct Hierosme, eslongné d'autant qu'il y a depuis la Judée jusques au Rhein, plore ce misérable païs des Gavles : nations barbares (dict-il), et d'infinie multitude, ont enuahy toutes les Gavles. Mayence est prinse et démolie, et gens innumérables tuez ès églises, iusques à Rheims, belle et puissante ville. Amyans, Arras, Terouenne, Tournay, Spire, Strasbourg, sont emmenées captiues en Allemaigne; Acquitaine davantage et le païs de Lyonnois qui contient neuf peuples, et la Provence, bien peu de villes excep-



Digitized by Google

sance romaine et dispersé ses lambeaux, la cité cadurcienne respira sous le pouvoir civilisateur et trop souvent calomnié des Visigoths. Mais bientôt arriva l'époque des rois monstres, de cette famille qui peut seule faire croire aux crimes des Attrides : Théodebert, fils de Chilpéric, vint en 573—574 remplir la mission dévastatrice qui devait réduire en cendres la vieille et belle cité gallo-romaine.

Il égorgea, pilla, brûla, démolit, et désormais, attaché aux ruines qui furent son œuvre, le nom de Théodebert resta pour rappeler une ère de désolation.

« Les marques de ce saccagement paraissent encore, » dit la savante chronique de Foulhiac, car on trouve » dans l'enclos de Cahors, vers l'endroit habité par les » religieux, d'un bout de ville à l'autre, des charbons, » des cendres, des briques et pierres brûlées à quatre » pieds soubs terre ; ce que Benedicti, professeur de cette » université, avait remarqué de son temps, comme il l'a » inséré dans son livre *De testamentis*, sur le *cap. Raynutius* (1). »

tées, sont pillées : et le tout le couteau dépêche, et au-dedans la famine. Je ne puis (adjoute-il), sans plorer, parler de Tolose, que je croy estre sauvée de la ruine par les mérites du sainct évesque Exupère (Claude Sainctes, *Du Saccagement des églises*, fol. 28. — Tolose, 1564).

(1) Donques les rois chrestiens ont aucunes fois deschargé leur colère sur les églises, comme Théodebert, fils de Chilpéric, qui rua sur les terres de son oncle Sigibert et occupa Tours, Poictiers et les autres villes qui sont le long de Loyre, et de là passa en Limoge, Caors et le païs circonvoisin, gastant tout et renversant. Il pilla, détruisit et brusla les églises, emporta tout le meuble, dépescha le clergé, rasa les abbayes des hommes et pressa les religieuses de leur déshonneur et en abusa, et mit tout à sac, en sorte que la misère des églises estait plus lamentable que celle du persécuteur Dioclétien (Sainctes, *ubi suprà*, fol. 29.—Foulhiac, *Annales de la ville de Cahors et du Quercy*, p. 35, Mss. de la bibliothèque).

Dominici, dans son *Histoire du pays du Quercy*, Mss., p. 43, dit : « En tout ce quartier de ville ruiné qu'on appelle la rivière du

Digitized by Google

Le théâtre qui nous occupe est dans cette partie de la ville, et les restes de la civilisation romaine et les ruines Théodebert se reproduisent chaque jour à qui veut les connaître.

Cependant la société chrétienne étendait ses rameaux et profitait de ces guerres civiles pour accroître son influence, affermir son pouvoir. Puissans, surtout parce qu'ils eurent l'heureuse intelligence d'être orthodoxes (1), les rois francs

» Pal, on y descouure tous les jours des pavés faicts *opere missivo*,
» avec des grands et petits carreaux de marbre et d'autres pierres
» dont les latins ont faict *tessellata et sectilia pavimenta*. Il y a
» quelque temps qu'en jetant les fondemens du jardin des Capu-
» cins, on en descouvrict un diversifié de mille belles figures de
» différentes couleurs. Dans l'enclos des révérens Pères chartreux,
» on en trouva un autre dernièrement, composé de petits carreaux
» de marbre noir et blanc, etc., etc. Dans un champ proche du
» pont de Valentré, on y a trouvé des riches marbres; j'ay veu de
» grandes briques où le nom du potier y estait empreint, etc.. »

En 1838 et 1839, des restes de même nature ont été trouvés dans les champs aux abords du même pont et plusieurs fragmens recueillis pour le Musée.

En 1839, M. Allaux vient de trouver dans son jardin une grande partie de colonne en grès cannelée; le restant du fût est en travers sous le mur de clôture.

(1) Aux innombrables et incontestables documens historiques existant sur ce fait, ajoutons aujourd'hui :

Le premier roy chrestien Clovis, après son baptesme, dit à ses subjects : Il me fasche beaucoup de voir les Arriens hérétiques occuper une bonne partie de nos Gaules. Allons, sous l'aide et protection de Dieu, recouvrer notre terre. Pour autant que son passage estait par Tourraine, il ordonna qu'aucun de ses gens n'y print aucune chose, que de l'eau et des herbes. Vn de ses hommes d'armes rencontra du foin qui appartenait à un pauvre homme, et dit : Le roy nous a permis de prendre de l'herbe et foin n'est autre chose, j'en puis user sans offense. Le roy entendit le faict et sans deslai lui fict trancher la teste, disant : Où sera nostre espoir de victoire, si sainct Martin est irrité? De là marcha avecques son armée à Poictiers, et campé près de la ville, voit venir sur soy la nuict, comme un grand phalot qui sortait de l'église St-Hylaire, que lui envoyait en signe de conduite et protection ce sainct, qui tant avait combattu en sa vie contre les héré-

Digitized by Google

furent reconnaissans envers le clergé ; à travers les jours difficiles imposés par le caractère personnel de tel ou tel prince régnant, les évêques restaurèrent leurs églises, élevèrent des basiliques, réunirent encore une fois les restes malheureux et dispersés de la population, qui procédant toujours à l'élection de son pasteur, nommait alors bien réellement le défenseur de la cité.

Les ruines des constructions romaines étaient sous la main et réveillaient des souvenirs, souvent même des désirs en opposition avec la religion nouvelle. Si quelqu'une d'elles avait pu reprendre son ancienne destination, le chrétien faisait à double titre œuvre pie en la démolissant pour employer les matériaux à la bâtisse de son église.

De là l'emploi si fréquent des colonnes, des chapiteaux, des sculptures, des matériaux ayant bien évidemment appartenu aux édifices gallo-romains, et que l'on trouve chaque jour dans les ruines et dans les murs de nos églises. Le temps et les divers ouvriers en ont sans doute altéré les formes primitives, mais leur caractère ne saurait être méconnu (1).

tiques, et persistait après sa mort. Le roy commanda aussi qu'on ne pillât rien sur le territoire dudit Poictiers (SAINCTES, *ubi suprà*, fol. 44).

(1) Citons quelques exemples. JUSTINIEN écrivit aux Satrapes d'Asie et aux gouverneurs des provinces d'Occident de rechercher avec soin les marbres, les sculptures, les colonnes qui pourraient être utiles pour la construction du temple. Son appel fut entendu, et il reçut bientôt les dépouilles des temples, des thermes, des portiques qui ornaient les différens pays d'Orient, d'Occident et des îles. Une dame romaine, nommée MARCIA, lui envoya de Rome sur des radeaux huit colonnes provenant du temple du Soleil, construit par Aurélien.

L'historien bysantin ne nous dit pas de quel droit la dame Marcia pouvait ainsi dépouiller les édifices de Rome.... Elle écrivit à l'empereur, en lui envoyant ces colonnes : *Je vous envoie huit colonnes égales de longueur et de poids, pour le salut de mon âme.* Ces colonnes sont de porphyre et venaient de Balbeck.

Constantin, préteur d'Ephèse, en envoya de son côté huit au-

Digitized by Google

Cette carrière fut exploitée jusqu'à la dernière pierre ; en des temps postérieurs, on a même employé la poudre pour faire éclater le rocher; aussi le théâtre de Cahors n'offre-t-il plus de débris apparent intéressant pour les arts : tout a été employé. Nous avons signalé la poussière du grès travaillé sur place, les ornières des roues qui pressant les décombres avaient servi à emporter les matériaux utilisés par les nouveaux architectes. On peut facilement retrouver dans les constructions de la cathédrale appartenant au quatorzième siècle, des matériaux des sculptures qui primitivement ne furent pas ouvrés pour elle. Des feuillages, des fleurs sont encore apparens, et le dessus d'une porte de la galerie circulaire présente une tête de Faune, dont l'existence et la bonne humeur n'eurent pas bien certainement une origine très-chrétienne (1).

En terminant ici le compte-rendu de nos fouilles et

tres de marbre tacheté de noir, provenant sans doute du temple de Diane. Ces colonnes sont celles qui, au rez-de-chaussée de l'église, séparent la nef du bas côté, etc.. (Ch. Texier, *Sainte-Sophie de Constantinople*).

Voyez encore Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, et les notes de M. Guizot surtout, t. v, p. 348 et suiv. — Sur les dépouilles de Ravenne (*mussiva atque marmora*), la concession originale du pape Adrien Ier à Charlemagne. — Sigebert, dans sa chronique, *extruxit etiam aquisgrani basilicam plurimæ pulchritudinis, ad cujus structuram à Româ et Ravennâ columnas et marmora devehi fecit.*

L'empereur Constant, ne trouvant plus rien à voler, avait pris les plaques de bronze qui couvraient le Panthéon. — Les autorités justificatives sont innombrables.

(1) Les matériaux employés à la construction primitive de l'église de Saint-Didier (Gery), aujourd'hui *entrepôt des tabacs* à Cahors, me paraissent provenir de la même source : c'est le grès des Cadourques. Il serait à désirer que cette église, la seule qui soit aujourd'hui en dehors du culte, fût nettoyée, débarrassée des décombres qui élèvent le sol, et laissée à son caractère monumental. Ce serait un beau local pour un musée d'antiquités monumentales. Elle sera prochainement décrite et déssinée. Nous devons, du reste, rendre hommage à l'esprit de conservation de M. Wiser,

Digitized by Google

de leurs résultats, nous devons exprimer notre gratitude pour le crayon exact et zélé de M. Pinochet, qui a donné vie à nos travaux et rendu notre langage intelligible.

Nous devons encore émettre le vœu que le conseil-général du Lot nous fournisse les moyens de continuer nos explorations et d'exhumer, s'il est possible, tous les restes matériels de la civilisation de nos pères, pour les réunir en un lieu convenable où ils déposeront de notre zèle, de notre amour pour les arts et les études historiques.

Cahors, 14 juillet 1839.

F.-A. CALVET,

Substitut du procureur du roi, correspondant du Comité des travaux historiques au ministère de l'instruction publique, inspecteur des monumens historiques, membre de la Société des lettres de l'Aveyron, etc.

garde-magasin; puissent tous nos monumens être placés sous une tutelle pareille!

Les réparations récemment faites à ce local pour l'administration des tabacs, ont malheureusement dégradé le caractère du monument (1840).

Digitized by Google



DOCUMENS INÉDITS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU ROUERGUE.

(Extraits des archives de l'Hôtel-de-Ville de Rodez.)

1416. — Les comtes d'Armagnac, qui avaient aliéné leur château du Bourg de Rodez, prennent logement au couvent des Cordeliers.

9 février 1417. — On délibère de faire provision d'artillerie pour défendre la ville, et de fournir deux arbalétriers pour garder le château de Gages.

1419, 30 octobre. — Le comte d'Armagnac (1) se charge de défendre pendant un an le pays contre les Anglais, moyennant la somme de 5,000 livres.

1450, octobre. — La ville envoie des députés au Roi pour lui exposer la misère de la Haute et Basse-Marche.

1467, 9 mars. — Délibération où il est dit qu'on fermera deux portails de la Cité et deux du Bourg, et qu'on fera guet et garde, attendu que les gens du comte qui étaient dans Rodez voulaient prendre de force dans les boutiques des marchands ce dont ils avaient besoin, sans payer.

1467. — Le Roi (Louis XI), ayant mandé qu'on lui envoyât à Tours trois députés du chapitre et deux séculiers munis de pouvoirs suffisans, le 16 mars, l'évêque (2) et un chanoine furent députés par le clergé, et le sieur Andrieu Marty, par la ville.

(1) Jean IV d'Armagnac, fils aîné du connétable Bernard.

(2) Bertrand de Chalançon.

Digitized by Google

Le 28 avril suivant, le sieur Marty, de retour, fit son rapport à l'assemblée de la ville sur ce qui s'était passé à Tours.

« Les états du royaume, dit-il, étant assemblés dans la salle du palais archi-épiscopal, le roi a fait dire par son chancelier comme quoi au retour d'un pèlerinage à Notre-Dame-du-Pont, il avait été forcé par ses ennemis de céder le duché de Normandie à son frère Charles; que, depuis, le duc de Bretagne s'était emparé de toutes les places fortes de la Normandie et s'était allié avec les Anglais; qu'il avait dit publiquement qu'il voulait détrôner le roi et mettre la couronne sur la tête de Charles, son frère; qu'on avait arrêté à Montpellier un cordelier chargé des lettres dudit Charles pour la dame de Bourbon, où il disait qu'il n'était pas content du duché de Normandie, qu'il voulait être roi, etc., sur quoi les états ont délibéré qu'on députerait vers ledit Charles et le duc de Bretagne pour les prier de remettre la Normandie entre les mains du roi, qui, moyennant ce, oublierait le passé et ferait un apanage à Charles de 40,000 livres par an, et qu'au cas de refus, on recouvrerait de force lesdites places. Tous les seigneurs et députés ont offert en même temps au roi leurs biens et leurs vies pour le défendre dans cette querelle. »

1467. — La ville de Rodez ayant appris qu'il était question de placer 500 archers dans le Rouergue, délibéra le lendemain de Pâques qu'on ne les recevrait point et qu'il fallait en appeler au roi. Le comte d'Armagnac (Jean V) seconda le vœu des habitans et, le 27 avril, les trois états de la Haute et Basse-Marche lui offrirent 1,200 livres pour reconnaître ce service

Le jour suivant, 28 avril, la communauté de Rodez nomma trois archers pour le service de la ville.

1468. — A cette époque, les gendarmes qui tenaient garnison dans les villes recevaient paye du roi.

1469. — Au mois de janvier, certaines pierres rondes

Digitized by Google

sont laissées à la garde de la ville par le maître d'artillerie du roi.

1470, 11 septembre. — Délibération au sujet d'un député que le roi avait envoyé à Rodez pour avertir les habitans de se tenir en garde et de lui rester fidèles. Il est dit qu'on recommandera à Dieu et à la Sainte-Vierge la ville et ses habitans, et qu'on fera garde de nuit et de jour, vu le péril imminent (1) où se trouvait la ville, suivant l'avis du député royal. Il est dit en outre qu'on fera changer les clefs des portails de ville, qui ne pourront s'ouvrir que par trois clefs et en présence des consuls; qu'on tendra les chaînes, qu'on fera les réparations nécessaires, et qu'on enverra des députés au roi.

Le roi avait en même temps écrit aux consuls pour leur dire qu'en cas de besoin ils s'adressassent au seigneur de Castelnau (2).

1472, 19 novembre. — Il est délibéré qu'on habillera les francs archers, et qu'on leur fournira les armes nécessaires pour aller faire leur *montre* à Lectoure, où se devait rassembler l'armée (dirigée contre le comte d'Armagnac).

1473. — Le 13 avril, la ville de Rodez envoie à l'armée de Roussillon deux cents setiers seigle. Au mois d'août de la même année, la dame de Foix, veuve du comte d'Armagnac (3), s'était retirée au couvent des Cordeliers de Rodez.

(1) C'était au sujet de la rébellion du comte Jean V d'Armagnac.

(2) De Castelnau-Bretenous, seigneur de Calmont-d'Olt et d'Espalion.

(3) Jeanne de Foix-Navarre, fille de Gaston de Feix et d'Eléonore d'Aragon, reine de Navarre, femme du comte Jean V d'Armagnac, massacré dans Lectoure au mois de mars précédent, par les troupes du roi. Cette note de l'Hôtel-de-ville démentirait ce qui a été avancé par plusieurs historiens, à savoir que cette princesse, prise à Lectoure lors du sac de la ville, fut amenée au château de Bretennous, en Quercy, où on la fit avorter.

Digitized by Google

M. de Bouillon était alors sénéchal de Rouergue. C'est probablement le même qui figure dans la liste des sénéchaux de M. de Gaujal, sous le nom de Lardit de Bar.

1474, 19 octobre. — Délibération où il est dit que *Gari le Grunh*, capitaine de cent lances étant entré en ville avec sa troupe, sous prétexte d'aller en Roussillon, avait protesté qu'il ne sortirait pas sans que toutes les charges de la ville fussent acquittées, et que, pour l'adoucir, on lui donna quarante-quatre livres *pour achepter un cheval*.

Que M. de Venzac (1), lieutenant de M. le sénéchal, était aussi venu dans cette ville, et qu'il voulait qu'elle fournît pour l'armée de Roussillon quinze pipes de vin, deux cents setiers avoine, cent moutons avec leur laine, dix bêtes grosses, dix cochons salés et quinze gros fromages, de laquelle demande exorbitante les consuls avaient appelé; qu'alors ledit de Venzac, piqué de ce refus, avait écrit à M. d'Alby (2) que les consuls et les habitans de Rodez étaient des rebelles; que celui-ci envoya en conséquence un commissaire pour arrêter les consuls et les principaux citoyens de la ville, et que, pour adoucir cet envoyé, on lui donna *un jupon de velours noir*.

Que puis était venu M. Dufau, lieutenant-général de l'armée de Roussillon, auquel les consuls allèrent rendre visite et firent un présent.

Qu'à suite encore était arrivé un commissaire qui défendit de faire le change des monnaies, ce dont on avait réclamé à cause des priviléges.

(1) Amalric de Morlhon, écuyer, seigneur de Venzac, Asprières, etc.

(2) Jean Geofredi, cardinal d'Arras et évêque d'Albi, à qui le roi avait donné le commandement de l'armée envoyée contre le comte Jean V d'Armagnac, homme *de peu de probité et de petite extraction*, qui, après avoir faussé son serment, dit un historien, fit cruellement tuer le comte dans Lectoure, et fut cause de tant de massacres et de sacriléges.

Digitized by Google

Qu'enfin le sieur Cochet, notaire, de Villefranche, s'était présenté pour défendre aux consuls de porter leurs robes ni chaperons, leur disant que, moyennant deux cents livres, tout le Rouergue aurait la confirmation de ses privilèges.

A l'exposé de ces faits qui peignent le triste état où se trouvait le pays par suite des exactions des gens de guerre, il faut ajouter qu'une peste cruelle exerçait ses ravages dans presque tous les lieux de la province.

1475, 16 janvier. — Il est délibéré qu'on enverra des espions de tous côtés pour couper le passage au duc de Nemours (1) qui voulait sortir du royaume sans le consentement du roi.

14 décembre même année. — Lettre du sénechal, d'après laquelle il est enjoint de faire partir de suite tous les francs-archers pour se rendre à Carlat, afin de presser le siége de cette place où le duc de Nemours s'était renfermé.

1522, 18 juin. — Délibération au sujet des habits et armes des francs-archers. Ceux de la cité devront avoir *alècres*, *corselets*, *salades*, *banniere*, *gorgeron*, *avant-bras*, *épée*, *poignard*, *chausses et pourpoint*, avec couleurs noire, rouge et jaune mi-parties, savoir : le côté droit noir, le gauche rouge et jaune, trois plumes de couleur et un collet de cuir.

Du jour de St-André, même année. — Délibération d'après laquelle il est interdit aux pauvres de mendier dorénavant en ville. Ils seront renfermés à l'hôpital, où M. l'évêque et le chapitre ont promis de les nourrir.

1527, 18 octobre. — L'hôpital de la Bullière est vendu aux Dominicains, et l'argent qui en provient, ainsi que celui de Laparra, est employé à faire un autre hôpital hors la ville.

(1) Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, décapité à Paris le 4 août 1477, fils de Bernard, comte de Pardiac, et petit-fils du fameux connétable d'Armagnac.

Digitized by Google

1544. — Il existait à cette époque à Rodez une confrérie de saint Fabien, érigée par des jeunes gens de la ville qui s'exerçaient à jouer de l'arc, et avaient dressé leur jeu dans le fossé de la Cité, entre le portail de la Bullière et celui de l'Embergue. On leur permit d'y bâtir un pavillon soutenu par des piliers de pierre pour se délasser.

1545, 1er mars. — Entrée du cardinal d'Armagnac venant de Rome; la ville lui fait présent de trois pipes de vin.

H. de B.

Digitized by Google

DES ANCIENNES ARMURES DÉFENSIVES.



I.

Armures des Gaulois.

Avant la conquête des Romains, les Gaulois n'avaient d'autres habits que la dépouille des animaux qu'ils tuaient dans leurs chasses avantureuses. Ce vêtement, vulgairement appelé *sayon* (*sagum*), fut conservé jusqu'à l'envahissement du Midi par le peuple-roi. Alors les Méridionaux se vêtirent à la romaine.

Leurs armes défensives étaient le bouclier et le casque : leurs boucliers étaient longs (1) et avaient la surface plane, mais ils étaient trop étroits pour la grandeur de leur corps, dont ils laissaient à découvert une bonne partie. Ils les ornaient de figures en airain représentant des quadrupèdes et des oiseaux. Ces ornemens n'étaient pas seulement un objet de luxe, mais ils donnaient plus de solidité aux armes.

Ils se servaient, dans les combats, d'une longue épée sans pointe, et qui ne pouvait frapper que de taille. Ils faisaient aussi usage de la lance, de la massue de fer, de la hache, de l'arc, de la fronde (2) et de traits que, suivant César, ils appelaient *materis* ou *matara*.

Les Gaulois, comme tous les peuples sauvages et guer-

(1) Virgile (l. 8, v. 661), parle ainsi des traits et des boucliers des Gaulois :

« . . . . *Duo quisque alpina corruscant*
» *Cæsâ manu, scutis protecti corpora longis.* »

(2) Montfauc., *Ant. expl.*, t. 4, part. 1, l. 1, c. 13.

riers, attachaient à leurs armes une grande importance; ils ne les quittaient, pour ainsi dire, en aucune occasion. Pendant leurs fêtes, leurs repas et leurs assemblées publiques, elles restaient toujours à leurs côtés; elles les suivaient même jusque dans le tombeau.

Il parait qu'au moment du combat ils se découvraient le corps jusqu'à la ceinture, et qu'ils demeuraient ainsi nus pendant toute la durée de la bataille (1). Nous verrons bientôt que la même coutume était suivie par les Francs.

II.

Armures des Romains.

L'armure complète des Romains se composait d'un casque, d'un bouclier, d'une *lorica* et de cuissards. La *lorica* était, selon Varron, dans l'origine, de cuir; mais nous apprenons de Tite-Live que, sous le règne de Servius Tullius, l'armure tout entière des Romains était de cuivre. La *lorica* laminée était lourde; nous voyons dans Tacite que, du temps de Galba, les soldats se plaignirent de son poids, et l'empereur lui-même, dans sa vieillesse, ne put plus la supporter. La *lorica* romaine était souvent enrichie vers le bas de figures en bosse; vers la poitrine, d'une tête de Gorgonne pour servir d'amulette; sur les épaules, du foudre; et enfin sur la bordure en cuir qui couvrait le haut des lambrequins, de têtes de lions en métaux précieux. Chaque légion romaine avait sa devise marquée sur ses boucliers. On voit sur la colonne Trajane que, sous le règne de cet empereur, la *lorica* fut raccourcie et coupée droite autour des hanches.

(1) Polyb., l. 2 et 3. — Diod. Sicul., l. 5. — Tite-Live, liv. 38, c. 21.

Digitized by Google

III.

Armures des Francs à l'époque de leur établissement dans les Gaules, et durant les premiers siècles de la monarchie.

Lorsque les Barbares s'établirent en deçà du Rhin, il y avait déjà plus de cinq siècles qu'ils faisaient partie des armées romaines comme auxiliaires, et ils y avaient conservé leur manière nationale de se vêtir et de s'armer, puisque les légions romaines l'avaient imitée du temps de l'empereur Gratien, d'après le témoignage de Vegèce. Cette armure était simple et peu compliquée. Les Francs ne connaissaient pas l'usage des cuirasses; le plus grand nombre d'entre eux ne portaient pas de casques : comme les Gaulois, ils combattaient avec le corps nu jusqu'aux hanches, c'est-à-dire qu'ils avaient alors le dos et la poitrine découverts (1); une épée et un bouclier suspendus à leur côté gauche, une hache à deux tranchans, telles étaient leurs armes les plus ordinaires. Quelquefois ils faisaient usage d'une espèce de lance nommée *angon*, garnie à son extrémité de pointes de fer recourbées qui, après avoir pénétré dans les chairs, ne sortait qu'avec beaucoup de peine et les déchirait d'une manière cruelle. Ils empoisonnaient même assez souvent une arme déjà si meurtrière (2).

Ce ne fut que sous le règne de Clovis que les Francs s'accoutumèrent à porter le casque et la cuirasse, comme les Romains et les Gaulois, qu'ils avaient subjugués.

L'armure défensive la plus générale alors, était une tunique maillée (à mailles de fer), dont l'usage s'est maintenu jusque vers la fin du quatorzième siècle. Cet habit s'appela *squammata vestis*, habit à écailles, à cause de la figure que prenaient ces mailles quand elles

(1) Agathias, liv. 2. — Procop. de Bell. goth., l. 2, c. 25.
(2) Greg. Turon., l. 2.

Digitized by Google

étaient mises en tissus ; seulement la forme et l'étendue de cette armure varièrent un peu, et il serait impossible de les préciser avant le milieu du onzième siècle, faute de monumens.

Il en est de même des casques. Durant les premiers siècles qui suivirent l'établissement des Barbares dans les Gaules, ils conservèrent les caractères indécis, divers et mélangés qu'ils avaient avant la chute de l'empire romain.

Les monumens figuratifs les plus anciens où des casques se trouvent représentés, sont les manuscrits conservés à la bibliothèque du roi, sous le nom de *Bible de Metz* et d'*Heures de Charles-le-Chauve* (1) ; ils remontent au milieu du neuvième siècle. Les casques qui y sont peints ressemblent à des casques romains découronnés de leurs cimiers. Mais il ne faudrait pas conclure de là que tous les casques de ce temps fussent faits ainsi, parce que le principe de l'uniforme était complètement inconnu au moyen-âge.

IV.

Haubert ou cotte de mailles (11e, 12e et 13e siècles).

Le premier monument authentique où l'on trouve l'emploi bien précisé de la cotte de mailles ou *Haubert*, c'est la célèbre tapisserie de Bayeux, connue sous le nom de *Tapisserie de la reine Mathilde*. Elle est relative à la descente en Angleterre de Guillaume-le-Bâtard, et a été faite durant la seconde moitié du onzième siècle.

Cette tapisserie, dit M. Granier de Cassagnac, offre elle-même l'exemple des différentes formes que peut affecter la cotte de mailles. Il y a des guerriers, et c'est le plus grand nombre, dont la cotte de mailles prend exac-

(1) Les chanoines de Saint-Martin de Tours en firent présent à Charles-le-Chauve. — Voir Montfauc., *Mon. de la mon. franç.*

Digitized by Google

tement le corps depuis la tête jusqu'aux genoux ; elle couvrait même la tête comme une capeline, ne laissant apercevoir le visage que par un grand trou rond. Le casque se mettait par-dessus la capeline, mais il y a des guerriers qui ont la capeline sur le casque. La cotte de mailles de la tapisserie a toujours des manches plus ou moins longues ; quelquefois elles vont jusqu'au coude, quelquefois jusqu'au poignet. Certains guerriers ont des grèves en étoffe de mailles qui viennent joindre la cotte aux genoux ; d'autres sont couverts de la cotte faite d'une seule pièce, de la tête aux pieds ; ces guerriers portent des souliers comme les nôtres, et les cavaliers ont tous généralement le long éperon droit. Les chevaux qu'ils montent ne sont pas ferrés et ne sont pas armés ; ils ont une selle à arçon, et la bride avec frontail, muselière et mors à branche recourbée.

Les soldats ou plutôt les vassaux de Guillaume-le-Bâtard portent un casque assez pointu et remarquable par un prolongement de la paroi antérieure, qui descend généralement jusqu'à la bouche, quelquefois jusqu'au menton, sur une largeur qui couvre l'espace compris entre les deux yeux : ce prolongement s'appelle *nasal*.

Au douzième siècle, on trouve encore la cotte de mailles portée comme unique armure, et à peu près avec les formes usitées dans la tapisserie de Bayeux. Le moine de Marmoutiers, qui vivait sous Louis-le-Jeune, nous en a laissé une description, en rendant compte d'une cérémonie faite à Rouen, un peu avant l'année 1130, lorsque Geoffroy fut reçu chevalier.

Le moine Rigord (1), au sujet de la bataille de Bouvines, nous montre que l'usage de la cotte de mailles était

(1) Rigord, clerc de l'abbaye de St.-Denis, a écrit en latin la vie de Philippe-Auguste, dont il fut médecin. Cette histoire se trouve dans la collection de Duchesne, et dans le tome 2 de la collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, par M. Guizot.

Digitized by Google

encore général durant la première moitié du treizième siècle.

Toutefois, vers le milieu du douzième siècle, l'armure éprouva quelques modifications : on introduisit la brigandine, espèce de souvenir de la cataphracte romaine. La brigandine était formée de petites lames d'acier superposées, découpées comme des écailles, et cousues sur un haubert sans manches ni capuchon. Il ne faudrait pas confondre la brigandine avec une pièce appelée braconnière, qui s'ajouta souvent aux cuirasses pleines pour servir de gardes-reins, comme on en voit un exemple dans une armure du musée d'artillerie de Paris, qui doit être de la fin du quinzième siècle, et qu'on a long-temps attribuée à Rolland.

Disons, avant d'aller plus loin, un mot des surtouts ou cottes d'armes. On en attribue l'origine aux Croisés, qui avaient un double but, en les adoptant, d'abord de reconnaître les différentes nations servant ensemble sous les bannières de la croix, et puis de jeter comme un voile sur leur armure de fer, si sujette à s'échauffer outre mesure quand elle était exposée aux rayons perpendiculaires du soleil de la Syrie. Le grand sceau de Jean-sans-Terre (mort en 1216), est le premier exemple d'un roi portant un surtout par-dessus un haubert. La cotte d'armes était du drap le plus fin, quelquefois d'étoffe d'or ou d'argent ; on y mettait ses armoiries. Vers le commencement du treizième siècle, s'introduisit l'usage des casques fermés, avec des ouvertures de formes diverses pour voir et pour respirer, qu'on appelait ventail et œillères. Le nasal, qui avait pour but de protéger le visage contre des coups d'épée appliqués de taille, ne fut donc plus nécessaire.

Un très-grand nombre de casques du treizième siècle affectent la forme cylindrique coupée par un plan horizontal. Cependant divers monumens de cette époque présentent des casques pointus et des casques ronds. Il ne faudrait donc pas, dit encore M. Granier de Cassagnac, pas plus pour le treizième siècle que pour les époques précédentes,

Digitized by Google

vouloir systématiser la forme des casques : elle était déterminée par la fantaisie de ceux qui les portaient, et par conséquent très-variable.

Quant aux boucliers qu'on nommait aussi escus, du latin *scutum*, la forme en fut à peu près constante depuis le onzième jusqu'au quinzième siècle. Ils étaient arrondis par le haut et le bas, se terminaient en pointe. On les attachait au bras au moyen de deux courroies parallèles au grand axe du bouclier. Il paraît que les fantassins seulement le portaient au bras ; les cavaliers l'avaient suspendu sur l'épaule gauche ou sur la poitrine, afin de pouvoir guider leur cheval de la main gauche. Cette disposition se trouve exprimée sur un chapiteau de l'église de Perse, près Espalion, où l'on voit deux guerriers combattant, l'un armé d'une épée, l'autre d'une masse d'armes. M. Mérimée, auquel nous empruntons cette note, ajoute qu'il avait déjà observé dans plusieurs monumens du moyen-âge cette disposition singulière qui contredit la plupart de nos dessins modernes, mais qu'il ne l'avait vue nulle part si clairement exprimée.

V.

Armures intermédiaires entre le haubert de mailles et l'armure pleine (13e et 14e siècles).

Vers le milieu du treizième siècle, l'armure du corps se compliqua. Voici de quoi elle se composait, d'après les détails précis empruntés à Guillaume le Breton (1).

Les guerriers portaient sur leur chemise un plastron en fer battu qui leur couvrait la poitrine, et qui était probablement doublé d'étoffe ou de cuir ; par-dessus ce plastron ils mettaient le *gambessou*, sorte de tunique serrée et contre-pointée, destinée à rompre l'effort du coup de lance.

(1) Chapelain et historien de Philippe-Auguste.



Digitized by Google

Par-dessus la *gambessou* venait la cotte de mailles ou le haubert, en mailles de fer doubles et fortement cousues aux chausses, qui étaient aussi faites de pareils anneaux et qui couvraient la jambe. Il faut noter la présence du plastron, que Guillaume-le-Breton appelle *patène*. Nous verrons, dit M. Granier de Cassagnac, que ces plaques de fer rondes s'appliqueront successivement sur les bras et sur les jambes, et deviendront le principe des armures pleines et fermées qui commencèrent à être en usage vers la fin du quatorzième siècle.

Les grèves pleines, dit le même écrivain, apparaissent en l'année 1310, dans une armure du prince de Galles, qui fut depuis Edouard III. En 1315, on trouve une armure d'Aymer de Valence, comte de Pembrock, formée d'un haubert de mailles, avec garde-épaules, cubitière, genouillère et grèves pleines. Les brassards et les grèves en métal plein apparaissent ensemble dans une armure du roi Edouard II, en l'année 1320. On trouve des cuissards pleins en 1365, dans une armure appartenant à un chevalier nommé sir Guy de Brien.

Ainsi les plaques de métal plein, ajoutées aux diverses parties de l'armure et multipliées de plus en plus au quatorzième siècle, finirent par faire disparaître entièrement la cotte de mailles, et par constituer un nouveau système d'armure défensive.

Sous le règne du roi Jean, on adopta le casque pointu par le haut, qui s'élargissait en descendant sur les épaules en guise de sabot renversé et sans mentonnière.

Ce fut aussi sous le même règne, vers le milieu du quatorzième siècle, que la jaque ou jaquette prit naissance. Dans la chronique de Bertrand Duguesclin (1), on lit : *S'avait chascun une jasque par-dessus son haubert.* Cette petite veste s'appelait, dans le latin du temps, *jaqueta-*

(1) Mort en 1380.

Digitized by Google

nus, *jaquemardus* et *jacobus*. Un ancien écrivain français, nommé Coquillard, dit que la jaque était de chamois, qu'elle descendait jusqu'aux genoux, et qu'elle était ouatée comme un pourpoint.

VI.

Armures pleines et fermées (14e, 15e, 16e et 17e siècles).

Nous avons vu par quels degrés on était passé de la cotte de mailles aux armures pleines et fermées ; mais ce ne fut que sous le règne de Charles VI (1), durant les guerres contre les Anglais, qu'on quitta définitivement le haubert pour prendre la cuirasse de fer battu. Le musée d'artillerie de Paris ne contient pas d'armures pleines qui remontent authentiquement plus haut que ce règne.

La nouvelle armure se composa de dix pièces, savoir : 1° le casque, que l'on chargeait ordinairement d'un panache ; 2° le hausse-col, qui servait à joindre le casque à la cuirasse et facilitait par sa forme les mouvemens de rotation et de flexion du cou ; 3° la cuirasse, emboîtait le corps par devant et par derrière (2) ; elle était composée de deux pièces qui pouvaient glisser l'une sur l'autre, ce qui donnait au cavalier la faculté de se mouvoir et de se plier ; 4° les épaulières, dont la forme était celle du deltoïde, couvraient le haut du bras par derrière. Elles tenaient à une autre pièce de fer qui couvrait l'omoplate et qui en avait la forme ; 5° les brassards, composés de plusieurs anneaux rentrans et ressortans sur eux-mêmes, comme la queue d'une écrevisse, enveloppaient le bras et l'avant-bras et venaient ainsi en diminuant jusqu'au poignet, qui lui-même était recouvert de l'extrémité du

(1) Charles VI, roi en 1380.

(2) Les anciennes cuirasses en fer qui se trouvent au Musée de Rodez, appartiennent à ce système d'armures.

Digitized by Google

gantelet ; 6° le gantelet couvrait la main et l'intérieur était de peau ; 7° les tassettes étaient de nombreuses petites lames de fer mobiles, lesquelles tournaient au milieu du corps et tombaient sur le haut des cuisses ; 8° les cuissards couvraient les cuisses seulement par devant ; le derrière était en cuir ; 9° les genouillères couvraient entièrement les genoux ; 10° enfin les grèves ou armures de la jambe, laissaient également le derrière de la jambe libre, laquelle se trouvait seulement couverte d'une pièce de cuir ou de peau de buffle.

Ces armures étaient généralement portées par les cavaliers : celles dont se couvraient les combattans à pied n'en différaient qu'en ceci, qu'elles étaient complètement closes. Les unes et les autres étaient en acier battu et plein, avec des articulations aux jointures (1).

Une forme nouvelle de casque s'introduisit avec les armures pleines. Le principe général de ce nouveau casque, qui se montre seulement pour la première fois pendant la première moitié du quatorzième siècle, c'est d'être entièrement clos, avec une partie mobile sur le devant, tournant autour de deux pivots placés latéralement et se levant ou s'abaissant à volonté pour couvrir ou pour laisser voir le visage ; c'est le casque appelé *casque à visière mobile* (2).

Quant à sa forme, elle varie beaucoup ; il y en a de pointus, il y en a d'applatis, il y en a de ronds. La forme de cette visière mobile est elle-même très diverse. Il faut donc se borner à dire de ce casque nouveau, complément des armures pleines, qu'il a pour caractère d'être entiè-

(1) Les chevaux de bataille portaient aussi des armes défensives. Ils étaient revêtus d'une grande couverture de cuir, décorée des armes du propriétaire ou de tout autre ornement. Leurs têtes étaient coiffées d'un masque de fer, et armées, sur le milieu du front, en façon de corne, d'une longue pointe aussi en fer.

(2) Le Musée de Rodez en possède plusieurs dont un, en très bon état de conservation, est muni de toutes ses pièces.

Digitized by Google

rement clos et d'avoir une visière mobile. Il dura jusqu'à la disparition complète des armures, au dix-septième siècle.

Les compagnies d'ordonnances ou d'hommes d'armes instituées par Charles VII, qu'on peut regarder comme les débris de l'ancienne chevalerie, étaient armées de toutes pièces. Elles se maintinrent jusqu'au règne de Louis XIII. Toutefois, sous Henri III, on abandonna les couvre-cuisses et les brassards. Sous Louis XIV, après la guerre de trente ans, la cavalerie ne conservait plus des anciennes armures que le casque, la cuirasse et les gantelets, qui disparurent entièrement avant la fin de ce règne.

Quelques recherches faites sur les diverses dénominations données simultanément et successivement à l'armure de tête, portent à croire qu'elle a été appelée *heaume* dès l'origine de la langue romane, et que le terme de *chapel de fer* y a été joint pour désigner une espèce de casque plus léger, jusqu'à la fin du douzième siècle; que depuis cette époque, à laquelle la forme du *heaume* éprouva des modifications, on a employé avec les termes primitifs ceux de *bacinet* et *bacinet à visière*, et quelquefois celui de *salade*, jusqu'à la fin du règne de Charles VI; que du temps de Charles VII et de Louis XI, les termes de *salade* et *salade à visière* ont été de tous le plus fréquemment usités, et que c'est alors que les mots *bourguignotte* et *cabasset* se sont introduits dans le langage. Enfin, sous François Ier, le nom d'*armet* a été substitué à celui de *heaume*, et toutes les différentes expressions auxquelles s'étaient jointes plus tard celle de *morion* et autres, ont été définitivement comprises, depuis le milieu du dix-septième siècle, sous celui de *casque*, devenu générique.

H. de B.

Digitized by Google



INSCRIPTIONS ET MONUMENS.

Quelques-unes des inscriptions qui suivent ont déjà été mentionnées dans nos publications. Si nous les reproduisons aujourd'hui, c'est qu'elles ont donné lieu à des observations nouvelles, et qu'il nous a paru convenable de réunir en corps tous les matériaux du même genre. C'est le seul moyen de rendre un travail utile et d'empêcher que des notes, souvent très-courtes, ne s'oublient.

Nous engageons instamment les amis des arts, et en général tous nos compatriotes, à vouloir bien nous signaler tous les monumens, de quelque nature qu'ils soient, où se trouvent des inscriptions anciennes; la Société prendra les mesures nécessaires pour les recueillir et les faire connaître. Ce n'est qu'en réunissant de pareils élémens qu'on pourra parvenir à la parfaite connaissance de la paléographie, et par elle à celle de l'histoire du pays.

I. *Inscriptions de l'église de Perse, près Espalion.*

Les premières inscriptions qui se présentent sont celles qu'on a prises sur les murs intérieurs de l'église de Perse, prés Espalion, et qui ont été précédemment communiquées à la Société. Cet élégant édifice, déjà décrit par M. Mérimée, appartient à l'architecture romane, et sa construction paraît remonter au commencement du onzième siècle (1). Mais la chapelle où se trouvent les inscriptions

(1) Bosc la fait plus ancienne. « On croit, dit-il, que Charles-Martel la fit bâtir dans le huitième siècle. Il est du moins parlé de cette église dans plusieurs chartes anciennes de l'abbaye de Conques, depuis l'an 900. C'était, dans l'origine, un monastère de l'ordre de saint Benoît, qui fut réuni à celui de Conques. »



Digitized by Google

dont il s'agit n'est pas à beaucoup près aussi ancienne. Un chiffre en fixe la date à l'année 1471. Il en est de même de beaucoup de nos anciennes églises qui, ayant été remaniées et refaites dans quelques-unes de leurs parties, présentent de singulières bigarrures d'âge et de style.

La première inscription, gravée sur une colonne, nous apprend que la chapelle fut fondée par Arnaud de Belloc et Flore, sa femme. Elle est ainsi conçue :

« L'an 1471, le dix d'abrial, Arual de Belloc et Flors, sa molher, felro la kpila. »

L'an 1471, le 10 d'avril, Arnald de Belloc et Flore, sa femme, firent la chapelle.

La seconde inscription, qui est sur une autre colonne, ne porte point de date, mais appartient évidemment à la même époque.

« PETRI ADO
JOANA SA MOÏE
ARNAL DE
BELLOC FLOR
SA MOÏE. »

Les caractères de ces deux inscriptions sont du genre dit *gothique carré*, qui prit beaucoup de faveur au quinzième siècle. Quelques lettres cependant participent du *demi-gothique*, et font paraître, au premier coup-d'œil, l'inscription plus ancienne qu'elle ne l'est en effet.

II. *Tombeau de Bozouls.*

Ce tombeau, découvert au mois de juin 1837, par M. Passelac, dans un coin du cimetière de Bozouls, fut, à cette époque, signalé à la Société, qui en fit mention dans ses Mémoires.

C'est un tombeau double ou à deux cases creusées dans le même bloc de pierre calcaire (1). Sa forme est ovoïde.

(1) Dans une carrière abandonnée qui se trouve près de Lieujas,

Digitized by Google

Il a deux mètres de long sur quatre-vingt-huit centimètres de large et quarante centimètres de profondeur. Le couvercle était d'une seule pièce, mais il a été rompu par le milieu. Dans l'intérieur gisaient deux squelettes de grandeur inégale, dont le moindre paraissait provenir d'une femme.

Sur le couvercle sont gravés ces mots en caractères gothico-romains :

BARBATIANVS
SACERDOS.

Comment expliquer ce double cercueil dans lequel repose un prêtre à côté d'une femme?

Dans les premiers siècles de l'église, on élevait souvent à l'épiscopat et à la prêtrise des hommes mariés, mais ils étaient obligés de vivre dans la continence et de ne plus regarder leurs femmes que comme leurs sœurs. La discipline de l'église latine n'a jamais varié sur ce point. Le concile de Trulle, il est vrai, permit, en 692, aux prêtres engagés dans le mariage d'habiter avec leurs femmes, mais les canons de ce concile ne furent point reçus dans l'Occident. Quoi qu'il en soit, on voit que le mariage en lui-même ne fut point toujours incompatible avec le sacerdoce. Et sans examiner jusqu'à quel point le lien conjugal se trouvait dissous par les canons de l'église, en admettant même une séparation rigoureuse, il a pu très-bien arriver que des époux qui avaient renoncé l'un à l'autre pendant leur vie aient été réunis après leur mort dans la même tombe.

Ce fait seul annoncerait l'ancienneté du monument, si elle n'était encore confirmée et par le nom du personnage, et par la forme des caractères employés dans l'épitaphe.

on voit encore de grands blocs de pierre calcaire taillés et creusés pour recevoir des corps morts. C'était là une des fabriques de tombeaux à l'époque où ce genre d'inhumations était en usage dans le pays.

Digitized by Google

C'est un mélange de lettres romaines et de lettres onciales, indice certain des premiers temps de décadence, c'est-à-dire de l'époque où l'art, sous l'invasion des peuples du nord conquèrans des Gaules, dégénéra de sa pureté primitive, ce qui commença d'avoir lieu à la fin du cinquième siècle, et devint surtout sensible au septième. Aussi nous n'hésitons pas à rapporter à cette dernière époque le cercueil de Bozouls, et avec d'autant plus de raison qu'un peu plus tard, sous Charlemagne, les belles capitales antiques revinrent en honneur, et que l'écriture régulière se soutint assez bien jusqu'au douzième siècle, où elle se transforma en gothique.

III. *Tombeau gallo-romain.*

Ce monument, dont M. Boissonade nous a donné une bonne description (1), faisait partie de cette assise de tombeaux qui occupe la place de la Magdelaine, et s'étend, sur une bande parallèle, au front de l'église St-Amans, jusqu'à la place du Bourg.

Toutes les fois qu'on a creusé le sol dans cet espace, on y a trouvé des monumens funéraires de diverses formes et situés plus ou moins profondément. C'est là, en effet, que fut d'abord le cimetière commun des Ruthénois avant que la ville eût compris ce quartier dans son enceinte. Vers 1809, on y découvrit plusieurs sarcophages en marbre blanc fort anciens, dont l'un se trouve aujourd'hui dans une des chapelles de la cathédrale. Celui dont il est ici question gisait près des fondemens d'une maison à huit ou dix pieds sous terre, au milieu de plusieurs autres tombeaux de forme commune. Il contenait des débris d'ossemens et une petite monnaie en cuivre qui a été déposée au Musée.

(1) Voir le deuxième volume des *Mémoires de la Société*, p. 339. — Si nous nous occupons de nouveau ici de ce monument, découvert au mois d'avril 1839, c'est principalement sous le rapport archéologique, et parce qu'il n'a été rien dit de son inscription.

Digitized by Google

Ce tombeau fut évidemment fait pour recevoir une urne et non un cadavre. Sa forme indique clairement sa destination primitive. Ce ne fut que plus tard que les chrétiens le firent servir à leurs usages, et pour cela il fallut intervertir sa position naturelle.

Sur la face principale on voit en bas-relief un buste d'homme, et au-dessous une urne funéraire. Entre ces deux figures, assez grossièrement sculptées, est gravée en caractères romains une courte inscription dont le premier mot, AICOVINDO, se lit très-distinctement. Le second est fort dégradé : on y reconnaît pourtant les lettres suivantes :

SVO.... DIN....

Sur un des côtés se trouve une tête de femme ou d'enfant avec ces trois mots :

SATVRNIO
DIVONO
CADVRC....

C'est bien là un monument gallo-romain, c'est-à-dire de l'époque où les Romains dominaient dans les Gaules (1). Sa forme, la nature de l'inscription, le genre des caractères employés, ne laissent aucun doute à cet égard. L'inscription principale était en l'honneur du défunt et devait perpétuer sa mémoire. Elle indiquait sans doute aussi le nom du parent ou de l'ami qui avait érigé le monument.

Les derniers mots rappellent la formule des autels votifs, et semblent être une consécration à une divinité tutélaire (2). Cependant on n'y voit point les initiales qui

(1) Le Rouergue resta soumis aux Romains jusqu'à l'an 472, mais l'idolâtrie cessa d'y régner au commencement du même siècle.

(2) La fontaine sacrée de *Divona*, divinité tutélaire du pays, donna sans doute son nom celtique à la ville de Cahors, qui plus tard prit le nom du peuple dont elle était le chef-lieu. Cette fontaine, appelée aujourd'hui des *Chartreux*, parce qu'elle se trouvait placée dans l'enclos du couvent de ces religieux, est une des plus belles sources et des plus abondantes connues. On remarque

Digitized by Google

accompagnaient d'ordinaire ces sortes d'*ex voto* (1). Ce pouvait être un autel et un dépôt funéraire tout ensemble. Il était naturel à un peuple religieux de placer ses morts sous la protection des Dieux.

Ce tombeau, rare et précieux monument des temps antiques, date peut-être du premier siècle de notre ère, et n'est point postérieur au quatrième.

IV. *Eglise de St-Austremoine, près Salles-la-Source.*

L'église de St-Austremoine (2) offre un mélange du style roman et du style ogival, ce qui fait présumer qu'elle a été bâtie vers la fin du douzième siècle, époque à laquelle le plein-cintre s'effaçait devant l'arc en tiers point.

Les arcades qui limitent le transept sont en plein-cintre. Leur base se confond avec quatre pilastres couronnés par des chapiteaux qui ne manquent point d'élégance. On y a figuré en demi-relief quelques figures humaines, des rinceaux, des feuillages fantastiques, des quatre-feuilles, etc. La partie basse de ces pilastres a été enlevée, on ignore dans quel but.

L'église a plusieurs chapelles, mais une seule appartient au style roman : c'est celle du transept. Dans les autres les voûtes sont ogivales. Sous la première de droite en entrant, se trouve un souterrain assez spacieux et voûté

encore près de la fontaine sacrée des *Cadurci* des restes de murs antiques. Dans le dix-septième siècle, on découvrit à un mètre de profondeur, dans son voisinage, une patène, des vases destinés aux sacrifices, et une statue mutilée, dont la tête assez bien conservée était couronnée de feuilles de chêne. On retrouve à Bordeaux une autre fontaine également nommée *Divona* par les Celtes, qui était la divinité tutélaire de la cité des *Biturges vivisci*, et qui avait été mise au rang des Dieux. (*Extrait d'une notice de M. Chaudruc de Crazannes sur les antiquités du Quercy.*)

(1) V. S. L. M. : *Votum solvit lubens merito.*

(2) On en attribue la construction aux Templiers, qui possédaient différens biens dans ce quartier. Une vigne du voisinage porte encore le nom de *Temple.*

Digitized by Google

qui renferme une grande quantité d'ossemens humains. On y descend par une ouverture pratiquée sous le marche-pied de l'autel. Cet ossuaire, qu'on pourrait prendre au premier abord pour une crypte, s'étend assez avant sous le pavé de la nef, mais deux portes murées qu'on voit au-dehors, et qui servaient autrefois d'entrée au souterrain, ne laissent aucun doute sur son ancienne destination.

Sur le mur extérieur de l'église, du même côté, règnent deux cordons en pierre richement sculptés, l'un près des combles, avec modillons fantastiques, figures d'animaux, frètes, volutes, etc. ; l'autre au-dessus des portes murées dont nous venons de parler. Cette ornementation, ainsi que les chapiteaux de l'intérieur, caractérisent très-bien le principal genre d'architecture de l'édifice.

Comme les voûtes, les fenêtres offrent des types différens. Les unes, en ogive, sont triparties par des menaux en pierre sculptée, qui se ramifient vers le haut en forme de trèfle. Dans les autres règne l'arc roman, orné dans tout son pourtour de voussures cannelées.

L'église est sans abside, et se termine par une muraille plate.

Sur quelques points des voûtes, on observe des écussons emblématiques ou armoriés. L'un d'eux porte une petite tige à trois feuilles, avec les deux lettres gothiques *D* et *T* (1) ; sur un autre qui est au bas de l'église, on a figuré un arbre.

La porte, dépourvue de tous ornemens, est précédé, d'un porche et donne sur une sorte de vestibule intérieur recouvert par une voûte d'arêtes fort basse qui sert de base à la tribune.

A l'extérieur, le chœur et le transept sont flanqués de

(1) Ces lettres, initiales des deux mots *Domus Templi*, pourraient bien se rapporter aux Templiers. Cependant leur forme n'annoncerait pas une époque si reculée. L'arbre se retrouve aussi dans plusieurs autres édifices d'origine templière.

Digitized by Google

contreforts carrés qui se terminent par un toit à deux pentes. Ceux du transept correspondent aux piliers du dedans qui supportent les arcades.

Sur le linteau de la porte, on voit une inscription romane en trois lignes qui a souvent attiré l'attention des curieux. On supposait qu'elle était relative aux Templiers, fondateurs présumés de l'église. Elle se rapporte uniquement à la construction de la porte que fit refaire, au commencement du seizième siècle, le pasteur du lieu. La voici telle qu'elle a été traduite par M. Moquin-Tandon, membre correspondant, dont l'obligeance égale le savoir :

« L'AN M. IIIIe ET XXIIII
ET LO X DE JVLIVS FEC AQVEST PORTAL
(1)...... RECTOR DAQVESTA GLIEYA.

L'an 1424 et le 10 de juillet fit refaire ce portal (un tel) *recteur de cette église.*

V. *Inscription de l'église de Combret, canton de St-Sernin.*

D'après une note laissée par M. l'abbé Ravaille, l'époque précise de la construction de l'église de Combret serait constatée par l'inscription suivante, qu'on voit sur les murs de cet édifice.

« L'an 1393, le 24 mars, fut réédifiée cette église par les mains de maître-ès-arts Esquirols. »

VI. *Urne cinéraire en verre.*

Le 24 septembre 1839, les ouvriers employés à la construction du nouvel hospice des aliénés, découvrirent en creusant le sol une grande urne en verre qu'ils brisèrent presque aussitôt, pensant qu'elle contenait quelque objet précieux. Ils n'y trouvèrent que des fragmens d'os calcinés, un peu de cendres et une fiole dite *lacrymatoire*,

(1) A cette place manque un mot fort court qui était sans doute le nom du recteur.

Digitized by Google

qui est encore intacte. Tous ces débris ont été déposés au Musée. Il est à regretter que l'avide empressement des ouvriers nous ait privé d'un monument d'autant plus précieux qu'il est le premier de pareille matière qu'on ait trouvé dans le pays.

Cette urne, en verre verdâtre et d'environ un pied d'élévation, présentait un orifice carré à bords très-épais, deux anses sur les côtés, et se terminait par un socle.

Elle reposait sur le roc, recouverte par une couche de terre peu épaisse, qui n'avait jamais été remuée. Une petite pierre plate en fermait l'ouverture. Ces sortes d'urnes sont assez communes aux environs de Nîmes. J'en ai vu dernièrement plusieurs au Musée de Narbonne ; mais toutes plus petites et d'un travail plus simple.

La forme élégante de celle-ci me porte à croire qu'elle remonte au temps de la domination romaine dans les Gaules, époque à laquelle les arts pénétrèrent dans toutes les parties du grand empire. Elle servit très-probablement à recueillir les cendres de quelque citoyen notable de la ville de Ruthènes qui, suivant l'usage pratiqué par les grands dans les temps anciens, fut inhumé dans sa maison de campagne (1). On a trouvé sur le même emplacement des briques à rebord et des petites urnes en terre cuite.

VII. *Tombeau du Commandeur, à Martrin.*

Au milieu du cimetière de Martrin, gît un ancien tombeau qu'on désigne de temps immémorial sous le nom de *Tombeau du Commandeur*.

Martrin, avant de passer à l'ordre de Malte, fut d'abord

(1) Quelques personnes avaient pensé qu'on pourrait tirer quelque induction, pour l'âge de ce monument, de l'époque de la découverte du verre; mais cette invention est aussi ancienne que le monde. Pline l'attribue aux Phéniciens. Il est fait mention du verre dans les livres de Job et de Moyse. Aristophane et Aristote parlent du verre, et on en retrouve l'usage chez tous les peuples de l'antiquité.

Digitized by Google

une commanderie de Templiers, et l'on voit encore une partie du vieux manoir où ces chevaliers faisaient leur résidence. La chapelle sert depuis long-temps d'église paroissiale ; elle a été reconstruite dans ces derniers temps ; mais on a conservé l'ancien clocher, tour forte et crénelée, qui était dans l'origine partie essentielle du château.

Le tombeau est creusé dans un bloc de ce grès fin dont on voit d'abondantes carrières autour de Martrin. Il a deux mètres vingt-cinq centimètres de long, sur quatre-vingt-douze centimètres de large. Sa forme est le carré-long. Sur le milieu du couvercle, qui est un peu convexe, se trouve sculptée en légère saillie une grande croix latine qui offre au point d'intersection des deux branches la figure d'un agneau. Un peu plus haut, est une autre petite croix à huit pointes, pareille à celle qui servait d'insigne aux chevaliers de Malte. Au pied de la croix on a figuré trois écussons : le premier présente une sorte de grillage ou de herse ; le second, qui est au centre, porte un arbre surmonté d'une croix couchée et placée horisontalement ; sur le troisième enfin on n'aperçoit plus que quelques jambages informes. Les bords de la pierre sont chargés d'inscriptions gothiques, et le reste du tombeau n'offre d'autre ornement que quatre modillons fantastiques, de forme assez grossière, que l'artiste a sculptés sur les côtés.

C'est à l'obligeance de MM. Dejau, curé d'Armeyrols, et Artis, curé de Martrin, que nous devons le plan figuratif de ce monument, ainsi que la copie très-correcte de l'épitaphe qui l'accompagne.

Ces inscriptions ont donné quelque peine à lire. Un ecclésiastique très-versé dans la science paléographique, M. Coudoumier, curé de Lardeyrolles, a bien voulu se charger de ce soin. Malheureusement aucun chiffre n'a pu fixer d'une manière précise l'âge du monument.

Au côté gauche : HIC JACET NOBILIS FRATER

Au côté droit : PENANGRA DE SALICIO.

Digitized by Google

Dans un carré séparé qui précède la première ligne :

DEVS P....S (propitius)
ESTO ILLI.

Dans un carré semblable qui est à la suite de la deuxième ligne, vis-à-vis le bras droit de la croix :

PETIVI MI (pour mihi)

Puis au-dessous : IR : IR : IR : MI.
Mots significatifs sans doute, mais dont nous laissons l'interprétation à de plus habiles que nous.

Dans la ligne du piédestal de la croix :

SIT NOM. MEM. (nomini memoria)
EST.

Le tombeau de Martrin ayant été ouvert au commencement de la révolution, on y trouva deux épées rongées par la rouille et les débris d'un squelette. Le même cimetière contenait d'autres pierres tombales plus ou moins remarquables qui pour la plupart ont été enlevées. Il en reste encore une vers le centre marquée d'une croix analogue à celle du tombeau précédent, et où l'on voit pour armes un coq et une tour.

Le principal écusson du tombeau du commandeur (l'arbre et la croix couchée), se trouve reproduit sur les murs du clocher. Il décore à l'intérieur quelques vieilles boiseries noircies par le temps, avec cette différence que sur ces derniers objets les armes sont écartelées. L'arbre au 1 et 4; au 2 et 3 trois besans.

Ces armoiries ont du rapport avec les anciennes armes de Navarre, qui étaient un chêne et une croix ; seulement ici la croix n'est point dans sa position naturelle, mais couchée, peut-être par *brisure*. Si dans l'arbre on veut voir un saule, les armes seront alors *parlantes* (1).

(1) *Salix*, arbre ; *Salicio*, nom du personnage. — Dans un ancien titre de la commune de Saint-Félix, il est fait mention d'un

Digitized by Google

En résumé, ce monument ne nous paraît pas aussi ancien qu'on l'avait cru jusqu'ici. Les caractères tiennent beaucoup du gothique employé au quinzième siècle, et c'est très-probablement à cette époque qu'il faut les rapporter. Ce ne serait point alors le tombeau d'un templier, mais d'un chevalier de St-Jean de Jérusalem. Resterait à expliquer comment un écusson du quinzième siècle a pu se trouver dans les murs d'un château que l'on sait avoir été bâti par les Templiers, et dont la construction est certainement antérieure à l'an 1200. Mais toutes les parties de cet édifice ne sont point homogènes; plusieurs ont été refaites. L'ogive s'y montre à côté du plein-cintre, et comme, notamment au quinzième siècle, presque toutes les forteresses du Rouergue furent réparées, on peut présumer que Martrin fut du nombre, et que le commandeur qui présidait à ces constructions eut là une occasion favorable de placer son écusson sur les murs qu'il faisait relever et sur les boiseries dont il revêtissait l'intérieur de sa demeure.

VIII. *Tombeau d'un chevalier, extrait de l'ancienne église des Jacobins.*

Cette église, fondée en 1284, contenait les tombeaux de plusieurs illustres personnages. Lors de l'abolition du culte, en 1794, la plupart de ces monumens furent détruits ou mutilés. Celui dont il s'agit fut sauvé par quelque ami des arts, qui parvint à le soustraire aux fureurs du vandalisme en le faisant transférer secrètement à l'église de l'hospice. C'est là où nous l'avons retrouvé après quarante ans d'oubli (1). Il ne reste de ce sarcophage que le couvercle en pierre calcaire, lequel est sur-

Pierre de Salicio ou Salezio, grand commandeur de Rhodes, qui assista à un chapitre tenu à Ste-Eulalie-du-Larzac en 1421.

(1) Cédé à la Société par le conseil municipal de Rodez au mois de juin 1838, il a été transféré dans une des salles basses du palais épiscopal, où se trouve le dépôt de nos monumens archéologiques.

Digitized by Google

monté d'une statue couchée representant un chevalier revêtu de son armure.

Quelques traces de dorure qu'on aperçoit encore dans les plis du costume, révèlent le luxe primitif du monument, ainsi que le haut rang du personnage dont il recouvrit les dépouilles mortelles.

On lit très-distinctement sur ce tombeau le nom de Richard de Maleville. Quant au reste de l'inscription, elle a subi tant de dégradations qu'il est impossible d'en saisir le sens. La voici dans son état informe :

« ....CTVS : G : RACERII : D.. C.. : JACET : ET : IN ILLA : RICARDVS : DE : MAILLAVILLA : IDDO..... : AC DEIDDE : DE... »

Quel était ce chevalier Richard de Maleville, à quelle époque faut-il placer sa mort ?

La terre de Maleville appartenait très-anciennement en Rouergue à une famille noble du nom de Cadole, dont on trouve les traces dans plusieurs actes du douzieme siècle. Cette terre passa ensuite dans la maison de Belcastel, car, en 1251, le comte Hugues IV l'acheta de Raimond de Belcastel, avec *tout ce qui pouvait lui appartenir entre les rivières d'Algasse et d'Aveyron.*

Mais Richard, dont il est ici question, ne peut être sorti des maisons qui ont possédé Maleville avant 1251, puisque le couvent des Jacobins, lieu de son inhumation, ne fut fondé qu'en 1284. On ne connaît pas non plus de comte de Rodez qui ait porté le nom de Richard postérieurement à cette fondation. En 1306, la terre de Maleville fut vendue par Jean III d'Armagnac à Guillaume de Cardaillac, dans la maison duquel elle resta jusqu'en 1475. Peut-être un membre de cette dernière famille prit-il le nom de Maleville, fief d'une certaine importance, comme c'était alors l'usage chez la plupart des seigneurs. La forme des lettres annonce d'ailleurs le quatorzième siècle.

Digitized by Google

IX. *Tombeau de Lavergne, dans le Sévéraguais.*

C'est à M. Lescure, de Lavergne, que nous devons le dessin de ce monument ainsi que la Notice qui l'accompagne.

On voit cette pierre tumulaire dans le vieux cimetière de Lavergne, ayant appartenu au couvent de l'ordre de St.-Benoît, fondé en 943 par Raymond, fils du comte de Rouergue qui donna à l'église de Vabres l'alleu de Lavergne *in valle olti*, avec l'église dédiée à saint Hippolyte, et toutes ses autres possessions dans ce quartier.

Il est parlé du même monastère dans une donation de Pons d'Étienne, évêque de Rodez, à la date de 1082.

La seigneurie de Lavergne appartenait aux comtes de Rodez.

Un Aldebert d'Arpajon en était prieur en 1380.

Sur cette pierre, on voit une inscription fort détériorée par le temps, une croix tronquée et un simulacre de navette lancée par une main.

On pourrait croire, d'après ce dernier emblême, que ce fut un tombeau érigé par une confrérie de tisserands à quelqu'un de leurs chefs, alors que les métiers jouissaient d'immunités sous une existence légale. Et cette croix, mutilée par le haut, ne daterait-elle pas d'une époque nécessairement antérieure aux briseurs d'images, tels que Vandois, Albigeois (1), etc., qui renouvelèrent les excès des anciens Iconoclastes?

Les derniers mots du cartouche sont à peu près effacés. Il est à supposer que le premier caractère est une larme enveloppant un cœur.

Les caractères sont gravés en saillie.

(1) Secte religieuse qui parut en Rouergue au commencement du treizième siècle, et qui s'empara par les armes du château de Sévérac.

Digitized by Google

Dans le cimetière de St-Privat se trouve une pierre tumulaire semblable, et dont la croix est également mutilée par le haut. On n'y remarque aucune inscription.

X. *Tombeau de la chapelle des fonts baptismaux dans l'église cathédrale de Rodez.*

La statue est couchée, les mains jointes ; à ses pieds repose un lion. Le personnage qu'elle représente est vêtu d'une robe ; sa coiffure est une sorte de voile qui tombe des deux côtés de la figure et se termine sur les épaules et la poitrine par des pointes.

Sur une des faces latérales du tombeau on lit l'inscription suivante en caractères demi-gothiques :

« HIC JACET : VENERABILIS : VIR : DOMINVS : GALHARDVS : DE CIRDALHACO : ARCHIDIACONVS : (1).... ET CAT : RVTHEN : QVI : OBIIT : ANNO : DNI : M : CCC : L IX : DIE : XI : MSIS : MAI : CVJVS : AIA (*anima*) : REQUIESCAT : IN PACE : AMEN ✝. »

Ici repose vénérable homme seigneur Gaillard de Cardaillac, archidiacre de l'église cathédrale de Rodez, qui mourut l'an du Seigneur 1359 *et le* 11[e] *iour du mois de mai Que son âme repose en paix. Amen.*

Ce Gailhard de Cardaillac était grand archidiacre de l'église cathédrale de Rodez, et l'on voit dans un vieux traité des bénéfices (liv. de Serres, f. 272), que de concert avec certain noble nommé Ebrard, il fonda, au quatorzième siècle, deux chapellenies à la chapelle du St-Esprit, qui était sans doute celle où il fut inhumé. A cette époque, la famille de Cardaillac, originaire du Quercy, jouait un grand rôle en Rouergue et y possédait un grand nombre de terres seigneuriales. Bertrand et Jean de Cardaillac, frères, furent successivement évêques de Rodez en 1370 et 1371.

(1) Là manquent un ou deux mots à peu près effacés.

Digitized by Google

XI. *Inscription du tombeau de la chapelle de Cantobre.*

« (55).... DOMINVS : GVILBERTVS : BONÆ MEMORIÆ : EPISCOPVS : RVTHEN : ET OBIIT : DIE : XII : MARTII : ANNO : DOMINI (40).... CVJVS ANIMA REQ. (22)..... IN (45)..... »

La pierre tumulaire, à l'endroit de l'inscription, a subi quatre grandes fractures. Elles sont marquées par les chiffres ci-dessus qui indiquent en centimètres la largeur du vide.

Gilbert de Cantobre, évêque de Rodez, mourut en 1349.

XII. *Inscription romane du commencement du quinzième siècle, trouvée dans une maison de Rodez.*

« L'AN MIELC IIII C E VII
LO PREMIE JORN DE MAR
FES FAR E COMESSA AQUEST
COR DONA VIGOROSA
VIGOROSA MOLHER
QUE CODESEN...... (1)
RAYMON BORNAEC
E FE LO AQUABAR COMA
MAI ESTA DE PRES. »

L'an 1407 *et le premier jour de mars fit faire et commencer ce corps* (d'ouvrage) *dame Vigorose Vigouroux que continua? Raimond Bornaec et fit achever comme il conste du présent.*

L'inscription qu'on vient de lire fut remarquée sur une vieille porte reléguée dans un coin de la maison de M. Privat, autrefois maison Dijols, par le sieur Falgas, qui la copia exactement et s'empressa de nous la communiquer. Les caractères gravés en saillie sont réguliers et nettement tracés : ils appartiennent au gothique pur. La porte est ornée de quelques sculptures dans le goût du temps. On y

(1) Mot douteux.

Digitized by Google

voit, vers le haut, un écusson armorié portant une tour et un griffon. M. Privat a bien voulu donner cette porte au Musée.

XIII. *Inscription d'une pierre tumulaire placée dans le chœur de l'église Saint-Amans de Salmiech, devant le maître-autel.*

La dalle qui porte cette épitaphe est tellement usée qu'on ne peut plus lire que le mot PSCUTIS (*præscutaris* ou *præscutarius*), qui veut dire écuyer. Cette qualification se rapporte très-certainement à un baron de Landorre ou à un Faramond, anciens seigneurs du lieu. La forme des caractères semble annoncer le quatorzième siècle.

XIV. *Epoque de la construction du clocher de l'église de Comps-Lagrandville.*

On voit sur le mur occidental du clocher, près des combles, un écusson armorié *au champ d'or et à cinq bandes de gueules*. Ce sont les armes des *Carretto*, une des plus nobles et des plus anciennes familles d'Italie, qui a donné, au seizième siècle, plusieurs abbés à Bonnecombe. C'est probablement Paul de Carretto, évêque de Cahors et abbé de Bonnecombe en 1526, qui fit construire cet édifice. Les deux crosses qui surmontent l'écu indiquent la double dignité de ce prélat.

Ainsi l'époque de la construction du clocher de Comps, et sans doute aussi de l'église, se trouverait comprise dans la durée des fonctions abbatiales de Paul de Carretto, savoir : de 1526 à 1555. Des écussons semblables se voient à Vareilles, ancienne maison de campagne des abbés de Bonnecombe.

XV. *Anciennes Inscriptions des murs de la ville de Rodez, près la porte St.-Martial.*

Les inscriptions qu'on va lire ont depuis long-temps disparu et ne se retrouvent plus que dans un ouvrage

Digitized by Google

infiniment rare (1). Elles furent composées, dit M. de Gaujal dans son *Tableau historique du Rouergue*, auquel nous les empruntons, de 1533 à 1562, par Philandrier, chanoine et archidiacre de Rodez, qui avait dirigé la construction des édifices où elles furent gravées.

1° Sur les murs de la ville, près de l'ancien palais épiscopal :

« LABANTI. EPISCOPO. DUM ERISMATE. ET. SUBSTRUCTIONIBUS. ILLUSTRISSIMUS. CARDINALIS. ARMAGNACUS. MEDETUR. OPERA. EADEM. URBIS. SECURITATI. ET. ORNAMENTO. CONSULIT. »

2° A la porte St.-Martial, sur les bases des deux colonnes :

« ORNAMENTO. URBIS. AC. CIVIUM. OBLECTAMENTO. ATQUE. EPISCOPII. COMMODITATI. GEORGIUS. ARMAGNACUS. CARDIDALIS. RUTHENENSIS. EPISCOPUS. PORTAM. HANC NON. INVENUSTAM. NEC. INELEGANTI. SPECIE. UT. EST. INGENIO. AD. PRÆCLARA. QUÆQ. COMPOSITO. CUM. TECTA ITIONE. SUA. IMPENSA. EXTRUENDAM. CURAVIT. »

3° Sur la terrasse de l'ancien évêché :

« JACOBUS. CORNELIANUS. EPISCOPUS. RUTHENENSIS HOC. ALIOQUE PERNECESSARIUM. OPUS. SCULPTUM. QUIDEM. ILLUD. ET. EXPOLITUM. SED. TAMEN. QUOD. NISI. MAGNA. PROPE. DICAM. NULLA. VI. LABEFACTURI. QUEAT. JUSSU. IMPENSA. ATQUE. ARBITRATU. ILLUSTRISSIMI. CARDINALIS. ARMAGNACI. EXTRUENDUM. CURAVIT (2). »

XVI. *Inscription d'une pierre trouvée dans les ruines de l'hermitage Saint-Guiral, sur la montagne du même nom, près Saint-Jean-du-Bruel* (3).

« Frère Pierre César Cambacèdes, originaire de Lar-

(1) *Philiberti de la Mare, de vitâ, moribus et scriptis Guillelmi Philandri.... epistola.*

(2) Cette troisième inscription existe encore sur le mur de la terrasse de l'évêché, du côté du Boulevard.

La pierre où se trouvait gravée la première partie de la seconde a été conservée. On la voit dans la cour de M. de Nattes, sur l'arceau du vestibule.

(3) Cette inscription vient de nous être communiquée par M.

Digitized by Google

» bous, paroisse de Mandagoût, natif de père et mère » religionnaires, s'est fait hermite en ce lieu où il a fait » bâtir cette église ornée de toutes les choses nécessaires » pour y célébrer la sainte messe et rendre la maison » habitable, à ses propres couts et dépens, pour la » gloire de Dieu, l'an 1724. »

XVII. *Eglise de Loc-Dieu.*

Tout le monde sait que la belle église de Loc-Dieu, devenue depuis la révolution propriété particulière, dépendait autrefois d'une riche abbaye fondée au douzième siècle par les Bénédictins; mais on ignore généralement que le docte Fleuri fut abbé de ce monastère (1). C'est ce que nous apprend l'inscription suivante qu'on voit encore sur l'arcade du chœur :

« FRATRES JOHANNES DE FLEURI ABBAS LOCI DEI. »

Il paraît constant que ce fut là que cet écrivain composa la plus grande partie de son *Histoire ecclésiastique*, un des plus beaux et des plus utiles monumens qui aient été élevés à la gloire du christianisme.

H. DE B.

Randon du Landre, notre confrère. La pierre où elle est gravée a été trouvée par le sieur Pierre Cros, cultivateur, du hameau de Tayrac.

(1) L'abbaye de Loc-Dieu, près Villefranche, fut fondée en 1124. Fleuri en fut abbé en 1684; il la résigna en 1706, et mourut en 1723, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Digitized by Google

Digitized by Google



DE LA DÉCOUVERTE

D'UN AQUÉDUC ROMAIN,

Que l'on rencontre depuis la Barraque du Fraysse, sur la route de Rodez à Albi, jusqu'au plateau de la Boissonade, au midi de Rodez.

J'ai visité, dans les premiers jours d'octobre dernier, en compagnie des deux secrétaires de notre Société, MM. Lunet et de Monseignat, un aquéduc que l'on nous a dit subsister, du moins en grande partie, depuis la Barraque du Fraysse, sur la route de Rodez à Albi, jusqu'au plateau de la Boissonade, qui domine la vallée de l'Aveyron, au midi de Rodez.

Cet aquéduc, connu de tous les habitans des divers villages qui se trouvent sur son parcours, est considéré par eux comme un souterrain bâti par les Anglais, lorsqu'ils étaient maîtres de la Guienne, pour surprendre la ville de Rodez. Mais son inspection m'a prouvé que son origine était plus ancienne et plus pacifique, et que, loin d'avoir été construit pour détruire, il l'avait été, au contraire, dans un but d'utilité publique.

Je ne balance pas à en attribuer la construction aux Romains, et à prétendre qu'ils l'avaient pratiqué pour amener à Rodez les eaux de plusieurs sources très-abondantes qui sourdent au-dessous des arbres de Lagarde, non loin de la Barraque du Fraysse, à une demi-lieue du point où nous l'avons visité.

Cet aquéduc, en effet, présente toute l'empreinte d'une conduite d'eau romaine, autant par sa forme et ses di-

mensions que par la solidité de son mortier et l'adhérence de ses enduits. Les renseignemens que j'ai recueillis sur sa direction me font croire qu'il conserve une pente uniforme, en suivant toutes les sinuosités du terrain, depuis son point de départ tout près de la Barraque du Fraysse, jusqu'au plateau de la Boissonade, où l'on cesse d'en trouver les traces. Ce point d'arrêt me porte même à supposer que sa construction n'avait pas été poussée plus loin, parce que, d'après le mode romain, il fallait cesser de le bâtir sous terre pour l'élever sur des arcades et lui faire franchir la vallée de l'Aveyron, au moyen d'un ouvrage imité du magnifique pont du Gard. Il est probable que, dépouillés trop tôt de leur conquête, les Romains n'auront pu compléter ce superbe projet qui aurait donné à notre ville et à tout le pays qui l'environne une face nouvelle.

Quoi qu'il en soit de cette dernière assertion que certaines gens peut-être croiront devoir contredire, il n'est pas moins vrai que l'origine de cet aquéduc et sa destination comme conduite d'eau me paraissent incontestables.

Il a $1^{m}37$ de hauteur, et est voûté plein-cintre sur un diamètre de $0^{m}68$ de large. Il est construit en moëllon dans toutes ses parties, avec un mortier de chaux et de sable de mine schisteux et de couleur jaune, qui est devenu aussi dur que la pierre elle-même. De plus, le radier et les parois des murs latéraux, sur la hauteur de $0^{m}81^{c}$, sont couverts d'un enduit de ciment d'une résistance telle que je n'ai pu en détacher aucune partie avec le marteau, et que j'ai été obligé de me servir d'une hache pour enlever les fragmens que je mets sous les yeux de la Société.

Je n'ai pu mesurer l'épaisseur de l'enduit qui couvre le radier, mais celle des parois des murs latéraux n'est pas la même sur toute la hauteur précitée de $0^{m}81$. A la partie inférieure adjacente au radier, cette épaisseur est de $0^{m}07$ sur $0^{m}14$ de hauteur. Au-dessus, au moyen d'une retraite en biseau, elle se réduit à trois centimètres. D'où il suit que la largueur de l'aquéduc qui au-dessous de la naissance de la voûte est de $0^{m}68$, se trouve diminuée

Digitized by Google

dans les parties inférieures de l'épaisseur des couches de ciment appliquées sur les parois latérales. Cette largeur présente donc trois parties inégales. La plus basse, celle qui devait être constamment remplie d'eau, a 0m54 de largeur et les couches de ciment 0m07 d'épaisseur ; au-dessus, sur la hauteur que les hautes eaux pouvaient atteindre, la largeur est de 0m62 et les couches de ciment qui devaient être moins souvent fatiguées que les couches inférieures, n'ont que trois centimètres d'épaisseur ; enfin, la troisième partie, qui ne devait jamais être attaquée par les eaux, n'a point d'enduit et a 0m68 de large.

Ces enduits sont formés de plusieurs couches, les premières composées d'un mélange de chaux, de sable de mine schisteux et de briques grossièrement pilées ; et la dernière faite avec les mêmes matières pilées avec soin et tamisées, afin de couvrir les aspérités des couches précédentes et de rendre parfaitement lisse la surface extérieure de l'enduit. Ce lissage a si bien réussi qu'il est en quelque sorte luisant comme un verre. Je dois croire qu'on n'a pu obtenir ce résultat qu'en le frottant fortement avec du marc d'huile, ainsi que les Romains le faisaient pour tous les ouvrages qui devaient contenir de l'eau.

Je dois cependant faire observer que la couche lisse de ces enduits n'est pas restée intacte sur tous les points de sa surface. Elle a perdu son brillant et disparu même en quelque sorte sur le radier et les parties adjacentes des parois latérales, où l'aspérité des couches inférieures a été mise à nu. Toutefois, la solidité de ces premières couches est restée la même, et l'enduit, devenu raboteux, présente autant de résistance que celui qui est resté lisse, ainsi qu'on peut s'en convaincre par un des fragmens que je présente à la Société.

Cette dégradation de la surface lisse doit provenir du séjour qu'ont fait, dans les parties inférieures de l'aquéduc, les eaux pluviales qui s'y sont introduites par l'orifice des coupures qu'il a subies, et qui, n'ayant pas trouvé d'issue pour couler, n'ont pu disparaître que par l'évapo-

Digitized by Google

ration produite par l'élévation de la température, pendant les chaleurs de l'été.

Je demande pardon à la Société de l'aridité des détails que je viens de lui fournir. Mais j'ai tenu à lui prouver que l'opinion que j'ai émise sur l'origine et l'emploi de l'aquéduc dont il s'agit est le résultat d'un examen sérieux et approfondi.

Cette conviction bien établie, je me suis demandé si l'œuvre des Romains ne pourrait pas être utilisée et complétée même, en amenant à Rodez l'eau des sources que le temps ne leur a pas permis d'y conduire ; non pas, bien entendu, d'une manière aussi grandiose, nous ne sommes pas assez puissans pour cela, mais par les moyens économiques que les progrès de la science ont mis à notre disposition.

La solution de cette question dépend du degré de conservation de l'aquéduc, et du plus ou moins de dépense qu'il faudrait faire pour le remettre en état. Si sa restauration, depuis les arbres de Lagarde jusqu'au plateau de la Boissonade, ne devait pas coûter trop cher, je ne crains pas d'avancer que la construction d'une conduite d'eau en fonte, depuis ce plateau jusqu'à Rodez, ne serait pas au-dessus des forces de la commune.

Je n'entrerai pas à cet égard dans de plus grands développemens, parce qu'ils seraient superflus, si la réparation de l'aquéduc ne pouvait être entreprise. Mais, vu l'importance de sa découverte, autant sous le point de vue historique que sous celui des résultats immenses qu'elle pourrait produire, je demanderai que cet aquéduc soit exploré sur toute sa longueur et dans toutes ses parties, afin de connaître avec exactitude ses points de départ et d'arrivée, et d'apprécier les dépenses que sa restauration pourrait réclamer.

Si la Société partage mon opinion à ce sujet, je la prierai de vouloir bien transmettre une copie de ma notice à M. le préfet, pour qu'il ait la bonté de la communiquer à M. le maire de Rodez et de l'inviter à la mettre sous les

Digitized by Google

yeux du conseil municipal, afin d'en obtenir les fonds nécessaires pour l'exploration de l'aquéduc.

Rodez, le 26 décembre 1840.

L'inspecteur des monumens historiques du département de l'Aveyron,

BOISSONADE.

Digitized by Google

Digitized by Google



DÉTERMINATION
DE LA HAUTEUR DE RODEZ
AU-DESSUS DE LA MÉDITERRANÉE.

Rodez est une des villes de France les plus élevées (1). On me dit, la première fois que j'y passai, qu'elle était à 324 toises au-dessus de la mer, et les archives statistiques lui donnent 632 mètres. Je supposais que l'une de ces mesures était une traduction de l'autre, et j'ignorais par qui et comment elle avait été déterminée, lorsque, retournant à Rodez en 1838, je voulus y faire quelques observations barométriques.

Le résultat que j'obtins fut moindre d'environ 2 mètres; mais cette différence pouvait n'être qu'apparente; Rodez étant bâti sur une colline, il y en a bien plus entre la promenade qui est proche du haras, par exemple, et la place du marché; entre le nouveau Palais-de-Justice et l'église ou la maison commune; et pour juger combien ma mesure s'approchait ou s'écartait de celle publiée, il était indispensable de connaître à quel point se rapportait celle-ci.

Je l'ai appris depuis dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* de cette année, et j'y ai trouvé une preuve de la justesse de mes opérations; ce qui m'a engagé à les offrir à la *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.*

MM. les officiers d'état-major chargés de l'exécution de la carte de France, avaient pris pour point de mire le sommet de la tête de la Vierge qui surmonte la tour de la

(1) Pontarlier est à 828 m. au-dessus du niveau de la mer; Pradelles à 1143, 83, et Briançon, la plus haute ville de France, à 1306 m.

Digitized by Google

cathédrale de Rodez, qu'ils fixèrent à 709,2 mètres, et la hauteur de cette tour déduite leur avait donné 632 mètres pour celle de sa base ou du sol de la sacristie. Des moyens tout différens m'ont donné à très-peu de chose près le même résultat (1).

M. le baron Ramond avait souvent comparé ses déterminations barométriques des hautes montagnes avec celles obtenues par des opérations trigonométriques ; les petites élévations qu'il avait mesurées avec le baromètre auprès de Clermont furent vérifiées au moyen d'un nivellement exact par M. l'ingénieur en chef de son département : « Il » avait trouvé un concert si remarquable, si merveilleux, » qu'on serait tenté de le regarder comme fortuit, s'il n'a- » vait autant varié les épreuves et multiplié les exemples. » (4e *Mémoire*, p. 160.) Mais il fallait tout son talent pour apprécier les circonstances diverses qui influent sur les instrumens et sur l'atmosphère. Ceux qui se sont occupés de barométrie savent les soins scrupuleux qu'exigent de petites opérations si simples en théorie, et comprendront combien je dois m'applaudir de la concordance de mes résultats avec ceux d'une triangulation du premier ordre.

Je vais donner tous les documens de mes observations, en cas que l'on veuille un jour les comparer avec de nouvelles expériences, ou les soumettre à d'autres formules.

Le baromètre que j'avais apporté à Rodez est celui de Fortin ; un long usage me le fait préférer à tous les autres que j'ai essayés. J'ai dit ailleurs que c'était un des plus parfaits sortis des mains de cet habile ingénieur, qu'il avait été comparé avec ceux de l'Observatoire royal, et que M. Arago avait bien voulu vérifier son échelle avec un appa-

(1) Le 7 mars 1839, j'annonçai à M. le secrétaire de la *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron* que j'avais trouvé la hauteur de Rodez 610,43m. Huit jours après, en lui adressant les élémens de mes calculs, je réparai l'erreur que j'avais commise en employant pour la station inférieure une détermination au-dessous de celle de mon fils.

Digitized by Google

reil de son invention, depuis la pointe d'ivoire qui correspond à son zéro.

Les observations correspondantes que j'ai employées étaient faites à Alais par mon fils de quart d'heure en quart d'heure, au milieu du jour, et mon ami et confrère M. B. Vals m'a communiqué celles de l'Observatoire de Marseille, dont il était directeur. Il va sans dire que nos instrumens préalablement comparés marchaient parfaitement ensemble.

J'avais choisi pour ma station la porte de la cathédrale de Rodez, monument très-remarquable par son architecture et son clocher élevé, et dont la position est une sorte de *medium* entre les autres édifices de la ville. Je n'étais d'ailleurs qu'à deux minutes du logement que j'occupais chez M. de Monseignat, et je pouvais utiliser la suite d'observations que j'y faisais, ayant nivelé la différence des deux stations (1).

Je me suis servi du type de calcul de M. Ramond, en faisant toutes les corrections qu'il indique.

La moyenne des observations de midi, les 19 et 20 septembre 1838, était :

A Rodez bar.	711^{m}, 33 th. alt.	+19°,5 th. lib.	+20°,
A Alais	752^{m}, 58.......	18°,8.......	20°,
A Marseille	761^{m},175.......	19°,7.......	20°,1

Avec ces argumens, 1° la station de Rodez est sur celle d'Alais.............................. 488,034^{m}

La station d'Alais sur celle de Marseille..... 96,62

La 1re était sur le pavé de l'église. .. —0,64 } 45,96
La dernière étant sur la mer...... +46,60 }

———

Le pavé de l'ég. de Rodez est au-dessus de la mer 630,614^{m}

(1) Plusieurs observations faites successivement à la porte de la cathédrale et dans mon appartement m'ont donné 0,6 mill. de plus à cette dernière station. A la pression de 711 mill. et à la température de +20° 1 mill. répond à 12,16 mèt. de hauteur. Mon baro-

Digitized by Google

2° Le bar. de Rodez est sur celui de Marseille. 584,16^{m}
—0,64 +46,60 comme ci-dessus.... 45,96

Ce second calcul donne.................. 630,12^{m}

3° Les observations faites les mêmes jours, à 9 h. et à 3 h., chez M. de Monseignat, et corrigées d'après une comparaison faite à 11 h. 3/4 et à midi 1/4 avec les observations de midi, à la porte de l'église, m'ont donné, t. m., bar.......... 711^{m},030 th. alt. 19°,02 th. lib. 20°,01

Les observat.
de Marseille... 761^{m},058 19°,66 21°

La formule me donne entre les deux stations 583,685^{m}
En ajoutant comme précédemment....... 45,960^{m}

j'ai pour la hauteur cherchée.............. 629,745^{m}

4° La moyenne des observations faites les 19 et 20 septembre 1838, de quart d'heure en quart d'heure, depuis 9 heures du matin jusqu'à 11 heures 3/4, et depuis midi 1/4 jusqu'à 3 heures, à Rodez, chez M. de Monseignat, 7,29^{m} sous ma station de l'église (1), est pour le baromètre........ 711^{m},25 th. alt. 19°,25 th. lib. 18°

A Alais, station
de mon fils ..... 752^{m},08 19°,25 19°,75

La différence entre les deux stations est alors. 480,07^{m}
Entre mon appartement et le pavé de l'église 6,65^{m}
En adoptant, pour la situation inférieure... 143,22^{m}

la hauteur absolue du pavé de l'ég. de Rodez... 629,94^{m}

Je ne rapporterai pas quelques observations de l'après-

mètre chez M. de Monseignat était donc 7,29—0,64 plus bas que le pavé de l'église.

(1) *Idem.*

midi du 17 septembre, qui sont moins régulières. Je passai la journée du 18 à la campagne, et n'observai que le matin et le soir. J'ai cependant tout calculé, et j'ai pris séparément les observations des 19 et 20 des différentes heures. Je pourrais, en les triant, présenter le même chiffre que la détermination publiée ; j'ai cru plus convenable de m'en tenir à la moyenne des calculs précédens, qui est 630,08. Le pavé de l'église différant de celui de la sacristie de 1,65 (1), ma détermination concorde à un quart de mètre près avec celle de MM. les officiers d'état-major ; elle serait plus élevée, au contraire, en prenant ma dernière détermination d'Alais.

Mars 1840.

BARON D'HOMBRES-FIRMAS.

(1) Je ne savais pas, ainsi que je l'ai dit, que la mesure publiée se rapportait au sol de la sacristie ; j'aurais observé au même point ou nivelé sa différence au-dessus du pavé de la nef. Il y a, m'a-t-on dit, onze marches à monter ; en les supposant de 15 centimètres d'épaisseur, ma détermination =631,73. *A vérifier.*

Digitized by Google

Digitized by Google



RÉSULTATS AGRICOLES

OBTENUS

DANS L'AVEYRON PAR L'EMPLOI DE LA CHAUX.

Lorsque, en 1838, j'eus l'honneur de soumettre à la *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron* quelques observations sur les avantages que l'emploi de la chaux me semblait devoir procurer à l'agriculture Aveyronnaise, j'éprouvai le regret de ne pouvoir citer à l'appui de mon opinion les résultats d'aucun essai fait dans notre département.

Quoique pris dans une contrée voisine, dont le sol a la plus grande analogie avec celui de notre Ségala, les exemples sur lesquels reposait mon opinion ne pouvaient, je n'en doutais pas, avoir la même force de persuasion et d'entraînement que les résultats d'une expérience faite dans notre pays et sous nos yeux. Aussi attendais-je avec impatience le moment où je me verrais en mesure de combler cette lacune de mon travail, et je m'estime heureux aujourd'hui de pouvoir porter à la connaissance de la Société les résultats d'un premier essai.

Convaincu, comme moi, de l'utilité du chaulage et des progrès que son emploi promet à notre agriculture, mon frère a bien voulu m'aider dans la tâche que j'avais entreprise, et donner à mes conseils l'appui de son exemple.

Les essais qui sont l'objet de cette note ont eu lieu, par ses soins, sur le champ dit de *Combes*, faisant partie du domaine de Combelles, à quatre kilomètres environ de Rodez, vers le sud-est.

Digitized by Google

La surface de ce champ est faiblement inclinée ; le sol, léger et siliceux, repose sur une roche dure de gneiss.

La chaux destinée à l'amendement était fabriquée dans un four à feu continu, pouvant fournir environ de 2,500 à 3,000 kil. de chaux par jour. Le combustible servant à la calcination était la houille menue de Gages, très-propre à cet usage.

Le calcaire est exploité dans le domaine même de Combelles; il fait partie de la formation liasique, qui constitue le plateau aride de Ste.-Radegonde.

Je ne m'arrêterai point à décrire les détails de l'opération du chaulage, opération qui a été dirigée avec tous les soins prescrits dans le tome II des *Mémoires de la Société* (page 73 à 77), et je me bornerai à l'exposé des résultats obtenus.

La surface totale du champ des Combes est de cinq hectares; mais un hectare seulement a été amendé par la chaux, les quatre autres ont été fumés à la manière ordinaire. L'influence de la chaux n'a pas tardé à se faire remarquer sur le blé encore en herbe, par une nuance de verdure plus vive et plus uniforme ; à mesure que les tiges sont montées, l'on a vu celles de la partie chaulée prendre peu à peu le dessus sur celles de la partie non chaulée, de manière à acquérir avant la récolte au moins un cinquième de plus de longueur. Quant aux épis, ils étaient généralement dans la portion du champ amendée par la chaux, plus longs et beaucoup mieux grenés; ils étaient tous à quatre rangs de grains, tandis que dans le reste du champ beaucoup d'épis n'étaient qu'à deux rangs.

Le champ, semé en seigle, avait reçu 9 hect. de semence ou 1 hect. 80 par hectare.

La moisson a fourni 1740 gerbes, réparties ainsi qu'il suit :

Produit de l'arpent chaulé : 612 gerbes, pesant chacune 22 l, 88 soit 9 k. 15 — total : 5,599 k. 80.

Digitized by Google

Produit des quatre arpens non chaulés : 1,128 gerbes, pesant chaque 18 l, 0 soit 7 k. 2 — total : 8,121 k., 60.

Produit de chaque arpent non chaulé : 282 gerbes, pesant chacune 18 l, 0 soit 7 k. 2 — total : 2,030 k. 20.

Afin de rendre plus sensible l'influence du chaulage, j'essaierai de grouper dans le tableau suivant les résultats obtenus, mettant en regard les chiffres des produits obtenus dans la partie de terrain chaulée, et ceux qu'á fournis une surface égale de terrain non chaulé.

TABLEAU.

Digitized by Google

CHAMP DES COMBES. (Récolte de 1840.)	A. PRODUIT DE l'hect. de champ chaulé.	B. PRODUIT DE l'hect. de champ non chaulé.	RAPPORT des chiffres de la col. A, à ceux de la col. B.	OBSERVATIONS.
Nombre des gerbes..................	612	282	: : 2,17 : 1	(1) Nous avons dit plus haut que l'on avait semé 1 hectol. 80 par hectare.
Poids de chaque gerbe................	9 k 15 { P. 6, 24 / G. 2, 91 }	7 k 20 { P. 5, 20 / G. 2, 00 }	: : 1,27 : 1	
Poids total des gerbes récoltées sur 1 hect. .	5599, k. 80	2030, k. 20	: : 2,75 : 1	
Poids total de la paille...............	3818, 00	1466, 00	: : 2,60 : 1	
Poids total du grain.................	1780, 00	564, 00	: : 3,02 : 1	
Nombre d'hectolitres de grain récoltée...	23 hect. 75	7 hect. 52	: : 3,02 : 1	
Rapport du grain récolté au grain semé (1)	13, 20 gr. p. 1.	4, 18 gr. p. 1.	: : 3,02 : 1	
Val. de la paille à raison de 1 f les 50 k.	76 fr. 36 c.	29 fr. 32 c.	: : 2,60 : 1	
Val. du grain, à raison de 13 f l'hect....	308 75	97 76	: : 3,15 : 1	
Valeur totale de la récolte............	385 11	127 08	: : 3,02 : 1	

Digitized by Google

Si, du tableau qui précède, nous extrayons les chiffres les plus importans, nous trouverons que les résultats de ce premier essai de chaulage se résument ainsi qu'il suit :

PRODUIT de l'arpent de terrain.	PAILLE.		GRAIN.		VALEUR totale des produits.
	POIDS.	VALEUR.	HECTOL.	VALEUR.	
	k	f. c.	h.	f. c.	f. c.
Chaulé	3818 0	76 36	23 75	308 75	385 11
Non chaulé.	1466 4	29 32	7 52	97 76	127 08
Différence en faveur du chaulage....	2351 6	47 04	16 23	210 99	258 03

Grâce à l'emploi de la chaux, l'on a donc plus que triplé, dès la première année, le produit brut du sol. Pour calculer l'augmentation du produit net, il faudrait débiter le terrain chaulé du surcroît de dépense occasionné par le chaulage, c'est-à-dire de l'excédant de prix de la chaux employée sur le prix du fumier qu'elle a remplacé ; plus du prix de quatre journées de labour nécessaires pour enfouir la chaux. Or, ce surcroît de dépense est, tout calcul fait, de 92 fr. qui, déduits de 258 fr,, chiffre de l'augmentation du produit brut, donneraient pour l'accroissement de produit net 146 fr.

Ce calcul des avantages que procure la chaux ne peut être considéré que comme donnant une limite inférieure, puisque d'une part le chaulage ne devant avoir lieu que tous les quatre ou cinq ans, chaque récolte ne doit être débitée que d'un quart ou d'un cinquième de la dépense occasionnée par cette opération, tandis que nous avons fait porter cette dépense tout entière sur une seule récolte, et que d'un autre côté la chaux ne produit son maximum d'effet qu'après deux ou trois ans.

Quoi qu'il en soit, si cet essai unique, fait sur une petite échelle, ne nous permet pas de prévoir dès-à-présent

Digitized by Google

tout ce qu'on peut attendre de l'introduction du chaulage des terres dans notre système d'amendement, je crois du moins pouvoir en conclure que je ne m'étais point abusé lorsque, il y a deux ans, j'ai cherché à attirer l'attention de la Société sur la question du chaulage, comme sur une des questions qui intéressent au plus haut degré l'avenir de l'agriculture de notre pays.

Septembre 1840.

A. BOISSE.

Digitized by Google

MÉMOIRE
SUR ROQUEFORT.

Lorsque, après avoir monté la côte qui conduit de St-Affrique (Aveyron) à St-Rome-de-Cernon, on jette les regards sur les vallons que domine la route, la vue est agréablement surprise et bien dédommagée du retrécissement où elle vient d'être contrainte; elle peut s'étendre au loin et un magnifique panorama vient se dérouler devant les yeux du voyageur qui, dans la belle saison, admire la beauté du site, l'abondance et la variété des récoltes, et surtout les magnifiques prairies artificielles dont la campagne est parsemée.

Si l'on porte les regards vers le S.-E., l'œil se perd dans l'étendue d'un admirable lointain, tandis que vers le N.-E. il est arrêté par un horizon triste et sombre, qui termine péniblement un tableau qui vous avait déjà ravi. Ce sont des rochers placés sur la crête des montagnes comme pour les couronner d'un diadême éternel, ou faire contraste et montrer l'aridité à côté du rivage, la stérilité dominant de fertiles vallons, la mort planant sur la vie. Si vous abaissez en effet vos regards vers la plaine, elle vous rappelle la luxuriante végétation de la Beauce ou de la Gascogne, tandis que si vous les élevez, ce ne sont plus que les âpres sommets des Alpes ou des Pyrénées.

L'un de ces rochers, nommé dans le pays *Combalou*, se distingue des autres par sa dimension et son élévation. D'une certaine distance on dirait une forteresse avec ses bastions et ses tours, placée pour la défense de quelque

grande cité. Il figure une de ces montagnes auxquelles le judicieux observateur Bernardin de St-Pierre a donné le nom si propre de *montagnes à parasol*, très-fréquentes dans l'Arabie Pétrée et dont l'Éthiopie est pour ainsi dire couverte. Elevant sa cime majestueuse au milieu des vallons qui l'environnent, il ombrage tellement celui du nord, que celui-ci ne reçoit le soleil que pendant quelques heures de la journée. Il est coupé en ligne perpendiculaire au nord, par une pente rapide presque inculte sur les autres points, et se termine par un plateau horizontal.

Lorsqu'on s'est rapproché, on voit que ce rocher est formé de pierre calcaire coquillière, stratifié par couches horizontales d'inégale épaisseur, d'un quart de mètre à deux mètres, régulières dans toute leur longueur et produisant par leur assemblage une élévation qui varie de vingt à quatre-vingt mètres. Il rappelle ce rocher stérile auquel le chantre de la Grèce, qui savait si bien embellir l'objet de ses descriptions, avait donné l'épithète d'*Aimé des Colombes*; mais moins heureux, il est habité toute l'année par des corneilles dont la couleur s'harmonise avec le fond du rocher et semble encore en augmenter la tristesse.

Contre ce rocher, du côté du nord, on remarque un second plateau inférieur, plus irrégulier, composé d'énormes blocs entre lesquels la nature a laissé des vides spacieux, de grandes cavernes. Le nombre de ces cavernes a été encore augmenté par les éboulemens successifs du rocher supérieur, leurs voûtes ont été recouvertes par d'autres blocs plus ou moins considérables que les siècles en détachent, et, dans quelques endroits, par la terre végétale que le temps y a formée.

Quoique moins élevé que le premier, ce second plateau doit cependant fixer plus particulièrement l'attention. L'étranger qui en ignore le nom continue sa route en jetant un regard de pitié sur une terre qui semble brûlée par le soleil, désolée par les frimats, livrée à un oubli éternel et à la solitude la plus profonde. Néanmoins ces rochers,

Digitized by Google

qu'on dirait n'être fréquentés que du pâtre audacieux et de ses chèvres, sont connus de toute l'Europe. Loin d'être inhabités, ils donnent le mouvement et la vie à toute la contrée environnante : loin d'être stériles, ils procurent les richesses et l'abondance à plus de dix lieues à la ronde ; c'est une mine d'or où viennent puiser les propriétaires en échange du fromage qu'ils y portent ; en un mot, c'est le rocher qui renferme les caves de Roquefort.

Sur le penchant de la colline, au nord du rocher, contre ce plateau inférieur et à l'embouchure des grottes dont nous avons déjà parlé et que l'industrie a convertie en caves, est bâti en amphithéâtre le petit village de Roquefort.

Avant d'utiliser ces caves pour la préparation du fromage, Roquefort, dont l'origine est très-ancienne et inconnue comme celle de presque tous les petits bourgs, devait être un hameau peu considérable et perdu dans ces lieux sauvages. La date des premiers essais est ignorée. M. de Gaujal la fait remonter à 1070 ; mais elle est bien antérieure à cette époque, puisqu'il existe un acte des archives de Conques par lequel Flottard de Cornus déclare donner au monastère de cette petite ville, entre autres redevances, deux fromages qui doivent lui être payés annuellement par chacune des caves de Roquefort, et cette charte est du règne de Philippe 1er, vers l'an 1070. Ainsi long-temps avant cette époque, quelques personnes ayant remarqué leur fraîcheur, durent avoir l'idée d'y conserver le peu de fromage qu'elles faisaient. Satisfaites de leur essai, elles augmentèrent l'année d'après la quantité de fromage. Ces caves, d'abord publiques ou de peu de valeur, devinrent une propriété particulière acquise par le droit d'usage. Chaque propriétaire eut des parens, des voisins, des amis qui vinrent y déposer leur provision. Plus tard, chaque localité eut ses caves d'habitude et de prédilection, et chaque propriétaire de la cave salait et préparait le fromage de tel domaine, de telle communauté, de telle commanderie, et une fois préparé il était

Digitized by Google

rendu au propriétaire foncier. Cependant le nombre des vendeurs, leur éloignement, leur obscurité et le peu de communications qui existaient alors, rendaient pénible et difficile cette espèce de commerce qui commençait à devenir considérable. Pour le simplifier, les propriétaires des caves proposèrent aux fonciers de vendre pour le compte de ceux-ci le fromage préparé, et ce mode de vente, plus commode pour les propriétaires et plus lucratif pour les négocians, fut généralement adopté. Une confiance sans bornes devait en être la base ; aussi ne fut-il pas de longue durée. D'ailleurs la quantité de fromages augmentait toutes les années, ainsi que le nombre des divers fabricans ; tout contribuait à entraver ce commerce, et aujourd'hui l'exécution en serait impossible. Alors les propriétaires vendirent leur fromage brut aux préparateurs, et ce mode de vente et d'achat dure encore. Le négociant, intéressé à la réputation de son fromage, le soigna mieux, la consommation augmenta, la prospérité de ce commerce ne fit que s'accroître, et le pays tout entier dut sa fortune à ces caves dont peut-être le hasard seul avait fait connaître la propriété.

Généralement assises au-dessous du niveau du sol et recouvertes par des masses de rocher, ces caves se distribuent en plusieurs ramifications, en plusieurs compartimens irréguliers où l'on a établi deux, trois et même jusqu'à cinq étages. Au milieu de chaque étage sont disposés plusieurs rayons : un espace est ménagé entre ces rayons et le mur pour la commodité du service. Ces caves n'ont pas la même origine. Dans les unes, la nature n'a eu besoin que d'être aidée afin de régulariser les murs et les voûtes ; dans les autres, des excavations ont été pratiquées pour en augmenter l'étendue ; la main de l'homme, aidée de la poudre, a presque tout fait, et telle fissure qui ne présentait qu'un espace peu considérable a été minée, creusée, élargie, et l'art a imité la nature dans ses désordres et ses bouleversemens comme il tache chaque jour de l'imiter dans ses œuvres les plus parfaites. Il est

Digitized by Google

d'autres caves enfin qui ont reçu un plus grand développement par une maçonnerie adossée à l'ouverture, et dans ces caves factices on a renfermé l'atmosphère glaciale des caves naturelles, et on a forcé la nature à étendre ses bienfaits. Le nombre des caves naturelles est de vingt-trois, et celui des factices est de onze.

La température n'est pas la même dans toutes les caves et il n'en est peut-être pas deux qui soient au même degré. Nous l'avons prise au mois de juin, par un vent du midi, à l'époque où les caves étaient remplies de fromages. Dans la plus fraîche, le thermomètre est descendu à x 0 x 5° R. (0 x 6° C.) dans l'intérieur de la cave, et à 0 x 4° R. (0 x 5° C.) à l'ouverture des soupiraux dont il sera parlé. Dans d'autres, il n'est descendu qu'à 0 x 10° R. (0 x 12° C.), et c'est entre ces deux termes qu'il faut établir la température des caves de Roquefort. La température hygrométrique ne varie pas moins. Dans le compartiment de la cave où se fait la salaison du fromage, l'hygromètre est descendu à 75°; à l'étage supérieur, il s'est relevé à 65°, et aux étages les plus élevés il est monté à 60° degrés dans la même cave, le thermomètre étant à l'extérieur à 0 x 20° R. (0 x 25° C.), et l'hygromètre à 50°. Dans d'autres caves, il y a la même variation dans les différens compartimens; mais la température hygrométrique est aussi diverse.

Cependant, comme les caves étaient pleines de fromage et qu'il n'y a pas de fermentation sans dégagement de calorique et d'humidité, on peut établir que lorsqu'elles sont vides la température thermométrique est de 0 x 4° R. dans les plus fraîches, et la température hygrométrique de 60° pour terme moyen.

Ces températures sont remarquables en ce que si la température thermométrique était plus basse, la fermentation, la décomposition chimique dont nous parlerons plus bas ne pourraient s'opérer, car au-dessous de zéro les matières animales peuvent se conserver un temps considérable sans altération. D'un autre côté, si elle était plus

Digitized by Google

élevée, la fermentation alcalescente aurait lieu, ou du moins une décomposition trop rapide dénaturerait le fromage, comme cela arrive dans les mauvaises caves. Il en est de même pour la température hygrométrique : plus élevée, le fromage éprouverait une trop prompte dessication, qui lui enlèverait le moelleux et s'opposerait à la décomposition ; inférieure, il conserverait l'excédant de la partie lymphatique qui lui reste encore au sortir des moules, la décomposition serait trop prompte et la moisissure de trop longue durée.

La différence de ces températures produit des effets très-divers dans les caves. Dans les unes, le fromage mûrit promptement ; mais ce point de maturité une fois arrivé, il faut se hâter de le vendre ou de le changer de cave, car un plus long séjour serait préjudiciable par le déchet qu'il occasionnerait ; d'ailleurs la qualité serait compromise, si toutefois il pouvait se conserver encore. Dans les autres, la maturité arrive plus lentement ; mais elles ont l'avantage d'en conserver plus long-temps et la qualité et le poids ; en sorte qu'un négociant qui ne posséderait qu'une de ces caves qui ont les deux extrêmes, ne pourrait lutter avec celui qui aurait l'assortiment composé des deux caves ; parce que si la température est un peu élevée, la première saison une fois passée, les fromages se dessécheront et diminueront de dix à douze pour cent, tandis que l'autre transportera alors ses fromages dans la cave conservatrice et obtiendra par ce seul déplacement le premier des bénéfices, il ne perdra pas. D'un autre côté, si la température est trop basse, il sera privé des premiers envois et ses caves s'encombreront. Les caves dont la température est plus élevée mûriront donc le fromage plus promptement que les autres ; mais cette température devant dissoudre plus d'humidité, le fromage s'y desséchera et diminuera proportionnellement : l'opposé arrivera dans les caves à basse température, car étant à 5 degrés seulement, elle ne pourra guère se charger d'humidité et n'enlèvera que difficilement et à la longue celle que contient le fromage

Digitized by Google

qui pourra y séjourner impunément pendant un plus long espace de temps. Peut-être serait-il possible de faire une échelle de proportion qui d'un côté désignerait la température thermométrique et hygrométrique, et de l'autre le déchet que doit éprouver le fromage à tel ou à tel degré. On aurait par ce moyen une base fixe et infaillible qui apprendrait d'un coup d'œil ce qu'on n'apprend qu'à l'aide d'une expérience qui a été souvent si funeste, qu'elle a été payée par des fortunes entières. Nous ne croyons pas nous écarter de notre sujet en faisant observer que lorsqu'on n'est conduit que par une aveugle routine, on court le risque de s'égarer, parce qu'on ne suit que les caprices du hasard. On expose des sommes considérables, quelquefois toute sa fortune et celle d'autrui ; l'or qui a été englouti dans les rochers de Roquefort atteste malheureusement la vérité de cette proposition ; tandis que le flambeau de la science à la main, on sera éclairé, on marchera s'il n'y a pas de risques, ou, par une sage prudence, on s'arrêtera pour diriger ailleurs ses recherches et ses travaux, si la théorie désigne comme fausse la voie dans laquelle on s'était engagé.

La cause de ces températures est un phénomène qui est réservé aux seules caves de Roquefort, et jamais il ne pourra exister de lutte commerciale au détriment de celles-ci. Il y a même plus : dans la même localité il existe, comme nous l'avons déjà dit, une grande différence entre telle ou telle cave, et les meilleures aboutissent dans la rue qui est nommée pour cette raison *rue des Caves*.

On remarque dans l'intérieur de ces grottes des ouvertures souterraines et latérales ; un courant d'air glacial, sortant de ces fissures irrégulières, s'épanche continuellement dans la cave et remplace celui qui y avait déjà séjourné. Ces soupiraux s'insinuent, se perdent dans l'intérieur du roc, et on ignore quelle en est l'origine et la profondeur ; mais dans les diverses constructions on a grand soin de ne pas les boucher : on laisse au contraire un vide suffisant, on les multiplie le plus qu'on le peut,

Digitized by Google

et on les agrandit même, lorsque cela est possible, afin d'entretenir dans la cave cette fraîcheur qui en fait tout le prix.

La cause de cette basse température et de ces courans d'air a été, de la part d'habiles géologues, l'objet de recherches multipliées qui ont donné lieu à diverses opinions et à des erreurs dont plusieurs sont trop manifestes pour être réfutées. Il nous paraît cependant qu'il n'y a qu'une manière d'expliquer naturellement la fraîcheur de cette température et ses variations. Nous parlerons plus bas d'autres ouvertures qui sont sur le rocher à l'est des caves. Ces ouvertures, qui sont comme les bouches de ces conduits aériens, vont aboutir dans les diverses caves ; mais ces conduits suivent des routes qui ne sont pas les mêmes pour tous. Dans les uns, l'air s'engouffrant à des profondeurs considérables, trouve en passant des réservoirs pleins d'eau, des cavités humides, dans lesquels il enlève une partie de cette humidité aux dépens de son calorique. Il doit donc contenir moins de calorique et plus d'humidité, en proportion de la distance et de la profondeur qu'il a parcourue et de l'eau qu'il a rencontrée sur sa route ; dans les autres, l'air s'engouffre de même : mais ne parcourant que des souterrains vides, secs et moins profonds, il doit conserver une plus grande partie de son calorique, n'ayant pu l'échanger contre l'humidité. En un mot, l'air sera d'autant plus frais qu'il aura parcouru un espace plus ou moins étendu et effleuré plus ou moins de surfaces aqueuses. Ainsi s'explique pourquoi l'air des caves est d'une température si variable dans chacune d'elles. Mais si cette raison explique l'effet du courant d'air, elle n'en explique pas la cause. Cette cause nous paraît ne pouvoir être expliquée que par la théorie des pesanteurs spécifiques.

Il est une vérité physique bien reconnue : c'est que l'air froid est plus pesant que l'air chaud ; alors il doit tendre vers les lieux les plus bas, où il se maintiendra tel, si une nouvelle émission de calorique ne vient pas en modi-

Digitized by Google

fier la pesanteur spécifique ; voilà pourquoi il compose l'atmosphère ordinaire des caves. Si cette atmosphère froide, renfermée dans une capacité quelconque, trouve une issue inférieure, l'air s'épanchera et sera bientôt remplacé par un air nouveau. Il en sera de même encore quoique cette capacité décrive une courbe, pourvu toutefois que l'issue se trouve inférieure à la bouche, et ce courant d'air sera plus sensible si l'issue est d'un diamètre plus étroit. C'est la théorie du syphon qui agit pour l'air dans ce cas comme il agit communément pour les liquides, avec la différence qu'il est renversé, la bouche se trouvant au-dessus de la montagne, la partie courbe dans l'intérieur du sol et l'issue dans les caves. A ces causes on doit ajouter la dilatation de l'atmosphère pressant continuellement sur les bouches de ces conduits qui en sont comme les entonnoirs, tandis que l'air se trouve condensé sur le côté opposé. L'air qu'ils renferment est donc comprimé d'un côté et attiré vers l'autre. Comme il y a des ouvertures dans toutes les directions sur le côteau, le souffle des différens vents influe encore sur ce phénomène, qui est accru par leur action. On a remarqué que pendant le vent du sud le courant d'air était plus sensible, peut-être même plus frais, parce que l'air se trouve dilaté à l'ouverture, plus condensé à l'issue, et que contenant plus de calorique il peut se saturer d'une plus grande quantité d'humidité dans les bas-fonds qu'il traverse.

Après avoir parlé de la cause et des effets de la température des caves, exposons le mode de fabrication du fromage chez le propriétaire ; mais plutôt faisons connaître les herbages dont se nourrissent les brebis ainsi que le terroir où ils croissent.

Roquefort est placé au centre d'un terrain argilo-calcaire où l'on distingue des espaces, quelquefois fort considérables, ailleurs très-restreints, d'un schiste argileux presque stérile. La majeure partie des champs sont couverts de pierres de même nature, à tel point que l'on croirait impossible d'y obtenir une récolte. La nature ce-

Digitized by Google

pendant ne fait rien d'inutile, et ces pierres, que l'on croirait préjudiciables à la fécondité des terres, y sont, j'ose le dire, en partie nécessaires. Pendant l'hiver, elles retiennent la terre végétale, qui serait entraînée par les orages si communs dans ces contrées montagneuses ; elles fournissent au nord un abri aux jeunes plantes, et font l'office de reverbère au midi. Pendant l'été, elles procurent aux racines des végétaux de l'ombre et de la fraîcheur ; elles augmentent même la quantité de rosée qui se dépose sur la plante, par le peu d'affinité qu'elles ont avec le calorique. Pline rapporte qu'un laboureur ayant fait épierrer son champ, il n'y pouvait rien croître, et qu'il fallut y rapporter les pierres pour lui rendre sa fécondité. Il en serait peut-être de même du terrain argilo-calcaire de notre Causse et du Larzac. Un ingénieur des environs de Rouen fit enlever les pierres d'un champ pour l'entretien d'une route ; le champ perdit de sa fécondité et le Parlement de cette ville rendit un arrêt qui obligea l'ingénieur à les y rapporter. Prétendons-nous par là que cette quantité de pierres soit nécessaire à cette partie du département de l'Aveyron ? Cette idée est loin de nous. Il serait à désirer au contraire, que chaque année, dans la morte saison, les propriétaires en fissent enlever une certaine partie de leurs champs, qui acquerraient par là une plus grande valeur, excepté cependant pour ceux dont la pente est trop rapide et dont la terre pourrait être plus facilement entraînée. Ainsi les générations suivantes profiteraient des travaux de leurs pères, et il en serait de cet amendement comme des plantations de longue venue : il resterait toujours assez de pierre pour le but indiqué. Dans certaines localités en effet la quantité de pierres est si abondante, que les récoltes en souffrent et que leur produit est loin d'être proportionné à l'étendue du terrain qui a été ensemencé. Cette contrée serait pauvre, si la Providence ne lui avait ménagé une autre ressource en dédommagement des céréales, qui d'ailleurs sont d'excellente qualité.

Digitized by Google

Il est dans cette partie du département et dans les environs de Roquefort surtout, beaucoup de landes, de coteaux, de montagnes schisteuses ou calcaires, dont l'agriculture ne peut tirer aucun produit à cause de la nature du sol, du peu de terre végétale qui le recouvre et des nombreux rochers dont il est hérissé comme une mer sillonnée de rescifs. Sur ces terrains incultes, parsemés de quelques chênes rabougris, ou nus et pelés comme la Champagne pouilleuse, le berger trouve à peine un peu d'ombre pour s'abriter. Ils produisent cependant quelque plantes aromatiques telles que le thym, la lavande, le serpolet, la sauge, le romarin et diverses menthes, quelques chétives graminées, quelques mousses, et ne peuvent servir que de pâtures, qui seraient même d'une faible ressource pour toute autre contrée : la dent de la vache pourrait à peine saisir une pelouse si fine et si serrée, et la courte dent de la chèvre ou de la brebis peut seule la brouter. La vache même, dont le lait pourrait fournir du fromage tel que celui du Cantal, ne pourrait escalader sans danger les montagnes et les rochers, étant de sa nature destinée aux gras pâturages des plaines. Ces terrains nous paraissent donc réservés à l'unique ressource de l'éducation du menu bétail. Mais, par une admirable harmonie providentielle, au centre de ces maigres pâtis se trouvent placées les caves de Roquefort, pour utiliser le lait des chèvres et des brebis.

Avant l'introduction des prairies artificielles, ces divers pacages étaient la seule nourriture des brebis. Leur lait était moins abondant, mais la qualité était bien supérieure. Depuis que les vesces, le sainfoin, l'esparcet la luzerne et le farrouch ont permis aux cultivateurs de tripler le nombre de leurs brebis et de les repaître d'avantage sans les fatiguer autant, le produit est infiniment plus considérable; mais la qualité du fromage s'est ressentie de ce changement de nourriture. Ainsi que nous l'avons dit, la nature a fait pour Roquefort les pâtures qui l'environnent, et tout ce que l'art y a ajouté n'a fait

Digitized by Google

que déprécier son premier ouvrage. Les prairies artificielles répondent bien aux spéculations des propriétaires ; mais ce bénéfice dans la quantité n'est produit qu'aux dépens de la qualité, et les gourmets d'un certain âge se sont bien aperçus que le Roquefort d'aujourd'hui ne vaut pas celui d'autrefois. Alors la sonde était inutile, le choix presque impossible, parce que les qualités étaient à peu près les mêmes.

Doit-on blâmer, doit-on approuver cette modification du produit local ? Sans doute l'introduction des prairies artificielles a été, pour Roquefort surtout, le commencement d'une ère nouvelle ; mais s'il nous était permis d'émettre notre opinion sur une question qui est de la plus haute importance pour les intérêts de toute la contrée, nous proposerions aux cultivateurs de faire deux qualités de fromage et de les faire consciencieusement. Nous disons consciencieusement, car dans ce cas la fraude serait facile et le mélange des laitages malaisé à connaître, surtout avant la préparation des fromages dans la cave, c'est-à-dire hors de l'achat. Mais les propriétaires qui auraient trompé une fois seraient exclus du prix donné à la première qualité jusqu'à épreuve contraire. D'ailleurs la crainte de perdre leur réputation, l'amour-propre, leur intérêt, feraient qu'ils ne s'y exposeraient pas. Pour produire ces deux qualités, les propriétaires devraient avoir deux troupeaux distincts et séparés en rapport avec leurs pâturages et leurs pâtures, ne jamais confondre les lieux de dépaissance, et faire à part du fromage des deux laits. Ils recevraient le prix de leurs peines dans le produit plus abondant du lait de la seconde qualité, et dans le prix plus élevé de la première. On ferait dans les caves une séparation des qualités dont le prix serait fixé en conséquence ; ainsi tout serait concilié ; la qualité se trouverait sans se confondre à côté de la quantité, et le fromage de Roquefort reprendrait sa réputation qui, il faut bien le dire, ne s'est pas soutenue. Cette innovation paraîtra d'abord

Digitized by Google

difficile à la routine ; mais elle ne paraît pas impossible à établir.

Il y aurait sans doute encore un moyen d'améliorer la qualité du fromage produit par les fourrages artificiels, tout en augmentant la quantité ; ce serait d'unir à ces fourrages la culture des récoltes sarclées, à laquelle notre Causse se prêterait aisément. Si les carottes, la betterave, le topinambour entraient seulement pour le quart dans la nourriture des brebis, leur lait, plus abondant et plus parfumé, dédommagerait des sacrifices que cette culture nécessiterait, et ce mélange de nourriture détruirait sans doute la funeste influence des pâturages sur la qualité du fromage. La carotte principalement, dont les brebis sont si avides, contenant une matière extracto-résineuse aromatique, serait préférable à la betterave, plus difficile à cultiver et à conserver. Le topinambour contient aussi un principe tonique propre à corriger les fourrages artificiels, et a l'avantage de se conserver en terre pendant les gelées ; on peut l'en extraire tous les jours au fur et à mesure de la consommation. Si la routine, cette funeste ennemie du progrès, pouvait être rejetée, si cette culture pouvait être introduite, peut-être ouvrirait-elle pour nos contrées une ère qui serait le pendant de celle qu'ont produite les fourrages artificiels. Après l'extraction de ces racines, la terre serait ameublie, prête pour de nouvelles semences, et la récolte d'après, plus abondante, dédommagerait des frais que nécessite le défoncement qu'exigent ces racines pivotantes. Ainsi l'on retirerait plusieurs avantages de cette culture : le lait serait plus abondant et de qualité supérieure ; on serait sans crainte pour la nourriture d'hiver ; le terrain serait ameubli et amélioré. Les propriétaires même pourraient nourrir un plus grand nombre de brebis avec la fane pendant l'automne et les racines pendant l'hiver, et leur santé ne serait pas compromise comme elle l'est ordinairement après la mauvaise saison.

Afin de corriger l'alimentation trop aqueuse et trop insipide des fourrages artificiels, nous proposerons encore

Digitized by Google

une troisième modification à apporter à la nourriture des brebis. L'on devrait y ajouter, en les semant, quelques graminées aromatiques, la *flouve odorante*, quelques *paturins*, etc. ; donner de temps à autre aux brebis quelque provende où entrerait le genièvre, le fénugrec, etc. ; la culture de ce dernier grain, si aromatique, si appétissant pour les bêtes à laine, devrait être accru pour le but que j'indique dans la même proportion que les prairies artificielles. Il est encore à regretter que le prix du sel soit trop élevé pour en multiplier l'usage plus qu'il ne l'est aujourd'hui : c'est un excellent moyen pour augmenter la quantité du lait. Ici on n'a pas à craindre d'excédent dans le produit du fromage. Il est un fait bien avéré : c'est que la production n'est pas en rapport avec la consommation, et que les négocians n'en ont jamais assez pour satisfaire toutes les demandes.

Trois semaines ou un mois après leur naissance, les agneaux sont enlevés à leurs mères et portés aux marchés de Saint-Affrique ou de Millau où leur nombre, dans un seul marché, s'élève par fois à plus de deux mille ; ils sont livrés à si bas prix, qu'il arrive que la peau se vend ce qu'a couté l'agneau ; mais ce bas prix ne dure pas longtemps et la moyenne de l'agneau vivant est de 50 cent. le kilogramme.

On trait les brebis soir et matin, et cette opération n'est pas sans intérêt.

Le troupeau étant placé dans la cour du domaine, ordinairement assez vaste, les bergers, les valets et les servantes s'assoient à la porte de la bergerie ayant chacun une baste devant soi. La brebis est placée debout, ayant une jambe de chaque côté de ce baquet, et livre ses mamelles à l'avidité de son maître qui, sans pitié pour elle, comprime ses mamelons avec force mais avec adresse. Lorsque le lait se refuse à obéir à ses doigts, imitant avec son vigoureux poignet le coup de tête de l'agneau qui tette, il lui frappe la mamelle à plusieurs reprises. Par ce moyen, les glandes irritées épanchent le lait en plus grande abon-

Digitized by Google

dance. La brebis ne paraît pas souffrir de ce traitement, et les autres appellent par leurs bêlemens réitérés le moment de la traite, pendant que les pétulans agneaux semblent vouloir distraire leurs mères et charmer leurs peines et leurs ennuis.

Si la traite n'est pas assez abondante, on la garde dans un lieu frais pour la mêler à la suivante; mais il serait plus convenable de mêler celle du soir à celle du matin, parce que la nuit étant plus fraîche, le lait se conserverait mieux et serait moins exposé à tourner. Les petits propriétaires qui n'ont que peu de lait, surtout au commencement et à la fin de la saison, se prêtent mutuellement du lait qu'ils se rendent le lendemain dans la même proportion; par ce moyen, ils peuvent faire un fromage lorsque leur peu de lait ne le leur permettrait pas.

Le lait est coulé à travers un linge pour en séparer les impuretés, et coagulé à une température de 20 à 25° x 0 R.

Pour cette opération, l'on se sert de l'estomac des jeunes agneaux ou des jeunes chevreaux qui n'ont pas encore mangé, et qui contient encore le lait qu'ils avaient tetté. Ce lait a pris la forme de grumeaux plus ou moins gros, et cette présure est réputée d'autant meilleure que l'estomac contient plus de ces grumeaux. Outre ce lait caillé, l'estomac contient encore le *suc gastrique*, le *suc pancréatique* et un peu du suc bilieux qui est remonté du *duodénum*. On laisse toutes ces substances dans l'estomac, on ajoute un peu de sel, on lie au pylore et au *cardia* et on le laisse dessécher. Lorsqu'on veut s'en servir, on met à tremper pendant deux ou trois jours un de ces estomacs dans un litre d'eau à laquelle on ajoute un peu de sel pour qu'elle se conserve. Une cuillerée de cette eau suffit pour coaguler 25 kilogrammes de lait.

Ce caillé est fortement agité et brassé pendant une demi-heure sans interruption pour qu'il soit bien divisé et que le petit-lait soit entièrement dégagé de ses cellules. Alors il se précipite au fond de la chaudière et le petit-lait est versé par inclinaison dans un autre vase. Le caillé est mis

Digitized by Google

à égoûter dans des moules où il reste dix à douze heures, mais cette opération se fait d'une manière toute particulière aux fromages de Roquefort.

Lorsqu'on a mis une première couche de caillé dans le moule, on y répand une légère pincée de poudre de pain moisi que l'on ajoute encore après une seconde et une troisième couche. Lorsque le moule est plein, on mélange un peu cette masse sans mêler entièrement la poudre de pain moisi afin que la couleur ne se confonde pas et ne soit point homogène. Ce mélange de bleu et de blanc se développe encore dans la cave et forme ce marbré propre au fromage de Roquefort. Avant l'usage des prairies artificielles, cette addition de pain moisi n'était point admise, et ce n'est guère qu'après la révolution de 93 qu'elle fut adoptée, sans doute pour donner un levain à la fermentation du fromage, ou peut-être pour donner le change et imiter promptement ce marbré que le fromage n'acquérait qu'à la longue. Aujourd'hui même on n'en mêle pas dans les fromages de qualité supérieure, ou du moins ce n'est que dans le commencement de la saison, pour les mêmes motifs que nous avons mentionnés. Nous parlerons plus bas des effets du pain moisi dans le fromage.

Lorsqu'il est assez égoûté et qu'il a acquis assez de consistance pour être enlevé des moules, on le laisse essorer entre deux linges un ou deux jours, et dès qu'il a formé une faible croûte par une légère dessication, il est porté à Roquefort et se vend en cet état au prix moyen de 100 fr. les cent kilogrammes.

D'un autre côté, on soumet à l'ébullition le petit-lait, auquel on ajoute pendant ce temps un peu de lait qu'on a réservé pour cela. La chaleur sépare le reste de la partie caseuse et butireuse qui y restait contenue, et cette crême est vendue ou consommée dans la ferme. Elle est d'une grande ressource pour le peuple et peut être servie sur les meilleures tables qu'elle ne dépare jamais. C'est un mets aussi sain que délicat; mais il ne peut être long-temps conservé. Dans les fermes qui n'en ont ni le débit ni

Digitized by Google

l'emploi, on l'épice et on le conserve pour l'hiver. On pourrait en faire des fromages secondaires, tels que ceux que l'on fait dans la Franche-Comté et que l'on nomme *schigres*. Cette partie caseuse est la *brocotte* des Vosges, la *ricotta* d'Italie, la *céracée* de la Savoie et la *recuite* de Roquefort. Le puron sert ensuite à la nourriture des pourceaux.

Dès que le fromage est rendu dans la cave, il est d'abord soumis à la salaison dans un premier compartiment nommé le *saloir*. On saupoudre une surface de fromage avec environ trente grammes de sel et il reste entassé trois par trois jusqu'à ce que le sel soit fondu et l'ait pénétré d'un côté. Le sel marin, par sa propriété déliquescente, attire l'humidité de l'air, se fond peu à peu et s'insinue dans le fromage. Quatre jours après, on répète cette opération du côté opposé, et il est empilé de nouveau pendant le même temps, après lequel on enlève une première couche que l'on rejette et qui sert pour la nourriture des cochons. C'est la bavure du sel, du petit-lait, et l'épiderme du fromage quelquefois en putréfaction quand le propriétaire l'apporte. Ensuite, symétriquement placés sur le côté entre les rayons de la cave de manière qu'il y ait environ dix centimètres de séparation entre eux, ces fromages ne tardent pas à se couvrir d'une longue moisissure blanche et soyeuse, semblable au duvet le plus fin. Cette moisissure est raclée chaque quinze jours de quatre à huit fois, selon la qualité, et le fromage finit enfin par revêtir une robe particulière grise, marbrée de rouge, qui est exempte de moisissure. Alors le fromage a subi assez de fermentation ; le petit-lait s'est complètement égoûté ; le bleu s'est développé : on dit que le fromage est mûr ; mais cette maturité n'arrive qu'après que le fromage a passé au moins un mois et demi ou deux mois dans la cave, et s'il y reste plus long-temps, la qualité se détériore, à moins que ce ne soit dans l'arrière saison.

La première raclure seule est rejetée : les suivantes sont pétries dans des vases où, après avoir subi une fermen-

Digitized by Google

tation, elles acquièrent un goût plus piquant et prennent alors le nom de *rhubarbe*, sans doute à cause de la ressemblance de leur couleur avec celle de cette racine. On en fait de deux qualités et de deux couleurs : les premières raclures en fournissent de blanche et le fromage qui tend à sa maturité la fournit rouge. Cette rhubarbe est vendue au prix de 25 fr. les 50 kilogr. pour la rouge, et de 32 fr pour la blanche. C'est un aliment tonique et stimulant très-propre à corriger les défaillances d'estomac des hommes qui se livrent à de rudes travaux.

Après avoir suivi les diverses manipulations que l'on fait subir au fromage, examinons maintenant les phénomènes chimiques qui s'y passent.

Bien qu'après être sorti des moules le fromage soit égoutté, pressé et essuyé le plus qu'il est possible, il n'est pas essoré de manière à ne pas retenir encore une portion de la partie lymphatique. Cette partie tourne à l'aigre dans peu de temps et, pour employer une expression plus propre, elle se charge d'une certaine quantité d'*acide lactique*. La partie caseuse, de son côté, subit une altération qui, malgré qu'elle soit peu sensible, n'en est pas moins réelle. Comme dans toutes les matières animales exposées au contact de l'air, la fermentation putride et alcalescente ne tarde pas à s'établir, et il se développe de l'*ammoniaque*. Cet acide et cet alkali se trouvant produits dans l'intimité de la même matière, je dirai presque dans la même molécule, se combinent, se neutralisent tout de suite, et de leur combinaison résulte une nouvelle matière, le *lactate d'ammoniaque*, qui n'est pas très-développé à l'arrivée des fromages dans les caves, mais qui s'y forme continuellement durant son séjour, insensiblement il est vrai, à cause de leur basse température. La fermentation putride se prolongerait donc indéfiniment, si l'art ne venait à son secours et n'opposait un obstacle à cet inconvénient. Cette digue, c'esl le sel. Le chlorydrate de soude placé sur le fromage se dissout peu à peu, le pénètre insensiblement, et ce sel obtient l'effet attendu, savoir la dé-

Digitized by Google

composition du *lactate d'ammoniaque*. L'*acide lactique*, ayant plus d'affinité pour la *soude* que pour l'*ammoniaque*, abandonne ce gaz pour former un *lactate de soude*. De son côté le gaz ammoniaque, devenu libre et trouvant à se combiner avec l'acide *chlorydrique*, devenu libre lui-même par la décomposition du *chlorydrate de soude*, forme un *chlorydrate d'ammoniaque*. Ainsi il n'y a aucune perte de gaz, aucune perte de sel, mais une double affinité chimique, une double décomposition, un échange mutuel qui d'un *lactate d'ammoniaque* et d'un *chlorydrate de soude* a produit un *lactate de soude* et un *chlorydrate d'ammoniaque*. Telle était la théorie que nous nous étions faite et que l'analyse a pleinement confirmée. Ainsi on explique pourquoi le fromage qui n'a pas séjourné assez longtemps dans la cave est encore salé, tandis qu'il perd ce goût quand la combinaison réciproque a eu le temps de s'effectuer.

Cette combinaison, modérée et ralentie par la température des caves, maîtrisée par l'opération réitérée que l'on fait subir au fromage en le raclant, et qui facilite le contact de l'air avec ce dernier, développe insensiblement la couleur bleue et rouge qu'on y remarque.

La maturité du fromage est arrivée lorsque ces combinaisons chimiques ont eu lieu dans de justes proportions. Cependant la formation de l'ammoniaque continue et cet alkali ne trouve plus à côté de lui l'acide lactique par lequel il était neutralisé; alors, s'y trouvant en excès, il communique au fromage un goût plus piquant, plus fort, plus âcre, selon la quantité qui s'y trouve développée : mais avant cette époque, lorsque le fromage contenait encore assez d'humidité, l'ammoniaque formait avec la partie huileuse du fromage un espèce de savon animal qui le rendait plus gras, plus élastique, plus gluant, ce qui n'a plus lieu lorsque la lymphe a disparu, lorsque l'humidité manque pour retenir et dissoudre le gaz ammoniaqne; alors le fromage reste sec, alcalin, et ce gaz est dégagé abondamment si l'on mêle de la chaux caustique.

Digitized by Google

D'après ce que nous venons de dire, on voit que dans le principe le fromage est acide, et qu'il devient alcalin lorsqu'il est vieux préparé. En effet, dans le premier cas, il rougit les couleurs bleues végétales et les verdit dans le second. C'est entre ces deux états qu'il faut saisir le point de maturité, et ce terme se prolonge assez long-temps, car une légère différence ne peut être appréciée par le goût et ne peut l'être que par le chimiste. Pendant ce séjour du fromage dans la cave, il se forme encore du gaz acide carbonique. C'est ce gaz qui occasionne ces cavités, ces yeux qu'on y remarque et que l'on nomme le *persillage*.

Tel était l'unique travail du fromage avant l'usage des fourrages artificiels. Depuis, on y a joint une autre préparation du moins dans les qualités inférieures et surtout au commencement de la saison : afin de parvenir au but que nous avons indiqué plus haut, on y ajoute de la poudre de pain moisi.

Cette poudre végétale n'est qu'une mousse, une végétation microscopique développée à l'aide de l'humidité et des autres conditions nécessaires. Cette substance ainsi modifiée contient beaucoup plus de *carbonne* et d'*oxigène* qu'avant son altération. C'est donc sous ce double rapport physiologique et chimique que nous considérerons son action sur le fromage.

Il est des végétaux et une foule de cryptogames surtout qui ont la faculté de reprendre vie et de se multiplier même après avoir été arrachés du lieu où ils ont pris naissance, desséchés et brisés. Quelques-uns naissent spontanément et sans cause connue. Il en est ainsi des mousses, qui constituent ce qu'on appelle vulgairement une moisissure, et celle qui prend naissance sur le pain est de ce nombre. Une faible partie, interposée dans le fromage, s'y multiplie, surtout dans les cavités qui forment le persillage, favorisée par l'humidité et la matière animale.

Son action chimique est plus étendue. Nous avons dit que le pain moisi était chargé de carbone et d'oxigène :

Digitized by Google

l'analyse a démontré que ces deux substances étaient très abondantes dans les préparations qui développent les couleurs bleues ou noires. La plupart de ces couleurs sont susceptibles de passer au rouge par une plus grande quantité d'oxigène : ainsi la violette, le tournesol rougissent par le contact d'un acide. C'est encore par cette raison que nous voyons la couleur bleue se développer dans les animaux par la combinaison des mêmes principes. Lorsque les viandes se putréfient, la première impression de l'oxigène est de décider le bleu. Lorsque l'oxigène se fixe en plus grande quantité, le bleu est remplacé par le rouge : c'est ce qu'on observe dans la préparation des fromages. Ils se revêtent d'abord d'un duvet blanc qui devient bleu et qui passe ensuite au rouge. La combinaison de l'oxigène et ses proportions dans cette combinaison décident donc la propriété de réfléchir tel ou tel rayon. Ainsi, en mêlant à une matière animale blanche, telle que le caillé, un corps chargé d'oxigène, ce corps en communiquera une partie à cette matière et y développera la couleur bleue. D'ailleurs les couleurs se fixant en général plus facilement sur les matières animales que sur les végétales, le bleu du pain moisi se fixera sur la partie caseuse et s'y développera par l'oxigène. Aussi dans le fromage partagé depuis quelque temps, le bleu est plus prononcé que dans celui qui ne l'est que depuis peu, et la croûte est plus voisine du rouge que du bleu, parce que le contact avec l'oxigène a été plus prolongé.

Tels nous paraissent être les divers phénomènes qui se passent dans le fromage pendant sa préparation et son séjour dans les caves de Roquefort. De là ce marbré, ce piquant, ce moelleux, cette saveur si connue de ce fromage, dont la réputation est si étendue et dont la consommation augmente tous les jours.

En résumé, on peut regarder le fromage de Roquefort comme un savon animal contenant du *lactate de soude*, du *chlorydrate de soude*, du *chlorydrate d'ammoniaque*, du *gaz acide carbonique*, un peu d'*acide acétique*, de l'*acétate*

Digitized by Google

d'ammoniaque, un peu d'*ammoniaque libre*, selon qu'il est plus ou moins vieux.

Depuis le commencement de cette industrie, elle s'est accrue considérablement, et cette progression a été si rapide dans ces derniers temps, que de *six mille quintaux* ancien poids (247,800 kil.), qui sortaient des caves de Roquefort vers la fin du siècle dernier; elle s'est portée maintenant à 900,000 kil. En établissant le prix moyen du fromage préparé à 1 fr. 80 c. le kilogramme, voyons à quel chiffre à peu près se porte ce commerce. Des 900,000 kil. de fromage qui ont été portés à Roquefort, il faut distraire la perte qu'il éprouve par les raclures et par la dessication, déchet que l'on évalue à 25 p. 100 : reste donc 675,000 kil., qui au prix moyen de 1 fr. 80 c., donnent *un million deux cent quinze mille francs* de recette pour le négociant. De cette somme, prélevons le prix du fromage brut, savoir 900,000 fr., il restera 315,000 fr. pour payer la main-d'œuvre, les commis, les affermes, la patente, les impositions et menus frais.

Les impositions sont taxées en ce moment à 10,000 fr. y compris la patente; mais il nous a été dit qu'elles sont à la veille de subir une nouvelle répartition qui, vu la valeur actuelle de l'afferme, sera probablement augmentée. En effet, la valeur locative est entièrement hypothétique, et telle cave qui, il y a un an, s'affermait 3,000 fr. en produit aujourd'hui 20,000. L'année passée surtout, les caves ont acquis une valeur au-dessus de toute espérance, produite par la spéculation de la compagnie *Rigal*, de Montpellier, qui les a affermées presque toutes. Nous avons dû signaler ce fait, mais il ne nous appartient pas d'en préjuger les conséquences. Bornons-nous à faire des vœux pour que ces négocians aient réussi dans leur spéculation, mais avant tout pour que les propriétaires ne soient point lésés dans leurs intérêts. Nous avons dit que le nombre des caves naturelles était de vingt-trois et celui des factices de onze; ajoutons que depuis la nouvelle valeur qu'elles ont acquis on travaille à en faire d'autres.

Digitized by Google

D'après ce que nous venons d'exposer, on voit que si l'introduction des fourrages artificiels produisit une véritable révolution dans l'économie rurale, Roquefort en particulier en a ressenti des avantages immenses, qui n'ont pas peu contribué à en accroître la prospérité et à lui donner le bien-être dont il jouit aujourd'hui. L'aisance y est générale et la santé, qui en est la conséquence, y est florissante. On ne peut s'empêcher d'admirer la vigoureuse constitution des filles employées au service des caves et leur teint frais et rosé. Elles passent toute la saison des chaleurs à l'ombre et, quoiqu'elles dussent être comme étiolées, elles jouissent d'une santé qui est rarement interrompue, fruit de la salubrité des caves, dont l'air est continuellement renouvelé et de l'uniformité de leur température.

Cette basse température se communique à tout le village, et l'on n'y est pas encore entré que l'on en ressent déjà l'effet. Aussi Roquefort n'a jamais été sujet aux épidémies.

Cette température, si je puis dire *extra-atmosphérique*, n'est pas la seule anomalie qui place Roquefort en dehors de la ligne naturelle. Outre ses caves, il possède encore des richesses géologiques dignes de l'attention du naturaliste. Si l'on parcourt les plateaux qui dominent le village, on voit que la nature y a semé ses caprices les plus bisarres. Parcourons-les en détail pour mieux les connaître et les apprécier.

Rocher de Saint-Pierre. — Le rocher de Saint-Pierre, situé au nord du massif de *Combalou*, constitue le plateau inférieur sous lequel sont renfermées les caves. Comme nous l'avons dit, il a été ainsi formé et peu augmenté par les éboulemens du rocher supérieur, quoique des écrivains très-recommandables d'ailleurs aient prétendu qu'il en était entièrement composé; à moins cependant qu'il y ait eu affaissement subit dans cette partie sans dérangement de contexture, et cela ne paraît pas probable. Ce qui confirmé notre opinion, c'est que les assises dont la réunion com-

Digitized by Google

pose la majeure partie du rocher sont horizontales comme le reste de la roche ou de nature différente, et que les parties qui ont été produites par les éboulemens ont les couches plus ou moins inclinées.

Chapelle de Saint-Pierre. — Lorsque Roquefort n'était qu'un hameau, les habitans se rendaient à Tournemire, autre proche village, pour assister au service divin. Mais le commerce du fromage ayant acquis de l'extension et la population ayant un peu augmenté, une chapelle fut construite sur le rocher qui renferme les caves, et fut érigée en succursale dépendante de Tournemire. C'est ainsi que la religion fut appelée à dominer sur le commerce. Plus tard, le nombre des habitans s'étant encore accru, on fut obligé de faire une paroisse et de bâtir une seconde église plus grande, qui date de 1756. Celle-ci, devenue insuffisante à son tour et bâtie dans un genre plus que modeste, va être remplacée par une autre que réclament les nouveaux besoins de la population. La chapelle de St.-Pierre, depuis long-temps abandonnée, était d'un mauvais style et pouvait contenir tout au plus cinquante personnes.

Coteau de Saint-Pierre. — Si vous parcourez le coteau sur lequel est placé cette chapelle, des gouffres, dont quelques-uns ont une profondeur effrayante, viennent arrêter votre marche et attirer votre attention. Les rochers qui en composent la charpente sont de calcaire coquillier, et il est remarquable qu'on n'y trouve que des bivalves inéquivalves. Entre ces rochers, sont des vides spacieux dont plusieurs viennent aboutir à la surface du sol. Il est hors de doute que ces ouvertures, qui en sont comme les bouches, dont quelques-unes sont fort considérables et les autres fort étroites, communiquent avec les caves. C'est par ces ouvertures multipliées, exposées à tous les points, que l'air s'insinue pour traverser les souterrains humides, y déposer son calorique et s'y charger de l'humidité qu'il apporte dans les caves où il trouve une issue. Quelques-unes de ces ouvertures sont perpendiculaires, et si l'on y

Digitized by Google

jette une pierre pour en sonder la profondeur, après l'avoir entendue long-temps se débattre contre les parois du rocher, à peine peut-on distinguer le bruit produit par sa chute : il arrive même en plusieurs endroits que l'attention la plus grande ne peut l'entendre, et l'on dirait qu'elle va se perdre dans un abîme sans fonds.

Source. — Presque au sommet de ce coteau est une petite source nommée *Fontaine des Oiseaux*, peu abondante mais ne tarissant jamais. Elle est remarquable à cette hauteur et d'une grande commodité pour les troupeaux qui paissent sur ces coteaux et qui sans elle auraient l'eau fort éloignée.

Echo. — Ce coteau est en cet endroit séparé du massif du rocher par une étroite vallée qui n'a pas d'issue et que la terre d'alluvion exhausse chaque année, depuis que le plateau supérieur a été dépouillé de ses bois. La façade de ce rocher produit un double écho très-distinct qui n'est pas inconnu des bergers : on les entend souvent faire le conversation avec eux-mêmes et charmer ainsi leurs ennuis. Ils trouvent en lui une compagnie dans cette solitude sauvage, et cet écho semble en diminuer la tristesse. De ce point, le massif du rocher est vu en face et présente sa gigantesque structure. Alors l'homme est comme anéanti devant cette masse imposante, dont la durée contraste d'une manière si frappante avec la brièveté de sa vie et la grandeur avec sa petitesse et son infirmité. Il rentre en lui-même et se demande : Que suis-je, si je ne suis que matière ? — Beaucoup moins que cette roche, que le grain de sable qui la compose : elle a existé et existera durant des siècles, et je ne suis qu'éphémère sur la terre. Il serait profondément humilié si la foi ne relevait son âme abattue et ne l'assurait de son immortalité.

Grotte des Fées. — A huit ou dix mètres au-dessus du sol de la vallée, on voit une ouverture de forme ogivale. C'est la bouche d'un de ces antres profonds et ténébreux, creusés par la nature comme d'immenses tombeaux. Quelque communes que soient dans le département de l'Avey-

Digitized by Google

rea les grottes de ce genre, celle dont il est question mérite d'occuper une place distinguée. La plupart de ces excavations ont, à certaines époques, surtout pendant les guerres de religion ou pendant ces troubles politiques qui ébranlaient depuis la famille jusques aux royaumes entiers, servi d'asile à des fugitifs, à des prêtres, à des proscrits ; celle-ci est peut-être de ce nombre.

A peine est-on monté, au moyen d'une échelle, sous la voûte qui forme comme le péristyle, l'on est pénétré d'une horreur inexplicable qu'on ne peut maîtriser, et le soleil, que l'on va quitter pour s'ensevelir dans ces ténébreuses profondeurs, donne de tristes regrets. Dès qu'on a fait quelques pas dans la bouche de l'antre, le jour a disparu et est remplacé par les flambeaux dont on a eu le soin de se munir, et dont la pâle couleur va se refléter contre ces sombres voûtes ou se perdre dans l'immensité de l'intérieur.

La grotte des Fées s'étend presque en ligne droite, parallèle à la façade nord du rocher. et offre peu de ramifications. On se trouve d'abord dans une galerie régulière dont les parois sont couvertes de spath calcaire translucide, formant par son relief des draperies horizontales et une tapisserie du plus bel effet. Le sol est argileux et glissant pendant quelques pas ; mais cette régularité et la nature du sol changent bientôt après : d'énormes blocs de rocher viennent embarrasser ou obstruer la marche jusques à la fin de la grotte, et en varier l'aspect de la manière la plus bizarre. La voûte et les parois sont tapissées de stalactites de mille formes diverses ; tantôt elles sont *tuberculeuses*, *mamelonnées* ou *rognonées*, et leur réunion forme des masses ; ailleurs elles forment des mousses les plus variées ou sont allongées et fistulaires, ressemblant à ces congélations qui se forment pendant le dégel, et leur assemblage produit le plus bel effet. Les blocs qui forment le sol sont recouverts d'un dépôt de même nature et les stalagmites qui les recouvrent sont aussi multipliées. Sur plusieurs points, les stalactites se sont réunies aux

stalagmites, forment des colonnes d'albâtre calcaire d'un assez beau blanc, qui semblent soutenir la voûte et donnent à cette grotte le caractère auguste d'un temple élevé en l'honneur de quelque divinité.

Vers le milieu de la grotte, du côté du nord, le mur est couvert d'une poussière blanche que l'on prendrait d'abord pour une efflorescence nitreuse : ce n'est que du carbonate de chaux spongieux, nommé par les anciens *agaric minéral*, *farine fossile*, *lait de montagne*. Si vous vous hasardez témérairement dans quelques-unes des anfractuosités que vous apercevez, arrêtez-vous, imprudent! vous avez un abîme sous vos pas; car de temps à autre le sol présente la bouche béante de gouffres d'une profondeur effrayante, et la pierre que l'on y jette, après avoir long-temps frappé contre les parois de l'abîme, va plonger dans les réservoirs où se rend l'eau qui découle goutte à goutte dans l'intérieur de la grotte.

Après s'être prolongée l'espace de quinze à dix-huit cents mètres, tantôt spacieuse, tantôt refusant presque le passage, cette grotte se termine brusquement, et cette extrémité ne présente ni suintement ni cristallisations. Belle dans son ensemble, elle ne présente aucune particularité remarquable dans ses détails. Il est possible qu'il n'en fût pas de même autrefois ; car on voit que le ciseau des curieux ou même celui de la cupidité a mutilé ce que la nature n'avait créé qu'avec des siècles, et tant est longue cette cristallisation, que la portion du rocher où était la stalactite ou la stalagmite qui en a été enlevée il y a peut-être un siècle, n'est pas encore recouverte du moindre dépôt, bien que la même goutte d'eau s'y dépose toujours. Il ne règne dans cette grotte, qui se trouve comme nous l'avons dit sous le massif de *Combalou*, aucun courant d'air : aussi la température n'est pas la même que celle des grottes du rocher de Saint-Pierre ; elle s'élève à 0 x 12° R.

La grotte des Fées a été ainsi nommée parce qu'une vieille croyance veut qu'elle ait été long-temps habitée par

Digitized by Google

des fées. L'on montre encore l'empreinte de leurs pieds, leurs sièges, leurs instrumens culinaires, etc.; mais pour des personnes éclairées et moins crédules, les empreintes des pieds ne sont que des rigoles formées sur le roc par quelque filet d'eau, et leurs divers meubles que des stalactites et des stalagmites de formes plus ou moins vagues et bizarres. On désigne de l'autre côté du vallon la Fontaine des Oiseaux comme celle où elles allaient se désaltérer : elles auraient mieux fait de descendre au fond des abîmes de la grotte; l'eau aurait été plus rapprochée, plus limpide et plus fraîche.

La visite de cette grotte exige trois ou quatre heures et rien ne peut exprimer le sentiment qui naît dans l'âme lorsqu'après ce temps on revoit dans le lointain quelques rayons du jour qui percent les ténèbres et qui viennent annoncer que l'on revient à la clarté et à la vie.

Nous avons dit que les stalactites qui décorent l'intérieur de la grotte sont fistulaires, lamellaires, stratiformes. On remarque dans le tronc des arbres plusieurs couches de bois que les années y ont superposées, et qui se distinguent par un cercle concentrique plus foncé. Les phases lunaires produisent le même effet sur certaines plantes, sur certains fruits; mais qu'est-ce qui les produit sur les stalactites et les stalagmites, où ces mêmes cercles sont très-prononcés et les couches d'épaisseur inégale? Sont-ce les siècles? Pour la nature, dont le travail est en harmonie avec le but qu'elle se propose, quelques phases lunaires suffisent aux fruits qui se renouvellent tous les ans; il faut des années pour les arbres dont la durée sera plus prolongée que celle des fruits; mais elle exigera des siècles pour former des minéraux.

Sans donner à mon opinion plus d'importance qu'elle ne mérite, je l'émettrai cependant, car je ne sache pas que l'on se soit occupé de la cause de cette interposition dans les couches concentriques de ces minéraux.

Il est des époques si pluvieuses que l'eau dont la terre

Digitized by Google

est imbibée ne fait que la traverser sans s'y arrêter, ou du moins sans y séjourner assez long-temps. Alors elle ne peut se saturer des sels presque insolubles qui y sont contenus, du carbonate de chaux, du sulfate de chaux, du carbonate de magnésie, etc., car il faut un contact prolongé pour que cette solution ait lieu. Elle se rend immédiatement dans l'Océan souterrain, contenant bien quelques molécules des sels dont elle a pu opérer la solution, mais tellement étendus, tellement noyés que leur cristallisation est impossible. Alors le suintement de la voûte de la grotte est de nul effet pour les cristallisations qu'elle contient déjà, et l'eau ne fait qu'y glisser sans y déposer les atômes calcaires qu'elle peut contenir.

Il est aussi des époques d'une sécheresse telle que l'eau qui est contenue dans la surface de la terre peut à peine suffire à entretenir cette humidité qui existe toujours même sous la zône torride, et qui a pour cause l'ascension de l'eau dans les tubes capillaires de la terre. Alors l'eau serait très-chargée de sels; mais n'étant pas en quantité suffisante pour s'infiltrer et déposer en passant sa cristallisation sur les objets qui pourraient les fixer, elle monte au contraire vers la surface de la terre, attirée par le soleil et les tubes dont j'ai parlé. Dans ce cas encore il n'y a pas de cristallisation. « Pour que cette cristallisation ait » lieu, dit Chaptal, il faut un concours de circonstances » qui se rencontrent bien rarement, et c'est sans doute là » raison pour laquelle les spaths ou cristaux calcaires font » la plus petite partie de ce genre. « Les époques qui la favorisent sont donc plus rares qu'on ne le pense et il s'écoule un temps fort long entre ces époques propices. Pendant cet intervalle, la dernière couche qui s'est formée doit nécessairement subir quelque altération par l'air extérieur qui la frappe, par le dépôt des atômes qui pénètrent partout, dans les appartemens les mieux fermés comme dans les grottes les plus obscures, par quelque végétation, quelque mousse microscopique qui peut y prendre naissance, par le dépôt de quelque sel de nature

Digitized by Google

ferrugineuse ou argileuse, et peut-être par tous ces moyens réunis. Une fois ce nouvel épiderme formé, revient une saison propice à la cristallisation carbonatée, et cette couche, plus colorée et de nature hétérogène, est recouverte d'une nouvelle couche semblable à la première; mais cet épiderme, plus coloré et différent des autres couches, forme un cercle concentrique qui les sépare et les distingue. Ainsi la distance plus ou moins longue qui s'écoule entre le concours des circonstances propices à cette cristallisation me paraît la cause de l'hétérogénéïté que l'on remarque dans la cristallisation des stalactites.

Si l'on objectait que ce ne sont que les sections de la cristallisation rhomboïdale du carbonate de chaux, je pourrais demander à mon tour pourquoi ces cristaux et ces rhombes n'affectent pas une forme et une longueur régulières et constantes, comme la plupart des cristallisations, et pourquoi l'on voit des couches très-minces interposées entre des couches plus épaisses et *vice versâ*. La cristallisation du spath calcaire est uniforme et on la trouve telle dans les lieux où il se dépose avec le concours des circonstances nécessaires, c'est-à-dire à l'abri du contact de l'air et des autres causes mentionnées plus haut. Alors les formes rhomboïdales et pyramidales, qui ne sont que les angles plus ou moins alongés des rhombes, ont la même symétrie et ne sont pas sujettes à ces variations que l'on remarque dans la cristallisation des stalactites.

Mur. — A côté de l'ouverture de la grotte on remarque un reste de mur qui tend à disparaître entièrement et dont il serait difficile d'indiquer le but et l'origine : on ne peut que faire des conjectures sur ces débris; l'histoire est muette et les siècles ont interrompu la tradition. Placé en saillie, au milieu de la hauteur du rocher, bâti en pierre sèche, il n'a pu servir de fondement à aucun édifice et l'on se demande même par quel moyen on a pu parvenir à cette élévation. — Non loin est une petite ouverture inaccessible nommée *trou du duc*, parce qu'il est l'asile ordinaire des ducs et des hibous.

Digitized by Google

Mine de bol. — Continuant votre promenade vers l'Est, vous remarquez encore contre le même rocher une seconde grotte qui contient de l'argile ferrugineuse (bol rouge) dont-on se sert ponr marquer les brebis. On voit que tout se trouve réuni à Roquefort pour l'éducation des troupeaux et que la nature a été minutieuse dans ses prévoyances.

Plateau de Combalou. — Un petit sentier conduit sur le plateau que l'on est surpris de trouver cultivé. Ce plateau de trois quarts de lieue sur un quart était, avant la première révolution, une forêt, repaire des renards et des loups qui désolaient les troupeaux d'alentour. Lors de la vente des biens nationaux, cette forêt subit le même sort et fut acquise par plusieurs personnes, qui l'ont défrichée : aussi aujourd'hui Roquefort manque de bois.

Sur ce plateau, élevé de 500 mètres au dessus de Cernon, petite rivière qui arrose la vallée, on jouit de la vue la plus variée et la plus étendue. La campagne qui l'environne étale sa fécondité, tandis que des plaques d'un schiste bleuâtre et stérile font un triste contraste et produisent l'effet d'une plaie livide sur une figure virginale.

A l'extrémité ouest, le plateau se divise en deux branches entre lesquelles on a pratiqué un chemin pour le service. Mais si vous aimez les vues pittoresques, dédaignez cette route ordinaire ; suivez la crête du Nord et traversez le pont qui la termine.

Pont ou Rocher percé. — En effet, à cette extrémité le rocher est percé de part en part et offre une anomalie curieuse, mais d'un accès pénible et difficile.

Rocher éboulé. — Peu après être descendu par ce passage scabreux, on se trouve sur d'énormes fragmens du rocher supérieur qui, lors d'un éboulement (il y a environ un siècle), se répandirent sur le penchant de la colline avec un fracas épouvantable. Ce spectacle est imposant, et l'on reste immobile de frayeur au souvenir d'une catastrophe qui fut aussi soudaine que terrible.

Rochers de la peur (idiome patois, *Barragnaoudos*). — A l'Ouest de Roquefort, il est un amas d'énormes rochers

Digitized by Google

qu'une vieille croyance a consacrés à la peur. Leurs cavernes ont-elles été l'habitation des revenans ou des loups-garous ? Je l'ignore ; mais ce que je sais très-bien, c'est qu'elles peuvent servir d'asile à la rêverie, la favoriser, agrandir le génie, exalter les idées et faire éprouver à l'âme des impressions profondes. C'est le lieu le plus pittoresque de Roquefort. Les éboulemens successifs du rocher supérieur y ont produit des grottes et des cavernes, dans plusieurs desquelles on sent des soupiraux qui produisent une grande fraîcheur. Les rochers antécédens qui ont été respectés dans la chute élèvent orgueilleusement leur tête et se distinguent facilement. On remarque surtout deux colonnes qui, par leur élévation et les assises régulières dont elles sont composées, ressemblent à celles qui soutiennent les voûtes hardies de nos églises gothiques.

Fontaine. — Roquefort n'a rien à désirer sous le rapport de l'eau. Une fontaine très-abondante et dont l'eau, de très-bon goût d'ailleurs, conserve toute l'année une température qui ne dépasse par 0 x 6° R. coule à ses pieds et en arrose les belles prairies. Cette basse température n'est pas ordinaire, et il est très-peu de localités qui jouissent d'un pareil avantage. Nous ferons remarquer le rapport qui existe entre cette température et celle des caves, rapprochement qui donnera plus de poids à l'hypothèse que nous avons soutenue en parla nt de celle des caves.

Les joncs ne croissent pas dans les prairies qui sont arrosées par cette eau.

Botanique. — Les plantes que l'on remarque sur les rochers de Roquefort sont le buis (*Buccus semper virens*), l'Aristoloche (*Aristolochia rotonda*), la clématite (*Aristolochia clematitis*), la petite oseille (*rumex acetosella*), la bénoite (*geum urbanum*), la belladone (*atropa belladona*), le thym (*thymus vulgaris*), le serpolet (*thymus serpillum*), plusieurs thytimales, etc ; mais celle qu'on y trouve en plus grande abondance, comme sur tout le Larzac et dans tout le Camarès, c'est une courte graminée dont la petitesse est proportionnée à la courte dent de la brebis,

Digitized by Google

et qui est très-commune dans ces parages. Elle se dessèche facilement à cause du peu de profondeur de ses racines, mais la moindre pluie, la moindre rosée la fait reverdir, et les brebis la broutent également dans ces deux états. Ce gramen doit contenir sous un petit volume une grande quantité de matière nutritive, et il est pour les brebis de ces contrées brûlées et arides ce qu'est le *lichen rangiferinus* pour les rennes de la Laponie. Ce gramen, cette nourriture que nous croyons la plus naturelle aux brebis, c'est le scirpe en aiguilles (*scirpus acicularis*). Quant au serpolet, nous devons observer que les bergers ont grand soin d'éloigner les brebis des lieux où ils en remarquent. L'expérience leur a appris que cette plante est un anti-laiteux, et qu'elle diminue considérablemet la sécrétion du lait dans celles qui la broutent. Autant les plantes à odeur forte sont avantageuses aux moutons que l'on destine à la boucherie, autant elles sont préjudiciables au lait des brebis, du moins pour la quantité, car le lait n'en est que meilleur.

Zoologie. — Depuis le défrichement du plateau, les loups ont complètement disparu ou ne se montrent que rarement; mais les renards trouvent dans les crevasses des rochers des tanières sûres et en grand nombre : aussi sont-ils fort nombreux. On y trouve aussi des lièvres, des perdrix, le merle des rochers, le hibou, le grand-duc, l'aigle noir, l'aigle blanc, etc.; mais l'hôte ordinaire de ces rochers est la corneille aux pattes et au bec rouges; elle les habite toute l'année et fait entendre sans cesse ses tristes croassemens.

Population. — Le commerce qui se fait à Roquefort ferait présumer dans ce village une population plus considérable que celle qui s'y trouve. Elle ne se compose cependant que de 250 individus pendant l'hiver. Mais dès que la belle saison arrive, des filles des environs s'y rendent pour y trouver du travail, et alors la population se porte à 350. Ainsi cent personnes environ suffisent à tous les travaux. Pour donner une faible idée de l'étendue de ce commerce,

Digitized by Google

il suffira de dire que Roquefort seul paie pour plus de quinze cents francs de ports de lettres seulement : en supposant que leurs correspondans paient la même somme, c'est 3,000 fr. que l'administration des postes prélève sur le commerce de ce fromage.

St.-Affrique. LIMOUSIN-LAMOTHE, *pharmacien*.

Digitized by Google



RAPPORT SUR LES MÉDAILLES DU MUSÉE.

Notre collection numismatique est fort incomplète ; mais ce qui lui donne néanmoins du prix, c'est que la plupart des médailles Romaines et des anciennes monnaies qui la composent ont été trouvées dans le département. Il nous en était arrivé en profusion et de tous les points : malheureusement, le plus grand nombre portaient l'empreinte trop profonde des ravages du temps. Il a fallu les rejeter. M. le docteur Laquerbe, de Sévèrac, notre confrère, a bien voulu se charger de faire le triage, et c'est au moyen des notes très-lumineuses qu'il nous a communiquées que le classement a été fait. Il se trouve indiqué dans un Catalogue chronologique et descriptif que nous avons dressé, et auquel nous avons joint quelques observations sur plusieurs monnaies du moyen âge. Nos médailles et monnaies se divisent en six classes :

1° Les médailles consulaires. Le petit nombre que nous possédons, toutes en argent, représentent les familles Licinia, Carisia, Silana, Procilia, Servilia et Julia par César. Trois nous sont venues du fameux dépôt découvert près de Narbonne en 1838 et qui a comblé la plupart des lacunes qui existaient dans cette partie de la numismatique ;

2° Les médailles impériales, dont quelques-unes en double et de différens types.

En voici la suite chronologique :

Auguste, 1er empereur.

Agrippa, gendre d'Auguste.

Tibère.

Germanicus, fils de Tibère.

Caïus Caligula.

Claude.

Digitized by Google

Néron.
Vitellius.
Vespasien.
Titus.
Domitien.
Trajan.
Adrien.
Antonin-le-Pieux.
Faustine la mère, femme d'Antonin.
Marc-Aurelle.
Faustine la jeune, femme de Marc Aurelle.
Commode.
Crispine, femme de Commode.
Lucile, sœur de Commode.
Alexandre-Sévère.
Julia Mammæa, sa mère.
Maximin.
Gordien le jeune.
Philippe le père.
Philippe le fils.
Dèce le fils.
Claude II.
Probus.
Dioclétien.
Maximien Hercule.
Galère-Valère Maxime.
Constantin-le-Grand,
Julien.

Maxime, empereur des Gaules, tué en 388 après avoir été battu à Aquilée.

En tout vingt-huit empereurs et six impératrices ou membres de la famille impériale, ce qui ne ferait pas tout à fait la moitié de la série; mais depuis que ce travail a été clos, notre Musée s'est enrichi de nouvelles médailles, et soit au moyen des échanges, soit par suite des dons qui nous sont annoncés, nous avons l'espoir de compléter prochainement la collection. Vous avez dû

Digitized by Google

remarquer qu'il nous reste peu à faire pour les temps du haut empire. Les lacunes appartiennent surtout à l'époque de la décadence.

3° La troisième classe comprend les médailles particulières des villes et des rois du temps de la domination Romaine. Il en est une assez commune dans le midi de la France dont nous possédons un grand nombre de doubles. C'est la médaille de Nîmes qu'on reconnait d'abord a ses deux têtes du César, et au crocodile enchaîné à un palmier. Elle fut frappée sous le règne d'Auguste. Les deux têtes sont celles de Caius et de Lucius César, fils d'Agrippa (1) et petits-fils d'Auguste par Julia, leur mère.

4° Dans la quatrième classe sont rangées les médailles du moyen-âge et les anciennes monnaies.

5° et 6° Enfin, les médailles modernes et un grand nombre de monnaies de toute nation forment la cinquième et la sixième classes et terminent le catalogue.

Monnaies anciennes.

Il est souvent fait mention des anciennes monnaies dans nos annales, et nous devons apporter un soin particulier à les rassembler et à les connaître. Parmi celles que nous avons déjà, plusieurs méritent d'être notées.

Tiers de sous d'or. — Ces petites monnaies sont fort précieuses. L'une a été donnée par M[me] Coignac ; l'autre, trouvée dans le lit d'un torrent, près Saint-Izaire, fut offerte par M. Dalbis du Salzé. Elle sont l'une et l'autre remarquables par leur parfaite conservation. Sur la première on voit une tête couronnée avec ces mots pour légende : *Victoria Augus.* Les caractères sont moitié ro-

(1) Marcus-Vipsanius Agrippa eut la plus grande part aux victoires de Philipes et d'Actium qui rendirent Octave maître du monde. Il mourut environ l'an XII avant J.-C., emportant le renom d'un des plus grands capitaines et des plus illustres citoyens qu'eût produit la république.

Digitized by Google

mains, moitié barbares. Au revers une figure ailée, grossièrement tracée, tient dans sa main une couronne.

Comme il n'y a dans ces deux médailles, d'ailleurs fort ressemblantes, ni millésime, ni nom de prince, il est difficile d'en déterminer la date. On ne peut aller que par conjectures. Mais ce que nous savons des médailles ou monnaies des premiers rois de France nous porte à croire qu'elles ont été frappées sous la dynastie mérovingienne.

Les principales monnaies de cette époque, dit un historien, consistaient en sous, demi-sous et tiers de sous d'or. Les médailles d'argent, si multipliées sous la deuxième race, étaient à peine connues sous la première, du moins s'il faut en juger par ce qui est parvenu jusqu'à nous. A l'instar des monnaies impériales, la figure du roi y était gravée en buste avec la couronne ou diadème; et quoique la longue chevelure fût une distinction de la maison royale, on évitait de la représenter, parce que cela aurait eu un air barbare aux yeux des Romains, chez lesquels ces monnaies avaient cours.

Les légendes et les inscriptions étaient latines; elles étaient simples comme dans les médailles des empereurs; on n'y mettait d'ordinaire que le nom du roi : *Clotarius rex* (1). On trouve pourtant un assez grand nombre de tiers de sous d'or, sur lesquels la tête du prince est empreinte, mais sans nom.

Sur le revers, on lit souvent le nom des villes où elles ont été frappées et le nom du monétaire. On y remarquait encore quelquefois les victoires de nos rois, soit par la figure d'une victoire ailée, soit par l'inscription, ainsi qu'on le voit dans une médaille de Clotaire Ier, *Victoria gothica*.

Le revers était assez communément empreint de quel-

(1) On y voyait aussi quelquefois, après le nom du prince, les deux lettres D. N., qui signifiaient *Dominus noster*, parce que les empereurs en avaient usé ainsi.

Digitized by Google

que marque du christianisme , comme d'une croix ou d'un calice à deux anses , des lettres grecques *alpha* et *omega* , par allusion aux paroles de J.-C. dans l'Apocalypse.

Deniers et oboles du Béarn. — Ces monnaies , qui nous ont été données en 1839 par M. l'abbé Moncet-Choisy , membre correspondant , furent trouvées dans le tombeau d'un ancien chevalier , renfermées au nombre de cent dans un pot de terre. Ce sont des deniers et oboles de Morlas , ville capitale et demeure des vicomtes de Béarn. Elles portent sur la face une croix , et pour légende le nom du comte qui les fit frapper : *Centullo Comes.* Or , ce comte doit être Centulle IV , vivant encore au commencement du douzième siècle , et qualifié comte de Bigorre , de Béarn et d'Oleron. Il fut le seul de sa race qui prit le titre de comte , ses successeurs comme ses devanciers ayant toujours préféré l'ancien titre de vicomte. Du reste , la postérité de ce Centulle finit à son petit-fils , mort vers le milieu du douzième siècle , et qui fut le dernier des vicomtes de Béarn de la race masculine d'Eudes , duc d'Aquitaine.

Ces pièces sont d'argent à bas titre. La valeur intrinsèque des deniers du Béarn aujourd'hui est d'environ vingt-cinq centimes (1).

Sous melgoriens. — Les souls melgoriens étaient frappés au château de Melgueil , en latin *Melgorium* , connu dès l'an 949 , appartenant d'abord aux comtes de Substantion , puis aux évêques de Maguelonne qui en devinrent les maîtres en 1225. Cette monnaie avait , aux douzième et treizième siècles , cours et faveur dans toutes les provinces méridionales. On en découvre assez fréquemment dans les ruines de nos pays. Celle-ci a été trouvée dans le vieux château de Caylus. Les sous et deniers melgoriens étaient monnaie d'argent et de très-bon aloi. D'après divers actes du douzième siècle , 50 sous melgoriens valaient un marc d'argent.

(1) Le sou de Morlas valait trois sous et trois deniers tournois.

Digitized by Google

Monnaie de Cahors. — Ces deniers, frappés par les évêques de Cahors vers la fin du douzième siècle, se rapportent parfaitement à ceux qui ont été décrits par M. le baron Chaudruc de Crazannes.

Face : *Civitas* ; la légende entre deux cordons perlés ; dans le champ trois croix, dont la supérieure est surmontée d'une crosse épiscopale ; au-dessus de la lettre : A : — revers : † *Caturcis* ; deux cordons perlés ; dans le champ une croix.

Deniers de Rodez. — Il y a peu de jours (mai 1841), qu'un propriétaire de Salmiech, démolissant une ancienne habitation, près du *fort*, trouva, dans un mur, au rez-de-chaussée, une grande quantité de petites monnaies, défigurées par un épais enduit de carbonate de cuivre, et qui semblaient empâtées dans ce ciment verdâtre. La plupart d'entre elles avaient subi une si forte altération qu'elles tombaient en morceaux en les touchant. Nous en avons choisi quelques-unes des mieux conservées, et il nous a été facile de reconnaître des deniers des Comtes de Rodez, exactement décrits par Tobiensus Duby, dans son grand ouvrage sur les monnaies des Prélats et des Barons de France, et par M. de Crazannes, cité plus haut.

† *Rodez civit.* Deux cordons perlés autour de la légende ; dans le champ, les monogrammes D et A, une petite croix à huit pointes et un fleuron.

R. † *Ugo Comes* entre deux cordons perlés. Dans le champ une croix.

Ces monnaies, devenues fort rares, furent frappées, sans nul doute, sous la dynastie de la première maison Comtale de Rodez, par un des trois Comtes qui portèrent le nom de Hugues (1), vers la fin du douzième ou le commencement du treizième siècle.

(1) Hugues Ier, fils de Richard, premier comte, mort en 1154. — Hugues II, mort en 1208. — Hugues III, mort avant son père, en 1195.

Digitized by Google

Les deniers de Rodez, ainsi que ceux de Cahors, du même poids que les monnaies melgoriennes correspondantes, ont le titre ou aloi bien plus bas : ils tiennent plus du billon que de l'argent.

H. DE B.

Digitized by Google

Digitized by Google



NOTE SUR QUELQUES DÉBRIS FOSSILES APPARTENANT À DES INSECTES.

Les couches fossiles des argiles du lias au puy d'Andan, près de Millau, m'ont offert des débris ayant évidemment appartenu à des insectes, et qui consistent en ailes assez bien conservées et en un certain nombre de fragmens tellement brisés qu'ils sont pour la plupart complètement indéterminables. — Les ailes sont de deux sortes ; les unes plus grandes, en calculant d'après deux fragmens rajustés, ont environ deux centimètres de longueur ; les autres plus entières, mais beaucoup plus petites, ont environ huit millimètres. Les unes et les autres sont de forme deltoïde, allongées, arrondies à leur bord postéro-intérieur, et remarquables par une forte nervure à leur bord externe. Dans les grandes ailes on remarque une autre nervure plus fine parallèle au bord externe, dont elle est éloignée de deux millimètres environ ; cette nervure manque dans les petites ailes. Les unes et les autres sont sillonnées de stries fines et médiocrement serrées, parallèles, se dirigeant du bord externe au bord postérieur, en décrivant la même courbe que le bord postérieur de l'aile. La consistance de ces ailes est membraneuse et assez solide.

Parmi les autres débris à peu près indéterminables, je remarque cependant deux morceaux dont l'un pourrait être le dernier article du tarse d'un insecte nageur, peut-être de l'ordre des hémiptères ; l'autre fragment, de forme tubulée, serait peut-être une des pièces d'un suçoir d'un insecte de cet ordre. Ces pièces brisées et ces ailes ont-elles appartenu à des insectes de la même espèce ou à des espèces différentes ? Je n'en sais rien ; je me borne à les signaler pour le moment, attendant que de nouvelles re-

Digitized by Google

cherches puissent me mettre à même d'acquérir de plus amples notions sur ces remarquables débris.

J'ai brisé dans la même localité un grand nombre de blocs composés de feuillets d'argiles schisteuses ; je n'ai trouvé que très-rarement de ces fragmens d'insectes : les ailes sont en quelque sorte collées sur la roche, bien aplaties et nullement froissées ni plissées. Les autres débris ayant appartenu à des parties dures, sont empâtés dans l'argile schisteuse, disposition qui s'explique parfaitement par la différence de leur forme.

Je possède de la même localité la moitié du squelette d'un poisson incrusté sur un feuillet d'argile schisteuse, et une vertèbre que sa forme m'autorise à rapporter à un *saurien* du genre Ichtyosaurus.

Jules BONHOMME.

Digitized by Google

DESCRIPTION D'UNE PETITE MACHINE A VAPEUR

Employée dans quelques localités pour accélérer la combustion du bois dans les foyers.

C'est un vaisseau en cuivre qui peut contenir environ un demi-litre de liquide, terminé par un tube de six pouces de long et de trois à quatre lignes de diamètre, qui se recourbe à son extrémité et ne présente qu'une ouverture presque capillaire. En faisant chauffer la machine, on opère le vide, et l'extrémité du tube plongé dans l'eau aspire le liquide jusqu'à ce que le vaisseau soit plein. Il ne s'agit plus que de communiquer à l'eau un degré de chaleur assez forte pour amener une prompte évaporation. On y parvient facilement en plaçant devant le feu la machine de manière que l'orifice du tube se dirige vers le foyer. Au bout de quelques instans, l'eau s'échappe en vapeur par le trou capillaire, avec plus ou moins de bruit et de violence, selon le degré du feu, et produit une fusée continue qui, dirigée convenablement, active puissamment la combustion (1).

Cet appareil est une véritable machine à vapeur propre à opérer des épuisemens. L'invention n'en est pas nouvelle. On en trouve la première idée dans un ouvrage intitulé : *Des raisons des forces mouvantes avec diverses machines tant utiles que plaisantes, etc., par Salomen Caus, maistre ingénieur* (2). Cet ouvrage parut à Francfort en 1615. Il contient, dit M. Arago dans une notice sur les machi-

(1) Le hasard m'a fait découvrir cette curieuse machine dans un hameau de la commune de Villefranche-de-Panat. Elle y avait été vendue par des chaudronniers d'Auvergne.

(2) Ingénieur français sous le roi Louis XIII.

Digitized by Google

nes à vapeur (1), « nombre de choses ingénieuses que plusieurs mècaniciens ont présenté de nos jours comme nouvelles (2). » Caus connaissait très-bien la force élastique de la vapeur. Il pensait que par ce moyen on pouvait élever l'eau au-dessus de son niveau ; et l'on voit qu'à quelques modifications près notre petite machine est la même que celle dont il donne la description.

H. de B.

(1) *Annuaire du bureau des longitudes*, 1830.

(2) M. Arago ne fait pas même difficulté d'attribuer à Salomon Caus la gloire tant ambitionnée d'être le premier inventeur des machines à vapeur.

Digitized by Google



ENTRÉE A RODEZ DE PIERRE DE CASTELNAU, EVÊQUE (1).

1.

L'an du Seigneur mil trois cent vingt-quatre, indiction huitième (2), l'an neuvième du pontificat du très-saint Père monseigneur Jean XXII (3), par la digne grâce de Dieu pape, savoir le dimanche après la fête de saint Géraud (4). Sachent tous ceux qui verront ce présent instrument public que, quand révérend père en Jésus-Christ, monseigneur (5) Pierre de Castelnau (6), par la miséricorde

(1) Ce document historique et celui qui le suit ont été traduits du latin par M. l'abbé Cabaniols, qui a les textes en sa possession.

(2) *Indiction*. Terme de chronologie, période de 15 ans. *Indiction première, seconde, etc.*, pour dire : *première, seconde année, etc.*, de chaque indiction. Cette manière de compter fût introduite, dit-on, par Constantin, lorsqu'il eut vaincu le tyran Maxence, au mois de septembre 312.

(3) *Jean XXII*. Il était né à Cahors, d'une bonne famille. Il fut précepteur du fils de Charles II, roi de Naples. Elu pape à Lyon, en 1316, il érigea diverses abbayes en évêchés : St-Flour, Vabres, Castres, Tulle, Condom, Sarlat, Luçon, etc. Il mourut à Avignon le 4 décembre 1334.

(4) *S. Géraud*. Dans le *propre du diocèse* de Rodez, S. Géraud tombe le 13 octobre.

(5) *Monseigneur*. Le latin porte *dominus*, que j'ai rendu par *monseigneur* ou *maître*, suivant notre manière de parler.

(6) *Pierre de Castelnau*. Peut-être faut-il traduire par *Châteauneuf* et même *Castelnou*, comme je l'ai vu dans un manuscrit. Bosc dit que cet évêque était de la famille de Castelnau, de Bretennoux, en Quercy. Dans la liste chronologique des évêques de

divine évêque de Rodez, venait d'être nommé évêque (1) et voulait entrer dans la cité de Rodez, et qu'il était tout près du portail appelé de l'Albergue (2), de la part du

Rodez, on lit que sa mère s'appelait Adélaïde de Calmont. Il fut élu par le chapitre le 5 mars 1318, mais il ne fit son entrée à Rodez qu'en 1324. Antoine Bonal remarque que c'est le dernier évêque pourvu par élection. — Je me souviens d'avoir vu, dans une *notice sur les évêques* de Périgueux, deux ou trois Castelnau originaires du Rouergue.

(1) *De nouveau évêque.* « Les premiers évêques de Rodez, dit » Bosc, avaient vécu dans la simplicité apostolique; mais leurs » successeurs acquirent dans la suite beaucoup de priviléges, etc. » A leur première entrée solennelle dans leur ville épiscopale, le » seigneur de Bourran était obligé d'introduire l'évêque dans la » ville, conduisant son cheval par la bride, à pied, la tête nue, » et une jambe bottée. » (C'est ce que font ici Hugues Pons, pour son oncle Hector de Torène, prêtre, et Raymond Fort pour Bernard Fort, son père.) « La famille de Torène avait acquis autre- » fois ce droit de Pons de Balsac; Bernard de Torène, ou de To- » renne, gentilhomme de Compeyre, céda la moitié de ce droit, » en 1340, à l'évêque Gilbert de Cantobre, pour la rente annuelle » de 7 livres 10 sous. — L'autre moitié de ce droit, appelé dans les » actes *sescaca*, et quelquefois *jus dextrandi*, appartenait à la » famille Lefort, de la cité de Rodez, qui le transmit dans la suite » à la famille d'Escorvalha, seigneurs de Bourran. Guillaume de » Scoraille transigea sur ce droit, en 1399, avec l'évêque Guil- » laume d'Olargues, dit Bosc. » (Cet auteur a confondu : c'est avec Guillaume d'Ortolan, originaire du lieu de Moyssac, du diocèse de Cahors, *loci de Moyssiaco, cadurcensis diœcesis, oriundum*, comme porte l'original que j'ai sous les yeux, et que je ne tarderai pas à soumettre à la Société.)

« Après le repas, le seigneur s'emparait de la monture... aussi » bien que du linge de l'évêque, de sa vaisselle d'or, d'argent, » d'étain, de cuivre, de ses vases, de ses cristaux, des chaudiè- » res, et en général de toutes les ustensiles (sic) de sa cuisine....... » Cet usage bizarre fut la cause de plusieurs procès entre les évê- » ques et les seigneurs de Bourran....., Guillaume d'Ortolan s'obli- » gea à payer deux marcs d'argent, en représentation de ce » droit. »

(2) *De l'Albergue.* En italien, le mot *albergue* signifie *une maison où les voyageurs mangent et logent en payant* (Noël.) Peut-être y avait-il dans le principe quelque hôtellerie fameuse à l'entrée

Digitized by Google

dehors ; vint discret homme maître Hector de Torène, prêtre, comme héritier universel de maître Guillaume de Torène, militaire, son feu père, et en présence de moi notaire et des témoins soussignés, prit le cheval que *chevauchait* ledit seigneur évêque, de poil noir, par les rênes du côté droit, et d'abord, lesdites rênes prises, *bailla* lesdites rênes à Hugues Pons, son neveu, damoiseau, là présent, ledit seigneur évêque le voulant, et *gracieusement* et pacifiquement le permettant, et en rien ne contredisant, lequel Hugues Pons, damoiseau susdit, était là en *chaussures de guerre* (1) sivè *bottines chaussées en scarpis* avec éperons chaussés ; et de l'autre part, savoir du côté gauche, vint Raymond Fort (2), fils de Bernard Fort, damoiseau de ladite cité, y présent, et de la volonté de son dit père et dudit seigneur évêque, prit aussi ledit cheval par les rênes, en chaussures neuves chaussées, *sivè* bottines avec *scarpis chaussés d'éperons* ; et ainsi en tenant de chaque côté lesdits damoiseaux ledit cheval par les rênes, comme il a été dit, introduisirent ledit seigneur évêque par ledit portail vers ladite cité.

Ces choses ont été faites, présens les témoins à ce appelés spécialement et priés, nobles seigneurs Armand de

de la rue appelée aujourd'hui *Embergue*. — « La comtesse Cécile, » de retour de Paris, confirma les priviléges des habitans du » Bourg, et pour se concilier les esprits qui pouvaient pencher un » peu pour ses sœurs, elle leur fit remise du droit d'*albergue*, » droit seigneurial assez commun, qui consistait à nourrir le sei» gneur, avec un certain nombre de chevaux et de domestiques, » pendant un ou plusieurs jours. »

(1) *Caligis, chaussures de guerre.* Les soldats romains avaient des espèces de bottines nommées *caligæ* et *caligulæ*. Caïus, fils de Germanicus, troisième empereur romain, fut surnommé *Caligula*, à cause de cette chaussure qu'il portait tout jeune dans les camps (Lefranc).

(2) *Fort*. J'ai traduit par *Fort* le mot latin *fortis* : ne pourrait-on pas le rendre par *Lefort*, *Dufort* ou *Fortis*, comme le porte un vieux manuscrit ? Bosc met Raymond *de Sort* (t. II, p. 12).

Digitized by Google

Landorre (1), Raymond de Lestang (2), militaires; et nobles damoiseaux (3) Guillaume-Hugues de Cardaillac (4), Déodat de Saveniac (5), Henri de Chateau-Marin (6), maîtres *banetiers* (7); — nobles Bernard de

(1) *Arnaud de Landorre.* Sous l'an 1383, Bosc parle d'un noble « Ratier de Landorre, qui conduisit le seigneur évêque par la » rue Neuve-Basse jusqu'à la place de Cité. » Il était sans doute de la même famille.

(2) *Raymond de Lestang*, dit le manuscrit français. Je crois que *Raymundo de stagno* doit se traduire par *Raymond d'Estaing*. M. Mérimée, inspecteur général des monumens historiques de France, a fait une faute pareille à l'égard d'un autre membre de la même famille. Dans ses *Notes d'un voyageur en Auvergne*, il s'exprime ainsi, en parlant du B. François d'Estaing : « On doit » au même évêque, François de Stains, etc.... » (p. 62. Rodez, cathédrale). Mais il dit, en parlant de l'église de l'abbaye de St-Chaffre : « Elle subsiste encore aujourd'hui, à l'exception du chœur » et d'une partie des voûtes, rebâtis de 1492 à 1500 par l'abbé F· » d'Estaing (p. 274). » M. Mérimée ignore sans doute que l'abbé de Saint-Chaffre devint plus tard évêque de Rodez.

(3) *Damoiseaux.* Le damoiseau, *domicellus*, était un jeune gentilhomme qui n'avait pas encore été armé chevalier.

(4) *De Cardaillaco.* Bosc parle de deux évêques de Rodez, du nom de Cardaillac : Bertrand de Cardaillac, fils de Pons de Cardaillac et d'Ermengarde d'Estaing, élu en 1369, et Jean, son frère, patriarche d'Alexandrie, qui fit son entrée à Rodez le 24 juin 1371. Bertrand, s'étant démis en faveur de son frère, se retira, dit-on, dans une maison qu'il avait fait bâtir près de Rodez, le long de l'Aveyron, et qu'on appelle encore le moulin de Cardaillac. Un de ses prédécesseurs en avait acheté le fonds d'un gentilhomme nommé Frotard de St-Martin. La liste chronologique des évêques de Rodez dit « que Bertrand était si dévoué aux Anglais, qu'il se démit » après qu'ils eurent été chassés du pays en 1371. Quoique fort at- » taché aux Français, Jean éprouva de la part des habitans de » Rodez les mêmes traitemens que son frère; plusieurs personnes » qui étaient venues le voir furent chassées de la ville. »

(5) *De Saveniaco.* Quoique le manuscrit français porte de Saveniac, il me semble qu'on pourrait traduire par de *Saunhac*, ou de *Savignac*.

(6) *De Castro-Marino.* C'est sans doute Castelmary, dans le canton de La Salvetat.

(7) *Banetiers*; plus bas on lit *bannerier*s. Les bannerets étaient des seigneurs qui avaient le droit de porter une bannière à la guerre.

Digitized by Google

Castelnau, frère germain dudit seigneur évêque ; Guillaume Sallustre, Raymond Bastide, Déodat Fabri, Jean Mayrech, consuls de la cité de Rodez ; maîtres Durand Gaillard, Jean Coste, Étienne Vivien, Jean Trinchayre ou Tanchayrez, Martin Colomb, notaires ; maîtres Jean Fabri, Pierre et Raymond Borzes, prêtres du Bourg de Rodez (1) ; Bernard de Canac, Raymond Pons de Compeyre, Pierre et Amans de Causac, frères damoiseaux ; Hugues Fijar, Raymond Pagès, Jean Delbruelh, de la cité de Rodez, Gaufre ou Geoffre Benastruc, Bertrand Ribleyre de *Annibariis* (2), et plusieurs autres ; et ainsi toutes choses faites, ledit seigneur Hector et Bernard Fort, damoiseaux susdits, tenant lesdites rênes et conduisant ledit cheval, ont requis moi notaire soussigné de leur en retenir instrument public.

II.

Et là même ledit seigneur évêque étant introduit dans ledit portail, par lesdits damoiseaux, en chaussures neuves chaussées, *sivè* bottines chaussées avec éperons, comme dessus il a été dit, conduisirent ledit cheval, le tenant continuellement par lesdites rênes jusques à la place commune de ladite cité, joignant ou près la maison vulgairement appelée *la mayo dèl pès*, et d'abord lorsque ledit seigneur évêque y fut, à cause du respect dû aux reliques et de la procession étant là dans ladite place, et aux vénéra-

(1) *Le Bourg de Rodez*. La ville de Rodez se divisait, avant 1789, en deux parties ; le *Bourg*, qui dépendait des comtes, et la *Cité*, qui avait pour seigneur l'évêque. Lorsqu'on pava la place de Saint-Etienne, il y a une quinzaine d'années, on trouva, vis-à-vis la maison de M. Nozier, une pierre ronde qui servait, je pense, de limite aux deux juridictions.

(2) Le manuscrit porte tantôt *de Annibariis*, tantôt d'*Aurillan*, *etc.* Je crois qu'il faut lire *de Aurillaro*, et traduire par *Bertrand Rivière*, *de Millau*.

Digitized by Google

bles personnes Messieurs les chanoines et autres accompagnant ladite procession, il descendit dudit cheval et entra dans ladite maison, et d'abord que ledit seigneur évêque fut sur pied, lesdits maîtres Hector et Raymond Fort reçurent ou prirent aussi d'abord ledit cheval par lesdites rênes par égales parts entre eux, comme leur propre, ainsi qu'ils le disaient et qu'ils l'assuraient pour leur droit; et d'abord ledit Raymond pour le droit de son père, et dudit maître Hector, y présent et voulant par égales parts, monta ledit cheval, et alla à cheval par ladite place paisiblement et en paix, et sans contradiction quelconque, jusques en la maison ou proche la maison de feu Jean Vesac, et là descendit dudit cheval; et le susdit maître Hector, en présence de moi notaire et des témoins soussignés, monta ledit cheval.

Témoins présens nobles hommes susdits : maîtres Armand de Landore, Raymond de Lestang, Henri de *Castel-Marin*, maîtres *baneriers;* Bernard de Canac, Pierre et Amans de Causac, frères; Girbald de Salles (1), Vivien et Pierre de Penavayre, Vivien Galvanh, damoiseaux; Guillaume Sallustre, Raymond Bastide, Déodat Fabri, Jean Mayrech, consuls susdits (2); Ayméric et Hugues Déodats, Hugues et Pierre Vigouroux, frères; Vivien Moysen, Bernard Roux, Jean Leydier, Guillaume Guitard, Raymond de Lunayrac et plusieurs autres témoins, tant nobles qu'*ignobles* (3), et moi notaire soussignés.

(1) *De Salis.* Il y a plusieurs lieux dans le Rouergue qui portent le nom de Salles : Salles-Comtaux, Salles-Curan, etc.

(2) Il y avait alors quatre consuls à Rodez. A quelle époque furent-ils établis? C'est ce que j'ignore. M. de Gaujal (*Tabl. hist. du Rouergue*) dit « qu'après 1201 les consuls des communes eurent » séance aux états de la province (p. 12). »

(3) Il me semble que ces mots : *tàm nobilibus quàm ignobilibus* signifient : *tant nobles que roturiers.*

Digitized by Google

III.

Et après ces choses ledit maître Hector se tenant debout, s'asseyant et allant à cheval, et *chevauchant* sur ledit cheval par ladite cité, tant pour son droit que pour le droit dudit Bernard Fort, en commun et par égales parts, et passant bien et paisiblement par la rue appelée *de la Gaitardiâ* (1) de ladite cité de Rodez, vers le Bourg et par le Bourg, jusques à la place dudit Bourg, joignant ou proche la maison vulgairement appelée *la Peyra*, où se vendent les blés ; là ledit maître Hector descendit du susdit cheval, et d'abord, lorsqu'il fut sur pied, ledit maître Fort, aussi par égales parts, monta aussitôt sur ledit cheval, ledit maître Hector y présent, voulant et pour fait le tenant : de tout quoi ont requis moi notaire de leur retenir un acte public.

Fait audit Bourg, dans ladite place commune, joignant ou proche la maison appelée *de la Peyra*, comme il a été dit : présens les témoins à ce appelés spécialement et priés, Raymond Pons, Bernard Aldebert, Hugues Pons, Pierre de Causac, Bernard Guidon ou *Gaion* de Caumont (2); Bernard de Favars, Bernard de Torène, damoiseaux, Guillaume Bornazel, Bernard de Montferrier, Jean Vayssette, Gaufre ou *Geoffre* Benastruc, Béranger ou *Bringuier*, Rivière ou *Ribieyra* d'Aurillan (3), Bernard Truelh, Jean Sogreste, Hugues Rigaud ou *Rigat*, Matthieu Combret, Jacques Orgoulhous et Bos de Fahiet ou *Fahiet*

(1) *De la Guitardiâ.* C'est sans doute la rue *du Touat* ou la *rue Neuve*. Ne serait-ce pas la ruelle couverte où est la *boucherie?*

(2) *De Calmont ou de Caumont.* Calmont de Plancatge et Calmont, près d'Espalion. Dans la famille des barons de Calmont-d'Olt, il y avait déjà eu un évêque, Raymond, qui jeta en 1278 les fondemens d'une nouvelle cathédrale.

(3) Voir la note 2 de la page 187.

Digitized by Google

(1), dudit Bourg de Rodez, et plusieurs autres et moi notaire soussigné.

IV.

Et après ces choses, ledit Raymond Fortis en *chevauchant ledit cheval* par égales parts avec ledit maître Hector, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, par ledit Bourg, par la rue appelée *carriera Francesa* (2), vers la rue appelée *de la Bullieyrâ* de ladite cité, et revenant par ladite rue jusques à la place commune de ladite cité, et de ladite place revint de nouveau jusques audit portail appelé *de la Bullieyrâ* bien paisiblement, et tranquillement, et sans trouble, contradiction et révolte quelconque, et dudit portail revenant vers la maison dudit maître Bernard Fort son père, mit ledit cheval dans *son estable* et dans l'*estable* de sondit père, en présence de moi notaire et des témoins soussignés; et un peu après quelque intervalle, *il jeta* hors de ladite *estable* ledit cheval, et le mit dans l'*estable* des maisons dudit maître Hector, du commun consentement et de la volonté desdits maîtres Hugues et Bernard Fort, et là ledit cheval resta.

Ces choses furent faites en présence des témoins à ce appelés et priés, vénérable homme Béranger ou *Bringnier* de la *Barrerià* (3), archidiacre de Saint-Antonin (4)

(1) *Fahiet*. Je pense qu'il y avait un château là où est le domaine actuel de Fayet, non loin du moulin de Cardaillac, sur la rive gauche de l'Aveyron.

(2) Le sens semble indiquer par la *Carriera francesa* la rue actuelle de Saint-Just, qui n'est qu'un prolongement de *la Bullieyra*.

(3) De la *Barrieyrâ* indique un nom de famille, ou la rue qui conduit du *Bourg* au *Portail de la Boule-d'Or*, et dans laquelle était sans doute la maison dudit maître Béranger.

(4) Pierre III, Henri de la Treille, établit, de 1211 à 1234, les archidiaconés de St-Antonin et de Millau. — En 1808, le département de l'Aveyron perdit le canton de St-Antonin, qui fut réuni à celui du Tarn-et-Garonne.

Digitized by Google

dans l'église de Rodez; vénérable homme-maître Armand Gauthier de la cité de Rodez; Bernard Bestor ou *Testor*, maître Raymond Colom, Barthélemy, *del Pouget*, prêtres; Raymond Pons, Bertrand Aldebert, damoiseaux du château *de Topeto;* Pierre et Amans de Causac, frères, Bernard de Torène, Bernard Guidon ou *Guion*, Gaillard de Favars, damoiseaux; Geoffre Benastruc, Brenguier ou *Béranger*, Rivière, de Amilharo (de Millau, je pense), et plusieurs autres et moi notaire soussigné, qui, à la réquisition desdits maîtres Hector et Bernard Fort, ai pris note.

V.

Et après, le même jour, s'approchant en personne lesdits maîtres Hector de Torène et Bernard Fort de la maison épiscopale, quasi à la troisième heure après *vêpres* (1) et après le dîner des serviteurs, qui mangent en dernier lieu, et venant à la cuisine épiscopale, où ils avaient préparé les mets, et entrant dans ladite cuisine, présens nobles damoiseau Bernard de Château-Neuf, ou *de Castelnau*, frère germain dudit seigneur évêque, autant que la nature humaine permet de le connaître ou de le pouvoir (*nosse* ou *posse*), et maître Guillaume de Carnac, militaire (2), maître de ladite cuisine, présens, et le voulant, et bien et paisiblement le permettant, et en rien ne contredisant, reçurent tous les vases et tous les ustensiles de toute la cuisine, savoir : *payrols*, *poyroles*, *caldieyres*, *conquæs*, *bassis*, *bassinas*, *enders*, *astès*, *escutellos*, *scissolia* ou *couteaux*, et enfin généralement toutes les *ordilhia* de toute la cuisine, quelles qu'elles fussent et de quelque nature qu'elles existassent; — Et

(1) *Post vesperas* peut signifier après vêpres, ou *sur le soir*.

(2) *Militaire*. J'ai traduit le mot *miles* par *militaire;* le manuscrit français porte *capitaine;* ne pourrait-on pas le rendre par *homme d'armes?*

Digitized by Google

un chacun *d'iceux* maître Hector et Bernard Fort reçurent les *payrolas*, *conquas*, et les mirent hors de ladite cuisine, et les portèrent ou firent porter à leur propre maison, et finalement reçurent la clé de ladite cuisine, et de leurs propres mains fermèrent à clé ladite cuisine, et ladite cuisine par eux ainsi fermée, ladite clé baillèrent par égales parts *en garde* et *précaire* audit maître Guillaume de Carnac, militaire susdit, comme maître de la susdite cuisine; ledit maître Guillaume, militaire susdit, promit de rendre ladite clé auxdits maîtres Hector et Bernard Fortis, à leur simple réquisition.

Ces choses furent faites dans la cuisine de ladite maison épiscopale, *l'an, jour, indiction et pontificat que dessus*, présens les témoins à ce spécialement appelés et priés, lesdits maîtres Bernard de Castelnau, noble damoiseau; Guillaume de Carnac, militaire; Raymond Pons, Bertrand Aldebert, Hugues Pons, Bernard Guidon ou *Guion*; Vivien ou *Vivian* Galvanh; Guillaume Hector, fils d'Hector ou de *Bernard*, damoiseau de Panac (peut-être de Panat); Pierre et Amans de Cassac, frères, damoiseaux; Goffre ou *Geoffre* Benastruc, Béranger ou *Bringuier* de *Rivière de Millau;* et moi Jean de Neyrac, de Rodez, par l'autorité de la sacrée sainte église romaine et du seigneur évêque de Rodez, notaire public, qui *à toutes et chacunes les choses susdites* ai été présent, et étant prié, je les ai écrites et les ai rédigées *fidèlement* en cette forme publique, et ai signé de mon seing accoutumé et *fidèlement soussigné, moi notaire privé* (1).

---

(1) J'ai souligné tous les mots et toutes les tournures que j'ai prises littéralement d'un vieux manuscrit français.

Digitized by Google

ENTRÉE DE Mgr. RAYMOND D'AGRIFEUILLE,

ÉVÊQUE DE RODEZ.

I.

L'an 1350, le 15 août, jour de l'Assomption, la 9e année du pontificat de Clément VI, sous le règne de Philippe (1), est entré solennellement Raymond (2), évêque de Rodez, par le portail de l'*Alberuguâ*, conduit par Raymond Fort, héritier de Bernard Fort, son feu père : ce damoiseau avait une épée, une ceinture *cernuâ* sur sa tunique, avec une *guarlando* ou couronne de fleurs, son *bonneto*, ses *caligis calciatis* ou *sotulavibus*, avec ses *scarpitiis ipsis caligis calciatis*, ses éperons *calciatis* argentés, en présence du révérend père, maître Bertrand, par la grâce de Dieu, abbé de Conques (3); et de nobles hommes maîtres Guillaume et Bégonde la Barrière, hommes d'armes; maîtres Bérenger de la Barrière et Gaillard de Balaguier, archidiacres de St-Antonin et de Millau, dans l'église de Rodez; nobles Bégon de Pénavayré, Guidon de Gabriac, Pierre et Gimbert de Rostaing (4), Durand

(1) Philippe VI, de Valois.

(2) Raymond d'Agrifeuille, religieux de St-Martial de Limoges, succéda à Gilbert de Cantobre. Il mourut en 1361, après s'être démis de son évêché en faveur de Faydit d'Agrifeuille, son neveu. Il avait fait entourer de murailles Rodez et quelques autres villes du Rouergue, pour se mettre en garde contre les Anglais (Bosc).

(3) *Conques*. Après la notice de M. Mérimée, il est inutile de rien ajouter sur cette abbaye célèbre.

(4) *Rostaing*. En 1373, Jean de Cardaillac, évêque de Rodez, confirma la fondation de l'hôpital de Ste-Croix-du-Bourg, par Hugues de Rostaing. Il paraît que c'était une famille assez importante, puisqu'il en est souvent question dans l'histoire du Rouergue.

Digitized by Google

Arnauld, damoiseaux ; Guidon Affachairé, Pierre Sallustre, Jean Floretos, consuls (1) de ladite cité, etc.

II.

Après ces choses, ledit Raymond Fort, tenant *caballum*, conduisit ledit seigneur évêque par la rue appelée *Carriera-Nova*, vers la maison du poids public dite *al pès*, où était la procession, etc. Là ledit Raymond Fort et l'autre damoiseau baillèrent *caballum*, comme *suum commune*, en *guardiâ* à nobles hommes l'archidiacre de St-Antonin et Pierre de Cogorillèle, licencié ès-lois, vicaire-général dudit seigneur évêque, lesquels le remirent à noble Béranger Adhémar, damoiseau. Celui-ci, étant monté *suprà dictum caballum*, sortit de la place, en présence de Bégon de Pénavayré, etc.

III.

Ensuite ledit Raymond Fort vint au palais épiscopal, où l'on préparait *epulos, et prandia plurima, et diversa fercula, et viatica*, dans *officio pontificali contiguo* à l'église cathédrale (2), etc....., et demanda au vénérable Pierre de Cogorillèle de lui faire donner pour son droit, *senes calliæ de omnibus carnibus, epulis, pane, vino, de omni venatione et aucupatione........ de intermeatis*, etc. Ledit vicaire-général promit de le faire *libenter*; et appe-

(1) Il n'y avait alors que trois consuls : nous en avons vu quatre lors de l'entrée de Pierre de Castelnau. Cette différence s'explique par l'absence du quatrième. Nous y voyons un Pierre Sallustre, de la même famille sans doute que Guillaume Sallustre, consul en 1324.

(2) *Contigu à l'église cathédrale.* Il paraît qu'autrefois le palais épiscopal s'étendait jusqu'à la cathédrale : alors *officium episcopale* était entre la porte St-Martial, démolie depuis quelques années, et l'édifice ; ce qui ne me paraît pas bien clair.

Digitized by Google

lant discret homme maître Guillaume Amarnit, *thesaurarium* dudit seigneur évêque, il lui ordonna de faire fournir par les cuisiniers et par les *bothellarios*, etc. Ledit *thesaurarius*, étant entré dans la grande cuisine, ordonna au cuisinier Lausolati et au *bothellarium* Raymond Tregos, etc. Ce que ledit Raymond Fort reçut de *coquiliâ* et de *bothellariâ*, et fit porter chez lui en présence de maître Hugues Deodat, *bacchellario;* Jean Caminade, Pierre Vaysse, clercs; noble Pierre Rostaing, Durand Arnauld, damoiseaux, etc.

IV.

Immédiatement après leur dîner, Raymond Fort et l'autre damoiseau, Guillaume Robert, du diocèse de Limoges, son *consescallus*, vinrent en personne à l'évêché et reçurent tous les *vasa aurea, argentea, et cuprea, lignea quoque et vitrea*, qui avaient servi à la table du susdit évêque et de ses convives, savoir : *tacros*, *pitalphos*, *enopos*, *perapsidos*, *catmos*, *chloquevia*, *navem argenteam*, les nappes et tous les *vasa del dressador*, et après les avoir mis *in quodam coffredo ferrato*, ils déposèrent ledit *coffredum* et tout le reste dans une *cameram* située à un bout de la cour, du côté de l'entrée, et prirent la clé. Ils firent tout ce qui précède *pacificè, et quietè*, *et sine aliquâ contradictione*, au su et au vu dudit seigneur évêque, etc.... Témoins nobles hommes Guidon de Pruhines, homme d'armes; Bertrand Montal, seigneur de *Monte-Alto* (1); Charles Jory, Bertrand Salvatgé, maître Sicard Alamand, prêtres; Raymond *de Rialhaco* (2), Pierre Rostaing, Guillaume Rossel, Bringuier *de Albraco* (3), Bernard Guy et moi, Raymond Déodat, clerc, par autorité impériale, no-

(1) *De Monte-Alto* pourrait se traduire par de Montant; je ne connais pas de famille portant ce nom.

(2) *De Rialhaco*. Ne devrait-on pas lire de *Rinhaco*, *de Rinhac*?

(3) *De Albraco* signifie, je pense, d'Aubrac.

Digitized by Google

taire public et écrivain juré de la cour *officinale* du susdit évêque (10), etc.

(10) On voit qu'autrefois il y avait une officialité, un tribunal ecclésiastique dans chaque diocèse. Je ne vois pas ce que signifient ces mots : notaire publié par *autorité impériale.*

Digitized by Google



NOTES SUR L'ÉGLISE DE CEIGNAC.

I.

L'église de Ceignac, dédiée à la Vierge, est célèbre en Rouergue par son ancienneté, la dévotion dont elle est l'objet, et la grande quantité de dons qu'elle reçut en tout temps des fidèles.

S'il faut en croire le prieur Mazeau et le jésuite Cavagnac (1), son origine remonterait aux premiers temps du Christianisme, et Saint-Martial, disciple des Apôtres, en aurait été le fondateur. Ils rapportent que cet apôtre, venant de Rome et passant par Rodez où il établit un évêque nommé *Julianus*, alla dans le lieu, nommé depuis Ceignac, et y fit bâtir une chapelle en l'honneur de la Vierge. Ce récit, basé sur la tradition, se trouvait encore confirmé par quelques vieux manuscris que possédait autrefois l'église de Ceignac.

Il existait anciennement deux églises dans ce lieu : l'église paroissiale, dédiée à sainte Magdelaine, dont il est fait mention dans les titres de 1285, et la chapelle de nôtre Dame-des-Monts, qui était l'église primitive. Or, celle-ci se trouvant trop petite pour l'abord des pèlerins, et l'autre fort dégradée par le temps, elles furent

(1) L'histoire de l'église de Ceignac, par le père Antoine Cavagnac, fut imprimée à Rodez, en 1627, par Paul Desclaux et Amans Grandsaigne. Mazeau, prieur de Ceignac, en donna une nouvelle édition augmentée et corrigée en 1660, laquelle a été réimprimée en 1823, par les soins de M. Rudelle, curé de Ceignac. Cette petite brochure (in-18), où règne plus de zèle pieux que de discernement et de bon goût, est devenue assez rare.

Digitized by Google

réduites à celle qui se voit maintenant, dont le chœur même a été ajouté en 1455.

L'architecture de l'église de Ceignac n'offre rien de saillant; elle est simple et régulière. A l'intérieur, on remarque des sculptures en bois d'un assez beau travail, et quelques tableaux qui décorent les rétables; celui de l'assomption de la Vierge, placé au haut du chœur, fut donné par le duc d'Arpajon en 1620. A gauche du maître-autel, se trouve une figure en relief qui, d'après la tradition, serait l'ancienne image de la Vierge, vulgairement nommée la Miraculeuse.

Sur le devant, sont deux grands chandeliers en bronze, donnés en 1536, par Jean III d'Arpajon qui voulut être enseveli dans cette église. Son tombeau se voit encore dans le chœur, à côté de la porte de la sacristie; d'Arpajon y est représenté à genoux, entre les statues de saint Jean-Baptiste et de saint Cristophe, revêtu de l'armure qu'il avait lorsqu'il fut fait prisonnier par les Anglais, en Picardie. On lit au-dessous cette épitaphe :

Hic jacet insignis pietate armisque Joannes
Arpagus, a tanto nomine vivet adhuc.

. . . .

C'est le même seigneur qui offrit à l'église de Ceignac une pièce d'artillerie, dite *coulevrine*, pesant quatorze quintaux, pour la fonte d'une cloche à laquelle on donna le nom d'Arpajon (1).

(1) L'église de Ceignac renferme plusieurs autres tombeaux de la même famille. René, fils de Jean III, mort à Troye, en Champagne, avait ordonné dans son testament (4 août 1542), que l'on transportât son corps dans l'église de Ceignac, à côté de celui de son père. — Jacquette de Clermont, femme de Jean V d'Arpajon, sénéchal du Rouergue, mourut à Brusques, le 18 février 1659, et fut enterrée à Ceignac, le 17 mars suivant. — Marie de Simiane, décédée à Pézénas, le 9 novembre 1657, et Louis duc d'Arpajon, son époux, qui mourut, le 27 avril 1679, au château de Sévérac,

Digitized by Google

De l'autre côté du sanctuaire, on voit également en relief l'effigie d'un prince Palatin dont les chroniqueurs de Ceignac rapportent l'histoire merveilleuse ; il est à genoux devant une grande figure de la Vierge, ayant derrière lui un gentilhomme de sa suite (1).

L'histoire de ce prince avait été consignée dans les registres de l'église. Le notaire, Jean Bergounhou, la transcrivit, dit-on, en 1307 sur l'original, et c'est de ce manuscrit qu'a été tiré le récit que l'on va lire :

« Vers le milieu du douzième siècle vivait en Hongrie un prince Palatin, fort dévot à la Vierge. Or, un jour de l'année 1150, le prince demandait à Notre-Dame l'usage de la vue dont il était privé depuis long-temps. Notre-Dame lui apparut et lui dit : Je veux satisfaire à ta demande, mais non pas en ce lieu. Va-t-en au pays de France : tu trouveras une dévote chapelle bâtie en mon honneur, près de la ville de Rodez, dans la forêt de Cayrac, entre les rivières de l'Aveyron et du Viaur ; c'est là que j'exaucerai ta prière. Le prince obéit et part aussitôt pour la France avec cent hommes bien équipés. Il descend le Danube et s'embarque sur la mer Adriatique. Mais bientôt une tempête horrible vient disperser sa flottille, et ce fut à grande peine que son écuyer le sauva dans une chaloupe qui parvint à gagner la côte. Échappé à ce danger, le prince aveugle, accompagné de son fidèle serviteur, s'enfonça dans les montagnes du Languedoc, en se dirigeant à petites journées vers la chapelle de Notre-Dame-des-Monts. Après de longues fatigues, il parvint sur les rives du Viaur. Un chasseur qui tendait ses lacs dans la vallée indiqua le gué de la rivière aux

reçurent la même sépulture. Leurs cœurs, déposés dans la même boîte, restèrent seulement dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, près Sévérac.

(1) Ce groupe est en bois doré, tandis que le précédent est en pierre.

Digitized by Google

deux pèlerins et les conduisit sur une éminence d'où l'on découvrait la petite église. Le palatin, privé de la douce lumière du ciel, ne put voir dans l'éloignement l'édifice religieux, mais il entendit le son des cloches qui appelaient les chrétiens à la prière, et se prosternant sur la terre, il bénit Dieu et Notre-Dame d'être enfin arrivé au terme d'un si long voyage. Il entra plein de foi dans ce modeste sanctuaire qu'il venait chercher de si loin, et fit dire une messe solennelle à l'hôtel de Marie. La messe terminée, et tandis que le prince Palatin priait avec ardeur devant l'image de la Vierge, un bruit d'armes, causé par des pèlerins qui entraient en foule dans l'église, attira son attention. Il lève instinctivement ses yeux sans regard. O surprise! il voit sa bannière, et ces pèlerins prosternés dont le costume constraste avec les capes brunes des paysans du Rouergue, ce sont ses fidèles Hongrois! Un cri de bonheur et de reconnaissance lui échappe, il a recouvré la vue, et ses hommes d'armes sont là. Notre-Dame avait traité son *vassal* avec une générosité de *suzeraine* et n'avait pas fait les choses à demi. »

Sept lampes d'argent massif furent le don que le seigneur hongrois offrit à la Vierge (1). Par ses ordres, une croix fut élevée sur la colline où il avait prié, à la même place où l'on voyait encore, en 1660, une grande croix de pierre, fort ancienne, près le village de Careboursot, sur le carrefour où se joignent les chemins de Rodez et de Ceignac. *L'antiquité de cette croix*, dit la chronique, *et les écriteaux qui étaient gravés au haut d'icelle en lettres fort anciennes, marquaient quelque chose de singulier et d'extraordinaire, qu'on pouvait*

(1) « La tradition porte, dit Mauzeau, qu'il donna à l'église de Ceignac les sept lampes qu'il faisait brûler dans la chapelle de son château de Hongrie, quoiqu'elles ne paraissent point aujourd'hui dans cette église, ayant été depuis refaites ou changées en d'autres usages. »

Digitized by Google

croire avec fondement être le sujet de notre histoire (1).

Le monument qu'on voit encore dans l'église fut érigé pour consacrer la mémoire de cet évènement, et l'inscription suivante, en lettres d'or, en explique ainsi l'origine :

Ecce palatinus privatus lumine princeps,
Munera magna ferens, sed meliora refert.
Virginis auspiciis, divino in lumine, lumen
Cernit, et exultat, dum pia perfecerunt
Insuper et centum famulos in littora fractos
Invenit incolumes, dicitur inde locus.

Avant de partir, le prince alla visiter l'évêque de Rodez, et obtint de lui que la chapelle des Monts se nommerait désormais *Ceignac*, en mémoire des cent hommes retrouvés miraculeusement en ce lieu contre toute espérance.

Un tel prodige mit l'église de Ceignac en grand renom, et depuis elle a été fréquentée par une foule de malades et de perclus qui, ayant épuisé toutes les ressources de l'art, viennent chercher dans des moyens surnaturels la guérison de leurs maux. De nombreux *ex-voto* suspendus aux murs du temple sacré attestent la pieuse confiance dont sa patrone fut l'objet. C'est la douleur, la crainte ou la reconnaissance qui ont imaginé ce faible hommage ; ils rappellent et nos misères et nos consolations.

L'église contient cinq chapelles : celle du St-Sépulchre, placée dans chœur, fut bâtie en 1502, par le sieur de Banis del Cerieys, prieur de Ceignac.

(1) Le prieur Mazeau, auquel nous empruntons ce passage et qui écrivait en 1660, avait vu lui-même cette croix, sur laquelle, dit-il, il restait encore de son temps quelques lettres qu'on ne pouvait bien lire, étant fort détériorées par le temps. On l'appelait la croix du *prince Palatin*. D'autres rapportent que le nom du prince et la date de son arrivée à Ceignac étaient gravés sur un des vases précieux dont il fit don à cette église.

Digitized by Google

Les autres quatre forment les bas côtés de la nef. L'une est dédiée à sainte Magdelaine, l'autre à saint Martial, la troisième à saint Joseph, la quatrième, fondée, en 1464, par M. Dieudonné Costes, porte le nom de sainte Catherine (1); elle fut restaurée par les soins du prieur Mazeau au sujet du vœu mémorable que fit la ville de Rodez.

II.

« C'était en l'année 1653. La peste ravagait les provinces voisines; plusieurs parties du Rouergue étaient déjà dépeuplées par la mort; la consternation était universelle. Tout-à-coup on annonce que la peste s'est déclarée dans un couvent de Franciscains attenant à la ville (2). La frayeur est à son comble. Aussitôt tous les cœurs et toutes les voix se tournent vers Notre-Dame de Ceignac, déjà renommée par une foule de prodiges. Le sixième jour de novembre, il se fait une grande réunion des notables et des magistrats de Rodez. Au nom de tous leurs concitoyens, ils se dévouent à Notre-Dame de Ceignac, et lui promettent trois choses si elle les sauve de la mort : la première, de jeûner à perpétuité la veille de la fête de la Conception; la seconde, de visiter solennellement la chapelle de Ceignac; la troisième, de lui faire don de la somme de 200 livres.

La protection de Notre-Dame fut visible, dit l'histoire; la peste s'arrêta aux portes de Rodez; pas un seul ne fut atteint dans ses murs. On ne prit pas même les précautions les plus communes; les communications avec le couvent déjà infecté ne furent pas un moment interrompues,

(1) A l'entrée de l'église, se trouve un jubé et un septième autel dédié à saint Jean-Baptiste.

(2) Cette contagion qui désola, en 1652, plusieurs parties de la province, sous l'épiscopat d'Hardouin de Pérefixe, ne franchit pas à Rodez l'enceinte des Cordeliers.

Digitized by Google

tant était grande la confiance en Notre-Dame de Ceignac !

Le 22 juin de l'année suivante, tous les corps de la ville, suivis d'une foule immense de peuple, se rendirent solennellement à Ceignac pour accomplir leur vœu. Ils offrirent les 200 livres promises, et en même temps un tableau représentant le miracle. C'est celui qui décore la chapelle dite de Rodez.

On y voit le Père éternel dans les airs, lançant sur la ville de Rodez le fléau destructeur, figuré par un javelot; plus bas, Notre-Dame, l'enfant Jésus et l'évêque saint Amans montrent au Père éternel la croix, signe de salut. Au fond du tableau, on reconnaît Rodez à la haute cathédrale et au grandiose du clocher qui domine toute la ville. Deux anges portent dans les airs le distique suivant :

Ruthenæ pestis muros invaserat urbis ;
Nec tamen hæc cives dira sagitta ferit.
Vibratum dextrâ tendit pater anxius ensem :
Quatuor incolumes fortia scuta tegunt ;
Nam Virgo, Christus, crux, divus Amantius orans
Fortiter avertunt verbera sæva patris.

(Ex voto anno 1653.)

Depuis cette époque, le vœu des habitans de Rodez s'est religieusement accompli tous les ans. Le prieur de Ceignac vient au-devant des pèlerins à l'entrée du village ; il donne au chef de la pieuse caravane le baiser fraternel, et on s'avance vers l'antique église au bruit des chants sacrés et des cloches retentissantes (1). »

III.

Outre le grand nombre de personnes qui visitent l'église de Ceignac pour accomplir des vœux, il y a tous les ans

(1) *Revue de l'Aveyron*, 28 mai 1836.

affluence de confréries et de paroisses qui s'y rendent processionnellement de cinq à six lieues à la ronde. On explique ainsi l'origine de ces pieux pèlerinages.

Au mois de juin 1604, un violent orage accompagné de grêle d'une grosseur extraordinaire fondit sur les environs de Rodez et dévasta une grande étendue de territoire. Un vicaire de Ceignac, nommé Pons, homme recommandable par sa piété, voyant l'orage approcher de sa paroisse, se mit en devoir, vers les trois heures de l'après-midi, de faire une procession, assisté de cinq autres prêtres priant avec ferveur la Vierge de détourner le fléau du lieu qui était spécialement placé sous sa protection. Les prières de Pons furent exaucées : la grêle ne fit aucun dommage sur les terres de Ceignac, qui furent préservées au milieu du désastre universel.

L'évêque François de Corneillan, instruit de cet événement, se rendit à Ceignac, et après avoir pris des renseignemens exacts auprès du vicaire, pour savoir *quel genre de conjurations il avait employé*, il approuva sa conduite et ordonna que toutes les paroisses du diocèse iraient cette année-là en procession solennelle à Ceignac, ce qui fut ponctuellement exécuté. Depuis cette époque, les paroisses les plus rapprochées se rendent tous les ans à la même église, au retour du printemps, pour se mettre sous la protection de la mère de Dieu.

IV.

L'église de Ceignac était autrefois riche et brillante. La reconnaissance y avait multiplié les vases d'or et d'argent, et tous les autres ornemens rares et précieux. Longue était la liste des bienfaiteurs de Notre-Dame de Ceignac : on y voyait des comtes, des seigneurs, des évêques, des cardinaux (1). Le vandalisme a passé par là, et il ne reste

(1) Ce fut principalement aux seigneurs d'Arpajon, pendant

Digitized by Google

plus aujourd'hui que des dorures noircies et dégradées, quelques fragmens de vitraux peints, quelques statues ou figures qui rappellent de beaux souvenirs.

Voici l'inventaire des principales richesses de cette église au temps de sa splendeur :

Lampe en argent, donnée en 1316 par Bérenger I[er] d'Arpajon, et sur laquelle se trouvait gravé le nom du donateur en lettres gothiques ;

Autre lampe en argent, donnée par Gui I[er] d'Arpajon et Bertrand, son fils, le 13 mars 1472, avec vingt-cinq sous et un denier tournois, valant deux moutons d'or, pour son entretien ;

Autre lampe en argent, donnée par Hugues d'Arpajon, frère de Guy I[er] ;

Un calice en vermeil, donné par Marie d'Aubusson, veuve de Gui I[er], en 1480 ;

Autre lampe en argent, donnée en 1632 par Jacquette de Clermont, dame de Sévérac, femme de Jean V d'Arpajon, sénéchal du Rouergue ;

Autre lampe en argent, donnée par le duc d'Arpajon en 1644, à l'occasion de son heureuse expédition à Malte, ainsi qu'une figure de la Vierge en demi-relief, un bassin et deux burettes, un ostensoir, un ciboire, le tout en argent et d'une grande beauté ;

Six autres lampes, données par Arnaud de Pelagrua, natif de Bordeaux, neveu du pape Clément V, créé cardinal en 1305, mort en 1337, ainsi qu'une rente pour leur entretien. Le même donna une grande croix en argent ornée de pierreries et contenant du bois de la vraie croix ; deux bourdons et deux grandes burettes du même métal,

qu'ils faisaient leur résidence à Calmont de Plantcatge, que l'église de Ceignac dut le plus de bienfaits. Ses registres sont chargés des noms et de quelques faits des membres de cette famille, depuis 1316 jusqu'en 1660. (*Note de* Bosc.)

Digitized by Google

ainsi qu'un petit coffre d'un très-beau travail, où étaient renfermées quarante sortes de reliques dont l'inventaire fut fait le 7 juillet 1337 ;

Autre lampe en argent, donnée en 1472 par Jean d'Amboise, évêque de Maillazais ;

Autres trois lampes en argent, données en 1476 et 1599 par Jardin et François du Cros, seigneurs de Planèses, avec des rentes pour leur entretien ;

Autre lampe en argent, donnée en 1625 avec une rente, par Mme de Loubens, de Verdalle ;

Autre lampe en argent, donnée en 1625 avec une rente par Jeanne de Beauclair, femme de Jean II de Buisson, marquis de Bournazel ;

Autre lampe en argent, donnée en 1659 par le comte et la comtesse de Clermont ;

Autre lampe en argent, donnée par le baron de Vessac ;

Autre lampe en argent, donnée par François de la Porte;

Une croix et deux chandeliers en argent, donnés en 1675 par Catherine-Henriette d'Harcour, duchesse d'Arpajon ;

Un calice en vermeil, donné en 1630 par M. Madrière, conseiller au sénechal et siège présidial de Villefranche ;

Un calice en argent, donné en 1632 par M. Parayre, lieutenant particulier au sénechal et siège présidial de Rodez ;

Un calice en vermeil, donné en 1671 par Victor-Alexandre de Frézals, conseiller au parlement de Toulouse.

D'aprés ce qui précède, on voit que l'église de Ceignac ne possédait pas moins de vingt lampes en argent. Nous ne parlons pas d'un grand nombre d'ornemens en étoffes de soie, d'or et d'argent, offerts à diverses époques, et qui complétaient le riche mobilier de cette église.

Digitized by Google

Au moment de la révolution, on en portait la valeur à plus de deux cent mille livres (1).

V.

PRIVILÉGES SPIRITUELS.

Le pape Martin V avait accordé, en 1420, une indulgence plénière en faveur de ceux qui visiteraient l'église de Ceignac aux jours de fêtes chômables de la Sainte-Vierge ; mais le titre en est perdu.

Le 14 décembre 1515, Jean III d'Arpajon obtint du pape Léon X une semblable indulgence, applicable pendant cent ans dans l'église de Ceignac à tous ceux qui la visiteraient dans les dispositions convenables les jours des fêtes chômables de la Sainte-Vierge : cette indulgence a périmé.

En 1655, le prieur Mazeau en obtint de nouvelles du pape Alexandre VII. Dans deux bulles contre-signées de l'évêque Hardouin de Pérefixe, 1° pour toutes les personnes qui visiteraient les sept autels de cette église dans les dispositions nécessaires, et prieraient pour la paix et la concorde des princes chrétiens aux époques des grandes festivités ; 2° pour toutes celles qui, pendant l'oraison de quarante heures, le jour de saint Joseph, visiteraient la chapelle de ce saint et y feraient les mêmes prières.

H. de B.

(1) Le bénéfice-cure de Ceignac rapportait 2,000 livres. Le prieur-curé était nommé par l'évêque : il avait deux vicaires.

Digitized by Google



VOYAGE AÉRIEN DE L'ABBÉ CARNUS.

L'invention des ballons aérostatiques est due, comme on sait, aux frères Montgolfier. Leur première expérience eut lieu à Annonay le 5 juin 1783 : ils la répétèrent à Versailles le 20 septembre suivant, devant la cour et de nombreux spectateurs, mais sans oser s'associer eux-mêmes aux chances de leur aventureuse machine. Pilâtre du Rozier et le marquis d'Arlandes furent les premiers qui osèrent monter dans un ballon et s'élever dans les airs au château de la Muette.

Le 19 janvier de l'année suivante, 1784, Joseph Montgolfier exécuta à Lyon ce dangereux voyage aérien, où plusieurs personnes se disputèrent l'honneur de l'accompagner. Le duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe, entreprit également un de ces voyages et n'y rencontra pas moins de périls.

Ce fut au moment de l'enthousiasme qu'excitaient ces premiers essais que l'abbé Carnus conçut la pensée hardie de tenter la même expérience, et qu'il l'exécuta à Rodez le 4 août 1784, avec un succès que nul encore n'avait obtenu.

Il publia lui-même la relation de son voyage, et c'est cet opuscule, devenu fort rare, que nous reproduisons aujourd'hui. Tous les faits locaux qui se rattachent à la science doivent naturellement trouver place dans nos Mémoires, à plus forte raison quand il s'agit d'exalter l'œuvre d'un compatriote, d'un savant modeste que ses talens et ses vertus ne purent soustraire, hélas ! à la plus affreuse destinée.

Tout le monde sait quelle fut la fin de l'abbé Carnus. Arrêté comme prêtre réfractaire, il se trouvait détenu

Digitized by Google

dans les prisons de Paris à l'époque des massacres du 2 septembre 1792. On le précipita d'une fenêtre du grand escalier du couvent des Carmes sur les piques des assassins accourus pour cette horrible expédition, le jour même où son ancien compagnon Louchet recevait du peuple aveyronnais le mandat d'aller siéger à l'assemblée fameuse qui s'inaugurait sous d'aussi déplorables auspices.

I.

Lettre de M. l'abbé CARNUS, *professeur de philosophie à Rodez, à M.* ***, *touchant le voyage aérien fait le 6 août* 1784.

Vous exigez donc, Monsieur, que je vous envoie une relation détaillée de l'expérience aérostatique de vendredi dernier, à laquelle des affaires essentielles ne vous ont point permis d'assister. C'est un devoir pour moi de répondre à votre demande ; je vais le remplir avec autant d'empressement que d'exactitude.

A 8 heures 17 minutes du matin, tous les préparatifs étant faits, une boîte avertit que le feu allait commencer. Bientôt on vit la Montgolfière se soulever, s'arrondir et se débarrasser avec la plus grande facilité du crochet qui la tenait suspendue. Son développement fut si rapide, que vous auriez dit, Monsieur, qu'elle sortait toute gonflée d'une large ouverture souterraine. L'air était calme, le ciel sans nuage, le soleil très-ardent. Nos combustibles et nos instrumens sont mis dans la galerie ; mon compagnon de voyage (1) est à son poste ; je prends le mien : à 8 heures 28 minutes, je fais lâcher les cordes ; nous saluons les spectateurs, et tandis que deux boîtes annoncent que nous allons partir, nous sommes déjà bien au-dessus des édifices les plus élevés.

(1) M. Louchet, professeur de seconde au collége de Rodez.

Digitized by Google

Aux acclamations qui avaient précédé notre départ, succède un silence général. Les spectateurs partagés entre la crainte et l'admiration, l'œil fixe, le corps immobile, contemplent avidement la superbe machine, qui s'élève presque verticalement, avec assez de rapidité et de la manière la plus pompeuse. Des femmes, des hommes s'évanouissent ; d'autres lèvent les mains au ciel ; d'autres fondent en larmes ; tous pâlissent à la vue de notre ardent foyer. *Nous avons enfin quitté la terre*, dis-je à mon compagnon. *Je vous en fais mon compliment*, me répondit-il : *augmentons le feu.* Une botte de paille, imbibée d'esprit-de-vin, accéléra la vitesse de notre ascension. Je promenai mes regards sur la ville, qui fuyait rapidement sous nos pieds. Les objets terrestres avaient déjà perdu leur forme et leur volume. La chaleur brûlante que j'éprouvais à mon poste, avant qu'on lâchât les cordes, avait fait place à la température la plus douce et la plus amie du corps humain ; l'air que nous respirions me semblait avoir des qualités bienfaisantes tout-à-fait nouvelles pour moi. Je dis alors : *que je sais bien, mon cher ami ! Comment vous trouvez-vous ? — Le mieux du monde. Que ne pouvons-nous dépêcher un courrier vers la terre !* Aussitôt je jetai une grande feuille de papier sur laquelle j'avais écrit ces mots : *Tout va très-bien. A bord de la VILLE DE RODEZ.* Ce laconique message fut accueilli avec transport.

Notre élévation était, à 8 heures 32 minutes, au moins de mille toises au-dessus du niveau de la mer. Une flamme très-vive et très-claire, de 18 à 20 pieds de hauteur, nous fit monter encore de plus de quatre cents toises. C'est alors que dans une circonférence de plus de trois grandes lieues de diamètres, la Montgolfière parut s'avancer vers tous les points de l'horizon, planer majestueusement sur toutes les têtes, et devait descendre aux pieds de chaque spectateur. *Rendons notre machine invisible,* me dit en ce moment mon intrépide confrère. Je crus devoir modérer son ardeur ; trop de feu pouvait

Digitized by Google

occasionner une déchirure considérable dans l'enveloppe de notre globe.

Du théâtre mobile qui nous portait, j'avais vu le lieu de la scène la plus imposante s'agrandir par une rapide progression ; les bornes de l'horizon étaient prodigieusement reculées. La capitale du Rouergue ne nous paraissait qu'un groupe de pierres, du milieu desquelles en sortait une de deux ou trois pieds de hauteur ; cette pierre était le superbe clocher de la Cathédrale, chef-d'œuvre d'architecture gothique, dont la beauté égale l'élévation. Des côteaux fertiles, d'agréables vallons, de hautes montagnes d'où jaillissent des sources innombrables, des précipices affreux, des désers arides, d'antiques châteaux perchés sur des rocs effrayans, tel est, Monsieur, le spectacle infiniment varié, que présentent le Rouergue et les provinces limitrophes, au voyageur qui se traîne sur la surface de la terre. Mais que la scène est différente pour le navigateur aérien ! Nos yeux n'apercevaient qu'une vaste et immense contrée, parfaitement arrondie, un peu enfoncée dans son milieu, embellie de la plus pure lumière, irrégulièrement parsemée de verdure ; mais sans habitans, sans villes, sans rivières, sans vallées, sans montagnes. Les êtres animés n'existaient plus pour nous ; les forêts s'étaient changées en plaines de gazon ; le Cantal, les Cévennes avaient disparu ; des brouillards enveloppaient les Alpes ; nous cherchâmes envain la Méditerranée ; les Pyrénées se montrèrent à nous comme une longue suite de tas de neige réunis par leur base. Notre globe, qu'on ne voyait de Rodez que comme une très-petite boule, notre globe seul avait conservé pour nous son énorme volume. Que je sentis alors naître dans mon âme de sensations inappréciables ! J'ai souvent réfléchi sur les ouvrages de la nature ; leur magnificence m'a toujours rempli d'admiration. Dans ce moment délicieux, que la nature était belle ! qu'elle était grande ! De quel éclat enchanteur elle brillait ! De quelle éblouissante majesté elle étonnait mon imagination ! jamais l'homme

Digitized by Google

ne m'avait paru un être si excellent. Son dernier triomphe sur les élémens me rappellait tous les autres. Mon compagnon était animé des mêmes sentimens. Notre reconnaissance égalant notre ravissement, nous fîmes retentir les airs du nom de ces mortels à jamais célèbres, qui viennent d'en frayer la route à leurs semblables; nous criâmes plus d'une fois : *vive Montgolfier ! vive Pilatre ! vivent ceux qui ont du courage et de la constance !*

Cependant, Monsieur, nos combustibles diminuaient, et le calme était toujours à peu-près le même. Dans 18 minutes à peine avions-nous parcouru une distance horizontale de deux mille toises. *Faites vos observations*, me dit en ce moment mon confrère, *j'alimenterai le foyer*. J'observe le baromètre, les thermomètres et la boussole, et ayant rempli un flacon de l'air que nous respirions à cette hauteur, je prie M. Louchet de ralentir le feu; nous descendons d'environ 300 toises, et je remplis un autre flacon. Il regnait la plus parfaite harmonie dans nos manœuvres; placés à 15 pieds l'un de l'autre, nous nous voyions, nous nous entendions sans peine : notre voyage fut une conversation presque continuelle. L'ardeur de mon compagnon augmentait la mienne : j'étais enchanté de son sang froid, de sa joie, de son adresse, de son agilité, de sa manière de préparer les combustibles et de les disposer dans le réchaud. Que je me félicitai souvent, Monsieur, d'avoir trouvé un tel coopérateur, qui, après avoir partagé tous mes soucis, toutes mes fatigues, toutes *mes dépenses* même, assurait avec tant d'intelligence et d'activité le succès de mon expérience !

Enfin, nous sentîmes l'haleine rafraîchissante d'un léger zéphir qui nous portait mollement vers le sud-est. *Eole exauce donc nos vœux*, me dit M. Louchet. — *Oui, mais un peu tard*. Dans six minutes nous parcourûmes plus de trois mille toises. Alors, n'ayant plus que les combustibles nécessaires pour choisir le lieu de notre débarquement, nous délibérâmes si nous ne terminerions pas là notre navigation aérienne. Nous n'avions ni eau,

Digitized by Google

ni forêt à craindre ; assurés d'ailleurs d'éviter le danger du feu, en détachant le réchaud à quelque distance de terre, nous prîmes le parti d'aller en avant et de descendre au hasard. A 8 heures 58 minutes, tout notre approvisionnement se trouva consumé, à la réserve de deux bottes de paille du poids de quatre livres chacune, destinées à rendre notre descente plus douce. La Mongolfière baissait sensiblement depuis quelques secondes ; les objets terrestres reprenaient leurs formes et leurs dimensions. Les animaux fuyaient à la vue de notre globe, qui semblait devoir les écraser de sa chute (1). Les cavaliers étaient obligés de mettre pied à terre et de conduire leurs chevaux. Effrayés par un phénomène si extraordinaire pour leurs yeux, les habitans de la campagne abandonnèrent leurs travaux. Nous n'étions plus qu'à cent toises de terre. Nos deux bottes de paille jetées dans le réchaud produisirent l'effet que nous en attendions : mais en ralentissant notre descente. elles prolongèrent notre marche. Nous rencontrâmes bientôt un écueil qu'il nous fut impossible d'éviter. Au moment où nous détachions le réchaud et où la Montgolfière allait terminer heureusement sa course, le vent, dont la force diminuait peu à peu, la porta doucement sur la cime d'un petit chêne isolé. Je descends avec la plus grande facilité ; M. Louchet ne peut le faire au même instant que moi, ce qui donne lieu à un événement que nous n'avions pas osé espérer. Allégée du poids de mon corps, la Montgolfière se dégage d'elle-même, à la grande surprise de tout Rodez qui, en voyant tomber le réchaud, avait cru la voir tout en feu. L'aigle perché sur un arbre s'élève moins rapidement dans les airs que notre globe ne se releva de dessus le chêne qui l'avait empêché de se poser sur le gazon. Aussitôt que j'eus pris terre, je cherchai des yeux mon compagnon ; mais que je fus agréablement

(1) M. Pilatre de Rozier, notre illustre maître, avait éprouvé la même chose dans les environs de Chantilly.

Digitized by Google

surpris de l'entendre crier au-dessus de moi : *Tout va bien, soyez tranquille*. Je me rappelai la protestation qu'il m'avait faite plusieurs fois de n'abandonner la machine qu'au moment où elle ne pourrait plus le porter ; et ce n'est point, je vous l'avoue, Monsieur, sans une espèce de jalousie que je le vis remonter à une hauteur de quatorze ou quinze cents pieds. La Montgolfière, après avoir parcouru un espace d'environ six cents toises, sans éprouver d'inclinaison sensible, descendit lentement, à 9 heures 3 minutes, au-delà du village d'Inières, dans une belle prairie dépendante du domaine de Calmels, qui appartient à la Chartreuse de Rodez, et à une distance de plus de sept mille toises du lieu de notre départ. Quand elle eût touché terre, elle se releva de deux ou trois pieds, et redescendit bientôt. M. Louchet s'élança hors de la galerie, et saisissant en même temps une des cordes, il eut beaucoup de peine à retenir la machine qui faisait de nouveaux efforts pour s'échapper. Il se trouva seul pendant quelques minutes. Enfin parurent plusieurs paysans qui n'osaient approcher. Il leur cria en un jargon qui n'était ni français, ni patois (1), de venir à son secours ; mais il était à leurs yeux un vrai magicien, qu'un monstre énorme, soumis et docile à sa voix, portait à travers les airs. Il leur fallut du temps pour se résoudre à manier les cordes pendantes au globe : ils semblaient craindre que, s'ils y touchaient, le monstre ne les dévorât. Huit ou neuf minutes après la descente de M. Louchet, j'arrivai presque hors d'haleine, et je le félicitai en souriant d'avoir si bien choisi le lieu de débarquement. La machine était dans le même état qu'avant notre départ. Nous voulûmes d'abord la laisser se vider d'elle-même ; mais comme 36 minutes après elle n'était encore affaissée que d'un tiers ; comme d'ailleurs le vent la fatiguait et

(1) M. Louchet, natif de la province de Picardie, n'entend que peu et parle encore moins le patois rouergas.

Digitized by Google

que nous étions exposés à un soleil très-chaud, nous la désenflâmes à force de bras ; et après l'avoir pliée, nous la mîmes sur une charrette courte et étroite, traînée par deux bœufs ; vous savez, Monsieur, qu'il n'y a point d'autres voitures dans le pays.

M. de Bonald, maire de Rodez, se trouvant à son château de Vielvessac, s'était transporté sur les lieux avec empressement, et par les instances les plus vives et les plus honnêtes, nous avait fait promettre d'aller dîner chez lui. Nous nous y rendîmes avec plusieurs amateurs distingués qui avaient pris la peine de nous suivre avec des chevaux, et à qui nous avons de grandes obligations. On dressa chez M. de Bonald un procès-verbal qui constate de la manière la plus authentique le succès de la Montgolfière *la Ville de Rodez*.

Il me serait difficile, Monsieur, et je n'entreprendrai point de vous peindre le vif enthousiasme que cette expérience a excité tant parmi les habitans de cette ville que parmi les étrangers venus en foule pour jouir de ce beau spectacle. Pour vous en donner une légère idée, il me suffira de vous dire qu'une cavalcade aussi nombreuse que les circonstances le permettaient, conduite par un de MM. les officiers municipaux (1), vint au-devant de nous, à une distance considérable, avec des branches de laurier et des instrumens militaires : elle était précédée de la garde bourgeoise, au milieu de laquelle flottaient les drapeaux et les étendards de la ville. Les personnes de tous les rangs accouraient de toutes parts pour nous voir passer ; nous marchâmes long-temps entre deux haies de spectateurs formées par ce qu'il y a de mieux dans Rodez ; leurs applaudissemens successifs nous accompagnèrent toujours. Le soir il y eut des décharges de mousqueterie,

(1) M. Flaugergues, docteur en médecine, premier consul de Cité, aussi en état que personne d'apprécier et la découverte de MM. de Montgolfier, et l'expérience que nous venions de faire.

Digitized by Google

un feu de joie, une sérénade à laquelle se trouvèrent presque tous les connaisseurs de la ville. Le lendemain et les jours suivans, la plupart des citoyens les plus qualifiés ont daigné venir nous féliciter, comme si nous avions remporté quelque victoire ou terminé heureusement une affaire d'état.

Vous trouverez comme moi, Monsieur, qu'on a porté les choses beaucoup trop loin ; mais l'enthousiasme ne calcule pas, et tout le monde a été vraiment enthousiasmé de la beauté de notre expérience. Les honneurs qu'on nous a rendus en sont une preuve d'autant plus incontestable, qu'ils ont été plus excessifs. L'on peut assurer, d'après les détails qu'on a lus dans les papiers publics, et surtout d'après le témoignage de plusieurs personnes aussi distinguées par leurs lumières que par leur rang, qui ont vu la plupart des expériences aérostatiques faites à Paris et ailleurs, qu'il n'y a point encore eu de voyage aérien sur une machine à feu plus tranquille, plus heureux et plus satisfaisant pour les spectateurs.

Je suis avec la considération la plus respectueuse,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CARNUS.

Rodez, 12 août 1784.

P. S. Pour m'acquitter entièrement envers vous, Monsieur, je joins ici la description du globe, des détails sur la manipulation, des observations, etc. Je soumets le tout à votre jugement.

Digitized by Google

II.

DESCRIPTION DE LA MONTGOLFIÈRE.

La Montgolfière *la Ville de Rodez* est de forme sphérique. Elle a 53 pieds et demi de diamètre, 8,980 pieds carrés de surface, et 80,000 pieds cubes de capacité. Elle n'est composée que de 8 fuseaux, tellement échancrés vers la partie inférieure, qu'ils laissent une ouverture de 50 pieds de circonférence. Une corde majeure cousue à l'enveloppe, fait le tour de cette ouverture, et lui donne de la solidité. Huit cordes maîtresses, partant du dôme de la machine, parcourent dans des espèces de gaînes, toute la longueur des fuseaux qu'elles fortifient. Ces huit cordes maîtresses sont solidement fixées d'abord à la corde majeure, ensuite à l'équateur du globe (où elles ont un anneau extérieur, auquel on attache des cordes pendantes, dont on se sert pour maîtriser la Montgolfière avant son départ), enfin près du pôle supérieur, au-dessus duquel elles se réunissent extérieurement. Ajoutez à cela, Monsieur, trois bandes de toile horizontales, de quatre pouces de large, placées l'une au milieu, et les deux autres vers le dôme, pour renforcer le tout, et vous aurez une idée assez exacte du corps de notre Montgolfière, fait d'une toile grise du pays, fort légère et assez bonne, doublée intérieurement d'un papier d'impression, collé avec tout le soin possible.

La manche n'a rien de particulier, c'est un cône tronqué renversé, de 6 pieds et demi de haut. Sa circonférence inférieure est de 44 pieds, et la supérieure de 50, ainsi que celle de l'ouverture du globe à laquelle elle est cousue. Son intérieur est enduit de terre calcaire (1) avec de la colle de gant, et l'extérieur doublé en papier.

(1) Cette terre ne bouchant qu'imparfaitement les pores de la toile, je me déterminai à coller du papier sur son extérieur.

Pour concevoir la construction de la galerie, imaginez, Monsieur, un fort cerceau de même grandeur que la circonférence inférieure de la manche, auquel sont adaptées en dehors deux loges, à peu-près carrées, de trois pieds trois pouces de côté, garnies dans tout leur contour d'une balustrade de trois pieds de haut, et solidement planchéiées avec un bois léger; c'est là que se placent les voyageurs. A droite et à gauche de chaque loge sont deux espèces de niches de deux pieds de large, de trois pieds de long, avec une balustrade de trente pouces de haut, le tout fait en toile fortifiée par quelques morceaux de bois; c'est là qu'on met les combustibles, les fagots d'un côté, la paille de l'autre.

Le réchaud est de fil de fer, à très-grandes mailles, suivant la méthode du premier navigateur aérien (1). Sa largeur est de trois pieds, sa longueur de trois pieds et demi, et sa profondeur de dix-huit pouces. Il est suspendu par quatre gros fils de fer, assujettis au haut des balustrades des loges par des clavettes qu'on peut faire partir toutes à la fois, en tirant une petite chaîne recouverte de ficelle dans son milieu, pour qu'elle ne brûle pas la main quand on l'y porte.

La galerie est soutenue par trente cordages fixés à la

(1) Vous savez, Monsieur, quel est celui à qui ce titre convient exclusivement; mais vous ignorez peut-être combien sont grandes les obligations que j'ai à M. Pilatre. Il a pris la peine de me donner plusieurs fois les renseignemens les plus positifs : et surtout dans un temps où il avait lui-même plus de 150 ouvriers sur les bras, il porta sa bonté pour moi, qui lui étais totalement inconnu, jusqu'à m'écrire une lettre de huit pages, dans laquelle il se communiquait tout entier, me découvrant scrupuleusement les précautions à prendre, les dangers à éviter..... Si je ne puis lui témoigner dignement ma reconnaissance, j'aurai du moins la satisfaction (douce et précieuse satisfaction pour mon cœur!) de publier hautement mon insuffisance; et il ne tiendra pas à moi que tout le monde n'ait une aussi grande idée de sa bonté, de sa complaisance, de son honnêteté, de sa générosité, qu'on l'a déjà de son courage et de ses lumières.

Digitized by Google

corde majeure ou aux cordes maîtresses, et susceptibles, au moyen de fortes courroies de cuir, d'être, dans un instant, raccourcis ou allongés à volonté. Il vous sera difficile, Monsieur, de vous former d'après cela une idée juste de la manière dont la galerie était suspendue; mais si vous souhaitez des éclaircissemens, je m'empresserai de vous les donner. D'un côté la crainte de vous paraître trop long avec tous mes détails techniques, me porte à les abréger; de l'autre, l'envie de contenter votre curiosité, qui a toujours trouvé quelque chose à désirer dans toutes les descriptions qu'on a données jusqu'ici, m'engage à ne point étrangler celle que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Le bas de la manche est attaché au grand cerceau de la galerie; ainsi les voyageurs et leurs provisions sont tout-à-fait hors de la machine. Ils ne peuvent même alimenter le réchaud que par deux fenêtres de deux pieds en carré, pratiquées, un peu sur la droite, au-dessus des balustrades des loges, et ouvertes ou fermées à volonté.

III.

MANIPULATION.

Je m'étais proposé depuis long-temps, Monsieur, d'après l'avis de M. Pilatre, de partir avant que le soleil eût échauffé l'athmosphère; la densité de l'air étant pour lors plus considérable, il est plus aisé de réussir. En conséquence, je fis descendre la Montgolfière de grand matin, dans une des cours du Collége, où elle devait être lancée. L'expérience m'ayant appris qu'avec des machines doublées en papier, il est très-essentiel d'attacher la galerie avant de commencer le feu (1), c'est la pre-

(1) Sans cette précaution on s'expose à endommager le globe, et à manquer l'expérience. Le 22 juillet 1784, je voulus faire le premier essai de notre Montgolfière. Ne croyant pas qu'il fut possible d'attacher la galerie, avant que la machine fût gonflée, je

Digitized by Google

mière opération à laquelle je travaillai ; elle fut longue ; on ne la termina qu'à 7 heures 10 minutes. Aussitôt on éleva le globe jusques vers son équateur, au moyen d'un câble qui, traversant la cour au-dessus des bâtimens, était solidement arrêté d'un côté, et de l'autre passait dans la gorge d'une poulie pour aller se rouler sur un tour qui servait à le gouverner aisément. La Montgolfière ne tenait au câble que par un crochet en fer à cheval, dont une des branches était fixée au câble même, tandis que l'autre enfilait un anneau formé près du pôle supérieur du globe, par les huit cordes maîtresses, que j'ai déjà eu l'honneur de vous faire connaître. D'après ce que je viens

commençai par allumer le réchaud; le globe se développa très-bien, et fit dans peu de minutes les plus grands efforts pour s'échapper; on le retint à force de bras, pendant le temps nécessaire pour fixer solidement les cordes qui devaient soutenir nos loges; tandis qu'on exécutait cette longue opération, la toile manqua de plusieurs côtés, le papier se déchira en une infinité d'endroits, et lorsque je montai dans la galerie, cinq quarts d'heure après qu'on eût commencé le feu, j'eus la douleur de voir que notre machine, qui aurait enlevé facilement cinq ou six personnes une heure plutôt, était hors d'état d'en porter deux. Après avoir délibéré pendant quelques momens, je me décidai à la laisser partir seule, sans autre lest que la galerie. Elle s'éleva d'abord lentement mais avec pompe, conservant un équilibre parfait; accélérant ensuite sa vitesse, elle parvint bientôt à une hauteur fort considérable, resta cachée pendant quelque temps dans des nuages, et redescendit, treize ou quatorze minutes après son départ, à plus de 3,000 toises de Rodez. L'expérience fut très-belle; et les spectateurs en parurent fort satisfaits. Pour moi, Monsieur, j'en étais souverainement mécontent, comme vous vous en doutez bien. L'approche des vacances qui allaient me priver de mes disciples déjà faits à la manipulation, des occupations extraordinaires à la fin d'une année classique, étaient pour moi de fortes raisons de remettre à un autre temps les expériences aérostatiques; mais l'indulgence avec laquelle le public avait vu l'expérience du 22, les secours que s'empressèrent de m'offrir tous mes confrères, et surtout le zèle ardent de mon compagnon de voyage, me déterminèrent à faire promptement réparer la machine, afin de partir au plus tôt. Le succès était assuré, pourvu qu'on lâchât les cordes à propos.

Digitized by Google

de dire, il est aisé de comprendre que la machine devait quitter avec facilité et le crochet et le câble, dès qu'elle était assez gonflée pour se soutenir elle-même; et alors on avait soin de faire disparaître ce câble d'au-dessus de la cour, en le tirant horizontalement par une corde qui lui était perpendiculaire et attachée au crochet même (1).

Je ne détaillerai point les autres opérations préliminaires; je suis très-persuadé que vous concevrez sans peine, monsieur, comment, après avoir élevé à moitié la Montgolfière, l'on dut s'y prendre pour la mettre sur sa manche, ou pour porter la galerie sous le crochet, comment on parvint ensuite à développer l'hémisphère inférieur sur le pavé, à attacher le réchaud de manière que sa plus grande dimension répondît aux deux fenêtres; à placer la galerie sur des tonneaux, enfin à construire sous les toiles deux passages opposés destinés à faciliter l'entrée et la sortie des coopérateurs. Je me contente, Monsieur, de vous indiquer l'ordre dans lequel ces manœuvres furent exécutées. Nous voilà arrivés au moment où l'on commença le feu. Dix-huit personnes, aveuglément soumises à un seul préposé, furent chargées de le conduire. Elles se succédaient de six en six, toutes les trois minutes, pour jeter continuellement dans le réchaud de petites poignées de paille éparpillée. La chaleur fut bientôt affreuse; aussi, après sept minutes de feu, la machine tirait-elle déjà avec la plus grande force. Mais il nous fallut encore quatre minutes pour embarquer nos provisions ou mettre la galerie de niveau. Les cordes pendantes étaient assez longues pour nous faire dépasser le haut des bâtimens; mais voyant que la Montgolfière avait beaucoup de force d'ascension, et que le vent n'était pas sensible, je les fis lâcher tout-à-

(1) Le crochet avait un anneau à sa branche supérieure, dans lequel le câble passait, et un second anneau plus petit au milieu de sa courbure où était attachée la corde ci-dessus. Le globe étant suspendu, la branche inférieure du crochet était presque horizontale.

Digitized by Google

coup. Etant en l'air, il nous fut aisé de régler le feu au gré de nos désirs; les combustibles mis simplement dans le réchaud donnaient une flamme de 6, 8, 10 pieds; voulions-nous en augmenter la hauteur? nous faisions brûler une botte de paille au bout de nos fourches, à 3, 4, 5 pieds au-dessus du réchaud; et pour obtenir une flamme de 30 pieds, il nous eût suffi de disposer ainsi deux bottes de paille l'une au-dessus de l'autre; nos fourches étaient assez longues pour cela; mais cette manœuvre eût été pénible, il aurait fallu rester un temps assez considérable la moitié du corps dans la manche, où il faisait très-chaud; d'ailleurs on aurait pu craindre ou de faire déchirer la machine, ou de la brûler.

IV.

OBSERVATIONS DIVERSES.

---

1. *Sur la pesanteur du globe et sur les dépenses que sa construction a exigées.*

Il ne s'est peut-être pas fait encore, Monsieur, de Montgolfière moins coûteuse, plus légère et en même temps aussi volumineuse que la nôtre. Toutes les dépenses en toile, papier, colle, cordages, galerie, réchaud, combustibles, etc., etc., ne se montent qu'à une somme d'environ 1,800 livres; et même en évitant avec soin tous les frais inutiles, et surtout les accidens qui ont occasionné plusieurs fois des réparations, on aurait économisé au moins 25 pistoles. Il est vrai que mes disciples, ceux de mon compagnon de voyage et plusieurs autres étudians du collège, m'ont épargné bien de l'argent. J'ai trouvé en eux ce que j'aurais cherché en vain dans des journaliers, de l'empressement, de l'ardeur, de l'adresse, de l'activité et une ponctualité sans exemple. C'était pour eux une récompense, que d'être admis au travail. Leurs devoirs de classe, loin d'en souffrir, étaient faits plus tôt et avec

Digitized by Google

plus de soin, afin que leur négligence ne fût pas une raison d'exclusion.

Je ne me suis point servi d'échafaud, c'eût été une dépense inutile; les bâtimens qui environnent la cour m'ont tenu lieu de mats; la décoration, dont M. le professeur de dessin (1) avait déjà tracé le plan, a été laissée de côté comme une surcharge nuisible. La toile que j'ai employée ne coûtait que 34 sous la canne : chaque canne de cette toile vaut au moins 18 pieds carrés.

La Montgolfière, au moment de son départ, ne pesait, tout compris, qu'environ 1,300 livres, poids de marc. En voici le détail :

Enveloppe ou cordes....................	700 liv.
Galerie..............................	84
Voyageurs............................	279
Réchaud..............................	28
Paille...............................	80
Bois sec.............................	80
Huile de noix,.......................	6
Esprit de vin........................	5
Pavillon de satin avec les armes de la ville, dessinées par M. Candieu.............	4
Instrumens divers, éponges, eau, etc......	25
Total..................	1,291 liv.

Le bois avait passé une nuit entière dans un four très-chaud; il ne pouvait être plus sec; on en avait fait 10 fa-

(1) M. Candieu, coopérateur zélé. Cet artiste, aussi habile que désintéressé, après avoir souscrit pour la Montgolfière, à la construction de laquelle il a d'ailleurs travaillé très-fréquemment, s'était encore chargé de la décorer à ses frais; ses offres généreuses n'ayant point été acceptées, parce qu'on voulait sacrifier l'agréable à l'utile, il a pris le parti d'envoyer à Paris, pour le faire graver, le dessin du globe décoré avec tout le goût possible, comme vous pourrez en juger, Monsieur, par l'épreuve que j'aurai l'honneur de vous faire passer dans quelques mois.

Digitized by Google

gots de huit livres chacun. La paille était aussi distribuée en bottes de 4 ou 5 livres (1).

2. *Sur la hauteur à laquelle nous nous sommes élevés.*

Je ne vous ai point dit encore, Monsieur, à quelle hauteur je croyais que nous étions parvenus ; je me suis contenté de vous faire entendre dans la relation que nous étions montés à plus de 1,400 toises au-dessus du niveau de la mer. Je crois cependant pouvoir avancer avec fondement que notre élévation a été beaucoup plus considérable. A la vérité, je ne vis point descendre le mercure au-dessous de 20 pouces 11 lignes, ce qui, en combinant ensemble les méthodes de MM. Maraldy, Duluc, Schugburg, etc., ne donne que 14 ou 1,500 toises de hauteur ; mais je n'observai le baromètre, situé d'une manière peu commode, que six à sept fois ; et les graphomètres confiés à des mains habiles prouvent que ce ne fut jamais au moment de notre plus grande élévation, puisqu'ils en ont indiqué une de 1,700 toises au-dessus de Rodez, ou de plus de 2,000 toises au-dessus de l'Océan (2).

Il est très-sûr que de la ville on ne voyait la Montgolfière que sous un très-petit diamètre ; les uns la comparaient à un *barill*, les autres à un *falot*, ou à un *manchon*, quelques-uns à une *boule de quilles*, etc. : à travers

(1) Dans les premiers temps, pour élever les ballons, on dilatait l'air atmosphérique par le moyen d'un fourneau placé sous l'origine de la machine, et dont on alimentait le feu avec divers combustibles ; mais cette méthode ayant des inconvéniens très-graves, Charles, habile chimiste, employa dans la suite, au lieu du fourneau, le gaz hydrogène, dont la densité n'est qu'un quinzième de celle de l'air commun. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Rodez est sur une éminence plus élevée que la mer d'environ 340 ou 360 toises. L'horizon visible y est très-étendu ; aussi nos concitoyens eurent-ils le plaisir de suivre le globe pendant tout son trajet, de le voir descendre, puis se relever, enfin se poser sur le gazon et rester long-temps gonflé.

Digitized by Google

les pinnules du graphomètre, elle ne paraissait pas plus grosse qu'un *œuf d'oie ;* à notre descente, ce qui étonnait le plus les paysans, lorsqu'ils eurent eu le courage d'approcher, c'était son immense volume; *comment,* se demandaient-ils les uns aux autres, *c'est ce que nous voyions en l'air semblable à la lampe de notre église !* Il est aussi très-sûr qu'elle était fort légère, et si scrupuleusement collée, avec du papier choisi feuille à feuille, qu'on n'y avait pas laissé avec connaissance un trou d'aiguille sans le boucher. Nous fîmes d'ailleurs un très-grand feu, bien capable de la remplir d'un fluide deux fois plus léger que l'air (1) et de diminuer encore beaucoup sa pesanteur en la desséchant. Vous ne devez donc pas être surpris, Monsieur, qu'avec une aussi petite machine, nous soyons réellement montés à une hauteur d'environ 2,000 toises au-dessus du niveau de la mer. Voulant résister au penchant qui nous porte naturellement à amplifier ce qui nous flatte, je n'ai publié d'abord que le résultat indiqué par une descente de sept pouces quatre lignes dans le mercure du baromètre; mais ayant réfléchi depuis sur la vitesse avec laquelle nous nous élevâmes, sur l'activité de notre feu, sur la légèreté et la perfection de notre globe, sur la hauteur à laquelle il paraissait à des observateurs placés à plus de dix-huit mille toises de distance, j'ai cru que je pouvais annoncer avec confiance l'indication des graphomètres. D'ailleurs si l'on suppose que le fluide intérieur était réellement deux fois plus léger que l'air, on trouvera par un calcul fort simple que notre force ascensionnelle aurait été de près de deux mille deux cents livres au niveau de la mer; d'où l'on pourra conclure que dans cette hypothèse la Montgolfière a réelle-

(1) Dans des expériences particulières, que j'ai faites avec des ballons de papier, et dont je pourrai vous rendre compte une autre fois, il m'est arrivé souvent d'obtenir un fluide presque trois fois plus léger que l'air.



Digitized by Google

ment dû s'élever à la hauteur qu'ont fait connaître les graphomètres.

J'observerai ici, Monsieur, que si la machine, après que je l'eus quittée, a reporté M. Louchet à la hauteur de 240 ou 250 toises, comme l'ont prétendu les observateurs, il fallait qu'elle eût encore une force d'ascension de plus de 180 livres; ce qui prouverait que quand elle se posa sur l'arbre, elle ne pesait que quelques livres de plus que le volume d'air dont elle occupait la place. Aussi, au moment où nos deux dernières bottes de paille donnaient le plus de flamme, parut-elle pendant quelques instans partager nos regrets, et se disposer à remonter.

3. — *Sur la durée de notre course aérienne.*

Vous savez assez, Monsieur, que notre traversée n'a duré en tout que 35 minutes. C'est avec bien du regret que nous nous sommes vus forcés de regagner la terre sitôt; et nous aurions payé très-chèrement deux ou trois quintaux de combustibles de plus. J'avais bien prévu néanmoins que ceux que nous embarquions ne nous soutiendraient point au-delà d'une demi-heure; je le dis même, la veille de notre départ, à notre illustre Prélat, qui, admirateur zélé de la découverte de MM. de Montgolfier, a bien voulu suivre notre expérience avec le plus grand intérêt; mais on m'avait assuré qu'avec une grande machine je ne pouvais compter guère que sur un quart de légèreté spécifique dans le fluide intérieur, et d'après cette opinion bien faite pour me donner de l'inquiétude, notre globe n'aurait eu au niveau de la mer, qu'environ 400 livres de force d'ascension, et par conséquent il ne devait point s'élever à Rodez. Quoique le succès de la machine de la muette qui, avec un bien moindre volume, porta *seize* ou *dix-sept cents* livres, à près de *deux cents* toises au-dessus du niveau de la capitale du Rouergue (1)],

(1) Si vous daignez faire attention, Monsieur, au volume, à la

Digitized by Google

me rassurât entièrement, je pris cependant le parti de ménager, le plus qu'il serait possible, la force ascensionnelle de la nôtre ; d'autant mieux que je désirais ardemment de m'élever à une hauteur qui pût satisfaire mes concitoyens, dont la générosité avait favorisé mon entreprise.

En l'air nous dépensions près de six livres de combustibles par minute ; c'est une remarque que j'aurais voulu lire dans toutes les relations qu'on a données jusqu'ici, mais que je n'ai vue encore dans aucune.

4. *Sur les dangers que nous avons courus.*

Que ce titre ne vous effraie point, Monsieur, il est très-certain que j'ai été, pendant tout le voyage, aussi tranquille dans ma loge que je le suis actuellement sur ma chaise ; et notre voiture alla si bien, que dix minutes après notre départ, un grand nombre de nos spectateurs, même des plus timides, auraient voulu être à notre place. En effet à quelle époque y aurait-il du danger? En prenant bien ses mesures, on ne risque rien au moment du départ; quand on est une fois en l'air, une machine bien construite ne peut ni chavirer, ni brûler ; et à la descente en détachant le réchaud, avant d'arriver à terre, on n'a absolument rien à craindre du feu, qui, sans cette sage précaution, pourrait enflammer la Montgolfière. Qu'on ne dise donc point qu'un vent supérieur peut pousser le haut du Globe d'un côté, tandis que le bas sera porté du côté opposé par un vent inférieur : car, outre que dans cette supposition le globe ne ferait que s'incliner, il est faux qu'il puisse exister dans l'atmos-

pesanteur et à la hauteur à la quelle parvint cette Montgolfière, la première de celles qui ont porté des hommes, le calcul vous démontrera que le fluide intérieur devait être environ deux fois plus léger que l'air ; nouvelle preuve que celui qui remplissait la nôtre pouvait avoir la même légéreté.

Digitized by Google

phère deux courans opposés, placés près l'un de l'autre, comme deux feuillets d'un livre, il y aura toujours un calme entre-deux. On aurait encore tort d'objecter que la machine, après la chute du réchaud, peut descendre sur un arbre, sur des bâtimens, ou sur des pentes escarpées; puisqu'il est évident que les voyageurs ne détacheront le réchaud, que lorsqu'ils se trouveront au-dessus d'un lieu commode; et d'ailleurs quand bien même ils descendraient sur un arbre ou sur une maison, que pourrait-il leur arriver de si fâcheux? Si leur voiture s'accroche quelque part, avec les cordes dont ils sont munis, ils seront bientôt à terre; si elle coule le long du bâtiment, ils favoriseront son mouvement avec leurs fourches, et descendront avec elle. Mais j'insiste trop sur cet article, Monsieur; je sais que vous pensez comme moi là-dessus; et si rien vous empêche de réaliser le projet dont vous me parliez dans une de vos dernières lettres (1), ce ne seront point les dangers auxquels vous croiriez vous exposer en vous élevant dans les airs; ce seront plutôt les difficultés que vous devez craindre de trouver dans la construction de la machine. Elles seront grandes, je vous en préviens, surtout dans un pays où vous aurez peu de secours. Je ne voudrais pas vous décourager, Monsieur; mais je serais encore plus fâché de vous tromper: il faut être des Montgolfier ou des Pilatre, pour trouver facile une entreprise dont l'exécution dépend de tant de bras. Pour moi j'ai essuyé bien des peines, je l'avoue; et il n'y a que la confiance dont ont bien voulu m'honorer constamment tous les gens instruits de Rodez et des environs, qui ait pu soutenir mon courage.

(1) Vous n'avez pas oublié, Monsieur, que dans votre lettre du 27 juin dernier, vous m'affirmiez bien positivement que vous vouliez, conjointement avec M. l'abbé ***, grand amateur de la physique aérienne, construire une Montgolfière de 70 pieds de diamètre. Comme malgré toute votre apparence de vérité, je soupçonne que c'était un pur badinage de votre part, j'ai cru qu'il était à propos de vous le rappeler.

Digitized by Google

5. *De l'utilité dont peuvent être déjà pour les sciences les machines aérostatiques.*

J'ai toujours espéré, Monsieur, qu'on parviendrait enfin à découvrir des moyens sûrs de diriger à volonté les nouveaux navires volans : et personne ne conteste qu'alors les Montgolfières ne soient de la plus grande utilité. Mais en supposant cette espérance tout-à-fait chimérique, faudra-t-il convenir avec les demi-connaisseurs à prétention, que les expériences aérostatiques ne seront jamais qu'amusantes, et dans l'état actuel des choses, ne peuvent-elles pas déjà répandre les influences les plus salutaires sur certaines branches des sciences, qui sont restées jusqu'à ce jour dans une espèce d'enfance? Vous savez, Monsieur, depuis plus de huit mois, quelle est ma façon de penser sur cet objet. « Qu'on ne croie pas, di-
» sais-je vers la fin de décembre dernier, en annonçant
» l'ouverture de la souscription dont le produit a été em-
» ployé à construire la Montgolfière de Rodez, qu'on ne
» croie pas que les machines aérostatiques soient une af-
» faire de pure curiosité; elles pourront nous procurer
» plusieurs avantages très-réels, comme de nous instruire
» sur la cause de tous les phénomènes météorologiques,
» de mieux connaître, à diverses hauteurs et dans diffé-
» rentes saisons de l'année, la constitution de l'atmos-
» phère de chaque pays, le degré d'électricité qui y rè-
» gne, la pureté et la salubrité de l'air, sa pesanteur,
» son élasticité, sa température, son humidité, sa séche-
» resse, les lois de la diminution de sa densité, etc., etc.;
» connaissances qui contribueront certainement à perfec-
» tionner les sciences, et qui pourront même influer un
» jour sur les progrès de l'agriculture, sur la santé des
» citoyens, etc. Je ne doute pas qu'on ne voie dans peu
» des physiciens qui, placés de distance en distance sur
» la surface de la terre, s'élèveront de temps en temps
» dans les airs, pour aller faire leurs observations dans

Digitized by Google

» les régions moyennes de l'atmosphère. Il est beau et
» glorieux pour le Rouergue de donner le premier un
» exemple qui peut être d'une si grande utilité pour les
» sciences et les arts. »

Qui ne voit, Monsieur, que ces connaissances et un grand nombre d'autres que nous pouvons évidemment attendre dès à présent des Montgolfières, ne sont rien moins qu'indifférentes pour la société, puisqu'elles répandront infailliblement de nouvelles lumières sur les arts qui intéressent le plus les hommes, l'agriculture et la médecine! Que ces machines deviennent plus communes, plus durables et d'un service plus commode, et je suis très-persuadé qu'elles procureront à toutes les sciences une foule d'avantages dont il est impossible de se faire aujourd'hui une idée.

Le courrier qui est sur le point de partir m'empêche, Monsieur, d'aller plus loin. Je n'ai plus que le temps de vous dire brièvement que l'air dont j'avais rempli deux flacons (il n'y en a eu qu'un qui se soit trouvé bien bouché) était de près d'un quart moins dense qu'il ne l'est communément au niveau de la mer; j'en ai introduit une certaine quantité dans ma bouche pour le goûter, et je ne me suis point aperçu qu'il différât de celui de mon appartement : il a cependant éprouvé avec le gaz nitreux une diminution très-sensiblement plus grande. J'ai déjà parlé du baromètre : le thermomètre placé hors de ma loge était dans la cour, avant notre départ, à 30 degrés au-dessus de zéro; il n'est descendu en l'air que de 15 degrés : celui que j'avais accroché dans l'intérieur de la manche n'est monté qu'à 60 ou 65 degrés. La boussole ne m'a pas été d'une grande utilité; le soleil nous rendait avec avantage les services que nous aurions attendus d'elle par un temps sombre; cependant elle nous faisait apercevoir avec facilité les plus petits mouvemens de rotation du globe. Nous avons plusieurs fois changé de direction, mais jamais de manière à retourner sur nos pas; à peine s'apercevait-on à terre des angles que nous faisions.

Digitized by Google

A notre descente, notre machine était encore en assez bon état pour repartir sans la moindre réparation ; mais on l'endommagea considérablement en la mettant sur la charrette. Plusieurs paysans la foulèrent avec leurs pieds pour lui faire occuper moins d'espace, ce qui déchira ou plutôt *cassa* le papier dans bien des endroits. Si nous nous déterminons à la réparer, comme il y a toute apparence, je ne manquerai pas, Monsieur, de vous prévenir assez tôt pour que vous puissiez voir par vous-même tout l'intérêt qu'excite une Montgolfière montée par des hommes. Je ne m'explique point d'une manière décidée, parce que ces réparations, ainsi que les expériences qui en sont la suite exigent beaucoup de temps, et que le mien est entièrement pris par les devoirs de ma place. Si quelqu'un voulait me fournir une Montgolfière bien construite qui fût toujours prête à partir, je m'engagerais volontiers à y monter trois fois par semaine, quelque temps qu'il fît, même pendant les orages (1), et à faire avec soin, autant que mes faibles lumières me le permettraient, toutes les observations qu'on peut attendre d'un physicien.

Du reste, Monsieur, les Montgolfières doublées de papier sont de mauvaises machines ; la construction en est très-pénible (2) ; elles se dégradent sans qu'on y touche, se réparent difficilement et sont nécessairement de courte durée.

(1) Je crois être en état de vous convaincre, Monsieur, que, moyennant certaines précautions, l'électricité du tonnerre ne peut exposer les voyageurs aériens à aucun danger. Ce sera le sujet d'une autre lettre.

(2) On ne conçoit pas les peines qu'on éprouve pour bien tendre un fuseau avant de le coller.

Digitized by Google



EAUX MINÉRALES

DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Les eaux, en coulant dans l'intérieur du Globe, à travers les masses minérales, s'y chargent de diverses substances, qu'elles portent avec elles quand elles sourdent à la surface du sol.

Lorsqu'elles contiennent une quantité notable de matières solubles, indépendamment du carbonate et du sulfate de chaux (1), elles prennent ordinairement le

(1) En général, les eaux qui sortent des terrains primitifs ou sablonneux sont limpides et pures : mais celles qui naissent dans les pays calcaires portent avec elles une quantité plus ou moins considérable de carbonate et de sulfate de chaux, qui les rend peu agréables à boire et impropres à certains usages domestiques. Il en est à peu près de même de celles qui ont séjourné dans des terrains pyriteux ou charbonneux.

Les substances étrangères se trouvent dans l'eau dans l'état d'une division mécanique très-subtile, ou dans celui d'une vraie dissolution chimique.

Dans le premier cas, la seule action de la pesanteur peut les en séparer, le fluide étant en repos. En se déposant, elles forment un précipité mécanique qu'on désigne sous le nom de dépôt ou de sédiment.

Quand les substances sont chimiquement tenues dans un fluide, elles ne peuvent en être séparées que par la soustraction du dissolvant, ou par l'action chimique de quelque nouvelle substance qui intervient dans le fluide. En se séparant, elles donnent un précipité chimique. C'est ainsi que le calcaire, tenu en dissolution par un excès d'acide carbonique, se dépose quand les eaux sont en contact avec l'air atmosphérique, parce que l'acide carbonique qui est en excès dans ces eaux, s'évapore, et que le principe dissolvant étant évaporé, le principe dissous doit se déposer. De là toutes ces concrétions produites par les eaux calcaires et désignées sous les noms de *tufs*, de *stalactites*, de *travertins*, *etc.*

Digitized by Google

nom d'eaux *minérales*, et on y ajoute celui de *thermales* quand elles sortent chaudes de l'intérieur de la terre.

Les diverses substances (1) qui s'unissent aux eaux et se combinent avec elles leur communiquent des propriétés qui font beaucoup varier leur nature chimique et médicale.

De là la difficulté, en raison de leurs qualités souvent mixtes, de leur appliquer les règles d'une classification rigoureuse. On sent bien que les substances propres à une classe peuvent se trouver dans une autre et en telles proportions que les eaux qu'elles saturent n'ont plus de caractère tranché.

Toutefois, les auteurs modernes, se fondant sur le principe chimique qui paraît dominer dans chacune d'elles, les ont divisées en *ferrugineuses*, *sulfureuses*, *gazeuses* et *salines*, classes qui se subdivisent chacune en deux ordres, selon que les eaux sont *thermales* ou *froides*.

Nous allons établir les caractères généraux de chaque classe. Puis nous examinerons en particulier les sources minérales qui naissent dans nos contrées. Les Mémoires dont elles ont été l'objet à diverses époques nous fourniront les élémens nécessaires à ce travail analytique.

CLASSIFICATION GÉNÉRALE.

1° *Ferrugineuses.* — Ce sont les plus nombreuses. Inodores. Goût styptique et astringent. Précipité purpurin

(1) Les substances dont on a signalé la présence dans les eaux minérales sont : l'oxygène, l'azote, l'acide carbonique, l'hydrogène sulfuré, l'acide boracique, l'acide sulfureux, la silice, la soude ; les sulfates de soude, d'ammoniaque, de chaux, de magnésie, d'alumine, de potasse, de fer et de cuivre ; les nitrates de potasse, de chaux et de magnésie ; les hydrochlorates de potasse, de soude, d'ammoniaque, de chaux, de magnésie, d'alumine et de manganèse ; le sous-borate de soude, les phosphates de chaux et d'alumine et le fluate de chaux ; enfin, des matières végétales et animales en petite quantité.

Digitized by Google

par l'infusion de noix de gale qui passe au bleu noir. Précipité bleu par les prussiates. Les élémens qui les composent sont des sels à base alkaline et terreuse et surtout du fer, le plus souvent à l'état de carbonate. La présence assez constante de l'acide carbonique leur donne souvent une saveur acidule. Action essentiellement tonique.

Thermales. — Bourbon-l'Archambault, Rennes dans l'Aude, etc.

Froides. — Spa, près Liège; Forges, près Rouen; Aumale (Seine-Inférieure); Rouen, Contrexeville (Vosges); Passy, près Paris; Boulogne, Provins; Vals (Ardèche); Pyrmont, en Westphalie, etc.

2° *Sulfureuses*. — Odeur fétide et analogue à celle des œufs pouris. Abondantes dans les Pyrénées. Gaz très-volatil; onctueuses et douces; communément thermales; dégageant du gaz hydrogène et précipitant en même temps du soufre quand elles sont traitées par les acides, ou bien dégageant du gaz hydrogène sulfuré par les acides et ne précipitant point de soufre, ce qui est beaucoup plus rare; noircissant l'argent et formant des précipités noirs dans la solution des sels mercuriels ou du plomb; renfermant quelquefois des sels, surtout des sulfates et muriates alkalins. Quand elles ne contiennent que très-peu de ces substances, comme Barèges, Cauteretz, Bonnes, ce sont les plus estimées. Dans le premier cas, leurs vertus se composent de celles des eaux salines et de celles des eaux sulfureuses.

Thermales. — Barèges, St-Sauveur, Bonnes, Cauteretz, Bagnère-de-Luchon, Aix-la-Chapelle, Saint-Amand, près Valenciennes; Ax, dans l'Arriège; Bagnols, dans la Lozère; Bade, en Suisse; Wisbaden, près Maïence, etc.

Froides. — Enghien ou Montmorency.

3° *Gazeuses ou acidules*. — Caractérisées par la prédominance de l'acide carbonique; effervescentes quand on les agite; saveur vive et piquante; formant un précipité

Digitized by Google

blanc avec l'eau de chaux ; rougissant la teinture de tournesol ; perdant plus que toutes les autres par le transport ou le contact de l'air ; contenant plus ou moins plusieurs sels, dont les principaux sont du muriate de soude, du carbonate de chaux, de magnésie, du sulfate et du carbonate de fer ; communes en Auvergne et dans les terrains anciennement volcanisés.

Thermales. — Vichy, Néris, dans l'Allier ; Mont-d'Ore, St-Alyre, près Clermont ; Dax, dans les Landes ; Encausse (Haute-Garonne) ; Ussat (Ariège), etc.

Froides. — Châtelden (Puy-de-Dôme) ; Vic-le-Comte, *idem* ; Montbrison, Langeac (Haute-Loire) ; Pougues, près Nevers ; Seltz, près Francfort, etc.

4° *Salines.* — Contenant assez de sels neutres pour agir d'une manière marquée et souvent purgative sur l'économie animale. Saveur variable, tantôt amère, tantôt fraîche ou piquante ; quelquefois odorantes, quoique rarement, quand elles contiennent de l'hydrogène sulfuré. On y trouve du sulfate de magnésie, des muriates et carbonates de magnésie, de soude, de chaux et plusieurs principes gazeux. On y rencontre quelquefois des substances terreuses et bitumineuses. Toniques, apéritives, diurétiques.

Thermales. — Plombières, Luxeuil (Haute-Saône) ; Bourbonne (Haute-Marne) ; Balaruc, Avesnes, Bagnères-de-Bigorre, Aix, en Provence ; Lucques, en Italie, etc.

Froides. — Sedlitz, en Bohême ; Epsom, en Angleterre, etc.

I.

CRANSAC (*Salines et ferrugineuses froides*).

La vogue des eaux de Cransac remonte à une époque fort reculée. Elles étaient connues dès l'an 900, c'est-à-dire la troisième année du règne de Charles-le-Simple, où elles furent données, par une dame pieuse nommée

Digitized by Google

Avier.ia, aux moines de Conques, comme il conste d'après une charte de cette abbaye.

Elles sourdent sur le penchant méridional d'une petite montagne qui s'élève au nord de Cransac et n'en sont séparées que par un ravin. Ces sources n'étant pas à la même hauteur sur le coteau, on les distingue en source *basse* et source *haute*. La première est encore désignée sous le nom de *douce*, par opposition à la seconde qui est chargée de plus de substances salines.

Une source nouvelle, dite de Bezelgues, est connue seulement depuis 1811.

Jadis, et très-anciennement, les eaux minérales de Cransac avaient été étudiées par Mathurin Dissez, médecin distingué de Villefranche. Dans la suite, elles furent principalement accréditées par M. le docteur Murat, qui jouissait d'une grande renommée dans le pays. Celui-ci fit connaître le premier leurs principes, signala les affections où leur usage peut être salutaire, et décrivit avec soin les lieux où elles prennent naissance (1).

Un autre médecin du même nom, M. Victor Murat, a publié depuis un très-bon travail sur ces eaux où se trouvent complétées les observations de ses prédesseurs (2).

SOURCE HAUTE OU FORTE (*Ferrugineuse*).

Cette source est située à mi-coteau, sur le penchant d'une colline anciennement embrasée et qui conserve encore assez de chaleur pour chauffer des étuves qu'on y a creusées. Elle marque trois à l'aréomètre de Beaumé. Dans les plus grandes chaleurs, sa température ne s'élève

(1) *Topographie physique et médicale du territoire d'Aubin*, et *Analyse des eaux minérales de Cransac*, par M. Murat, inspecteur de ces eaux minérales. — Rodez, an XIII.

(2) *Traité sur la nature et les propriétés des eaux minérales de Cransac*, par M. J.-F.-V. Murat, médecin à Cransac. — Rodez, 1834.

Digitized by Google

pas au-delà de sept degrés du thermomètre de Réaumur. Exposée pendant un certain temps à l'air, elle dépose des carbonates de magnésie et de fer.

Propriétés physiques. — Eau claire, transparente, inodore, un peu amère, légèrement styptique et laissant immédiatement après l'avoir bue un goût de fer et de soufre que n'offre pas l'eau de la source basse.

Propriétés chimiques. — Contient les mêmes substances que la source douce, sauf le carbonate de chaux. Mais les proportions sont tellement différentes qu'il en résulte une eau toute particulière, ayant des propriétés que la source douce ne possède pas, et qui lui donnent une certaine analogie avec les eaux minérales de Passy.

Le procédé de l'évaporation a donné à M. Victor Murat les résultats suivans pour chaque pinte d'eau :

Sulfate de magnésie..........	66 grammes.
——— d'alumine...........	8
——— de fer..............	10
——— de chaux...........	6
Corbonate de magnésie.........	2
——— de fer (1)...........	8

Acide carbonique, quantité indéterminée.

SOURCE DOUCE OU BASSE (*Saline*).

La source basse qui est au sud de la précédente a son bassin au pied de la même montagne, à un décamètre

(1) M. Longchamps a observé que l'acide carbonique ne tient pas toujours le fer en dissolution dans l'eau, car on trouve le fer dans beaucoup d'eaux qui ne contiennent point cet acide. Il a remarqué aussi que très-souvent, dans les eaux minérales, l'oxide de fer se trouve combiné à la chaux, de manière que cet oxide fait à l'égard de cette base les fonctions d'un acide qu'il appelle *ferrique*. Ainsi, la plupart des sédimens calcaires ferrugineux que déposent les eaux minérales seraient formés en grande partie de ferrate de chaux, au lieu d'oxide de fer et de carbonate de chaux, comme on l'avait pensé.

Digitized by Google

environ du petit monticule sur lequel est assis Cransac. Ses eaux, plus douces, sont d'un usage plus général.

Propriétés physiques. — Eau claire, transparente, inodore, de saveur piquante, pétillante si on l'agite. Peut être transportée à de grandes distances et se conserver pendant plusieurs années sans former aucun dépôt, pourvu qu'elle soit tenue dans des vases propres et bien bouchés. Elle doit, toutefois, perdre alors une grande partie de son acide carbonique.

Propriétés chimiques. — L'action des réactifs démontre la présence dans l'eau de cette source du gaz acide carbonique qui paraît plus qu'égaler le volume de l'eau. Le dépôt qui se forme par l'ébullition annonce la présence des carbonates insolubles de magnésie et de fer, qui se précipitent à mesure que l'acide carbonique qui paraissait les y tenir en dissolution se dégage.

Chaque pinte d'eau contient :

Sulfate de magnésie..........	8 grammes.
——— d'alumine............	3
——— de fer...............	2
——— de chaux.............	10
Carbonate de magnésie.........	4
——— de chaux.............	3
——— de fer...............	2

Acide carbonique, quantité indéterminée.

Telles sont les substances que l'analyse démontre dans les sources de Cransac; mais la quantité d'eau qu'elles fournissent dans un temps donné variant suivant que l'année est plus ou moins pluvieuse, les substances minérales qu'elles dissolvent en filtrant, à travers les couches d'une montagne travaillée par le feu, doivent aussi varier suivant que l'eau est plus ou moins basse, soit dans leur quantité absolue, soit dans leurs proportions relatives.

Cransac, dit M. Alibert (1), est situé dans un des plus

(1) Précis sur les eaux minérales les plus usitées.

Digitized by Google

riches terrains houillers que possède la France. Le sol y renferme des couches d'argile fortement alumineuse. La houille, embrasée par divers accidens, a donné lieu à des sortes de petits volcans dont on voit encore les cratères sur plusieurs des montagnes qui couvrent le pays. L'action du feu sur les substances minérales occasionne un grand nombre de combinaisons chimiques auxquelles participe l'eau. Aussi, sur la plupart des montagnes qui ont brûlé, on trouve des sources plus ou moins minérales. Dans le plus grand nombre le sulfate de fer entre à trop forte dose pour qu'elles puissent être employées en médecine. On en rencontre aussi à divers degrés de chaleur et contenant avec des principes salins de l'hydrogène sulfuré. Lorsque la cause qui leur a communiqué cette chaleur cesse ou s'éloigne, elles deviennent froides et l'hydrogène sulfuré n'y est plus reconnaissable. Ainsi la température des sources y est très-variable. Dans un ouvrage imprimé en 1605, Jean Banc, médecin de Moulins, en traitant des eaux de Cransac, ne laisse aucun doute sur l'existence d'eaux chaudes qui s'y prenaient en bains.

Propriétés médicinales. — La composition chimique des eaux de Cransac, dit M. V. Murat, révèle leur action sur l'économie animale. On remarque d'abord qu'elles doivent posséder des propriétés très-différentes. Dans l'une en effet (la douce), ce sont les substances salines purgatives, le gaz acide carbonique qui prédominent. Dans l'autre, au contraire (la forte), ce sont les substances toniques et astringentes.

La source douce tire principalement ses propriétés du sulfate, du carbonate de magnésie et du gaz acide carbonique.

La source forte tire les siennes du sulfate d'alumine, du sulfate et du carbonate de fer.

La première est plus purgative, légèrement excitante, diurétique ; la seconde plus tonique, légèrement astringente.

Digitized by Google

L'observation des phénomènes qui se manifestent chez les divers malades qui fréquentent les eaux, amène M. Murat à conclure que les eaux de la source douce conviennent spécialement : 1° toutes les fois qu'il s'agit de débarrasser le canal intestinal de matières étrangères, soit bilieuses, soit muqueuses, et de lui imprimer en même temps plus d'activité ; 2° lorsqu'il est nécessaire d'activer les différentes sécrétions qui sont dans un état languissant.

Et l'eau de la source forte lorsqu'il s'agit de relever la tonicité d'un ou de plusieurs organes, de fortifier toute la constitution, de supprimer quelque écoulement passif, soit hémorrhagique, soit leucorrhoïque, enfin d'obtenir la résolution de quelque engorgement chronique, indolent, sans fièvre.

Et au contraire elles doivent être proscrites, celles de la source forte surtout, dans le cas de pléthore sanguine, avec disposition à l'inflammation ; dans les phlégmasies aiguës, et souvent dans celles qui, quoique chroniques, sont accompagnées d'un mouvement fébrile ou douleur plus ou moins vive ; dans les suppurations internes.

Les eaux de Cransac sont donc spécialement utiles dans les maladies scrofuleuses, sauf toutefois la phtisie pulmonaire tuberculeuse, — l'hyperthrophie asthénique du foie, — l'acholéorrhée et la chlorose, — les affections bilieuses, la dyssenterie surtout pourvu qu'on s'y prenne de bonne heure ; les calculs urinaires, les fièvres intermittentes, — les rhumatismes chroniques, — les gouttes atoniques, — un certain nombre de maladies nerveuses, la leucorrhée, les affections vermineuses.

SOURCE NOUVELLE OU DE BEZELGUES.

Cette nouvelle source a été analysée par M. Vauquelin.

Elle contient des sulfates de chaux, de *manganèse* et de fer, et du muriate de magnésie. La découverte de ce sulfate de manganèse, dit M. Alibert, est un fait im-

Digitized by Google

portant qui fait de cette eau minérale une espèce à part. On regrette de ne trouver dans les auteurs qui ont traité des eaux de Cransac aucun détail sur son emploi.

ÉTUVES.

Au milieu de la montagne, au bas de laquelle naissent les eaux minérales, au centre d'un bois de châtaigniers touffus, on trouve des étuves, espèces de cavernes ténébreuses, creusées en pente douce, près des feux souterrains des houillères embrasées, au bas desquelles on a pratiqué une entrée avec siège. Ces excavations ont sept à huit toises de tout sens. L'air qu'on y respire est extrêmement chaud et chargé de vapeurs sulfureuses. Dans la niche du fond, la température s'élève de trente-cinq à quarante degrés du thermomètre de Reaumur; aussi les malades qui y demeurent de vingt à trente minutes sont baignés d'une abondante sueur.

Cet établissement, trop peu connu et beaucoup trop négligé, serait susceptible de grandes et importantes améliorations.

II.

SYLVANÈS (*Salines thermales*).

Ce petit bourg, où l'on voyait autrefois une riche abbaye, est situé dans un vallon fertile et riant. Les côteaux qui le bordent d'un côté du nord-ouest au sud sont couverts de chênes et de hêtres; les terres de leur surface sont martiales, bitumineuses et grasses (1); elles renferment de l'alquifoux dont les paysans des hameaux voisins font du vernis pour leurs fenêtres. Souvent une légère fumée s'élève de leur sommet. Les eaux ther-

(1) La plupart de ces terrains appartiennent à l'époque de transition. On y voit les roches schisteuses, le grés rouge, le calcaire et les autres termes de la même série.

Digitized by Google

males jaillissent au pied de cette colline, un peu au-dessous du village, et forment deux fontaines qui coulent vers le midi. C'est là qu'est l'établissement des bains (1). La source qui remplit le caveau, dit Monteil, élève à l'orifice le thermomètre de Réaumur à trente-deux degrés, et dans les bains à trente. L'autre est moins chaude. Un peu au-dessus on en trouve une troisième.

Les eaux de Sylvanès sont légèrement jaunâtres. Elles ont une odeur sulfureuse, une saveur salée, acerbe, ferrugineuse; elles jaunissent la peau et ternissent les métaux. Leur surface se couvre parfois d'une pellicule dont la couleur est d'un rouge bleuâtre. Leur pesanteur spécifique est à peu près la même que celle de l'eau distillée. Le sédiment qu'elles déposent dans les canaux est doux, onctueux et d'un jaune rouge. Leur volume ne varie point.

Voici, d'après un travail récemment communiqué par M. le docteur Coulet, le résultat de leur analyse chimique (2). L'eau thermale de Sylvanès contient environ 1/5 de son volume de gaz acide carbonique, plus de 1/20 de gaz hydrosulfurique libres. Les autres principes y sont, sur 10,000 parties, dans les proportions suivantes :

Carbonate de fer................	0,405
———— de chaux..............	1,250
———— de magnésie..........	2,300
Sous-carbonate de soude..........	0,054
Sulfate de soude.................	0,370
Chlorure de sodium.............	2,530
Eau........................	9,993,091
	10,000,000

Outre le sédiment abondant que déposent ces eaux;

(1) Cette maison, d'une forme régulière, peut contenir plus de deux cents personnes; les environs offrent de belles promenades.

(2) MM. les docteurs Mairieu et Caucanas publièrent dans le temps des observations intéressantes sur ces eaux, et furent les premiers qui s'occupèrent de leur analyse.

Digitized by Google

elles forment sur les parois des baignoires des incrustations légèrement transparentes qui résistent à l'action du feu.

D'après notre célèbre médecin Alibert, on prend les eaux de Sylvanès en boisson dans les phthisies pulmonaires, hépatiques, mésentériques, dans diverses affections des voies urinaires, etc.; on les administre en bain pour assouplir les tégumens, dans les rhumatismes chroniques, dans les engorgemens des articulations, dans la paralysie, dans les maladies scrofuleuses et rachytiques, dans les interruptions menstruelles, etc.

III.

CHAUDES-AIGUES (*Salines? thermales*).

Chaudes-Aigues n'appartient pas au département de l'Aveyron. C'est un gros bourg situé un peu au-delà de ses limites septentrionales, au pied des montagnes de La Calm, dans une des scissures profondes que présente cette contrée volcanique et qui vont aboutir à la vallée de la Trueyre.

Ces eaux étaient connues des Romains sous le nom de *Calentes Baiæ*. Sidoine Apollinaire, qui en fait une mention spéciale, leur accorde d'excellentes propriétés. Elles jaillissent par un grand nombre de sources du flanc d'une montagne à plateau basaltique, mais dont la masse inférieure se compose d'un gneiss feldspathique jaunâtre, alternant avec du schiste micacé et du schiste argileux grisâtre, qui contient quelquefois des pyrites et que recouvrent souvent des sulfates effleuris.

Les eaux de Chaudes-Aigues ont une qualité savonneuse. Leur quantité ne varie point. D'après M. Chevalier, qui les a observées sur les lieux, leur chaleur s'élève, à la source principale, à 80° centigrades (1). Elles ne con-

(1) *Propagateur Aveyronnais*, 1827.

Digitized by Google

tiennent point du soufre, mais seulement des atomes de fer. Cependant les canaux dans lesquels elles coulent et qui sont construits avec un schiste argileux, s'incrustent d'un dépôt de sulfure de fer à partir d'environ quatorze pieds du lieu d'où sort l'eau à l'extérieur. La source principale fournit par minute 160 litres d'eau chaude. Les habitans profitent de sa chaleur pour se garantir de la froidure en hiver. On n'est point d'accord sur la température de ces eaux ; il résulterait de l'observation de M. Chevalier, comparée à celle d'anciens observateurs, que la chaleur actuelle serait plus considérable qu'autrefois, puisque M. Bosc n'y avait trouvé que soixante degrés Réaumur, il y a environ cinquante ans. Elles n'en ont que cinquante-sept au rapport de quelques autres observateurs. Ces variations de température se lient évidemment aux saisons ; c'est du moins ce que paraissent démontrer des expériences faites avec soin aux diverses époques de l'année.

Les sources de Chaudes-Aigues offrent des eaux limpides dont la transparence se conserve même après le refroidissement. Les principes minéralisateurs sont en si petite quantité, que ce n'est point d'eux qu'elles doivent tirer leurs vertus ; leur saveur est d'ailleurs à peu près nulle.

Voici le résultat de l'analyse qui en a été faite par M. Berthier, ingénieur des mines, cité par le docteur Patissier :

Muriate de soude.............	0,000143
Sous-carbonate de soude........	0,001070
Carbonate de chaux..........	0,000048
Carbonate de fer..............	0,000002
	0,001263

Ces eaux ne contiennent point de gaz. Il est bien remarquable qu'aucun des principes énoncés ci-dessus ne soit renfermé dans les rochers qui constituent le sol d'où sortent les eaux. Cette observation importante s'applique au plus grand nombre des eaux minérales et fait voir que

Digitized by Google

nous n'avons encore aucune idée juste sur la nature ou la profondeur des couches où les eaux s'emparent de ces matières.

Comme toutes les eaux thermales, les eaux de Chaudes-Aigues ne causent aucune impression désagréable à la bouche, à quarante-huit et cinquante degrés, tandis que l'eau ordinaire, à dix degrés de moins, la brûlerait; elles rendent aux végétaux fanés leur fraîcheur et leur couleur; elles se refroidissent plus lentement; en un mot, leur chaleur a une action plus douce, plus bienfaisante que celle qui provient de la chaleur ordinaire.

M. Alibert attribue aux eaux de Chaudes-Aigues de puissantes vertus, et s'étonne du long oubli où elles ont été laissées. Tout porte à croire, dit ce grand médecin, qu'elles pourraient être employées avec beaucoup d'avantages, en bains ou en douches, dans les affections rhumatismales chroniques, dans la paralysie partielle, les engorgemens des viscères abdominaux, etc.; mais on serait obligé de rendre leur température plus supportable en les mitigeant.

Observations sur la cause de la chaleur des eaux thermales.

La température élevée de certaines eaux a été expliquée de bien des manières. On l'a attribuée à la décomposition des pyrites sur lesquelles elles passent (1), à la combustion des couches de charbon de terre, au voisinage des volcans, etc. Ces diverses hypothèses ne peuvent tenir devant un examen un peu réfléchi. Quand bien même on

(1) On s'est fondé sur cette expérience de l'eau qui se décompose étant versée sur les pyrites. Son oxigène se porte sur le soufre pour l'amener à l'état d'acide, tandis que son hydrogène s'empare d'une autre portion de ce soufre et forme un gaz hépatique fétide. Il se dégage, dans cette opération, une chaleur assez forte pour faire quelquefois enflammer les pyrites ou la houille sulfureuse.

Digitized by Google

admettrait les deux premières causes pour les eaux sulfureuses thermales qui coulent au milieu des terrains pyriteux et houillers, on ne saurait l'admettre pour d'autres qui jaillissent du sol primitif et ne contiennent, d'après les analyses les plus exactes, aucun atome de décomposition pyriteuse.

Mais ce qui prouve que les eaux thermales ne doivent pas leur chaleur à la décomposition des pyrites, ni à la combustion de vastes amas de houille, c'est que depuis deux mille ans que quelques-unes de ces eaux sont connues, elles sont toujours restées aussi chaudes; ce qui ne pourrait être, si elles ne devaient leur température qu'à des dépôts de combustibles qui, dans un aussi long espace de temps se seraient complètement consumés, ou auraient au moins diminué de manière à affaiblir sensiblement la chaleur de ces eaux.

L'hypothèse des volcans n'est pas plus vraisemblable. On sait, en effet, que toutes les eaux thermales ne sont pas situées auprès des volcans, et il en est qui ont conservé leur haute température là où les volcans sont éteints depuis des milliers d'années.

Quelques chimistes ont pensé que cette chaleur pouvait tenir à des décompositions de sel marin opérées par double affinité. Et à la vérité, la plupart des eaux thermales non sulfureuses contiennent des sels à bases de soude et de chaux, et du muriate de soude. M. Bertholet, qui a expliqué comment le carbonate de chaux pouvait décomposer le muriate de soude, en Egypte, avec ou sans le secours de l'argile et du fer, avait mis en quelque sorte sur la voie pour découvrir le mode de formation de ces eaux minérales; mais le temps, ni ses découvertes ne sont venus prêter leur force à cette nouvelle théorie.

Aujourd'hui tout porte à croire que la chaleur des eaux thermales est due à la chaleur intérieure du globe, c'est-à-dire au voisinage du feu qui occupe le centre de la terre. Les volcans eux-mêmes n'auraient point d'autre cause et seraient comme les soupiraux de ce vaste incen-

Digitized by Google

die (1). Toute notre planète aurait été primitivement en état de fusion et, par un effet du refroidissement, sa surface serait devenue telle que nous la voyons aujourd'hui. On renouvelle ainsi l'hypothèse du *feu central*, suite du système géogénique de Descartes et de Buffon, et que Mairan et Bailly auraient appuyé de leurs calculs et de leurs écrits. Cette hypothèse d'un feu pour ainsi dire élémentaire, occupant un espace immense en comparaison du volume de notre planète, explique comment, dans un intervalle de deux mille ans, la chaleur de certaines eaux ne présente aucune diminution sensible.

Du reste, que la chaleur intérieure du globe provienne d'un état primitif d'incandescence, qu'elle soit due à l'action chimique que les substances qui composent sa masse exercent les unes sur les autres lorsqu'elles se trouvent à même de se combiner diversement, ou bien à l'action électrique (2), résultat du contact médiat ou immédiat de divers corps, cette chaleur existe et devient de plus en plus sensible à mesure qu'on s'enfonce au-dessous de la surface de la terre. Un grand nombre d'expériences faites en diverses contrées et avec toutes les précautions possibles ne laissent aucun doute à cet égard.

La température, dit M. d'Aubuisson, croît d'environ un degré du thermomètre centigrade par trente-cinq mètres d'enfoncement. Cet accroissement a été reconnu dans toutes les profondeurs que l'homme a pu atteindre, soit dans les régions basses, soit dans les régions élevées.

Mais les plus grandes profondeurs où le thermomètre a été porté ne sont guère que de six cents mètres, et ne sont pas ainsi la dix millième partie du rayon terrestre. Ce-

(1) *In inferna valle conceptus*, avait dit Pline, *et in ipso monte non alimentum habet, sed viam.*

(2) On a remarqué que l'électricité de l'atmosphère a une influence physique très-sensible sur quelques sources minérales, que certains bassins bouillonnent et acquièrent plus de chaleur lorsque le tonnerre gronde, etc.

Digitized by Google

pendant, comme l'accroissement de température observé n'a pas éprouvé de diminution dans les points les plus bas, on est fondé à croire qu'il se continue, et qu'à de très-grandes profondeurs la chaleur doit être très-forte. Si cet accroissement était toujours de 1° par trente-cinq mètres, il faudrait s'enfoncer de trois mille cinq cents mètres pour atteindre le terme de l'eau bouillante, de sept myriamètres pour atteindre celui de la fonte de fer, et de trente-trois pour arriver à celui auquel le fer lui-même fond. Le rayon terrestre a six cent trente-sept myriamètres.

IV.

CAMARÈS (*Gazeuses*, *salines froides*).

Sur le revers occidental de la chaîne des collines où naissent les eaux thermales de Sylvanès, coulent dans le bas-fond et tout près du ruisseau qui a son cours vers Camarès deux autres sources d'eaux minérales; l'une près du hameau d'Andabre, l'autre près de celui de Prugnes (1).

Ces eaux sont froides et présentent les mêmes principes quoique dans des proportions différentes. L'époque de leur découverte se perd dans la nuit des temps. En 1662, un religieux publia un poème in-8° sur leurs vertus. Depuis, on s'est beaucoup occupé de leur composition et de leurs propriétés. L'Académie royale des sciences en fit faire

(1) Ces deux villages, assez rapprochés l'un de l'autre dans la même vallée, sont éloignés d'environ une demie lieue du Pont-de-Camarès.

L'ancienne source de Prugnes est renfermée dans un puits. Les eaux de la nouvelle passent dans deux tuyaux métalliques fixés dans le roc même où naît la source et s'écoulent sans interruption. Durant la saison des eaux, on adapte deux robinets à cette source. Ces eaux, d'une nature analogue à celle d'Andabre, contiennent des carbonates de fer, de soude, de magnésie et de chaux; du sulfate de soude, du muriate de chaux et beaucoup d'acide carbonique.

Digitized by Google

l'analyse dès 1670, et les mit au rang des plus considérables du royaume. « Elles sont acidules-salines, disaient les commissaires dans leur rapport, et ne le cèdent en rien aux eaux de Seltz et de Vichy, qui contiennent, comme on sait, du carbonate de fer et de l'acide sulfurique. »

L'intendant de la ville de Montauban demanda, en 1772, au docteur Malrieu, son avis sur les eaux minérales de Camarès ; ce médecin en fit alors l'analyse et publia successivement deux mémoires qui contiennent des notions utiles sur leurs propriétés, et de bons avis sur la manière de les administrer (1).

Le docteur Caucanas publia, en 1802, une nouvelle analyse des eaux de Sylvanès et d'Andabre (2), et reconnut le premier, dans ces dernières, la présence de l'acide carbonique.

Mais c'est surtout dans un mémoire plus récent de M. le docteur Coulet (3), qu'on trouve une suite d'observations intéressantes sur les eaux d'Andabre, sur leurs propriétés médicinales et physiques, sur la constitution du sol, l'aspect du pays, ainsi qu'une excellente analyse qui est due à M. Bérard, un des plus habiles chimistes de l'époque. Les progrès de la science avaient rendu nécessaire ce nouveau travail.

« Le sol est rougeâtre, sablonneux, d'une nature légère et aride. De là une immense quantité de ravins qui le

(1) *Mémoire sur les eaux minérales chaudes de Sylvanès et sur les eaux minérales froides de Camarès*, par M. Malrieu, docteur-médecin inspecteur ; Toulouse, 1776 et 1784.

Dans son analyse, M. Malrieu constate la présence du sulfate de fer et du sulfate de soude.

(2) *Traité analytique et pratique sur les eaux thermales de Sylvanès et sur les eaux minérales froides de Camarès*, par M. Paul Caucanas, docteur-médecin inspecteur ; Paris, l'an X.

(3) *Mémoire sur les eaux minérales, gazeuses, ferrugineuses d'Andabre*, par M. Coulet, docteur-médecin inspecteur ; Paris 1826.

Digitized by Google

sillonnent dans tous les sens et mettent à nu un roc d'une couleur rouge foncé qui s'exfolie par le contact de l'air.

La source de l'eau minérale d'Andabre coule sur la rive gauche, à vingt mètres du bord du ruisseau d'Andabre, à cinq mètres de profondeur au-dessous du niveau du sol; elle jaillit du sein d'un rocher schisteux, sur une ligne horizontale, dans la direction du nord-est au sud-ouest, en deux filets séparés par l'espace d'un mètre et réunis en un seul qui, après avoir parcouru dans la direction du sud-est au nord-ouest une ligne de cinquante centimètres, coule et s'élève à bouillons et avec bruit dans un bassin de forme carrée de quatre-vingt-trois centimètres de diamètre, tout nouvellement reconstruit pour isoler entièrement l'eau minérale de tout autre eau étrangère, rejeter toute infiltration qui pourrait en altérer la pureté et s'assurer le gaz qui tend à se dégager.

Un vaste et commode établissement construit à grands frais par M. Dubosc, se trouve près de la source.

Les eaux sont claires, limpides, pétillantes, inodores; leur goût est acidule et peu salé; leur température habituelle, prise à la source, est de douze degrés du thermomètre centigrade.

Il résulte de l'analyse de M. Bérard que cette eau contient un volume de gaz acide carbonique libre, égal au sien, et que les autres substances sur 10,000 parties en poids s'y trouvent dans les proportions suivantes :

Carbonate de chaux............	2,051
———— de magnésie..........	1,526
———— de fer...............	0,565
Sulfate de soude................	6,954
Chlorure de sodium.............	0,820
Sous-carbonate de soude.........	18,735
Eau..........................	9,969,349
	10,000,000

L'eau d'Andabre, concentrée par l'évaporation, ne

Digitized by Google

donne pas de précipité avec la dissolution de platine, ce qui prouve qu'elle ne contient point de potasse.

Il est à remarquer que l'on n'a pu tenir compte dans l'analyse des eaux que d'une partie du gaz acide carbonique libre qu'elles contiennent; ce gaz s'y trouve en effet en plus grande quantité; on a dû en perdre dans le transport; il se dégage même continuellement au-dessus de la fontaine de manière à ce qu'on ne peut en approcher une bougie allumée sans l'éteindre, et y descendre sans danger.

Les eaux gazeuses d'Andabre peuvent, au besoin, remplacer celles de Seltz et de Vichy dont les vertus précieuses sont connues de tous les médecins. Elles conviennent surtout quand il s'agit de réveiller les forces vitales. On les administre avec succès dans l'affaiblissement des organes digestifs, dans les affections bilieuses et les obstructions du foie, dans les affections du système lymphatique, dans les ulcères atoniques, etc.

V.

LE PONT, PRÈS MARCILLAC (*Salines et sulfureuses froides*).

Le hameau du Pont, commune de Salles-la-Source, est situé dans la riante vallée de Cougousse.

C'est dans les marnes du lias qui constituent principalement le terrain de cette vallée, que sourdent deux sources minérales, dont l'une peut être qualifiée saline, et l'autre sulfureuse. Elles doivent leurs principes au fer sulfuré abondamment répandu dans ces marnes, et de la décomposition duquel résultent divers produits qui se combinent avec l'eau.

Saline. — La première, dite la fontaine *Revel*, est depuis long-temps en possession d'attirer de nombreux buveurs qui s'y rendent tous les ans, dans la saison propice, de plusieurs lieues à la ronde. Elle contient beaucoup de

sulfate de magnésie, de sulfate d'alumine, de chaux ; presque pas de sulfate de fer ; pas de soufre ni d'hydrogène sulfuré ; pas de muriates ni de nitrates (1). Les eaux de cette source sont donc purgatives ; elles ont quelque analogie avec les eaux de Cransac, quoique douées de propriétés moins énergiques.

Sulfureuse. — L'eau sulfureuse contient beaucoup de sulfate de magnésie et de sulfate d'alumine, un peu de sulfate de chaux ; presque pas de sulfate de fer ; un peu de soufre libre ; un peu d'hydrogène sulfuré, pas de muriates ni de nitrates.

Elle ne diffère par conséquent de la précédente que par la présence du soufre et de l'hydrogène sulfuré.

Les propriétés de cette source ne sont connues que depuis quelques années. C'est pour ainsi dire le hasard qui la mit en vogue.

Le propriétaire d'un mulet atteint d'une gale invétérée eut l'idée de laver avec cette eau les parties malades de cet animal, et obtint bientôt une guérison complète.

En 1835, M. le docteur Anglade ordonna ces bains sulfureux à plusieurs de ses malades. L'eau était alors chauffée en plein air dans une chaudière, et les baignoires étaient placées dans une étable dont un rideau de serge séparait les baigneurs.

En 1836, l'application de ces eaux fut plus convenable ; des cabinets furent construits, et l'eau fut chauffée par la vapeur d'eau dans des vases en bois.

L'odeur des eaux du Pont est, du reste, caractéristique et ne permet pas de douter de la présence de l'hydrogène sulfuré. Elles déposent en outre une poudre blanche qui est du soufre pur, et elles restent presque toujours laiteuses.

Leur volume est plus considérable en hiver qu'en été ;

(1) L'analyse qualitative de ces eaux a été faite en 1838 par M. Guillemin.

Digitized by Google

mais elles doivent perdre alors de leurs propriétés curatives.

En été, la quantité d'eau a paru suffisante pour administrer par jour cinquante bains (1).

VI.

TRÉBAS (*Sulfureuses, salines thermales*).

Le village de Trébas, situé sur la rive droite du Tarn, n'appartient point au département de l'Aveyron, mais touche presque à ses limites.

La découverte de ses eaux minérales est due à M. Esquilat, percepteur de la commune, qui, le premier, en 1832, observa leurs effets thérapeutiques. Bientôt après, M. l'abbé Cuq, professeur au séminaire d'Albi, et M. le curé de Trébas, les recommandèrent à l'attention publique.

En 1835, le propriétaire de la source principale, nommé Roustain, travaillant à une tranchée pour faire écouler des eaux croupissantes dans un pré qui longe le ruisseau de *Négarien*, tomba sur un ouvrage de maçonnerie qui excita vivement sa curiosité. Il poursuivit ses fouilles et découvrit une galerie souterraine d'environ vingt pieds de longueur sur six de large. A une des extrémités se trouvait une auge et un morceau de fer entièrement décomposé qui présentait la forme d'un robinet. L'auge était remplie d'un sédiment floconneux rouillé; la galerie exhalait une odeur sulfureuse des plus prononcées; sur le sol gisaient quelques débris de briques antiques. Ces faits prouvent évidemment que les eaux dont il s'agit ont déjà été connues et exploitées, mais sans doute à une époque bien reculée, puisqu'il n'en est resté dans le pays aucune tradition orale ni écrite.

A dix minutes ouest de Trébas, au bas d'un côteau, se

(1) Observations de M. Guillemin.

Digitized by Google

trouve, sous une mince couche de terre végétale, une roche formée de schiste, de pyrite martiales, de beaux quartz cristallisés, de silice pure. C'est là que la source répand ses eaux salutaires par un jet de deux pouces de diamètre, et qui laisse sur ses bords un dépôt jaunâtre.

La pesanteur de cette eau, à l'aréomètre de Beaumé, est de 12 degrés; sa limpidité est parfaite; son odeur, celle du gaz hydrogène sulfuré; sa saveur légèrement soufrée, stypique et acidule; sa température de 14 degrés Réaumur, à neuf heures du matin, par un temps beau-fixe; son impression au tact est un peu rude : elle dissout facilement le savon et cuit bien les légumes.

Cette eau rougit sensiblement le papier de tourne-sol, ainsi que l'infusion des couleurs bleues végétales.

L'analyse chimique y a fait reconnaître les substances suivantes (1) :

Eau, 8 litres;	
Gaz sulfureux, quantité non déterminée;	
Gaz acide carbonique, un tiers du volume;	
Carbonate de fer..........................	16 grains.
Muriate de soude..........................	65
Carbonate de chaux........................	36
Muriate de chaux, sulfate d'alumine, sulfate de magnésie, en tout..............	18
Total........................	135 grains.

Ce qui donne une quantite de 16 grains 1/10 de principes minéralisateurs par litre, outre le gaz. D'où l'on peut conclure que cette source est sulfureuse, acidule, saline et ferrugineuse; mais comme elle contient du soufre et du fer, combinaison rare dans les eaux minérales, elle doit participer aux effets des eaux sulfureuses et à ceux des

(1) Cette analyse se trouve dans le rapport fait en 1835 par MM. Delbosc et le docteur Pujol, d'Albi.

Digitized by Google

eaux martiales. Aussi lui trouve-t-on des rapports d'efficacité avec quelques sources de Wals, de Passy, d'Enghien, près Paris, et surtout avec celles de Cadiac, dans la vallée d'Aure (Pyrénées).

Les eaux de Trébas, d'après les médecins, auraient déjà été employées avec succès dans plusieurs maladies. Les personnes atteintes de faiblesse dans les voies digestives ont obtenu les meilleurs effets de leur usage. Le soufre qu'elles contiennent les rendent propres à combattre les affections cutanées. Un assez grand nombre d'expériences prouvent également qu'elles ont de l'efficacité dans certains cas de rhumatismes, de maladies de poitrine, de langueur, etc.

VII.

SAINTE-MARIE. — COMBELOU. — ALBIGNAC (*Gazeuses froides*).

Toutes ces eaux, fortement saturées d'acide carbonique, offrent des propriétés analogues et sont plus ou moins rapprochées de terrains anciennement volcanisés. Plus gazeuses que salines, elles ont une action moins forte que celles d'Andabre. Leur goût est aigrelet et piquant. Elles communiquent au vin une saveur agréable, dégagent beaucoup de bulles quand on les agite, lesquelles s'échappent avec une sorte de frémissement. Elles rougissent la teinture de tourne-sol, sont claires et limpides, ne manifestent aucune odeur.

On les emploie avec avantage dans les maladies bilieuses, dans la faiblesse des organes digestifs, dans la leucorrhée constitutionnelle. Elles ne fatiguent point, excitent l'appétit et produisent souvent une action marquée sur les voies urinaires.

Sainte-Marie se trouve dans les gorges escarpées de la Trueyre, à très-peu de distance des limites nord du département. Ses eaux n'ont point encore attiré l'attention particulière des chimistes, quoiqu'elles aient acquis depuis

Digitized by Google

plusieurs années assez de vogue, et que leurs propriétés médicales soient bien établies (1).

Albignac et Combelou sont près du Mur-de-Barrez.

VIII.

COSTRIX (*Salines, sulfureuses froides*).

Costrix est un humble village perdu au milieu des escarpemens des bords du Tarn, isolé de toutes communications par de profonds ravins et les immeuses accidens de terrain que présente le cours de cette rivière. Ces eaux sont limpides, douces, onctueuses : il s'en dégage une légère odeur de soufre. La source est d'ailleurs peu abondante. On y a reconnu la présence des sulfates, des hydrochlorates, des carbonates de magnésie et de chaux. L'action des eaux de Costrix, quoique faible, ne laisse pas que d'être efficace dans certaines affections et notamment dans les maladies du tube digestif. On cite des personnes attaquées de catarrhes opiniâtres, de maladies lymphatiques, ou du système cutané, qui ont retiré de bons effets de leur usage.

Il existe dans le pays une infinité d'autres sources plus ou moins minérales, dont on n'a point encore exactement déterminé la nature, et qui mériteraient peut-être d'être mieux connues. Telle est la fontaine qui coule au pied des montagnes de Villefranche, à un endroit appelé les *Treize-Pierres*, dont les eaux jouissent de la propriété purgative ; celle qui naît au Pont-de-Salars dans un terrain ancien abondant en minérai de fer, amère, astringente, déposant un sédiment rouillé ; les sources de Gabriac et de San-

(1) Les eaux de Sainte-Marie, connues d'abord sous le nom de *Roubelet*, commencèrent à être employées par les habitans du pays en 1760. M. Flaugergues, conseiller, médecin ordinaire du roi et inspecteur des eaux minérales du Rouergue, signala le premier leurs propriétés dans un Mémoire publié en 1775.

Digitized by Google

sac, dont les principes paraissent être analogues à ceux des eaux de Cransac, mais dans des proportions infiniment plus faibles; celle de Connac, dans le canton de Réquista; la source dite de Vaillauzi, près la ville de Saint-Affrique; celle de La Mouline, sous Rodez; d'autres qui sourdent dans les rougiers, près Saint-Izaire; la fontaine des *Versets*, située au sud-est de Laissac, non loin du terrain houiller que M. Balard, chimiste, de Montpellier, a reconnu appartenir à la classe des eaux carbonatées, ferrugineuses, etc. Toutes ces eaux sont une nouvelle preuve de l'abondance des minéraux que récèle notre sol. Elles multiplient les moyens d'observer un des phénomènes les plus intéressans de la nature, celui de la minéralisation des eaux; elles offrent à l'art médical de précieuses ressources pour le soulagement des maux qui affligent l'humanité.

H. de B.

Digitized by Google



LA BÊTE DU GÉVAUDAN.

Tout le monde a entendu parler de la bête du Gévaudan, mais on ignore généralement son histoire. Nous allons la reproduire telle qu'elle a été publiée dans le *Journal des Chasseurs*, d'après un manuscrit récemment découvert à la Bibliothèque royale. On en lira avec d'autant plus d'intérêt les curieux détails, que cette bête féroce fit aussi des incursions en Rouergue et y exerça plus d'une fois ses ravages.

« L'histoire de la bête du Gévaudan, quoique déjà bien connue, nous a paru devoir paraître ici sous un nouveau jour, grâce à la découverte d'un manuscrit de la Bibliothèque royale qui nous a transmis sur le monstre des détails curieux que nous croyons être tout-à-fait ignorés encore. Cet animal, qui était tout simplement un loup énorme, et non une hyène échappée d'une ménagerie de la foire de Beaucaire, comme on l'a cru si long-temps, soit à cause de l'époque de son apparition, qui coïncidait avec celle des préparatifs de cette foire, soit par sa cruauté ordinairement insolite chez les loups, en France surtout; cet animal désola pendant quinze mois environ toute la contrée du Gévaudan.

Ce fut dans les bois de Mercoire, au mois de juin 1764, qu'il commença ses brigandages. Deux enfans de la petite ville de Langogne furent ses premières victimes. Pendant l'espace de quatre mois, elle dévora, soit en ce lieu, soit dans les provinces voisines, un grand nombre de personnes, et ensuite elle se fixa du côté de Saint Alban, où elle continua ses ravages. La terreur et la désolation étaient répandues partout. Dejà plusieurs chasses avaient été faites inutilement pour détruire la bête féroce; elle

avait, pour ainsi dire, bravé la poursuite d'un détachement de dragons et de douze cents paysans. Ces circonstances achevèrent de faire croire aux habitans du Gévaudan que l'animal était invulnérable, car certaines gens assuraient l'avoir tirée à *brûle-pourpoint* et ne l'avoir pas blessée : les balles avaient glissé sur sa peau.

Cependant tous les jours on comptait de nouvelles victimes ; le monstre étendait ses courses dans le Rouergue et l'Auvergne. Les syndics de Mende et de Viviers firent publier au mois de novembre qu'il serait accordé une récompense de 200 livres à celui qui délivrerait le Gévaudan de ce cruel animal. Les états du Languedoc joignirent leurs promesses à celle-là ; et la somme de 2,000 livres fut encore votée pour le même objet. L'abattement était général, les bergers ne sortaient plus qu'en troupes et armés ; les foires et les marchés étaient presque déserts, la frayeur du commerçant interceptant les relations avec cette partie de la France. Enfin, le 7 février 1765, l'évêque de Mende produisit un mandement pour ordonner des prières publiques et le Saint-Sacrement fut exposé dans la Cathédrale ainsi que dans les autres églises de la ville et des environs, comme au temps des calamités les plus grandes.

Le lendemain du même jour, la bête féroce attaqua cinq petits garçons du village de Villaret, paroisse de Chenaleilles : les trois plus âgés avaient environ onze ans, les deux autres n'en avaient que huit ; avec eux se trouvaient deux petites filles à peu près du même âge. Ces enfans gardaient du bétail en haut d'une montagne : ils s'étaient armés chacun d'un bâton au bout duquel ils avaient attaché une lame de fer pointue, de la longueur de quatre doigts. La bête féroce vint les surprendre et ils ne s'en aperçurent que lorsqu'il leur fut impossible de l'éviter. Ils se rassemblèrent aussitôt et se mirent en défense. La bête tourna autour d'eux trois ou quatre fois et enfin s'élança sur un des plus petits garçons : les trois plus grands fondirent à l'instant sur elle et la piquèrent à diverses reprises sans pouvoir lui percer la peau. Cepen-

Digitized by Google

dant, à force de la tourmenter, ils parvinrent à lui faire lâcher prise ; elle se retira à deux pas après avoir arraché une partie de la joue droite du petit garçon dont elle s'était saisie, et elle se mit à manger devant eux ce lambeau de chair. Bientôt après elle revint attaquer ces enfans avec une nouvelle fureur ; elle saisit par le bras le plus petit de tous et l'emporta dans sa gueule ; l'un deux épouvanté proposa aux autres de s'enfuir pendant qu'elle dévorerait celui qu'elle venait de prendre ; mais le plus âgé, nommé Portefaix, qui était toujours à la tête des autres, leur cria qu'il fallait délivrer leur camarade, ou périr avec lui.

Ils se mirent donc à poursuivre la bête et la poussèrent dans un marais situé à cinquante pas, et où le terrain était si mou, qu'elle y enfonçait jusqu'au ventre, ce qui retarda sa course et donna à ces enfans le temps de la joindre. Comme ils s'étaient aperçus qu'ils ne pouvaient pas lui percer la peau avec leurs espèces de piques, ils cherchèrent à la blesser à la tête et surtout aux yeux. Ils lui portèrent effectivement plusieurs coups dans la gueule qu'elle avait continuellement ouverte, mais ils ne purent pas rencontrer ses yeux. Pendant ce combat elle tenait toujours le petit garçon sous sa patte, mais elle n'eut pas le temps de le mordre, occupée qu'elle était à esquiver les coups qu'on lui portait. Enfin ces enfans la harcelèrent avec tant de constance et d'intrépidité qu'ils lui firent lâcher prise une seconde fois, et le petit garçon qu'elle avait emporté n'eut d'autre mal qu'une blessure au bras par lequel elle l'avait saisi et une légère égratignure au visage. Des hommes accoururent à leur secours et le monstre prit la fuite.

Tous les journaux de l'époque parlèrent de cette action courageuse. Deux poëtes célébrèrent ce combat chacun par un poëme en plusieurs chants, et le roi récompensa dignement ces enfans valeureux.

Dès ce moment toute la France s'entretint de la bête du Gévaudan, et Louis XV, touché des larmes de ses

Digitized by Google

sujets dans cette province, promit une récompense de 6,000 livres, outre celle de 2,400 qu'on devait donner à celui qui tuerait le monstre. On résolut enfin de se lever en masse contre lui, le 7 mars 1765; soixante et treize paroisses du Gévaudan et trente du Rouergue et de l'Auvergne, formant un corps de vingt mille chasseurs environ, conduits par les subdélégués, les consuls et les notables habitans, se mirent en route pour attaquer l'animal. Il fut découvert et lancé dans la paroisse de Prunières. Le curé de ce village le pourchassa avec une vigueur incroyable, suivi de dix de ses paroissiens, et traversa la rivière de Traeyre qui était glacée et débordait gonflée par les neiges et les pluies, poursuivit la bête pendant quatre heures jusqu'à la commune de Malzieu, et vers le midi parvint à lui tirer un coup de fusil qui la blessa : elle tomba sur le moment, mais, se relevant aussitôt, elle disparut au milieu des bois et l'on ne put la découvrir.

Une autre chasse générale, aussi nombreuse que celle-là, fut faite le 10 du même mois; mais comme elle n'eut pas plus de succès, le gouvernement envoya dans l'Auvergne le marquis d'Enneval, gentilhomme normand, le plus célèbre louvetier de France, et qui, dans son pays, avait détruit plus de mille loups.

Ce fut à cette même époque que se réunirent une multitude de chasseurs de Provence, du Languedoc, du Vivarais, du Comtat et du Dauphiné, qui furent attirés dans le Gévaudan, tant par l'appât de la récompense promise que par l'espoir d'acquérir un sorte de gloire en exterminant le monstre.

La nouvelle d'un attentat commis encore par la bête féroce vint alors accroître la rage de tous ceux qui se liguaient contre elle. Ce fait, comme celui du jeune Portefaix, mérite encore de trouver sa place ici.

Le 14 du même mois de mars 1765, une femme du Rougat, âgée de 27 ans, et nommée Jeanne Chastan, épouse de Pierre Jouve, étant sur le midi vers la porte de son jardin, avec trois de ses enfans, fut attaquée brus-

Digitized by Google

quement par la bête du Gévaudan, qui se jeta sur l'aîné de ses fils, âgé de dix ans, lequel tenait entre ses bras le plus jeune, encore à la mamelle. La mère épouvantée alla au secours de ses deux enfans et les retira tour-à-tour de la gueule de cet animal, qui, lorsqu'on lui en arrachait un, saisissait l'autre; c'était surtout le plus jeune qu'il attaquait avec le plus d'acharnement. Dans ce combat, qui dura quelques minutes, cette femme courageuse reçut, ainsi que ses deux enfans, plusieurs coups de tête du monstre irrité, qui déchira et mit en lambeaux tous leurs vêtemens. Enfin, voyant qu'on lui enlevait ses deux proies, la bête féroce alla se jeter avec fureur sur le troisième enfant, âgé d'environ six ans, qu'elle n'avait pas encore attaqué, et engloutit sa tête dans sa gueule. La mère accourut pour le défendre : après avoir fait des efforts inutiles pour arrêter cet animal, elle monta à califourchon sur son dos; mais elle ne put y tenir long-temps; quand enfin, lassée de tant d'efforts, elle tomba sans force et tout-à-fait sans connaissance, abandonnant son enfant à la merci de son cruel ennemi. Dans ce moment un pâtre, apercevant l'animal qui emportait l'enfant, accourut armé seulement d'un bâton au bout duquel il avait attaché une lame de couteau : il porta quelques coups à la bête, mais sans pouvoir lui faire aucun mal; elle sauta par-dessus une haie et un tertre de huit pieds de hauteur tenant toujours l'enfant dans sa gueule. Le berger avait avec lui un mâtin de la plus haute taille, qui courut après la bête, la joignit à trente pas de là et donna dessus, ce qu'aucun chien n'avait encore osé faire. Contrainte à un nouveau combat, la bête craignit une défaite, elle laissa tomber l'enfant de sa gueule, et, se retournant vers le chien, elle l'enleva d'un coup de tête qui le fit tomber à vingt pas de là; après quoi elle prit la fuite. La mère infortunée revint alors de son évanouissement et eut la douleur de ne plus trouver qu'un cadavre : son fils était mort.

L'ardeur de tous les chasseurs accourus pour faire la guerre au monstre diminua pourtant bientôt, après plu-

Digitized by Google

sieurs battues pour ainsi dire infructueuses. Le Gévaudan ne devait pas être encore délivré de son cruel ennemi. Les blessures nombreuses qu'il avait reçues avaient fait concevoir l'espérance qu'il en pourrait mourir. Cet espoir ne fut point réalisé; et le parti qu'on prit d'empoisonner le cadavre de ses victimes, dans la pensée qu'il reviendrait à sa proie, n'eut pas plus de résultat que tous les moyens employés jusqu'alors.

La situation des campagnes était désespérée : après plus de cinquante chasses de dix, vingt, trente, quarante et même cent paroisses, qui toutes avaient échoué ; malgré le zèle et l'expérience des chasseurs, la fin des malheurs de ce pays semblait plus éloignée que jamais.

Ces nouvelles arrivées à Paris, excitèrent la sollicitude du roi, qui fit partir, le 8 juin, le sieur Antoine, chevalier de St-Louis, lieutenant de ses chasses et son porte-arquebuse, avec un détachement choisi parmi les gardes-chasses de ses capitaineries de St-Germain et de Versailles, qu'il fit suivre de tous les chiens de la louveterie. Les ducs d'Orléans et de Penthièvre et le prince de Condé s'empressèrent de seconder les vues du roi en joignant l'élite de leurs équipages à ceux de sa Majesté.

Un mois après, le 7 août 1765, cette nouvelle troupe de chasseurs arriva dans le Gévaudan. Le sieur Antoine prit alors les plus habiles dispositions, il fit recommencer les chasses et les battues avec un concert qui faisait espérer que le monstre ne tarderait pas à tomber sous leurs coups. Cependant, malgré toutes ces mesures, il échappa encore à leurs coups pendant un mois, durant lequel il attaqua et fit périr des enfans et des femmes. On tua, pendant cet intervalle, différens loups qui avaient contribué aux ravages que la crédulité publique mettait sur le compte d'un seul.

Enfin, celui qui avait causé tant d'alarmes, fait verser tant de pleurs, touchait aussi au terme de ses meurtres. Le sieur Antoine en débarrassa le Gévaudan le 20 septembre 1765.

Digitized by Google

Voici une lettre écrite par M. de Balainvilliers, intendant d'Auvergne, à Sa Majesté le roi Louis XV, laquelle raconte la mort de la bête, avec tous les détails qu'on peut désirer :

« Sire,

» Nous sommes d'une joie inexplicable; M. Antoine, porte-arquebuse de Votre Majesté, a tué la bête du Gévaudan. Averti que cet animal faisait des ravages dans les bois de l'Abbaye royale de Chazes, il envoya des valets de limiers et les chiens de la louveterie de Votre Majesté pour le détourner.

» On fit dire à M. Antoine que la bête était dans les bois de Pommières, et sur-le-champ cet officier partit du château de Besset, près de Labesseyre, où il se trouvait et, arrivé sur les lieux, il commanda une battue dans les réserves. Les gardes de Votre Majesté et quarante tireurs de Langeac fouillèrent le bois, et M. Antoine se plaça dans un détroit : tout d'un coup il vit venir à lui, dans un sentier, le grand loup qui lui présentait le côté droit et tournait la tête pour le regarder; sur-le-champ il lui tira par derrière un coup de tromblon qui était chargé de cinq dés de poudre, de trente-cinq postes à loup et d'une balle de calibre : ce coup jeta par terre cette bête furieuse, lui creva l'œil et les postes la frappèrent au côté droit et à l'épaule. Le sieur Antoine fut renversé par la force du recul de son tromblon. Cependant la bête se releva, courut sur lui en tournant, et M. Antoine, qui n'avait pas eu le temps de recharger son arme, appela du secours. Un nommé Rainhard, garde de Monseigneur le duc d'Orléans, arriva à temps; il tira sa carabine sur cette bête et la frappa par derrière. Elle fit alors vingt pas dans la plaine et tomba morte.

» On a reconnu que c'était un loup; il avait trente-deux pouces de hauteur après sa mort, cinq pieds sept pouces et demi de longueur et trois pieds de circonférence; il pesait cent cinquante livres. Le même jour, plu-

sieurs habitans des villages voisins, qui avaient été attaqués à différentes époques par la bête féroce, ont été appelés sur les lieux pour reconnaître le loup ; ils ont déclaré que c'était le même animal qui les avait attaqués et qu'ils avaient vu précédemment. On lui a trouvé en outre la marque du coup de baïonnette que lui avait porté le jeune Portefaix.

» M. Antoine de Beauterne, qui avait accompagné le sieur Antoine, son père, a conduit l'animal à Clermont, en chaise de poste, à l'Intendance. On a fait l'ouverture de son corps devant plusieurs personnes ; M. Antoine le fils, qui a fait empailler et embaumer le monstre, sera chargé de le conduire et de le présenter à Votre Majesté. »

Les chirurgiens qui disséquèrent l'animal assurèrent que c'était un loup carnassier ; on trouva dans son corps des os de moutons et des lambeaux d'étoffes rouges. Sa mâchoire présentait une rangée de quarante dents, les muscles de son cou étaient énormes et indiquaient une force extraordinaire ; ses côtes étaient disposées de façon que l'animal avait la faculté de se plier de la tête à la queue. Ses yeux étaient si étincelans qu'il n'était guère possible d'en soutenir le regard ; sa queue était d'une longueur et d'une grosseur incroyable, hérissée de poils roux et noirs. En un mot, son aspect était celui d'une bête terrible.

Telle est l'histoire de la vie et de la mort de cet animal, qui dévora quatre-vingt-trois individus et qui atteignit environ vingt-cinq à trente personnes qui en furent quittes pour des blessures plus ou moins graves. Ce fut le 1er octobre que le sieur Antoine de Beauterne eut l'honneur de présenter à Sa Majesté le roi Louis XV la bête du Gévaudan.

Un manuscrit in-folio (nº S. F. 1188) de la Bibliothèque royale établit, par une série de chiffres et de comptes, le total exact de tout ce qui fut dépensé pour tuer cet animal ; la somme s'élève à 29,614 livres.

Digitized by Google

Avant de finir cet article, il nous reste à raconter à nos lecteurs comment se sont terminées nos recherches sur l'animal féroce. Dans la cathédrale de Metz, le sacristain offre aux regards des curieux la peau empaillée d'un monstre hybride qu'il prétend être, d'après la tradition, la bête du Gévaudan. Ce monstre, dont la tête et les pieds sont semblables à ceux d'un loup, dont le corps et la queue sont de la même nature que ces mêmes parties chez le crocodile, est, à ce que nous pensons, une composition bizarre due à l'invention de quelque charlatan, et qui a passé, sans que nous sachions comment, dans un lieu où elle est tout au moins fort déplacée.

Digitized by Google

DE LA STABILITÉ DES PHÉNOMÈNES TERRESTRES.

La stabilité des phénomènes terrestres est un des caractères les plus remarquables de l'époque actuelle. C'est sur cette stabilité que nous allons porter quelques instans l'attention des physiciens, afin de prouver combien les faits qui nous la rendent sensible sont nombreux et puissans. Il faut l'avouer, si nous jugions des phénomènes terrestres d'après nos sens ou d'après les produits variables de nos récoltes, on les croirait dans une instabilité continuelle. Il ne faut pas moins que l'observation directe des instrumens dont l'invention est si récente et qui nous ont mis en communication avec le monde extérieur, pour nous convaincre, malgré toutes nos répugnances, qu'il en est tout le contraire.

Pour apprécier à leur juste valeur les phénomènes terrestres, et particulièrement les phénomènes atmosphériques que nous allons étudier, il faut les juger en eux-mêmes, en assembler un assez grand nombre, de manière à en former des séries dont on cherche ensuite les moyennes. En suivant cette marche, la seule propre à nous donner une idée des variations atmosphériques d'une manière certaine, on arrive à cette conclusion que dix années prises au hasard amènent toujours au même résultat, et que les extrêmes des températures moyennes ne varient pas d'une année à l'autre de plus de un à deux degrés du thermomètre centigrade. Ainsi voilà à quoi se réduisent les extrêmes des variations de température dans nos climats tempérés. Il est extrêmement probable qu'il en est de même dans les régions polaires et tropicales où les climats semblent encore plus fixes et plus stables.

Il en est de même de la quantité d'eau qui tombe sur

Digitized by Google

la terre ; cette quantité se trouve constamment en rapport avec la proportion de l'évaporation ; cependant les moyennes de dix années seraient loin de nous donner des nombres aussi rapprochés les uns des autres que ceux qui nous sont fournis par les moyennes des températures annuelles.

Mais citons à cet égard quelques exemples : prenons-les parmi les années les plus rapprochées de nous, et dont les inégalités ont été les plus prononcées. L'année 1839 a été caractérisée pendant près de neuf mois, c'est-à-dire depuis le 1er janvier jusqu'au 27 septembre par une extrême sécheresse ; mais depuis cette époque jusqu'au 1er janvier 1840, les pluies les plus considérables et les plus violentes sont venues compenser ce qui manquait aux premiers mois de cette même année 1839.

Ainsi, du 1er janvier au 27 septembre 1839, il est tombé à Montpellier de 0m, 135 à 0m, 140 (5 pouces à 5 pouces 2 lignes d'eau), tandis que du 27 septembre à la fin de décembre cette quantité a été de 0m, 770 (28 p. 6 l.), ce qui donne un total de 0m, 910 (33 p. 8 lig.). Ces nombres nous ont été fournis par un observateur des plus exacts de Montpellier ; pour le prouver, il nous suffira de dire qu'ils sont tout-à-fait d'accord avec ceux qui ont été obtenus par M. Bérard.

Si nous comparons cette quantité avec la moyenne de celle qui tombe à Montpellier, calculée sur une série de vingt-cinq années, nous trouverons pour cette moyenne 0m,787,283 (29 pouces 1 ligne). Cette somme a donc été dépassée, en 1839, de 0m,122,717 (4 pouces 7 lignes). D'un autre côté, si nous évaluons quel est dans la même localité le nombre des jours véritablement pluvieux, non pas de ceux où il tombe une quantité d'eau quelconque, ou à peu près insensible, mais bien de ceux où elle est manifeste, on le trouve de 41 ; tandis que celui des seconds est à très-peu de chose près le même, en terme moyen par année. Or, en 1839, le premier de ces nombres a été dépassé, et le second a été loin d'être atteint ; mais ce dernier est pour ainsi dire sans importance.

Digitized by Google

Les craintes que l'on s'était formées, dans tout le midi de la France, sur la sécheresse réellement extraordinaire des premiers mois de l'année 1839, si grande que, par exemple, il n'est pas tombé une seule goutte d'eau pendant le mois de janvier, ne sont donc pas fondées. Elles s'évanouissent devant les grandes pluies de la fin de l'année, comme devant les moyennes dont nous venons de rapporter quelques traits. Nous ajouterons à cet égard que la quantité moyenne de pluie appréciée sur dix années d'observations faites avec soin à Montpellier, est de 0^m,776,003 (28 p. 8 l.), tandis que cette même quantité, évaluée sur trente-deux années, est en résultat moyen de 0^m, 764,724 (28 p. 3 l.), nombre peu différent de celui que l'on a obtenu par les dix premières.

Cependant, il paraîtrait que dans d'autres villes du midi de la France assez rapprochées de Montpellier, les moyennes décennales éprouveraient de plus grandes variations. Ainsi la différence entre ces moyennes dépasserait, à Avignon, 0^m, 081 (3 p.), ou 1/7e de sa moyenne, et à Marseille elle s'élèverait à 0^m, 149 (5 p. 6 l.), ou le 1/3 de la moyenne de la quantité d'eau qui y tombe annuellement. Les variations dans les moyennes s'étendent dans cette dernière ville de 0^m, 162 (6 p.) à 0^m, 972 (36 p.), dont la différence 0^m, 810 (30 p.) répartie en dix années, s'élève à 0^m, 081 (3 p.).

De laborieux physiciens de nos contrées méridionales, au nombre desquels nous citerons Flaugergues et Poitevin, avaient conclu de leurs observations qu'il y avait un décroissement dans la quantité moyenne annuelle de pluie dans les régions du midi de la France. L'un et l'autre en ont rapporté la cause aux défrichemens et surtout aux déboisemens; mais les observations ne remontent pas assez haut pour admettre un pareil point de fait, et encore moins pour l'expliquer par une cause dont les effets, s'ils sont bien réels, semblent avoir été exagérés.

Les plus grandes inégalités que l'on remarque dans les pluies ne paraissent pas tenir à leur quantité mais bien à

Digitized by Google

celle de leur distribution. Ce sont ces inégalités qui sont le plus souvent un véritable fléau pour les champs et nos cultures. Ainsi les pluies considérables qui ont eu lieu dans le midi de la France pendant l'automne de 1839, n'ont pu compenser leur absence durant les grandes chaleurs de l'été de cette même année. Elles n'en prouvent pas moins que la quantité de pluie qui tombe annuellement oscille autour d'un état moyen dont les extrêmes ne sont pas très-éloignés. Cette inégalité dans la distribution de l'eau et les variations dans le mode de répartition de la température, qui ne coïncide pas toujours avec les saisons, nous trompent le plus ordinairement sur l'équilibre et la stabilité de ces phénomènes.

Parmi ces deux causes d'inégalités, il en est une à laquelle l'homme ne peut porter aucun remède et contre laquelle ses efforts sont tout-à-fait impuissans. Cette cause est celle qui détermine les variations de la température. Quant à celle de l'inégalité dans la distribution des pluies, nous pouvons y apporter quelque modification. En effet, la nature refuse bien rarement à l'homme l'eau dont il a besoin ; mais nous ne savons pas toujours tirer parti de celle dont elle dispose en notre faveur. C'est surtout ce qui arrive dans les contrées méridionales de la France, où les grandes sources sont considérables mais peu fréquentes.

Pour bien nous faire saisir, on nous permettra, à raison de l'intérêt du sujet, d'entrer dans quelques détails.

Il existe pour la surface du globe deux sources d'eau. Les unes, superficielles, uniquement alimentées par les eaux pluviales, cessent du moment que les pluies ne sont pas assez abondantes pour leur entretien. C'est ce qui est arrivé en 1839, dans le midi de la France, à toutes les sources de ce genre ; elles ont tari et n'ont reparu qu'après les pluies de la fin de l'année.

La seconde espèce de sources, ou les eaux profondes toujours pérennes : elles ne tarissent jamais entièrement ; seulement ces eaux ont deux sortes de niveau. L'un, fac-

Digitized by Google

tice ou variable, produit par l'accumulation des eaux pluviales dans le sein de la terre, et qui l'est d'autant plus que ces eaux ont été plus abondantes; aussi les voit-on souvent perdre ce niveau, lorsque la sécheresse devient si grande qu'il ne peut plus se maintenir à la même hauteur.

Il en est donc de ce niveau comme des sources superficielles : la cause qui fait tarir ces sources diminue ou même change entièrement la hauteur variable des eaux profondes, pour les réduire au niveau qu'on ne leur voit jamais perdre. En effet, les eaux profondes ont un niveau constant, tout-à-fait indépendant des pluies ainsi que des autres causes accidentelles. Il ne paraît pas du moins en être affecté même pendant les plus grandes sécheresses, comme, par exemple, celle des premiers mois de l'année 1839, une des plus extraordinaires que l'on ait jamais éprouvée dans le midi de la France. Aussi, plus les sources sont profondes plus elles sont abondantes, et on peut même ajouter plus leur température est élevée. Cette abondance et cette chaleur annoncent assez la grandeur et l'importance des bassins souterrains. Les eaux que ces bassins alimentent sont les véritables fleuves ou les lacs placés aussi bien dans l'intérieur du globe qu'à sa surface. En s'épanchant au dehors, ces grandes sources d'eau prouvent combien sont intarissables les bassins qui les entretiennent et dont elles proviennent.

Ces sources inépuisables pourraient facilement devenir l'élément constant de la fertilité de nos champs, même lorsqu'elles ont perdu leur niveau variable, qui nécessairement est le plus élevé. Pour faire saisir de qu'elle manière on pourrait les utiliser, citons un exemple et prenons-le parmi les sources d'eau profondes, comme est celle de la fontaine de Nîmes.

Le niveau variable de cette source ayant considérablement baissé dans l'été de 1839, et les fontaines les plus élevées ayant, par cette cause, également cessé de couler, Nîmes se trouva en partie privée d'eau. Dans les an-

Digitized by Google

xiétés où cette privation jeta l'administration, une commission fut nommée pour constater les produits d'une machine à vapeur établie sur la source, dont le plus grand abaissement de niveau ne dépassa guère deux mètres. Quant à la quantité d'eau qu'elle fournit à l'aide de la machine à vapeur, elle ne fut pas sensiblement augmentée, elle fut constamment d'environ soixante-dix pouces fontainiers. Pour remplir son mandat et savoir si réellement les sources d'eau profondes sont intarisables, la commission désirait vivement abaisser davantage son niveau pour arriver ainsi à sa profondeur constante; l'administration s'y opposa, dans la crainte, probablement mal fondée, d'épuiser la source. Du reste, on abaissait facilement son niveau, et on aurait peut-être pu, avec une certaine persévérance, parvenir jusqu'au plus bas, qui paraît être à neuf ou dix mètres.

Il est fâcheux que cette expérience n'ait pas été poussée plus loin : elle suffit pourtant pour faire saisir quels avantages on pourrait retirer des sources profondes. Sans doute les dépenses des premiers établissemens qu'il faudrait faire à cet égard sont considérables; mais il est facile de juger qu'elles seraient bien compensées par l'utilité que l'on en retirerait.

Pourquoi ne pas généraliser une idée aussi simple et aussi heureuse? Pourquoi, par exemple, Montpellier, dont les campagnes manquent d'eau, n'utiliserait-il pas les sources profondes qui sont à ses portes, telles que celles de Saint-Clément et du Ler? On peut encore se demander pourquoi on n'en ferait pas de même ailleurs, surtout dans le midi de la France, où, par suite de la nature du sol, les sources sont considérables, découlant pour la plupart des eaux profondes, reste peut-être de celles qui ont tenu en suspension ou en dissolution les matériaux de sédiment dont la surface du globe est composée. Les fossiles marins qui existent dans ces matériaux et qui font supposer aux eaux une certaine salure, ne sont pas du reste un grand obstacle à l'admission de cette hypothèse,

Digitized by Google

d'autant que les sels gemmes se trouvent uniquement dans les terrains sédimentaires et sont loin d'être généralement répandus partout dans ces formations, évidemment déposées pour la plupart dans le bassin des mers.

Nous creusons à grands frais des canaux, nous allons prendre à de grandes distances des eaux pour les alimenter, et nous n'en ferions pas de même pour utiliser celles qui sont à notre portée afin de fertiliser nos campagnes et d'arroser tant de lieux qui ne sont incultes que par suite de la privation d'eau ? On a dit, et avec toute raison, que le trident de Neptune était le sceptre du monde : eh bien ! ce trident, caché dans l'intérieur de la terre, peut devenir, avec un peu d'industrie, la source de la fécondité et de la richesse. La sécheresse des premiers mois de l'année 1839 deviendra ainsi une calamité utile, puisqu'elle nous aura mis sur la voie et nous aura donné les moyens d'en triompher et de n'avoir plus à en craindre les funestes effets.

Nous nous occuperons dans un second article de la stabilité des phénomènes atmosphériques les plus intimément liés avec la végétation.

Ces faits ainsi établis, voyons si l'ensemble des phénomènes terrestres nous conduira à reconaître également cette stabilité que nous avons remarquée dans un des phénomènes atmosphériques les plus intimément liés avec la végétation.

On pourrait, *à priori*, le supposer, car si cette stabilité est nécessaire, on ne voit pas pourquoi elle n'aurait pas lieu. En effet, le plus simple raisonnement nous dit assez que si les agens extérieurs, dont l'influence est si grande sur les êtres vivans, éprouvaient des modifications trop considérables, ces êtres ne pourraient y résister ; ils succomberaient comme ces anciennes générations qui tour-à-tour se sont succédées sur la surface de la terre. Il y a donc nécessité et nécessité indispensable, pour la durée et la perpétuité des êtres vivans, qu'il y ait stabilité dans les phénomènes terrestres ; cette loi est aussi la plus ab-

Digitized by Google

solue du monde actuel. Sans doute tout ce qui pourrait être utile n'arrive pas toujours; ainsi l'eau dans les déserts y serait avantageuse ; mais elle n'est nullement nécessaire dans les lieux où les êtres vivans ne peuvent se maintenir : c'est probablement une des raisons qui les y rendent si rares.

Nous avons vu dans quelles faibles limites les températures moyennes annuelles varient ; ce que nos instrumens nous apprennent, la géographie botanique vient nous le confirmer, en nous disant que partout les mêmes végétaux prospèrent dans les lieux où dès les plus anciens temps historiques ils étaient cultivés avec avantage ou avaient été placés dès leur création.

Si donc les températures terrestres sont dans un état remarquable d'équilibre, il doit en être de même des autres phénomènes physiques qui sont sous sa dépendance. La chaleur solaire règle tous les mouvemens qui ont lieu à la surface de la terre : elle détermine la marche et la quantité de l'évaporation qui elle-même assure le retour de l'eau sur la terre, c'est-à-dire la fréquence des pluies, sur lesquelles les inégalités du sol sont loin d'être sans effet. Cette cause entretient par son action sur les végétaux et sur les corps solides et liquides qui composent la surface du globe, l'électricité atmosphérique, dont la stabilité est tout aussi grande que celle des autres phénomènes terrestres.

La chaleur solaire, la grande cause de toutes les combinaisons et de toutes les décompositions qui ont lieu sur la surface de la terre, développe aussi des quantités plus ou moins considérables de lumière et d'électricité auparavant latentes; mais comme la cause qui les produit est elle-même dans un état d'équilibre à peu près constant, il est tout simple qu'il en soit de même de ses effets. Enfin, son influence détermine la distribution de la vie sur le globe, par suite de l'inégalité de sa répartition, que l'on considère les rayons solaires comme calorifiques ou lumineux.

Digitized by Google

La stabilité de la chaleur terrestre ne saurait être affectée par celle qui anime l'intérieur de la terre ; car quelque considérable que soit cette dernière source de chaleur, son effet se borne à faire varier la température à la surface de la terre d'un trentième de degré ; cette variation est trop insensible pour exercer quelque influence appréciable sur les climats ; aussi la chaleur centrale ne produit plus ces grands phénomènes qui ont si souvent troublé les êtres des temps géologiques ; arrivée maintenant à la surface du globe à un état à peu près complet d'équilibre, elle a singulièrement diminué l'action de toutes les causes perturbatrices qui, sous sa dépendance, ont opéré les grands désordres des temps antérieurs à l'apparition de l'espèce humaine. Ainsi, peu à peu, ces causes perturbatrices ont été ramenées à cette stabilité et à cette harmonie, caractère le plus distinctif et le plus particulier de l'époque actuelle.

Il est cependant quelques phénomènes qui ne sont pas précisément soumis à l'influence solaire et qui ne se maintiennent pas moins dans un état d'équilibre remarquable. Parmi ces phénomènes, on peut surtout citer la composition de l'atmosphère, que tous les faits démontrent être identiques dans tous les lieux et à toutes les hauteurs. Cette identité de composition tient sans doute à ce que les gaz se mélangent entre eux d'une manière indéfinie, et non en raison de leur densité. Dès lors, par suite de l'agitation continuelle où se trouve l'atmosphère, il est tout simple que le mélange des élémens qui entrent dans la composition de l'air atmosphérique soit complet et partout le même (1).

(1) Sans doute la composition de l'air atmosphérique, ou, pour mieux dire, celle de l'atmosphère, n'a pas été constamment la même, ainsi que l'annoncent les espèces éteintes; mais malgré ce changement, il paraît bien constant que d'après la marche actuelle des élémens, de pareilles modifications sont à peu près impossibles tant que leur équilibre ne sera pas troublé.

Digitized by Google

On se demande cependant comment les végétaux et les animaux qui absorbent certains principes constituans de cet air et en exhalent d'autres, n'en altèrent pas la composition? Enfin, comment les combinaisons nouvelles et les décompositions qui s'opèrent constamment à la surface de la terre ne troublent pas cet ordre et cette harmonie?

Le pourquoi, le voici : les animaux fournissent sans cesse de l'acide carbonique à l'atmosphère par l'acte de la respiration, et ils absorbent une quantité à peu près égale d'oxigène. Cet acide carbonique, fourni par une action constante, finirait par s'augmenter, si une cause quelconque ne venait y mettre obstacle. Cette cause est dans les végétaux.

Les plantes absorbent l'acide carbonique de l'atmosphère, s'emparent du carbone et exhalent l'oxigène qui compense celui que les animaux fixent par l'acte de la respiration. D'un autre côté, le carbone des plantes rentre dans les animaux par les voies digestives et en sort par la respiration. Enfin, les végétaux ont la faculté de décomposer l'eau et de s'emparer de l'hydrogène qui entre dans sa composition. Ils rendent par là à l'atmosphère l'oxigène si nécessaire aux animaux. De plus encore, les plantes absorbent généralement l'azote de l'air et ne diffèrent entre elles que par l'époque à laquelle elles le fixent. Par là, elles augmentent la quantité d'oxigène dont tant d'élémens terrestres ont besoin pour les combinaisons nouvelles qui se reproduisent sans cesse. C'est donc pour les réactions uniformes de l'eau, de l'air, de l'acide carbonique dans le développement des plantes et des animaux, que s'établit une parfaite compensation et qu'est assurée la composition identique de l'atmosphère, malgré les causes continuellement agissantes qui semblent propres à la troubler.

Il est du reste facile de comprendre qu'il était nécessaire qu'il en fût ainsi. Si la quantité d'acide carbonique venait à s'augmenter trop considérablement, les animaux à respiration aërienne ne pourraient certainement pas sup-

Digitized by Google

porter un pareil changement. S'il arrivait, ces animaux disparaîtraient de la surface du globe. La preuve en est en quelque sorte dans les entrailles de la terre.

Les végétaux et les animaux ne paraissent pas avoir le pouvoir de former d'eux-mêmes aucun des corps simples qui entrent dans la composition de l'air atmosphérique comme dans toute autre composé; ils ne peuvent dès lors rien innover dans le monde inorganique, car s'ils en absorbent un élément ils le rendent tôt ou tard. Ils ne changent donc jamais cette partie de la nature, qui serait tout-à-fait immuable, si elle n'éprouvait pas d'autres actions que celles des êtres vivans.

Sans doute les plantes des temps géologiques ont laissé de plus grandes quantités de carbone que ne le feraient les végétaux actuels s'ils étaient ensevelis avec les mêmes conditions; mais ces derniers ne trouvent plus dans l'atmosphère cet excès d'acide carbonique que les anciens végétaux y rencontraient. Ainsi il est tout simple que les plantes actuelles soient impuissantes pour fournir aux temps à venir des dépôts de charbon aussi considérables que ceux que nous devons aux forêts de l'ancien monde.

L'ensemble des faits physiques bien étudiés prouve combien la stabilité de l'atmosphère est en harmonie avec les conditions d'existence auxquelles sont soumises les espèces actuelles, et combien dès lors elle était nécessaire.

Cette stabilité est également liée à celle de tous les autres phénomènes terrestres, car il est essentiel pour la durée et la perpétuité des choses actuelles qu'il en soit ainsi, autrement tout aurait été ici bas, comme dans les temps géologiques, dans une instabilité continuelle. Ces variations constantes et sans limites auraient entraîné d'une manière en quelque sorte inévitable, les générations présentes, comme elles l'ont fait des générations passées.

Ces premiers aperçus suffiront pour faire comprendre que malgré certaines variations que l'on éprouve dans certaines localités, variations dues à notre influence et

Digitized by Google

non à la nature des choses, la stabilité est la loi la plus essentielle du monde actuel et sans laquelle il ne saurait durer, du moins avec les formes et les dispositions que nous lui voyons.

Les idées fondées sur quelques faits positifs que nous venons de soumettre à l'attention des physiciens, avaient déjà été émises, il y a environ dix-huit ans, par M. Valz, directeur de l'Observatoire de Marseille. Elles lui furent suggérées à l'époque où, chargé au sein d'une commission de faire le jaugeage de la fontaine de Nîmes, il entreprit quelques expériences à cet égard. Dans le rapport qu'il fournit à cette commission et à l'administration de cette ville, il eut l'heureuse pensée, d'après quelques essais, qu'on pourrait obtenir un plus grand volume d'eau en la puisant à l'aide des machines, et abaissant le niveau des sources souterraines. En effet, en vidant partiellement et avec rapidité le bassin de la fontaine de Nîmes, il avait constamment obtenu trois à quatre fois plus d'eau que son contenu, déduction faite du produit de la source, ce qui a été également reconnu en 1839. Des recherches non moins exactes lui avaient également prouvé que le niveau le plus intérieur de la fontaine de Nîmes que l'on pouvait atteindre avec une machine à vapeur, ne dépassait pas la profondeur du creux de cette fontaine, qui est de neuf à dix mètres, ainsi que nous l'avons déjà fait observer.

Ces résultats remarquables lui ont paru démontrer qu'il existait de grands réservoirs d'eau intérieurs, dont la surface était au moins trois ou quatre fois plus considérable que celle du bassin de la source. Nous ajouterons que ces réservoirs paraissent tout-à-fait intarissables, et qu'il en existe partout au-dessous des sources superficielles dans l'intérieur du globe. Aussi, lorsque Nîmes se trouva manquer d'eau pour alimenter toutes les fontaines publiques placées dans les différens quartiers de cette cité populeuse, un des parens de cet habile astronome conseilla d'appliquer à la grande source une machine à va-

Digitized by Google

peur. Nous avons déjà fait connaitre les avantages que cette ville en retira et comment cette machine la préserva d'une des plus grandes calamités qui puissent menacer les populations.

MARCEL DE SERRES,
Professeur à la Faculté des sciences de Montpellier.

Digitized by Google



Hauteur de quelques points culminans du département de l'Aveyron au-dessus du niveau de la mer. — Mesure de l'Arc du Méridien terrestre. — Nivellement de quelques rivières.

Hauteur de Rodez et du clocher de la cathédrale.

M. le baron d'Hombres-Firmas publia une suite d'observations barométriques pour déterminer la hauteur de Rodez au-dessus du niveau de la mer. Il résulte de ses calculs que l'élévation du sol près la porte de la cathédrale, est de 630 mètres 08 (323 toises 27), détermination qui concorde, à un quart de mètre près, avec celle de MM. les officiers d'état-major chargés de l'exécution de la carte de France.

D'après ceux-ci, le sommet de la tête de la Vierge est au-dessus du niveau de la mer à 709 mètres (363 toises 76).

La hauteur de cette tour déduite, savoir : 77 mètres ou 39 toises 50, leur a donné 632 mètres (324 toises 50).

La différence entre ces deux évaluations provient de ce que M. d'Hombres a pris pour base de ses opérations le pavé de la porte de l'église, plus bas de 1 m. 65 c. que celui du pied de la tour dont MM. les ingénieurs géographes ont constaté la hauteur.

Du reste nous ferons remarquer que quels que soient le soin et la précision qu'on apporte aux opérations de ce genre, elles présentent toujours une légère différence dans les résultats.

D'après les astronomes Méchain et Delambre, qui mesurèrent le même édifice lors de leur passage à Rodez en l'an V, la hauteur du clocher au-dessus du niveau de la mer serait de 361 t. 2 p. (703 m. 59 c).

Digitized by Google

Les différentes mesures que l'on a prises de sa hauteur absolue n'offrent pas plus d'accord.

En l'an VII, M. Thédenat, associé de l'Institut national, détermina cette hauteur (de la tête de la statue de la Vierge au-dessus du niveau du pavé de l'église) à 43 t. 50 (84 m. 77, ou 261 pieds).

C'est 6 t. 534 de plus que la hauteur de la tour méridionale de Notre-Dame de Paris, aussi au-dessus du pavé de l'église, et seulement 0 t. 145 de moins que celle du sommet du dôme du Panthéon (1).

D'après M. Bosc, cette tour aurait 42 toises 86 (83 m. 65 c., ou 257 p. 7 p.).

M. Monteil ne lui donne que 41 t. 67 (81 m. 20 c., ou 250 pieds.).

En 1835, M. Valat, professeur de mathématiques au collége de Rodez, mesura par trois procédés différens la même hauteur et trouva 41 t. 2 (80 m. 55 c.).

Enfin, quelque temps après et sur l'invitation de M. Loiseleur-Deslongchamps, M. Tournier, artiste de Rodez, la mesura au moyen de procédés mécaniques exécutés avec beaucoup de soin, et obtint les résultats suivans :

Hauteur totale du clocher, depuis le pavé jusqu'à la tête de la statue, 40 t. 4 p. (79 m. 26 c., ou 244 pieds).

De la lanterne au-dessus de la plateforme,	32 pieds.
De l'escalier à jour dans sa partie inférieure au-dessous de la plateforme,	58
De la voûte qui supporte l'escalier au-dessus du parvis ou pavé de l'église,	154
	244

(1) La flèche de Strasbourg, le monument le plus élevé de l'Europe, a 142 m. (72 t. 84, ou 437 p. 2 p. 6 l.). Elle n'est surpassée que par la grande pyramide d'Egypte, qui a 146 m. (74 t. 89, ou 449 p. 5 p. 3 l.).

Digitized by Google

La hauteur de la plate-forme de la tour, au-dessus du parvis, est de 36 t. ou 212 pieds.

Celle de la clé de la voûte de l'église, au-dessus du pavé, 17 t. [33 m. 13 c., ou 102 pieds] (1).

Hauteur de quelques montagnes.

Les astronomes Méchain et Delambre déterminèrent trigonométriquement, pendant leur séjour dans le département, les hauteurs suivantes au-dessus du niveau de la mer :

La Rogière de St.-Chély, la montagne la plus élevée de la chaîne d'Aubrac, 733 t. ou 1428 m. 64 c.

Le Lagast, 474 t. ou 923 m. 83 c.

Le hameau du Vitarel, près le Lagast, 448 toises ou 873 m. 16 c.

La chapelle de Rieupeyroux, 410 t. ou 799 m. 10 c.

Le puy St.-Georges, en Albigeois, 256 t. ou 498 m. 94 c.

Le plomb du Cantal, 998 t. (2) 1945 m. 13 c.

Mesure de l'Arc méridien.

On nous saura gré d'insérer ici quelques détails sur les opérations dans le département des deux savans qui furent chargés par le gouvernement de déterminer la mesure de l'arc du méridien compris entre Dunkerque et Barcelonne, opérations commencées en 1792, et dont un des plus beaux résultats fut d'établir la base du système métrique décimal (3). Les deux astronomes se rencontrè-

(1) C'est 18 pieds de moins que celle de la cathédrale de Narbonne, qui a 120 pieds d'élévation, et 10 pieds de plus que celle de Sainte-Cecile, d'Albi.

(2) D'après les Mémoires de l'Académie des Sciences (1718), le Cantal aurait seulement 984 t. (1917 m. 84 c.). L'*Annuaire du bureau des Longitudes* ne lui donne que 1857 m. ou 952 t. 76 p.

(3) Ces détails sont consignés dans les mémoires de l'Institut.

Digitized by Google

rent à Rodez en l'an V (1797). De là M. Delambre retourna à Paris dans les premiers jours de vendémiaire an VI. Toute la partie sud fut faite par M. Méchain. Depuis Rieupeyroux jusqu'à Carcassonne, M. Méchain observa seul les angles des triangles ; mais, pour les distances au zénith, il fut aidé par M. Agoustenq, de Carcassonne.

Des signaux avaient été établis sur le Puy-de-l'Arbre, près Montsalvy, au clocher de Rieupeyroux, à la tour de la Cathédrale, au Lagast, au Puy-St-Georges, à Montredon, pour la mesure des angles et les distances au zénith.

M. Bonaterre, professeur d'histoire naturelle, qui a parcouru toutes les montagnes d'Aubrac, présume que le sommet nommé la *Rogière* est le point le plus élevé de cette chaîne. C'est à la demande de ce savant, et sur l'invitation de l'administration départementale, que M. Méchain lia ce sommet aux triangles de la méridienne. La *Rogière* forma avec Rieupeyroux un triangle plus avantageux que celui appuyé sur Rodez et Le Lagast.

Le sommet de Montallet, situé à une lieue de la petite ville de Lacaune dans l'est sud-ouest, est un des trois points les plus remarquables de ces montagnes et le plus oriental. Il a une hauteur de plus de 600 toises (1), au-dessus du niveau de la mer. Le rocher escarpé qui le surmonte forme une petite plate-forme de quinze toises de longueur sur trois à quatre de large, et c'est ce qui a fait donner à cette montagne le nom de Montallet.

On a trouvé qu'un petit tertre contre lequel la métairie du Vitarel est adossée et qui la domine très-peu, est éloigné du centre du signal de 549 toises, et qu'il est au-dessous du niveau du sol du Lagast de 25 t. 7 : d'où l'on a conclu que la hauteur de ce tertre sur le niveau de la mer était de 449 t. environ.

(1) 1,300 mètres d'après l'*Annuaire* du département du Tarn.

Digitized by Google

Le sommet du Puy-St-Georges est divisé en deux buttes assez considérables ; c'est sur celle du sud que se trouve une ancienne chapelle dédiée à St-Georges.

Le Puy-Combatjou est une éminence située à l'extrémité nord de la montagne de Montfranc et à demi-lieue environ du village de ce nom.

M. Delambre mesura son dernier angle le 10 fructidor à Rodez. Quelques obstacles retinrent plus long-temp M. Méchain.

A Montallet, des propos répandus et le fanatisme avaient tellement exaspéré les esprits qu'on détruisait le signal aussitôt qu'il était relevé.

M. Delambre mesura ensuite la base de Melun, et M. Méchain celle de Perpignan. Ils rentrèrent ensemble à Paris dans les premiers jours de frimaire an VII (novembre 1798). Une maladie contagieuse enleva M. Méchain le troisième jour complémentaire an XIII (20 septembre 1805) à *Castellou de la Plana*, dans le royaume de Valence, où il était occupé de prolonger le méridien jusqu'aux îles Baléares (1).

(1) MM. Arago et Biat prolongèrent ensuite cette mesure jusqu'à la petite île de Formentera dans la Méditerranée ; enfin, à l'aide d'un travail géodésique du général anglais Roy, on l'a poussée au Nord jusqu'au parallèle de Greenwich : l'on a eu ainsi un arc de 12° 48' 44", 1, dont le milieu correspond à la latitude moyenne de 45° 4' 18" et dont la longueur a été trouvée de 730431, 3 toises. D'où l'on conclut que le quart du méridien compris entre le pole et l'équateur est de 5130905 toises, ou de 10000321 mètres légaux.

Un premier travail sur la mesure faite par Méchain et Delambre, comparée à celle de Bouguer, avait porté la commission des savans français et étrangers, assemblés à Paris, en 1799, pour la détermination du mètre, à donner au quart du méridien 5130740 toises (en prenant la toise employée dans la mesure de l'arc du Pérou) ; et ce fut la dix millionième partie de cette quantité qui fut reconnue et déclarée le *mètre*, lequel se trouva ainsi de 0,5130740 toises, ou 443,296 lignes.

Des étalons de cette grandeur furent déposés aux Archives na-

Digitized by Google

Pendant le cours de ses opérations dans le département de l'Aveyron, M. Méchain séjourna quelque temps au Vitarel, et son passage laissa chez ses hôtes des souvenirs que le temps n'a point effacés. M. Deslongchamps se plaît encore, après 45 ans, à rappeler sa modestie, ses goûts simples, son amour exalté pour la science. « Nous eûmes pendant trois semaines pour commensal l'habitant titré de l'Observatoire de Paris dont il était le directeur, un des deux auteurs de ce grand monument dont se glorifie la France, la mesure d'un arc du méridien.

Le matin M. Méchin faisait un léger déjeuner, et se rendait à son signal près duquel il fit élever une tente qu'une charrette qui suivait ses traces lui amena le lendemain de son arrivée.

Pendant son séjour, il alla cependant faire au clocher de Rodez quelques observations.

Celles du Lagast étant terminées, il quitta le Vitarel pour se rendre à Paris où il rédigea, de concert avec M. Delambre, les travaux de sa campagne.

Ces travaux sont devenus depuis le patrimoine de l'Europe savante.

Oh ! combien je désirerais pouvoir rendre un digne hommage à la mémoire d'un homme que j'ai si intimement vénéré et dont je déplore encore la perte !

Il laissa dans nos âmes, après son départ, un suave

tionales et à l'Observatoire de Paris : ils représentent le mètre légal.

Depuis, Delambre revisa la mesure faite par Bouguer; il en conclut un aplatissement de 0,00324 (1/309), et il eut 5131111 t. pour le quart du méridien : sa dix millionième partie, ou le mètre, fut ainsi de 443,328 lignes. Enfin, le résultat définitif des opérations géodésiques, qui donne 5130905 toises pour le quart du méridien, donne 443,310 lignes pour la longueur du mètre. Ainsi, le mètre légal ne serait plus la dix millionième partie du quart du méridien; mais il n'en différerait que d'un 71e de ligne, quantité presque imperceptible.

Digitized by Google

souvenir des hautes qualités dont la sienne était imprégnée, et que vint entretenir une correspondance qui fut, hélas! trop tôt interrompue.

Bientôt ses lettres nous alarmèrent en nous faisant pressentir qu'il allait être la victime de cette fatalité (1) à laquelle nul humain ne peut se soustraire.

Le Directoire, à l'instar du tyran de Syracuse qui prononçait contre ceux de ses courtisans qui lui déplaisaient ce mot foudroyant : *aux Latonies !* le Directoire, dis-je, prononça l'arret de son départ en 1805 pour les côtes de Valence où le typhus faisait alors d'affreux ravages.

Il obéit, non sans avoir épanché dans une dernière lettre toute l'amertume dont son âme était pénétrée.

Peu de temps après les journaux nous apprirent qu'il avait succombé à l'épidémie. La science fit une perte immense. M. Méchain avait découvert le premier onze comètes, et, non content de les observer lui-même avec soin, il détermina les élémens auxquels on pourra les reconnaître si quelque jour elles doivent se montrer de nouveau. »

La ligne du méridien de Paris, en venant du Nord, passe près Selves, Saint-Parthem, Fualdès, Masdelbois, sur Escandolières, près Belcastel, sur le château du Mazet et Colombiès, sur Lardeyrolles, près Naucelle, Saint-Martial, etc.

La distance dé Rodez à Barcelonne est de 170,000 t.; celle de Rodez à Dunkerque de 380,000 t.

Le département de l'Aveyron est situé entre le 43e degré 40' et le 44e degré 55' de latitude, et entre 0° 27' de longitude ouest et 1° de longitude est.

(1) Le mot *fatalité* dont notre correspondant s'est servi tend à voiler des faits dont le secret confié à l'intimité n'échappa pas néanmoins alors à la clairvoyance publique. On dit que M. Delambre, jaloux de son collègue, chercha à l'éloigner, et lui fit imposer par le Directoire la funeste mission où il perdit la vie.

Digitized by Google

C'est un des départemens les plus élevés et les plus grands de la France. Sa superficie, calculée sur la carte de Cassini, est de 882,064 hectares, ou bien d'à peu près 8,820 kilomètres carrés; son étendue est la 62e partie de la France entière, qui se compose, comme on sait, de 86 départemens.

Autres hauteurs déterminées par M. Loiseleur-Deslongchamps au moyen du baromètre portatif de son invention.

Sur le sommet de Lafgoile, dans la chaîne de Lespérou, le baromètre a marqué constamment 23 p. 2 l., ce qui indique une hauteur au-dessus du niveau de la mer, toutes corrections et comparaisons faites, de 779 t. 3 pieds (1558 m 24).

A Saint-Guiral, près Saint-Jean-du-Bruel, baromètre 23 p. 4 l. 1/4. 770 t. 5 p. 2 p. (1502 m 42).

A Puech-Cani, situé sur les côteaux de la rive droite du Tarn, près Broquiès, M. Deslongchamps a obtenu, en descendant barométriquement du sommet du Lagast (élevé de 474 t.), une hauteur au-dessus de la mer de 214 t. 4 pieds (418 m 37).

On présume que le Levezou, dont le point culminant est aux Vernhettes, est de 30 à 40 t. plus élevé que le Lagast, c'est-à-dire qu'il a 514 t. environ au-dessus du niveau de la mer; que la montagne Delpal, près de Vezins, a de 30 à 35 t. au-dessus du Levezou, et que l'arbre de Lauradou, près St-Sernin et Montfranc, a plus de 300 t. au-dessus du niveau de la mer. Mais ces évaluations ne sont qu'approximatives et ne reposent pas sur des données exactes (1).

(1) Au moyen d'un point dont la hauteur est connue on peut, quand les distances ne sont pas considérables, connaître facilement par le nivellement celle des lieux environnans qui se trouvent en vue du premier.

Soit au point *A* dont on sait la hauteur, et le point *B* que l'on

Hauteur, au-dessus de la mer, de l'Aveyron et du Tarn sur quelques points de leur cours.

Aveyron. — MM. les ingénieurs des mines en mission dans le département, en 1835, trouvèrent la hauteur sur la mer de l'Aveyron, sous le pont de Villefranche, à 246 m (126 t. 20).

L'année précédente, M. Deslongchamps, secondé par MM. Castagnier, professeur de mathématiques, et Gaffard, médecin à Villefranche, avait déterminé la même hauteur au moyen des procédés barométriques.

« Nous fîmes, dit-il, pendant les mois de septembre et d'octobre, soir et matin, plus de 80 observations que je divisai en trois séries, pour extraire de chacune une moyenne au-dessus de la mer.

L'une me donna 134 t. 5 p. 8 p.
Une autre.... 126
Une troisième. 124

La conformité de cette élévation moyenne avec celle obtenue par MM. les ingénieurs me satisfit d'autant plus qu'elle avait pour base la hauteur de 214 t. 4 pi. observés à Puech-Cani, mon domicile. »

D'un autre côté, M. le professeur Valat avait mesuré la hauteur de l'Aveyron sous le pont de Laguioulle, près Rodez, avec un niveau à bulle d'air.

De son nivellement il est résulté que cette rivière, à

veut mesurer. Avec le niveau à bulle d'air, l'observateur, placé sur l'un des deux, détermine la pente par mètre qu'il y a de l'un à l'autre. On relève exactement sur la grande carte de France la distance métrique qui existe entre ces deux points. On multiplie cette quantité par celle de la pente, et l'on obtient la pente générale, c'est-à-dire la différence d'élévation qui existe entre les points donnés. Il ne reste plus qu'à soustraire le moindre nombre du plus grand, pour avoir comparativement la hauteur qu'on cherchait à connaître. Mais ce procédé n'a point l'exactitude barométrique ni trigonométrique. Pour être sûr des résultats, il faut opérer à de petites distances et sur des objets bien visibles à l'œil.

Digitized by Google

Laguioulle, est plus basse que le pied du clocher de la cathédrale de............. 52 t. 2 pi. 11 p.

Hauteur absolue du clocher. 41

93	2	11

En distraisant ces 93 t. de la hauteur du clocher au-dessus de la mer, qui est de 361 t. 2 p., on aura pour la hauteur de l'Aveyron sur la mer, à Laguioulle, 268 t. environ ou 522 m; mais l'Aveyron est élevé au-dessus du même niveau, sous le pont de Villefranche, de 126 t. et par conséquent plus bas qu'à Laguioulle de 142 t.

Si l'on divise cette somme sur la longeur de son cours de Laguioulle à Villefranche, laquelle est de 33,517 t., on aura pour pente moyenne par mille toises 22 pieds.

Tarn. — Elévation du Tarn au-dessus du niveau de la mer sous Puech-Cani (près Broquiès) 149 t. 4 p. (291m 69).

Idem à son confluent dans la Garonne sous Moissac, 30 t. 78 (60 m environ).

La pente du Tarn de Broquiès à Moissac serait ainsi d'environ 119 t. Nous reviendrons dans peu sur le nivellement de cette rivière opéré selon les règles de l'art.

H. de B.

Digitized by Google



NOTICE SUR LE BLÉ MONSTRE DIT DE SAINTE-HÉLÈNE (1).

Jusqu'à présent je n'avais semé que dans mon jardin de Saint-Hippolyte la variété de blé dit Ste.-Hélène, que je cultive depuis quatre ans (2). Les résultats avaient été superbes, mais n'étaient pas comparables avec les produits fournis par les blés cultivés dans le pays.

J'avais opéré sur de petites quantités; le terrain était bien préparé, bien amendé; je l'arrosai même la première année. Ces conditions, ainsi que je l'ai déjà dit, ont dû influer sur les résultats que j'ai obtenus.

Avant de conseiller la culture de ma nouvelle variété de blé, j'ai voulu faire une expérience comparative, afin de démontrer sa supériorité, et cette année, mauvaise en général pour les céréales, a constaté le fait que je tenais avoir bien établi.

Je choisis pour mon expérience une terre de St.-Hippolyte qui, sur un guéret de sainfoin, avait déjà produit une première récolte et qui devait cette année être semée de nouveau en toselle blanche.

Je ne pouvais disposer que de 6 litres 2 décilitres de blé Sainte-Hélène; je pris la même quantité de toselle et ces grains furent semés le même jour. C'était sans doute faire un essai avec des quantités bien minimes; mais ces deux variétés étant dans les mêmes conditions que les autres blés du pays, les produits devaient être comparables.

(1) Ce blé m'a été donné sous le nom de *Blé monstre* : je lui ai substitué celui de *Sainte-Hélène*, mais cette variété n'est pas la même que celle qui se trouve décrite sous cette dénomination dans la nouvelle *Maison rustique*.

(2) Bulletins de la Société royale et commerciale d'agriculture, octobre 1840.

Digitized by Google

Le champ fut labouré à la fin de juillet, et ensuite, dans les premiers jours de novembre, au moment de la semence, il fut divisé en deux parties, l'une pour le blé Sainte-Hélène, l'autre pour la toselle blanche, et afin d'éviter tout mélange, elles furent séparées par un intervalle de trois à quatre mètres. De plus, je réservai dans chacune d'elles deux sillons où les grains furent plantés à la main à la distance de 0^m, 30.

Les pluies de la fin d'octobre et du commencement de novembre avaient profondément pénétré les terres. Les grains, humectés par le sulfatage, germèrent promptement et mes deux variétés poussèrent presque en même temps. Dès le mois de janvier, la croissance du blé Ste-Hélène prit le dessus et se fit remarquer par les caractères que j'ai déjà cités, la largeur, la couleur et le nombre des feuilles qui sortaient de la même racine; dans les deux sillons où les grains avaient été espacés mon blé était plus touffu encore.

Lorsque les épis commencèrent à se former, le blé Ste-Hélène avait atteint une hauteur de 0^m, 50, tandis que la toselle ne dépassait pas 0^m, 20.

Les tiges qui partaient de la même racine étaient bien plus nombreuses dans la première variété que dans la seconde; mais leur nombre était cependant moindre que celui que j'avais remarqué les années précédentes. Il variait de huit à onze; et dans la partie plantée à espaces je comptai jusqu'à quinze épis sur le même pied. Dans la toselle, au contraire, ce nombre ne dépassait pas six.

La floraison des blés ne dure que peu de temps, deux jours au plus lui suffisent; mais les pluies arrivant en ce moment leur causent le plus grand dommage, et je ne doute pas que celles de la fin de mai ne soient en grande partie cause de la médiocre récolte de cette année; car les blés dont la semence avait été retardée et que par conséquent les pluies n'ont pas surpris en fleurs, ont assez bien réussi.

Digitized by Google

Le blé Ste.-Hélène n'a pas été exempt de leur fâcheuse influence. Les épis avaient un décimètre de long; mais dans presque tous, les grains supérieurs étaient avortés, et dans les épis les mieux fournis je n'en trouvai que soixante-cinq. La hauteur de la paille au moment de sa maturité était de 1^m^, 50, et celle de la toselle de 0^m^, 75 à 0^m^, 80 c.

Enfin j'ai obtenu pour résultat du blé Sainte-Hélène 1 hect. 0, 2, 3, ainsi répartis :

Blé............	3 décal.
Grappes........	1 déc. 23.
Total.........	1 hect. 023.

La tosette m'a rendu à peine cinq pour un.

Ainsi que je m'y étais engagé l'année dernière, j'ai dû constater aussi la quantité de farine du blé Ste.-Hélène ; voici ce que j'ai obtenu sur 129 décilitres (une quarte ancienne) pesant 9 k. 93 ;

Farine n° 1 (fl.)...........	7 k.	00.
Farine n° 2...............	1	00.
Repasse..................	1	05.
Son......................	0	88.
Total........	9	93.

D'après les divers essais que j'ai tenté et qui tous m'ont donné des résultats vraiment remarquables, je ne dois pas hésiter à regarder la variété du blé de Ste-Hélène comme précieuse pour nos localités. Une économie dans la semence et des produits triples sont des avantages trop réels pour qu'on n'en tente pas la culture en grand.

Saint-Hippolyte-de-Caton, le 1er septembre 1841.

BARON D'HOMBRES-FIRMAS,
Membre honoraire.

Digitized by Google



LETTRES SUR LA POÉSIE PATOISE.

A M. le Président de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

PREMIÈRE LETTRE.

INTRODUCTION. — LANGUE ROMANE. — TROUBADOURS.

Montpellier, le.... 1841.

Monsieur,

Quels furent l'origine et les progrès de la langue patoise? quelles sont ses ressources sous le rapport poétique? quels sont les principaux monumens qu'elle nous offre en ce genre? Est-il probable que cette langue finisse par tomber en désuétude dans nos départemens méridionaux? Un tel événement est-il désirable? ne serait-il point possible de réveiller parmi nous le goût des compositions naïves qui charmèrent nos aïeux? Quels seraient enfin les moyens d'atteindre ce but?

Telles sont les questions que je me propose de traiter dans ces lettres, dont le titre doit vous être expliqué avant tout. — Le mot *patois* s'applique à une foule d'idiomes divers. C'est un terme générique qui embrasse tous les jargons populaires usités en France, depuis le *Bas-Breton* jusqu'au *Languedocien* et au *Provençal*. Mais vous comprenez que je dois m'occuper seulement des dialectes propres aux contrées méridionales. Variables eux-mêmes presque à l'infini, un lien commun les unit cependant et permet d'appliquer à leur assemblage le titre de *langue patoise* : c'est leur commune origine. En deux mots, il s'agit uniquement, dans ces lettres, des idiomes nés de la LANGUE ROMANE.... Le *patois aveyronnais* ne sera donc pas le sujet exclusif de nos recherches ; mais il y occupera une large place en se détachant de l'ensemble un peu mono-

tone des autres idiômes, par l'originalité de ses tours et l'énergie pittoresque de ses expressions ; comme notre beau département se fait distinguer par ses aspects, ses productions et ses usages au milieu de l'uniformité des contrées qui l'environnent, et présente l'image « d'un canton suisse » jeté dans le midi de la France (1). » En traitant, d'ailleurs, un pareil sujet et remontant à l'origine *latine* du patois de nos campagnes, on ne peut oublier les étroits rapports qui existèrent toujours entre le *Rouergue* et le *Languedoc*, ou la PROVINCE ROMAINE, et que c'est dans les vallées où le Tarn séparait les *Ruthènes provinciaux* des *Ruthènes éleuthères* qu'est né dans ces derniers temps le chef-d'œuvre de cette poésie que nous allons étudier.

Avant donc de parler patois dans cette partie méridionale des Gaules que nous pouvons tous appeler NOTRE PAYS, on y parlait latin ; et depuis que le latin a cessé d'être la langue vulgaire de ces contrées, on y fait usage du patois; cela remonte un peu haut, comme vous voyez.

La langue latine s'établit dans les Gaules dès que le flot de la conquête romaine y eut pénétré. La politique de ces vainqueurs du monde fut toujours de s'*assimiler* ainsi les nations vaincues, en leur imposant le joug de l'*idiome* avec celui des mœurs et des lois : celles-ci ne pouvaient être promulguées qu'en latin (2) ; les villes qui s'empressaient d'adopter la *langue-mère* étaient comblées aussitôt, comme des enfans obéissans, de faveurs et de privilèges. Enfin ce travail d'*assimiliation* était si actif que, dès le siècle d'Auguste, une grande partie des Gaulois avait adopté, au dire de Strabon, le langage et les coutumes des Romains.

Mais lorsque, vers le commencement du cinquième siècle, les Visigoths, les Bourguignons et les Francs débor-

(1) Monteil, *Description de l'Aveyron*, t. 1, p. 1.

(2) *Decreta à prætoribus latinè interponi debent.* L. *Decreta* ff, lib. 32, tit. 1, *De re judicatâ.*

Digitized by Google

dèrent successivement au midi, à l'est et au nord, ce latin se trouvait tellement altéré qu'il ne tarda pas à devenir une langue distincte. Il faut voir dans le 1er et le 6e volumes du grand et bel ouvrage de M. Raynouard (1) la marche incertaine et les insensibles progrès de cette transformation ; je ne connais pas d'étude plus attachante. Ce n'est d'abord qu'une voyelle qui change ; puis des terminaisons toutes nouvelles apparaissent çà et là ; on dirait une île sortant lentement du sein des flots. L'*article* se montre enfin, et cette innovation décisive est bientôt suivie de la création des mots, où se reconnaît à peine la racine défigurée.

Cet idiome reçut le nom de langue *rustique romaine*, ou seulement *romaine* ; on l'a depuis appelé langue *romane* ou *romande*, et de là, pour le dire en passant, nous sont venus les noms du *roman* et de la *romance*, genres de composition dont les premiers modèles sont dus à la gaie science des Troubadours. Or, cette langue *romane* n'est autre que le patois en usage parmi nous (2). — En même temps, un idiome dur et sauvage qui n'était pas né du latin, mais que les Francs avaient apporté des forêts de la Germanie, se conservait au nord sous le nom de *francisque*, *theudisque* ou *théotisque*. C'étaient les grossiers rudimens de cette langue française qui devait jeter dans l'avenir lointain un éclat si vif et si durable.

Déjà la langue *romane* était, au sixième siècle, celle du peuple et de l'armée. Nous en avons une preuve singulière. Vers la fin de ce siècle, Commentiolus, général de l'empereur Maurice, poursuivait Chagan, roi des Huns. Pendant que les armées ennemies s'avançaient à travers

(1) *Choix des poésies originales des Troubadours.*

(2) Il va sans dire que je n'entends parler ici que de ressemblance ou de commune origine, et non point d'identité. Le français de *Marot* et le français de nos jours sont une même langue, et cependant il existe bien plus de différence peut-être entre ces deux idiomes qu'entre le *patois* et la *langue romane*.

Digitized by Google

un terrain montueux et boisé, l'accident le plus bizarre éloigna la collision de ces deux grands corps. Les gens de Commentiolus marchaient en silence, lorsqu'un mulet, dont le conducteur s'était avancé dans le défilé, fit un faux pas et renversa sa charge. Ici le texte de *Théophane* (l'un des historiens dont les écrits se trouvent compris dans la *Byzantine*), devient précieux. Il raconte que des soldats francs, témoins de cet accident, crièrent au conducteur dans la langue de leur pays : « *Torna*, *torna*, *fratre*, » *retorna* », expressions évidemment *romanes* ou *patoises* que l'on est étonné de voir briller en caractères grecs dans de si vieilles annales. A ce cri répété au loin, les deux armées, saisies d'une terreur panique, prennent la fuite en sens divers, et lorsqu'on s'aperçoit enfin de la méprise, il n'est plus temps de combattre (1).

Au septième siècle, un annaliste flamand atteste d'une manière plus formelle encore l'existence de la langue romane. C'est Jacques Meyer, cité par M. Raynouard. Il parle du choix qu'on fit de saint Monmolin pour évêque de Tournay, en 665, et donne pour raison : « que c'é» tait un homme d'une très-sainte vie, sachant la langue » *romane* aussi bien que la *théotisque*. »

Sous Charlemagne, c'est-à-dire à la fin du huitième siècle et au commencement du neuvième, plus de doute que la langue *romane* ne fût la seule entendue du peuple. Fauchet, cité encore par M. Raynouard, l'atteste en son *Recueil de la langue et poésie française, rime et romans*, liv. 1, chap. 4, où il dit : « que cette langue *romaine*, » pareille à celle dont usent à présent les Provençaux, » Cathalans ou ceux du Languedoc.... estait cette *rustique* » *romaine* en laquelle Charles-le-Grand voulait que les » omélies preschées aux églises fussent translatées, afin

(1) On peut voir ce récit développé dans l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, liv. 52, nº 36, t. 2 de l'édition in-12, p. 396 et suivantes.

Digitized by Google

» d'estre entendues par les simples gens comme leur lan-
» gue maternelle, aux presches et sermons. »

Enfin, au milieu du neuvième siècle, se présente le plus ancien monument *roman* qui nous ait été conservé : c'est le passage de Nithard au sujet des sermens prononcés à Strasbourg, en 842, par Louis-le-Germanique et par les Français soumis à Charles-le-Chauve. « Or, dit Ni-
» thard, le serment que chaque peuple de l'un et l'autre
» roi jura *en sa propre langue*, est ainsi en langue *romane* », et il rapporte le texte de ce serment, reproduit par tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière (1). On voit là, comme le fait observer Cazeneuve, la première division des deux langues, « la romaine demeurant dans les états
» de Charles, et la teudisque dans ceux de Louis. » — Quand, plus tard, les notaires rédigeaient leurs actes en latin, ils avaient le soin de les traduire aux parties en langue vulgaire (2).

En voilà bien assez, je crois, sur l'antiquité de ce *patois* tombé de nos jours dans un si grand mépris. Ce n'était encore, il est vrai, que ce que sont toutes les langues naissantes : un informe jargon sans grâce et sans harmonie. Les langues ne sont pas comme cette divinité de la fable qui sortit toute formée du sein de la mer ; il leur faut en quelque sorte rouler long-temps parmi l'écume et les cailloux du rivage, avant d'acquérir ce degré de perfection et de beauté qui charme l'oreille. Mais nul idiome peut-être ne rencontrait alors, pour se développer, des conditions plus favorables et des secours plus puissans.

Pendant que la langue teudisque (que l'on appela bientôt langue d'*Oil*) s'arrêtait, toute rude et inculte, sous

(1) On le trouve dans les pièces justificatives de l'*Histoire du Languedoc*, dans *Le Monde primitif* de Court de Gébelin, dans *Le Spectacle de la nature* de Pluche, dans les *Mémoires de la Société* de Rodez, t. 2, p. 205, etc., etc.

(2) Champollion-Figeac, *Recherches sur les patois*, p. 40.

Digitized by Google

les brümes du nord, la langue d'*Oc* ou romane (1) entrait sur des bords plus heureux et sous un ciel enchanté dans une carrière où l'attendaient les plus brillans succès...... L'astre des troubadours se lève ; mais, pour le saluer dignement à son apparition sur l'horizon du moyen-âge, je laisserai parler ici un des hommes qui de nos jours s'était le plus pénétré de ses rayons bienfaisans, un des poètes les plus aimables qui, dans notre midi, ayant ressaisi la lyre suspendue aux murs du temple d'Izaure ; l'élève de Delille et notre maître à tous, dont la fin si triste a profondément affligé tant de jeunes cœurs accoutumés à ses accens (2). Il me semble entendre encore ce timide vieillard s'écrier d'une voix doucement émue :

De la nuit ténébreuse où dormaient à la fois
La dignité de l'homme, et les mœurs, et les lois,
Que j'aime à voir sortir, comme une faible aurore,
Tel que Milton nous peint le monde près d'éclore,
L'astre consolateur des rians troubadours !
Leur esprit libre et fier, leurs mobiles amours,
Cet instinct créateur qui dicta leur langage ;
Cette galanterie ingénue et sauvage ;
Ces sons voluptueux d'un luth tendre et guerrier ;
Ces jets bruts et féconds de l'art encor grossier,
Tout me frappe : j'admire, au défaut de culture,
L'accent passionné que donne la nature ;
Comment aux maux publics, au bruit affreux des fers,
L'imagination allume ses éclairs
Et mêle au noir tableau de ces rudes secousses
Des sentimens plus purs, des images plus douces.

(*Œuvres de M. Carré, discours en vers ; Eloge de Clémence Isaure*, p. 170.)

(1) Personne n'ignore l'origine de ces deux dénominations : langue d'*Oil* et langue d'*Oc*. Pour dire *oui*, on prononçait *oil* dans le nord, et *oc* dans le midi.

(2) Ceux des avocats aveyronnais dont les études de droit remontent à une quinzaine d'années, ont presque tous suivi le cours de ce professeur, mort depuis dans un état d'aliénation mentale, et dont les leçons n'étaient plus, dans les derniers temps, qu'un aimable radotage. Ceux qui leur ont succédé sur les bancs des facultés de droit et des lettres de Toulouse, savent combien la chaire

Digitized by Google

Rien de plus frappant, en effet, que cet instinct créateur des troubadours. La poésie naît chez eux de la seule exaltation des sentimens chevaleresques ; elle naît parce qu'elle est un besoin. Elle se forme sans art, sans apprêts ; et cette génération spontanée produit plus de gracieux chefs-d'œuvre que n'en enfanteront jamais toutes les *prosodies* ou *poétiques* modernes.

On a voulu, il est vrai, contester l'invention de la rime à nos troubadours, et soutenir qu'elle leur vint des Arabes. C'est l'opinion de Ginguené, dans son *Histoire littéraire d'Italie*, t. 1, p. 250. Mais il est très-bien réfuté par Schlégel, aux pages 68 et suivantes de ses savantes observations sur la langue et les littératures provençales. D'autres veulent que les Allemands la leur aient communiquée ; M. de Sismondi leur répond, dans son ouvrage intitulé : *De la littérature du midi de l'Europe*, t. 1, p. 106, que les troubadours « usaient de la rime en » maîtres et comme d'un bien propre, tandis que les Al» lemands la maniaient timidement dans le douzième siè» cle. » Vous pouvez voir une foule d'autres autorités analysées dans le livre de M. de Roquefort-Flaméricourt, sur l'état de la poésie aux douzième et treizième siècles. Je ne me souviens pas à présent des conclusions qu'il prend sur ce grave débat.

Quoi qu'il en soit, les chants des troubadours donnèrent à leur idiome un si beau lustre qu'il devint et resta, pendant sept ou huit cents ans, la langue dominante de tout le midi de l'Europe ; et ne croyez pas que ces travaux se bornent à quelques stances fugitives. Une foule innombrable de beaux génies formèrent à la langue romane un trésor poétique devenu presque inépuisable ; les uns

de M. Carré fut dignement remplie, après lui, par un Aveyronnais, le vénérable Cabantous, si dignement loué dans le brillant panégyrique consacré à sa mémoire par l'un de ses anciens élèves et de nos prédicateurs les plus distingués, M. l'abbé Berteaud, chanoine de la cathédrale de Limoges.

Digitized by Google

chantaient eux-mêmes la *canzon* qu'ils avaient composée. Tels furent Pons de Capdeuil, Pierre Vidal, Gaucelm Faydit, Arnaud de Marueil, Pierre Cardinal, Albertet. On les voyait, harmonieux pèlerins, accompagner sur la lyre ou la citole les vers joyeux ou les langoureuses complaintes dont ils allaient faire retentir les voûtes des vieux châteaux. D'autres exhalaient dans les *sirvente*, sorte de satyre énergique et violente, la soif de la vengeance, l'ardeur des combats ou le saint enthousiasme des croisades. C'est ainsi que Vaqueiras donnait un libre cours à son imagination guerrière ; c'est ainsi que Bertrand de Born gourmandait les grands et les rois. Bertrand de Born ! le plus impétueux des gentilshommes français, qui, du fond de son château de Hautefort, troubla par ses vers les cours de France et d'Angleterre, poussa l'un contre l'autre Richard-Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste, osa résister aux troupes de Henri II et de son fils Richard, et semblait ne pouvoir respirer que la poussière des murs croulans ou l'odeur du carnage. Mais j'essaierais en vain de vous donner une idée de toutes les richesses que renferme ce *trésor poétique* des troubadours. Il vaut mieux vous laisser le plaisir d'en admirer l'abondance et l'éclat dans l'ouvrage de M. Raynouard (1).

(1) Voyez, en outre, le *Parnasse occitanien* de M. de Rochegude, où se trouve un choix excellent de poésies originales des troubadours. — Voyez aussi les traductions données par M. Fabre d'Olivet, dans son ouvrage intitulé : *Le Troubadour*, poésies occitaniques du treizième siècle, dont le premier volume est presque entièrement rempli par le poëme des *Amours de Rose et Ponce de Meyrueis*. Le château de Roquedols, principal théâtre des aventures racontées dans ce poëme, se voit encore non loin des limites du département de l'Aveyron, vers le levant, près de la petite ville de Meyrueis, dans le département de la Lozère. Sous ce rapport, il y aurait peu de monumens littéraires du treizième siècle plus intéressans pour nous, si d'ailleurs l'authenticité du manuscrit était rigoureusement démontrée. Mais la lettre mystérieuse d'un homme d'esprit qui se cache sous le nom de *Rescondut*, sera toujours une bien faible garantie aux yeux des critiques. Tout ce qu'on

Digitized by Google

Là vous verrez de combien d'écrits ingénieux fut ornée cette langue, et vous serez étonné de la trouver si chétive dans nos campagnes, quand vous saurez qu'il lui reste encore un plus beau titre de gloire. C'est d'elle que se sont formés l'italien, l'espagnol, le portugais. « Dryden ne balance point à dire, d'après Rymer, que c'était de toutes les langues modernes la plus polie, et que Chaucer en profita pour orner et enrichir l'anglais, très-stérile jusqu'alors. » Bembo la considère à son tour comme la mère de toutes les langues de l'Occident, et Millot, à qui j'emprunte ce passage, « s'arrête, dit-il, quoiqu'il lui fût facile d'entasser les autorités, car les citations sont inutiles *quand il ne faut que raisonner sur un fait certain.* » Enfin, « ce qui doit, dit Cazeneuve, assurer quelque respect à sa misère présente, c'est l'honneur d'avoir été le cep d'où s'est provignée cette belle langue française, qui se fait voir maintenant parée de toutes les grâces dont l'esprit humain est capable (1). »

En effet, l'ancien teudisque n'a éclipsé la langue romane qu'en s'appropriant ses ornemens et se parant de ses dépouilles. Long-temps l'issue du conflit élevé entre ces deux idiomes dut paraître douteux ; quand l'ascendant de la langue d'*Oil* prévalut, l'énergie du caractère méridional se réveilla pour soutenir la lutte. La célèbre institution des Jeux floraux vint se rattacher notamment à cette réaction vraiment nationale et si honorable pour nos provinces ; mais tous ces efforts devaient être inutiles. Pour que la langue romane s'associât aux progrès de la civilisation et conservât sa prééminence en Europe, il aurait

peut dire avec M. Fabre d'Olivet, c'est que les fragmens dont se compose le poëme qui lui fut envoyé paraissent fort anciens, et que M. Rescondut pourrait bien avoir joué dans cette publication le rôle de Macpherson à l'égard des poésies d'Ossian. Lisez la préface du *Troubadour*.

(1) Dans la préface des Œuvres de Goudoull. Voyez aussi le *Monde primitif* de Court de Gébelin, t. 5, p. 43 et suivantes.

Digitized by Google

fallu qu'un grand état se formât dans le Midi, que le mouvement politique partît de chez nous, qu'une de nos cités devînt la capitale de l'empire, et qu'une cour brillante y vînt fixer son séjour. Alors tout aurait changé de face : « Et combien la poésie n'aurait-elle pas gagné, dit » l'estimable auteur déjà cité (M. Raynouard), à em» ployer une langue qui était déjà en possession de pro» duire de nombreux effets d'harmonie?....... J'aime à » croire, ajoute-t-il plus bas, que le style de Racine n'y » aurait rien perdu, et j'ose dire que celui de Corneille y » aurait gagné. » Voyez, au lieu de cela, le spectacle que présente l'histoire. N'est-ce pas du Nord que se précipite le torrent de la conquête, et que viennent constamment les grandes impulsions? Jetez ensuite les yeux sur cette barrière bleuâtre qui apparaît déjà du haut de ces sommets où viennent se toucher l'Aveyron, la Lozère et le Gard ; là finit la France et le continent. Que pouvaient faire nos aïeux ainsi resserrés? Vous comprenez maintenant comment notre pauvre idiome local a pu être refoulé dans les étroites limites et réduit à la condition déplorable où nous le voyons aujourd'hui.

Mais est-il pour cela devenu rebelle à la poésie? est-il resté tout-à-fait stérile depuis la moisson de fleurs cueillie par les troubadours? Vous savez que non ; et quoique le nombre de ceux qui ont *daigné* le cultiver soit bien petit, il existe dans ce genre quelques rares célébrités qui n'ont pu manquer d'arriver jusqu'à vous. Eh bien! nous parlerons une autre fois de ces poètes patois (qui en valent bien d'autres).... à commencer par Goudouli.

J'ai l'honneur, etc.

Daudé de Lavalette, *avocat.*

P.-S. Avant de vous parler des *poëtes patois* proprement dits (ce qui est l'objet principal de ces lettres), j'ai dû jeter un coup-d'œil rapide sur la formation de la *langue-mère* dont ils ont employé les dialectes plus ou moins altérés. Comme je me propose, d'ailleurs, de citer des pas-

Digitized by Google

sages empruntés aux œuvres qu'ils nous ont laissées, j'aurais voulu mettre au moins sous vos yeux une pièce extraite des poésies de nos anciens troubadours. Ainsi on aurait pu comparer entre eux les monumens des divers âges de cette littérature. Il se présentait de plus une idée séduisante : c'était de joindre à ma lettre quelques recherches sur *les troubadours du Rouergue*. Mais j'apprends que ce sujet a été traité dans le second volume de vos publications, par M. Victor de Bonald. La nécessité d'accompagner le texte roman d'une traduction française, comme l'a fait M. Raynouard, aurait d'ailleurs fait sortir cette introduction des limites où elle doit se renfermer. Je me bornerai donc à placer sous vos yeux deux *tercets* seulement de l'une des compositions les plus remarquables de ce Bertrand de Born dont j'ai parlé ci-dessus. Ce terrible faiseur de vers que M. Villemain appelle « le Tyrthée du moyen-âge », et que le Dante nous représente dans son enfer courant encore, quoique décapité, et portant sa propre tête à la main comme une lanterne, vient d'exhaler sa fureur guerrière dans un *sirvente* où passent de strophe en strophe, comme des nuages menaçans, toutes les noires images des siéges et des combats. Il finit en adressant aux barons de son temps et à son jongleur ces impatientes paroles :

Baros, metetz en gatge	*Barons, mettez en gage*
Castels, è vilas, è ciutats,	*Châteaux, et villes, et cités,*
Enans q'usquecs no us guerreiatz.	*Avant que chacun ne vous guerroyiéz.*
Papiol, d'agradatge	*Papiol, de bonne grâce*
Ad *oc* et *no* t'en vai viatz,	*Vers* OUI *et* NON *t'en va promptement :*
Dic li que trop estan en patz.	*Dis-leur que trop ils sont en paix.*

Vous comprenez que Papiol est le nom du jongleur de Bertrand de Born. Ces jongleurs étaient attachés aux troubadours pour chanter leurs vers et pour exécuter leurs ordres. Il semble voir ici le seigneur de Hautefort monté sur un coursier fougueux, se retourner avec un signe

Digitized by Google

d'impatience vers son jongleur, et lui demander pourquoi le signal du combat ne s'est pas encore fait entendre. A ses yeux, les noms et les insignes des princes disparaissent. Il lui faut la guerre entre tous les intérêts divers, la guerre entre OUI et NON. Je ne crois pas que jamais l'ardeur des combats et le génie du moyen-âge aient été l'objet d'une personnification plus hardie. D. L.

SECONDE LETTRE.

GOUDOULI.

Monsieur,

Pierre GOUDELIN ou GOUDOULI naquit à Toulouse en 1579. Depuis plus de deux siècles, il n'était plus question de troubadours; la langue d'*Oil* triomphait avec l'autorité royale, et Ronsard, qui était alors au faîte de sa prodigieuse renommée, écrivait dans son abrégé de l'*Art poétique :* « Aujourd'huy, parce que notre France n'obéit » qu'à un seul roy, nous sommes contraints, *si nous vou-* » *lons parvenir à quelques honneurs*, de parler son lan- » gage; autrement notre labeur, tant fût-il honorable et » parfait, serait estimé peu de chose, ou peut-être tota- » lement mesprisé. »

Vous savez que ce Ronsard, appelé *le prince des poëtes de son temps* (quoiqu'il fût seulement le poëte des princes), est loin d'avoir contribué aux progrès de la poésie française; mais vous savez aussi qu'enfin Malherbe vint, et que notre langue, burlesquement hérissée de grec et de latin sous la plume du premier de ces poëtes, s'épura, s'ennoblit dans les vers du second.

Goudouli eut donc à choisir entre la langue dominante et l'idiome vulgaire qui, déchu de son antique splendeur, n'était déjà plus que ce qu'il est aujourd'hui, un patois à l'usage des laboureurs dans les campagnes et des artisans dans les villes. Il préféra cet idiome comme plus flexible que l'autre et mieux approprié à son génie. Peut-

être aussi fut-il bien aise de montrer tout ce que le patois méridional conservait de ressources poétiques à une époque où les orgueilleux succès du français semblaient insulter à l'avilissement dans lequel était tombé le vieux langage des troubadours.

Quoi qu'il en soit, la poésie languedocienne refleurit si bien dans ses écrits que tout le midi de l'Europe crut voir renaître un instant les plus beaux jours de la langue romane.. « La réputation de Goudouli ne s'arrêta pas » dans Toulouse, disent les auteurs de la *Biographie* » *universelle*; elle franchit les Alpes et les Pyrénées. Les » Italiens, les Espagnols, s'empressèrent de jouir de ses » ouvrages, en les faisant passer dans leurs langues. » Cette célébrité *n'était due à aucune circonstance de temps* » *ni de lieu*, mais à la force de son génie, à la verve, à » l'originalité de son talent, à des créations dont il n'exis- » tait aucun modèle, à une perfection de style qui est le » secret des grands poètes. »

Vous me saurez quelque gré, je l'espère, de ne pas aller plus loin sans vous parler du caractère de cet homme singulier. Nous ouvrirons ensuite le précieux recueil de ses œuvres, et nous lirons les poésies après avoir fait connaissance avec le poète.

Goudouli commença par étudier en droit et se faire recevoir avocat au parlement; mais il quitta bientôt la toge. Lafaille, auteur des *Annales de Toulouse*, à qui nous devons une notice sur sa vie, fait observer à ce propos « que tous ceux qui sont nés pour être de grands » poètes ont une particulière aversion pour l'étude des » lois; *comme si les épines dont cette science est remplie* » *ne pouvaient s'accorder avec les fleurs du Parnasse* ». Nous pouvons attester, en pleine connaissance de cause, la justesse de cette dernière observation.

Le duc de Montmorency tenait alors une espèce de cour à Toulouse et d'autres grands personnages y ouvraient leurs salons aux gens de lettres; Goudouli faisait les délices de cette société choisie, pour laquelle il composait

Digitized by Google

et débitait lui-même avec une grâce merveilleuse tous ces ingénieux prologues ou discours en prose imprimés avec ses poésies; mais il avait trop de fierté dans son humble fortune pour demander à ses illustres et puissans amis autre chose que leur estime.

Aussi fut-il obligé de vendre, pièce à pièce, une petite métairie que lui avait laissée son père, jusqu'à ce qu'enfin il ne lui resta plus que le bâtiment et un jardin attenant. Un autre en serait mort de chagrin : lui se contenta d'écrire sur la porte en gros caractères : MÉTAIRIE DE DEUX PAIRES, et au-dessous, en petites lettres, *de poulets*.

Le public étant ainsi averti de sa détresse, il fut pris à l'Hôtel-de-Ville une délibération en forme, en vertu de laquelle une somme de trois cents livres lui fut payée jusqu'à sa mort. « Imaginez-vous, dit à ce sujet le bio-
» graphe déjà cité, un de ces anciens philosophes d'A-
» thènes, nourri dans le Prytanée aux dépens du pu-
» blic. »

Mais celui-là du moins ne laissait voir ni orgueil ni cynisme à travers les trous de son manteau. Philosophe chrétien, il respecta toujours la décence et les mœurs, et s'il ne fut pas assez austère peut-être dans ses premiers écrits, on le vit plus tard s'élever à de hautes pensées religieuses, ou donner à ses chants l'accent d'une piété affectueuse et tendre qui fit la consolation de ses derniers jours.

Je ne connais rien de plus poétiquement beau que ces paroles prononcées comme une prédiction de sa mort quelque temps avant la dernière maladie qui devait l'emporter. Il se promenait, pensif et solitaire, dans le cloître des Augustins; un de ses amis, étonné d'une méditation si grave, lui demanda comment il allait et ce qu'il faisait là? *Vous le voyez*, lui dit-il en frappant la terre de son bâton, *je heurte afin qu'on me vienne ouvrir* (1).

(1) A l'heure de la mort, Goudouli assembla huit notaires des plus fameux de Toulouse. Il leur dit qu'il faisait son neveu héri-

Digitized by Google

Les honneurs qu'on lui rendit répondirent au vif intérêt que lui avait témoigné sa ville natale. En 1808, c'est-à-dire cent soixante ans après sa mort, ses cendres, exhumées du cloître des Grands-Carmes, lors de la démolition de cet édifice, furent portées à l'église de la Daurade au milieu d'une cérémonie magnifique, à laquelle assistaient, avec l'Académie des Jeux-Floraux, toutes les autorités et tous les corps de cette grande cité. Enfin son buste, placé au Capitole dans la *Galerie des Illustres*, y est encore l'objet d'une sorte de culte particulier, et tous les regards se portent d'abord vers cette inscription latine gravée sur le marbre qui lui fut consacré :

Musarum (Godeline) *decus, sic ora ferebas,*
Lirida cùm caneres, Berteriumque nemus.
Non meliora tuis tentabit carmina Apollo,
Tectosagum grato cùm volet ore loqui.

Mais tout cela n'est rien auprès du monument qu'il s'est élevé lui-même dans ses écrits.

I. La forme sous laquelle il les publiait vous donnera une idée d'un des principaux caractères de son talent. Il ne faut pas s'attendre à trouver chez lui des ouvrages de longue haleine ; ce ne sont que chansons, odes, noëls, épîtres, épigrammes ou sonnets, fruits de l'inspiration du moment.

Ces pièces légères tombées de sa plume s'accumulaient

tier; mais qu'il voulait que son testament ne contînt précisément qu'un seul mot. Ils lui répondirent tous unanimement qu'ils ne pouvaient pas dépouiller cet acte de ses formalités, qui demandaient un grand circuit de paroles, qu'il fallait se conformer aux lois et aux coutumes. — Vous êtes tous des ignorans, leur dit-il, je vais vous montrer que l'on peut faire, *avec une seule syllabe*, un testament très-authentique. — Ayant fait venir son neveu, il prit un sac qui était à côté de son lit et dans lequel il avait mis tout son avoir; il le lui remit en présence des notaires, en disant : *Té!* c'est un terme gascon qui veut dire *tiens*. — Voilà mon testament, leur dit-il, n'est-il pas bien solennel! vous en êtes tous les témoins. — *Causes célèbres* de Pitaval, tome III, pages 521 et 522.

Digitized by Google

peu à peu comme les rameaux odorans qu'une main insouciante jette pêle-mêle dans une corbeille de fleurs aux premiers jours du printemps. Puis, quand il s'apercevait qu'il y avait un nombre suffisant de ces fleurs poétiques, il les assemblait pour les offrir au public. C'était *Le Ramelet Moundi, prumièro flouretto* (*Moundi* veut dire *Toulousain*); c'était ensuite *Uno secoundo flouretto què s'es esplandido del broutounet dé la darrièro improssiu*; ou *Lé Broutou noubelet*; ou *La noubèlo flouretto del ramelet Moundi.*

Ainsi le poète apparaissait toujours à ses lecteurs sous la figure d'un ami des champs, présentant à ceux qui viennent le visiter un bouquet de roses fraîchement cueillies dans ses jardins. Et c'étaient en effet des poésies pleines de fraîcheur et d'éclat, des poésies pleines d'une douceur inexprimable qu'il leur présentait ainsi sous le voile transparent de l'allégorie.

Pour vous faire apprècier le mérite de Goudouli sous ce premier rapport, il faudrait transporter ici toute la partie *anacréontique* de ses œuvres; j'aime mieux vous y renvoyer que d'en rien détacher pour vous l'offrir; ce serait effeuiller sa couronne (1).

Voulez-vous cependant juger de suite de la manière du poète! Ouvrons le recueil de ses nombreux Noëls : là, les compositions sont moins étendues et les citations deviennent plus faciles. J'aime la naïve simplicité de ces vers, mis dans la bouche d'un berger pour le jour des Rois :

De noubélos, èfans, en benen de lo bilo
E' bist passa trés Reys d'une fayssou gentilo,
E demandon per tout l'houstalet bénazit
Qué lé rey d'Israël per palays a caouzit.
Quaiqu'un à décélat qué porton per estrénos,
Tres brustiéros d'encens, d'or et de myrro plénos,

(1) Voyez surtout la pièce intitulée : *Mascarado d'un Orb et de sa Guido, ar uno descripciu de beutat.*

Digitized by Google

Qué li ban humblomen ufri, digomendiu (1),
Qué coufésson déjà qu'el es Rey, Home, Diu.
Elis parlon sampa (2) de l'enfantet aymablé
Qué nous aous l'autré jour troubéguen à l'establé,
A qui Peyret dounéc un aignelet pla fayt,
E iou, sense reprochi, un picharrou de layt.
Posco dounc oüéy métis uno ta bélo troupo
Hurousomen trouba lé bel éfant dé poupo,
M'entre qué de nous aous quadun lé prégara
Dé nous salba l'esprit quand lé cos mourira.

Je pourrais multiplier ces citations ; mais il me suffit de vous avoir fait entrevoir le mérite de Goudouli dans le genre gracieux, auquel son talent n'était pas d'ailleurs exclusivement consacré.

II. Ce genre n'est pas, en effet, le seul qu'il ait cultivé avec succès. Il excellait encore, nous dit son biographe, dans les sujets burlesques, qu'il traitait avec un enjouement tout particulier ; aussi n'avait-il qu'à se présenter dans une compagnie pour y exciter une gaieté bruyante qu'entretenaient les éclairs de ses saillies et le feu roulant de ses bons mots.

Quelques vers, empruntés à cette partie de ses œuvres, suffiront pour vous faire juger de tout le reste ; je les prends dans la pièce intitulée : *Querélo d'un Pastou countro un Satyri per uno descripciu de lédou*. C'est un portrait grotesque de vieille femme digne du burin de Callot.

Jamais la verve satyrique de l'école flamande n'a fait grimacer sur la toile des figures d'une expression plus bizarre que celle-ci :

L'un des yeux s'enfonce terne et blafard dans un orbite caverneux :

L'aoutré tray d'esclayré déforo
Coum'un gat qu'ès à la démoro.

Les joues :

Ridon coum' uno groullo bieillo,
S'ajuston coùm' un portofeillo.

(1) *Digomendiu* : voulant dire.
(2) *Sampa* : sans doute.

Le nez accuse la probité de l'ouvrier qui le fit :

Le sartré que li fec le nas
Quand se troubec entre las mas
Ta bélo coulou de majoffo
Li panec may d'un tiers d'estoffo (1).

Enfin le menton est d'une exécution parfaite :

Sa barbo se trosso en rédoun
Couma la testo d'un biouloun
Oun per cabilhos soun plantados
Quatre bourrugos incarnados.

Vous me pardonnerez d'avoir mis sous vos yeux cette caricature. Je l'ai trouvée suspendue dans l'*atelier* du poète, entre les frais paysages que nous examinions tout-à-l'heure et les compositions plus sévères dont il me reste à vous parler.

III. J'arrive en effet au troisième et dernier caractère qui distingue surtout l'admirable talent de Goudouli : son style n'est pas seulement plein de douceur ou étincelant d'esprit ; il sait, quand il le faut, lui donner un degré d'élévation et de noblesse proportionné à la majesté de son objet. On dirait même que cette *dignité* de style était son état naturel, que la simplicité d'une composition élégante et facile ne pouvait le captiver long-temps, et qu'il tendait sans cesse à s'élancer dans les régions supérieures. Aussi dois-je me hâter d'ajouter que ce poète ne vous est pas encore bien connu, que le plus beau trophée de sa gloire est son ode sur la mort d'Henri IV, et qu'il faut s'empresser de passer à l'examen de ce chef-d'œuvre.

Vous connaissez les vers de Malherbe *Aux races futures*. C'est à l'époque où ce barde du nord se rendait l'interprète de la douleur publique, que l'héritier des troubadours s'éleva parmi nous à la plus haute poésie, en chantant comme lui les vertus d'Henri IV, et foudroyant de son exécration le monstre que la patrie rejetait avec

(1) Dans le patois toulousain le *tailleur* s'appelle le *sartré*, et *majoffo* veut dire *fraise*.

Digitized by Google

horreur de son sein. L'ode de Goudouli fut si vivement admirée, qu'un siècle après, le célèbre auteur du *Prædium Rusticum* s'efforçait d'en faire passer les beautés dans une traduction en vers latins, imprimée aux pages 154 et suivantes de ses *Opuscula* (*Parisiis*; 1730). Ainsi la langue latine et la langue romane luttèrent encore une fois; mais cette lutte était trop inégale, et « le traduc- » teur, disent avec raison les auteurs de la *Biographie* » *universelle*, resta (quel que fût son talent) bien au- » dessous de celui qu'il imitait. »

J'aurai le soin de rapprocher du texte quelques passages de cette traduction peu connue. Les efforts d'un tel imitateur convaincus d'impuissance, rehaussent mieux que tous les éloges la perfection du modèle.

Le poète entre en scène sous la forme d'*Uno Nympho Moundino* ou *Nymphe Toulousaine*, et voici les stances gracieuses par lesquelles il prélude à l'éloge d'Henri-le-Grand :

Jantis pastourelèts que déjouts las oumbrétos
Sentets apazima lé calimas del jour,
Tant que les auzelets per saluda l'amour
Uflon le gargailhol de milo cansounétos;

Petits rious doun l'argen beziadomen gourrino,
Pradets oun le plaze nous embesco les èls
Quand la jouïno sasou bous cargo dé ramels,
Augets coussi se plaing uno Nympho Moundino.

Quand del coumu malhur uno niboul escuro
Entrumic (1) la clartat de moun astre plus bel;
Yeou dizi, quand la mort dan le tailh d'un coutel
Crouzec le gran Henric sul libre de naturo,

De roumecs (2) de doulou moun armo randurado (3),
Fugic del gran soulel la pamparrugo (4) d'or
Per ana dins un roc ploura d'él e de cor,
Del parterro francès la bélo flou toumbado.

(1) *Entrumi* : obscurcir.
(2) *Roumec* : ronce, épine.
(3) *Randura* : environner.
(4) *Pamporrugo* : chevelure.

Digitized by Google

Cherchez à conserver dans une traduction française le charme de vers tels que ceux-là :

Petits rious doun l'argen beziadomen gourrino,
Pradets oun le plaze nous embesco les els.

Demandez à notre langue l'équivalant de ce mot : *embesca*, prendre avec de la glu (1), vous sentirez alors tout le prix d'une pareille poésie.

Mais hâtons-nous : le poète va s'élever tout-à-coup à la majesté de l'ode. Il reprend, dit-il, sa musette ou sa lyre pour entonner la louange du monarque objet de tant de regrets ; et, par le mouvement spontané d'une sorte de dédain impétueux, il écarte d'abord bien loin toutes les renommèee qui doivent faire place à la gloire immortelle de Henri :

Que noun nous bengou pas brounzí per las aurellos,
Ni César, ni lé Grec que mouric per talou,
Per dessus le boulun des princes de balou
Un Henric a claousit le mounde de merbeillos.

Les fourtunables reys doun le mounde fa festo
Soun coumo de rubis pausats en roso d'or,
Oun le balent Henric, tout brasses é tout cor,
Ero le diaman qu'oundrao tout le re to.

Cette dernière stance est une de celles que le père Vanière a traduites avec le plus de bonheur ; et cependant l'imitation vous paraîtra bien faible à côté du texte délayé dans ses vers *élégans* :

Illius invictos inter regesque ducesque
Fama micat, circumpositos ut grandior inter
Chrysolitos, adamas vultus tenet unus hiantes,
Atque suo gemmas hebetat fulgore minores.

Je cherche en vain ce que sont devenus « *les fourtunables reys doun le mounde fa festo.* » Le mot *invictos* est une bien pâle copie !... Je voudrais que l'éclat des pierreries fut moins vif, et que l'image « *del balent Henric, tout brasses é tout cor* » me fut renvoyée par le miroir de la traduction.

(1) *Engluer* n'est pas un équivalant poétique.

Digitized by Google

Ecoutez maintenant l'éloge des vertus paisibles précédant l'éloge des vertus guerrières (admirable discernement, instinct sublime du génie, qui fixe d'abord ses regards sur les véritables grandeurs, seules dignes de ses premiers hommages !) :

La terro en tremoulan al brut de sas armados
Li dounao la bouts (1) per soun prumié seignou ;
Tabe per le plaça dins le temple d'aounou
Le cel l'abio fourmat à bertuts rapourtados.

O flourisso lo pats, e touquesso l'alarmo,
La justecio, la fé, la forço, la bountat,
E tout ço que le cel douno per raretat,
Coumo l'aygo à la mar se randion à soun armo.

De sas mil'o bertuts la preciuso richesso
Crounpao d'un cadun le cor é l'affecciu ;
Soun cos se fazio beze un cel de perfecciu,
Al lun de soun esprit, esclaire de sagesso.

Acos el que sul fi remettio la balanço
Taléu que la rasou se plaigno d'un afroun,
Acos el que prenio la fourtuno pel froun,
Que clabelao pey sul scéptre de la Franço.

Ou je me trompe fort, Monsieur, ou voilà des vers dignes d'un rival de Malherbe ; des vers que ne désavoueraient pas nos plus grands poètes, et sur lesquels notre superbe délicatesse est forcée de reconnaître ce cachet du génie, cette empreinte du beau qui recommandera toujours les ouvrages de l'esprit à l'admiration publique, sans distinction de temps ni de lieu. Vous aurez remarqué cette hardiesse si expressive :

Le cel l'abio fourmat *à bertuts rapourtados*.

L'emploi de ce mot *rapourtados*, affecté à un art mécanique, n'a certainement rien de bas. A toutes les époques et chez tous les peuples, les poètes ont puisé leurs images dans les professions ou les coutumes les plus vulgaires ; et cet usage d'une haute antiquité (2), que *le goût*

(1) *Bouts* : voix.
(2) Voyez les leçons du docteur Lowth sur la poésie sacrée des Hébreux, tome I, page 121 et suivantes.

Digitized by Google

français a restreint depuis dans de si étroites limites, ne saurait être blâmé, du moins dans un poète patois.

Quant à la dernière des stances que je viens de transcrire, vous serez curieux peut-être d'en rapprocher encore l'élégante traduction du père Vanière :

Noverat æquatâ justum suspendere lance ;
Quæque vagos alterna pedes per castra ferebat,
Fortunam prensare manu, clavoque trabali
Multa reluctantem Gallis affigere sceptris.

Rien ne me paraît plus propre à *illustrer* un texte que de pareilles *imitations*. La première moitié de la stance patoise est remplacée par une ligne froidement sentencieuse qui rappelle la mise en vers de l'*Iliade*, par Lamothe. *La raison se plaignant d'un affront* disparaît ici comme *les prières boîteuses* d'Homère. Trois vers se présentent ensuite pour en rendre deux, et on nous apprend que la fortune *porte ses pieds vagabonds d'un camp dans un autre*, ce qui est un *pléonasme ;* car le seul mot de fortune disait tout cela. Puis viennent des *amplifications* telles qu'en font tous les jours les écoliers dans nos colléges : *prensare* MANU, *clavo* TRABALI, *multa reluctantem ;* oh ! que j'aime bien mieux la noble et fière concision de ces deux vers :

Acos el que prenio lo fourtuno pel froun
Que clabelao péi sul sceptre de la Franço !

Là, pas un mot inutile. Le poète arrive à la gloire guerrière d'un élan aussi prompt que le héros dont il va maintenant célébrer la valeur et chanter les exploits :

Coumo s'embalauzis la bicho pel bouscatge,
Quand le sou del cournet dins l'aureillo li bat,
Al nom del grand Henric l'enemic eyssourbat
Fugio marrit de paou, é beouze de couratge ;

L'un sentio d'un estoc desclaba las coustélos,
Per oun s'estourrissio le sang à bél rajol ;
L'aoutre, que milo pics aloungaon pel sol,
Besio soun paoure cos despartit en estélos :

Atal dedins un parc le lioun se boulégo
Al mitan des moustis, del pastre, é deys agnéls,
Atal à cop dé dens, de coüo, d'urpos é d'els,
Les espauris, esquisso, endoulloumo, mousségo,

Digitized by Google

Hurous le que labets (1) éro à la picouréo,
O que s'éro mudat dans las armos à bas;
Per biure noun caillô que cambos sense mas,
E se moustra puleou cerbi que briaréo.

Jamay cap d'autre rey noun fec talo soulado
De cosses de souldats esquitats an la mort,
E Carou jamay plus noun troubec à soun port
D'espérits desoussats ta rabento menado (2).

Il serait difficile, je crois, de rendre en français la singulière énergie de ces vers. La comparaison du lion est surtout remarquable comme étant devenue classique, et s'étant revêtue dans toutes les langues de formes nouvelles. Goudouli cite lui-même dans ses notes le passage du IX[e] livre de l'*Enéide*, et celui du XVIII[e] chant de l'*Orlando*, où elle se trouve reproduite, et dans cette imitation il n'est resté ni au-dessous de Virgile, ni de l'Arioste.

Maintenant, Monsieur, le portrait du héros est achevé. Que reste-t-il donc, si ce n'est de lancer l'anathème à l'exécrable parricide qui priva la France de tant de vertus et de tant de gloire ! Long-temps le poète a contenu l'indignation qui bouillonnait dans son sein : elle éclate enfin comme un fleuve qui rompt ses digues, comme un torrent qui déborde :

Dounc, ô tygre cruel, piri que l'ours salbatge,
Pla t'abion poussedit las féra mios (3) d'ifer,
Quand ta Scarioto ma s'anec arma de fer,
(Seignour Diu !) countr'un rey que daurao nostr'atge.

Qui te piégec (4) le bras de tant d'asseguranço
Que noun fiblesso pas joust l'ourrou d'un tal cop,
Sampa l'esprit de neyt que li trigao trop,
Que bisso reboundut le soulel de la Franço.

(1) *Labets* : alors.

(2) *Espérits desoussats*, esprits sans os, âmes sans corps. — *Menado* se dit d'une quantité de bois flottant sur l'eau ; *rabento*, rapide.

(3) *Féramios* : furies.

(4) *Piéga* : étayer, étançonner.



Abafisco le gus de qui la ma prouphano,
Ben de rounça pel sol l'auta de la bertut,
Soun cop passa le cop d'aquel autre perdut
Que féc un fougayrou del temple de Diano.

Escantit es le lun, usat es le bel moble
De qui la térro féc l'aunou de soun houstal,
La descarado mort un cop tout à bel tal
Endrom dedins le clot (1) le pagés et le noble.

Oubliez, Monsieur, les préventions répandues dans le monde littéraire contre la poésie patoise. Faites ici l'application de ces règles générales, de ce *droit commun* des poètes que tous peuvent invoquer, quels que soient leur pays et leur langage.... N'y a-t-il pas un singulier bonheur d'expression, uni à l'accent le plus vrai, dans cette première stance, qui éclate comme la voix du cœur et le cri de la nature : *Dounc, ô tigre cruel* ! Cette main parricide n'est-elle pas bien flétrie par le surnom d'*Iscariotes*, qui s'attache à elle ainsi qu'une lèpre ? Et tout le romantisme moderne a-t-il quelque chose à opposer à *ce roi qui dorait notre âge?* Le révérend traducteur n'a rien trouvé de mieux que de ramener l'*âge d'or* dans un grand vers.... *Saturnia secla !*..... Qu'il repose en paix sous le laurier classique, et que la terre lui soit légère !...

Ecoutez enfin les dernières paroles de Goudouli :

Le mounde es uno mar, oun, coumo joust de bélos,
L'home sent quado joun qualque ben d'affliecciu,
Mais nostre rey, coumoul de touto perfecciu,
Hurous hoste del cél trépéjo las estélos.

C'est un regard levé vers le ciel ; c'est le baume de la consolation et le rayon de l'espérance. Ainsi devait finir l'éloge de Henri et le chef-d'œuvre du père de nos poètes patois.

Et moi, Monsieur, je mettrai fin à cette lettre par une observation ou plutôt par un reproche adressé à tous les

(1) *Endrom dedíns le clot* : endort dans le tombeau. Ici Goudouli reste bien au-dessous de Malherbe et d'Horace, *Pallida mors*, etc.

Digitized by Google

imprimeurs qui se sont succédès dans le Midi depuis deux siècles : croiriez-vous que nous n'avons pas une édition passable de Goudouli ?.. Je me trompe ; il en existe une assez belle ; mais elle est sortie *d'aco de Daniel Pain, ó Amsterdam, sul Voor-Burgwal, prép del Stilsteeg* (1).

En vérité nos pères sont inexcusables ; mais nous, ne sommes-nous pas un peu trop oublieux des antiques gloires de nos provinces, et ne serait-il pas temps de remettre en lumière, à côté de leurs chroniques expliquées, de leurs traditions recueillies partout avec une ardeur si louables, et des inscriptions de leurs vieilles pierres *restituées* avec tant de bonheur, ces monumens précieux de leur littérature ?... Vous en jugerez.

Agréez, etc. DAUDÉ DE LAVALETTE.

TROISIÈME LETTRE.

ANCIENS POÈTES PATOIS (LANGUEDOCIENS ET PROVENÇAUX) DU SECOND ORDRE.

Monsieur,

Lorsque les habitans du Nord descendent pour la première fois dans nos plaines méridionales, aux jours brûlans de l'été, nous les voyons tout surpris du changement de scène qui vient frapper leurs regards. Ce changement ne se borne pas aux aspects inattendus et aux productions nouvelles que la terre étale autour d'eux. Le ciel lui-même semble s'être renouvelé sur leurs têtes et inonder les airs d'une lumière que leurs yeux ne connaissaient pas. Un soleil ardent embrase l'atmosphère de feux qu'ils n'avaient jamais ressentis ; sa chaleur croissante dore, en quelques jours, les guérets, couronne de fruits précoces une végétation hâtive, et dessèche bientôt les rameaux les plus verts. Enfin, l'homme n'est plus le même sous l'in-

(1) Ni l'édition in-12, ni l'édition in-4° de Toulouse ne valent celle-là et ne sont dignes de Goudouli.

fluence de ces rayons vivifians. Sa physionomie expressive et mobile, l'inquiète activité de sa démarche, la rapide énergie de son langage, les brillans éclairs de ses yeux, tout indique un plein développement, un continuel exercice des facultés morales; tout annonce une surabondance de vie. Demandez aux instituteurs étrangers que l'Université nous envoie, ce qu'ils pensent des enfans du Midi? Tous vous diront que ces jeunes intelligences les confondent, qu'ils n'auraient jamais pu croire à une si vive compréhension, à une imagination si puissante. L'enjouement et la grâce du génie méridional les étonnent surtout, accoutumés qu'ils étaient à la froide raison ou à la poésie mélancolique et rêveuse d'un autre peuple.

C'est qu'en effet nos belles contrées furent toujours le pays des arts et de l'imagination; c'est que nous touchons à la fois à la patrie de l'Arioste et à la malheureuse terre (si cruellement désolée par la guerre civile) qui vit naître les *romanceros* entassés aujourd'hui dans les archives de ses palais; tandis que les départemens septentrionaux appartiennent déjà à ce monde phlegmatique et sérieux, à ce monde couvert de brume et de tristesse dont Ossian est le poète et en quelque sorte le roi :

Mes amis, qu'Apollon nous garde
Et des Fingals, et des Oscars,
Et du sublime ennui d'un barde
Qui chante au milieu des brouillards!

Oui, Lebrun a raison; notre lot vaut mieux. Laissons à l'Ecosse les aigres accens de sa cornemuse guerrière, ses lamentables complaintes et sa *seconde vue* à travers d'épais nuages; laissons à la pesante Allemagne ses évocations de spectres aux rayons douteux de la lune, ses mystérieuses légendes et ses contes fantastiques.... A nous le riant azur des cieux! à nous les douces brises de cette mer dont les flots ne connaissent que de poétiques rivages! A nous l'insouciance légère qui, en parcourant les sentiers de la vie, voltige toujours au-dessus des buissons épineux et n'en cueille que la fleur! A nous enfin la

Digitized by Google

gaîté folâtre pétillant comme un vin généreux dans la coupe de l'amitié !

Vous comprenez, Monsieur, que dans un pays comme le Languedoc et la Provence, la succession des troubadours n'a jamais pu tomber en *déshérence*. Toujours il y a eu au milieu de ces provinces des chansonniers, des faiseurs de couplets dont les œuvres auraient mérité d'être conservées. Mois le secours de l'imprimerie a manqué à la plupart de ces réputations locales, et de toute cette *pléïade* de poètes secondaires il ne reste plus que trois ou quatre noms à peine sauvés de l'oubli, scintillant faiblement dans la nuit du passé.

Renonçons à rien savoir de la vie de ces joyeux ménestrels, et contentons-nous de recueillir les fragmens de leurs poésies qu'a daigné nous transmettre la presse hollandaise ou provinciale des deux derniers siècles.

Le premier qui se présente au-dessous de Goudouli est Gautié, de Toulouse ; vous allez juger d'abord de sa verve et de son esprit par des stances bachiques extraites de deux pièces que nous avons de lui sous ce titre : *En fabou del bi, countro l'aygo*.

Escoutats me noblo assistenço
Se re qu'yu digo bous ouffenço,
Le bi noun me fa pas parla,
Aco's de matiéro plus fado
E se moun discours noun ba pla,
Tapaouc lou subjet noun m'agrado.

Perdou s'en bous parlan de l'aygo,
Semblo que ma muso sio embriaygo;
Mes quand n'es bouno qu'à fa mal,
Quand noun serbis en re que calgo,
Per ne parla ouey coumo cal,
Noun ne cal dire res que balgo.

Après ce bizarre préambule, Gautié déclame contre l'eau dont il peint à grands traits les ravages :

Regardats me sa mino fiéro,
Quand tusto countr'uno payssiéro,
Que la bol garda de passa;
Bous dirias que toutis lous diables

Digitized by Google

Se soun beagudis ramassa,
Per remuda peyros é sables.

Ele fumo, tempesto, tusto,
Brumo, trouno countr'uno fusto,
Remberço molos é moulis;
Bat tout ço que l'y fa barriéro,
Abat le poun, roump la peyssièro,
E fa sauta le passo-lis.

Peyssos quand es apasimado,
E qu'es dins soun lieyt aloungado,
Elo fa semblan de dourmi....

Ces stances ont la rapidité qui convient au sujet. En voici qui réunissent à ce mérite celui d'une remarquable concision :

Pouïris un albre, cabo un roc,
E noun passo per cap de loc
Que noun fasso milo rabatges....

De toutis nostres élemens
Aco's le que serbis le mens;
Encaro per may nous desplayre,
Met toutes les albres à bas,
Tuo'l foc, refredis l'esclayre,
E de la terro fa fangas.

La conclusion de tout ceci est, comme vous le pensez bien, le serment de ne jamais boire de ce *fade élément*; le poète n'y consentira qu'à une seule condition :

Que degus noun me parle poun,
Ni d'aygo de pous, ni de foun;
Per ta gran set que me sasisquo,
M'en fa prene aco's me geyna,
Sounquo que Dious la benasisquo
Coum' à las noços de Cana.

Vient ensuite l'éloge du vin, et c'est ici que vous admirerez surtout la manière élégante et les spirituelles saillies de Gautiè. Vous avez là mille fois des plaisanteries sur le nez de l'ivrogne que Shakespeare appelle quelque part : *Un flambeau, montrant à celui qui le porte la route du cabaret*. Notre poète n'a garde d'oublier un si digne objet de ses chants :

O bélo coulou de rubis,
Que toun bel lustre me rabis,
E que ta beutat me countento,

Quand sur la caro dél bési
Besi la broudario lusento
D'un nas tintat en cramoisi !

Voilà pour le nez du voisin, auquel cet hommage était dû sans doute. Gautié se rend ensuite justice à lui-même, et après avoir parlé des édifices qu'élèvent à grands frais des architectes insensés, il s'écrie avec orgueil :

Iou pausi be le foundamen
D'un plus superbe bastimen ;
Iou bastissé moun nas de coujo
Dans le sirmen des bounis bis ;
E las peyros soun de rubis,
Qu'ey pescados dins la mar roujo.

Puis il décrit les effets de cette liqueur vermeille, et fait à son tour une sorte de *théogonie* de la bouteille :

Iou meni brut, iou parli gros,
Quand n'ey secoutut dins le cos
Miéjo doutzeno de fiétados ;
E plus fort que trento Césars,
Me semblo que bint mousquetados
Me piquou mens que dous bigars.

Tabe quand iou n'ey pas begut
Iou noun sçaurio fa moun degut,
Tant mas forços soun demingados ;
Iou tramblé de poou des bouissous,
Las bignos me semblou d'armados,
E les bosques de batailhous.

Les Dius que troboun bou les bis,
Quand Ganimédo les serbis,
Giton del beyre touto l'aygo ;
E d'aqui cal creyre que ben,
Que touto la terro s'azaygo,
E qu'on bey plaure ta souben.

En voilà bien assez sur ce poète.

David Sage, de Montpellier, mériterait à lui seul une longue Notice s'il n'avait d'ailleurs déshonoré un talent agréable et facile par la plus grossière licence. Ses œuvres, publiées sous le titre de *Folies de Lesage*, sont tellement infectées du venin de ses débauches, qu'à l'exception des nombreux sonnets dédiés aux notabilités de l'époque, il n'y a pas dans tout ce recueil une page où l'on puisse reposer les yeux. Vous me dispenserez donc

Digitized by Google

de toute autre citation que celle des deux strophes suivantes. Elles furent adressées au duc de Montmorency pour lui demander 200 écus dont le poète avait besoin ; et ce n'était pas la première fois qu'il avait ainsi recours à la bourse de ce grand seigneur.

Ploy que Dious (lou boun Dious) ou voou
Yeu noun ai pas un ficut soou.
N'es pas lou tems que las pistolos
Dedins ma pocho en compagnié,
Fasian coumo rats en paillié,
Milo sauts é milo bricolos.

Lou joc qu'és moun vrai elémen
A tarit insensiblamén
Lou riou argentin de ma bourso ;
E mouririé desespérat
S'aro que soui tant altérat
Vous me defendias vostro sourço.

Jean Michel, de Nîmes, nous a laissé un petit poème plein d'agrément sur *Les embarras de la foire de Beaucaire*. Le poète se place sur un rocher élevé, d'où il domine la ville agitée dont les bruits confus montent jusqu'à lui. De son observatoire, il voit tout ce qui se passe au milieu de cette foule bourdonnant sous ses pieds, et tout ce qu'il voit, il le décrit. Sa composition abondante et rapide produit une véritable illusion. On croit être à ses côtés et contempler là-bas ce peuple bigarré (où se pressent des citoyens de toutes les nations du monde), tournoyant incessamment et croisant ses flots. C'est une cohue, un pêle-mêle, un dédale inextricable. Mais bientôt des scènes particulières fixent les regards incertains : ici le filou s'échappe vainement poursuivi ; là un coursier *à longues oreilles* se rue au milieu des fragiles porcelaines. Effrayé par les cris, il revient sur ses pas et double à chaque instant le dommage. On l'arrête enfin, la garde arrive, le tumulte est à son comble, lorsqu'une scène éclate ailleurs et l'attention se détourne.... L'œuvre de Jean Michel est une galerie complète de tous les tableaux de ce genre.

Vous serez d'ailleurs étonné d'apprendre que ce poète

Digitized by Google

répandait quelquefois sur ses vers ce que nous appellerions aujourd'hui *une demi-teinte de romantisme*. La pièce suivante expliquera et justifiera ma pensée :

MESPRES DE L'HOMÉ.

Coumo dessus la mar, uno barquo que passo,
Vai vite coum'un trait, sans laissa gen de trasso :
Coumo dins un moumen un ulhau nais et mor,
Coumo l'on vey mouri lou rich'en soun trésor ;
Coum'un furious révez, en sas oundos superbos,
Gasto dins un païs terros, fruits, aubres, herbos ;
E noun laïsso pus ren quand a fach soun camin,
Que d'objets de piétat, de plours et de chagrin ;
Coumo l'émal d'un prat, qu'es beou la matinado,
D'avant qu'estre à la nioch vey sa beautat dailhado ;
Coumo lou ven brounzis sans estre vist d'aucun ;
Coumo dedins lous airs on vey fondre lou fun ;
Coum'un trait ben tirat vai d'uno grand vitesso,
Ainsi passo lou sòt embé sa vanitat ;
Et quand l'homé mourtel es ben considérat,
Pire que tout aco, non es ren que feblesso.

Gros, de Marseille, le plus remarquable des poètes provençaux, est connu par un recueil imprimé chez Sibié en 1763. Des épîtres gracieuses, dont l'une est adressée à la marquise de Grignan, une traduction de la première idylle de Moschus, des épigrammes, des chansons et un recueil de fables, y sont suivis de *Stances contre la poésie* ; et ces stances sont son chef-d'œuvre. Ne pouvant les transcrire toutes ici, j'en détache deux au hasard :

Lou son d'un vers pren l'oourillo,
Lou couer n'es souven sesi.
La rimo flato, revilio,
Soun harmounié fa plési.
Mais puis estou (*ce*) grand lengagi
Comto per tout avantagi
De mots sooudàs un per un.
Terrible es fort d'uno veno,
Que douno, après tant de peno,
Pau de fuec et fouesso fun.

Villados mau emplegados,
Ooubragi sterile et sot.
Que si perde de pensados,
Doou tems que l'on sarquo un mot !

Digitized by Google

Pegazo n'es pas doucile.
Un vers que semblo facile
Bouto l'esprit à l'envés.
Toujour quauquaren l'arresto.
Vo lo rimo n'es pas lesto,
Vo lou sensés de través.

Quoiqu'il en dise, on ne peut croire que les vers lui coutassent beaucoup. Ils coulent partout dans ce recueil avec une facilité qui n'exclut ni l'élégance de l'expression ni la force de la pensée. Aussi cet *adversaire de la poésie* en est-il resté le plus parfait modèle dans les plaines de la Provence (1).

Je pourrais rappeler encore quelques noms peu connus, tels que celui de Bonnet, de Béziers, contemporain de Jean Michel et de David Sage ; celui de Hillet, auteur du poème intitulé *Le miral Moundi* (réimprimé à Toulouse, Desclassan, libraire, 1781), et celui de Guilhaume Ader, médecin célèbre, dont le poème en quatre chants, sous le titre *del Gentilhomé gascoun*, fit beaucoup de bruit et obtint un éclatant succès au commencement du dix-septième siècle. Mais, pour ne parler ici que de ce dernier ouvrage, la lecture en serait trop fatigante aujourd'hui. Ce que j'y ai trouvé de plus remarquable est une harmonie imitative qui rappelle la tempête décrite par Rabelais dans le IVe livre de *Pantagruel* ; heureusement ces tours de force ne sont plus de saison.

Quant aux autres productions, telles que noëls, chansons et pièces fugitives de toute espèce répandues anciennement dans nos provinces, il serait impossible de les connaître toutes et trop long de chercher à en apprécier le mérite. Elles sont d'ailleurs ou encore vivantes dans la mémoire des habitans des campagnes, ou mortes depuis long-temps. Dans le premier cas, il est inutile d'en parler,

(1) On trouve quelques lignes consacrées à la biographie et aux ouvrages de Gros dans l'*Histoire de la ville de Marseille* (2 vol. in-8°, récemment publiée par M. Fabre).

Digitized by Google

dans le second, ce n'est pas la peine de les ressusciter, et mieux vaut respecter l'obscurité qui les couvre.

Agréez, etc. DAUDÉ DE LAVALETTE.

P.-S. La plus naïve et la plus populaire des romances Languedociennes est celle dont MM. Ledhuy et Bertini ont donné la *notation* à la page 62 de leur *Encyclopédie musicale*. — On trouve, au surplus, à suite des œuvres de Gautié, plusieurs pièces anonymes qui révèlent souvent le talent le plus distingué. Un de ces auteurs inconnus, notamment, nous a laissé là un singulier monument de l'exquise délicatesse de son pinceau, et de cet art qui relève les moindres objets par le mérite du style. Souvent les plus grands maîtres n'ont pas dédaigné ces sortes de *fantaisies*. Boileau a chanté plus tard *le Lutrin*, Pope a fait, sur une *Boucle de cheveux*, le plus gràcieux poème qui se puisse imaginer, à n'en juger même que par la traduction décolorée de Marmontel. Mais personne n'a choisi un plus petit sujet de ses vers que ce poète ignoré. *Sur un pé de mousco* : tel est le titre de sa bluette ingénieuse parvenue jusqu'à nous, et dont voici trois stances qui feront juger de tout le reste :

Aquel pé fa fugi de poou
L'aze, le mulet et le bioou.
Aquel pé pertout se passéje,
Sense counsidera degus,
E quand bol auta pla fadéjo,
Sul nas d'un rey coumo d'un gus.

Quand de brabes homes an brut,
Sur qualque mot qu'aura courrut,
Sur de fiel, sur de bagatélos
Que noun balen pas un dinié,
Iou disi qu'aquélos querélos
Soun foundados dessus toun pé.

Ambé tas alos de papié,
Toun cos soustengut sur toun pé,
Fa souben qu'yeu me dibertici
A sounja coussi s'es bastit
Un ta coutinant edifici
Dessus un pilhé ta petit.

Digitized by Google

La puissance et l'infirmité de ce petit pied qui mèt en fureur *l'ours, le tigre et la panthère*, pendant les ardeurs de l'été et qui se raidit et tombe aux premières *brumes* de l'hiver, sont le sujet des six autres stances. Le poète finit en souhaitant que ce *gentil pilier*, sur lequel repose le corps de la mouche, ne rencontre jamais en traversant les airs ni les bras crochus et hideux de l'araignée, ni le bec meurtrier de l'hirondelle. D. L.

QUATRIÈME LETTRE.

L'abbé Favre.

Monsieur,

Au-dessus de cette foule joyeuse de poètes patois anciens et nouveaux du second ordre dont je viens de vous entretenir ou dont il me reste à vous parler encore, entre Goudouli et notre Peyrot (auquel sera consacrée la lettre suivante), vient se placer au premier rang l'abbé Favre, prieur de Celleneuve, près de Montpellier. Voici ce que nous savons de sa vie laborieuse et modeste, grâces aux recherches de M. Brunier, son avant-dernier éditeur (1).

On est assez peu d'accord sur le lieu de sa naissance. Les uns veulent qu'il ait été baptisé à Nîmes, dans la paroisse de Saint-Castor, dont il prenait le nom ; d'autres le font naître au village de Poudres, près Sommières. C'est cette dernière opinion qu'adopte M. Brunier. « Certaines » locutions, dit-il, fréquemment employées dans ses œu- » vres et qui sont du dialecte de Sommières, nous por- » tent à croire qu'il était de cette ville ou des environs. » — Quoi qu'il en soit, on convient que c'est en 1728 que vint au monde, dans une pauvre famille languedocienne,

(1) L'édition publiée par M. Brunier est en 2 vol. in-12. — M. Virenque, libraire, a fait paraître la dernière (4 vol in-18) en 1840.

Digitized by Google

cet enfant, appelé à doter sa province et sa langue maternelle des plus beaux monumens poétiques.

Après avoir fait à Montpellier de brillantes et fortes études, il y professait la rhétorique avec le plus grand succès, lorsque M. le marquis d'Aubaïs le choisit pour son bibliothécaire. Tous les bibliographes de Montpellier et de Nîmes savent combien était précieuse l'immense collection de livres rassemblée au château de ce seigneur. Ce fut une bonne fortune pour le docte abbé, d'être placé au milieu de ce vaste dépôt ; il y acquit bientôt une connaissance profonde des classiques, et passa depuis pour l'un des hommes de son temps les plus versés dans les littératures anciennes. C'est-là aussi que se développa son goût pour la poésie : « Toutefois, ajoute M. Brunier, ce » goût ne lui fit jamais oublier les devoirs austères de » son état, et il les remplit avec zèle soit pendant qu'il » demeura au château d'Aubaïs, où son caractère enjoué, » ses vertus aimables le faisaient chérir de tout le monde, » soit lorsqu'il fut appelé successivement à desservir les » paroisses de Castelnau, de Vic, du Crès, de Montels, » de Cournonterral et de Celleneuve, où il est décédé le » 5 mars 1783, âgé de cinquante-cinq ans. »

L'immensité des travaux poétiques exécutés par cet excellent homme dans une carrière si bornée serait effrayante, si l'on ne savait qu'à cette rare érudition dont ses écrits les plus légers fournissent la preuve, il joignait la facilité la plus merveilleuse. — Il faut d'abord l'apprécier comme traducteur, après quoi nous aurons à examiner ses poésies originales.

I. C'est, en effet, dans la *traduction* ou plutôt dans l'*imitation* des anciens que commença à se déployer son admirable fécondité ; c'est en luttant incessamment avec ces grands modèles, qu'il avait *assoupli* l'idiome languedocien au point d'obtenir de lui les effets les plus variés. A la reproduction presque littérale et pourtant correcte et harmonieuse des deux premiers livres des *Odes d'Horace*, des dix premières odes du IIIe livre, de la première et de

Digitized by Google

la huitième épître de ce poète, et de plusieurs épigrammes de Martial, succédèrent bientôt ses deux grandes entreprises en ce genre : je veux parler de son imitation ou traduction libre de l'*Odyssée* et des quatre premiers livres de l'*Enéide*.

Le premier de ces deux ouvrages, composition démesurée et qui ne compte pas moins de *quinze mille vers*, est de beaucoup supérieur au second. Les grandes scènes de l'*Enéide* se prêtent peu, surtout dans les premiers livres, aux travestissemens burlesques dont Scarron avait donné le pernicieux exemple. Les facétieuses parodies de l'abbé Favre n'appellent non plus que bien rarement le sourire sur les lèvres (1) ; et l'on applaudit à la fois aux premiers éditeurs, y compris M. Brunier, qui avaient laissé dans l'ombre cette œuvre ingrate et stérile, et à l'auteur qui ne l'a point achevée. Mais l'*Odyssée* offrait, au contraire, au poète languedocien, une foule de sujets familiers sur lesquels pouvait se débonder en toute liberté sa verve ironique et railleuse. Homère lui-même, lorsqu'il lui arrive de *sommeiller*, est plaisamment *rappelé à l'ordre*, comme dans ce début du IIIe chant :

Déja Phébus sourtit de l'ounda
Coumençava dé fa sa rounda
Lorsqué, dé you, lous matelots
Véjérou qu'aou bord de Pylos
S'anava fayre un sacrifice.
S'Homéra mentis, yeou mentisse :
Es vray qué dis qué lou vaysséou
En lou butant yé seguet léou ;
Cé qué pourrié quasi fa creyre
Qu'éroun assez près per ou veyre.
Cépendan dis qu'éra dé yon ;
Mais dins Homèra tout ès bon :
Es un paou cracur, mais n'importa,
Lou mestié que fazen ou porta.

C'est ainsi que le poète patois à qui le texte grec était

(1) Voyez, par exemple, comment l'abbé Favre a misérablement travesti l'épisode de Laocoon.

Digitized by Google

familier, montre du doigt en riant les légères taches dissimulées dans les traductions françaises. Quant à la grâce et à la rapide abondance de son style, on ne peut guère s'en faire une juste idée en lisant des fragmens détachés. En voici pourtant quelques-uns. — Télémaque raconte l'apparition de Protée :

Sans souna mot nous rescounden.
Yeou, dins l'ayga qué sé couflava,
Vézé quicon qué boulégava.
Anen, dizé, ayci moun ouvrié,
Quichas-mé lou ben, lou sourcié.

. . . .

Per bonhur mé troumpère pas.
Lou vieillard sourtis à grands pas.
Ménava un troupel de daouradas,
Dé solas é dé claveladas,
Dé roujets, dé touns, dé veyrats,
Lous pus poulits é lous pus gras
Qu'ajessen vis de nostra vida.
Ma troupa touta embalaouzida
De lous véyre tant ben nourrits,
Dizié : Perqué soun pas roustits ?
Lou viel pastre qué lous gardava
Dins un cagnard s'espézouillava ;
Mais à la fin s'endourmiguet,
Qué tant dé plézi nous faguet.
Naoutres nous lévan à la hata,
E dessus el paouzen la pata.
Faguet d'ésperas qué noun say,
Cépandan n'avancet pas may :
L'esquichèren embé prudença,
Couma la raca joust la prensa, etc.

Rapprochez de ce bizarre tableau du rivage *hanté* par le vieux Protée, celui de la haute mer agitée par la tourmente :

La nioch, lous vents, tout s'assemblet
Entre qué Neptuna siblet.
L'air s'espesis, la mar se coufla,
Jamay s'ès pas vista tant moufla.
Lou bruch qué fay dé tout coustat
Sembla un véritable sabat.
Lou prince, qu'ayço regardava,
Tout en dansen sé dézoulava.

Digitized by Google

Dé fés qué y'avié soun barquet
Viroulava couma un bourdét ;
D'aoutras fés una grossa oundada
L'envalava d'una gulada,
E l'oundada qué seguissié
Lou croucava quand sourtissié, etc.

Mais *ne nous embarquons pas* dans une lecture plus étendue de l'Odyssée patoise. Nous risquerions de nous y oublier, et mieux vaut d'ailleurs poursuivre l'examen des œuvres de notre poète.

Cette traduction d'Homère, où les vers ont un cours si naturel et si rapide, semblerait exclure de la poésie de l'abbé Favre ces beautés mâles et cette touche forte et hardie à laquelle on reconnait les grands maîtres. Il semble qu'il ait voulu démentir cette prévention en choisissant dans les *Métamorphoses d'Ovide* (au VIIIe livre), la personnification de la famine (*la fam d'Erizictoun*), et faisant passer cette lugubre figure dans une pièce « admirée, » dit avec raison M. Brunier, de tous les connaisseurs (1). » La nymphe assommée par *Erizicton* découvre, du haut d'un rocher, *au fond de la Scythie*, le spectre dont elle va implorer le secours pour se venger :

La nimfa grimpet touta soula
A la cima d'aquel roucas.

(1) *Est locus extremis Scythiæ glacialis in oris,*
Triste solum, sterilis, sine fruge, sine arbore tellus;
Frigus iners; illic habitant pallorque tremorque,
Et jejuna fames. . . . .
Quæsitamque famem lapidoso vidit in agro,
Unguibus et raris vellentem dentibus herbas.
Hirtus erat crinis, cava lumina, pallor in ore,
Labra incana situ, scabræ rubigine fauces,
Dura cutis, per quam spectari viscera possent.
Ossa sub incurvis extabant arida lumbis :
Ventris erat pro ventre locus : pendare putares
Pectus, et à spinæ tantummodo crate teneri :
Auxerat articulos macies, genumque tumebat
Orbis, et immodico prodibant tubera talo.
(Ovidii Metamorphoseon, lib. VIII, vers 790 ad 810).

Digitized by Google

Bèn y' én vaouguet d'estre sadoula
Dé ce qu'avié manjat en bas.
D'aqui véjet dins un armas,
La fam qué d'una oungla pounjuda,
Dérabava embé inquiétuda
Caouquas espignas d'arjalas.
Quinte plézi per la gouluda
S'avié trouvat dé graménas!
Mais lou camp n'éra pas prou gras;
Noun sé yé vésié qué dé peyras
E cuouque paou d'espargouïeyras
Cent fés pus sécas qué d'alun,
Mais d'espargous pas la co d'un.
Aqui la fam, touta énintrada,
Magra, pallassa, esfoulissada,
La mayssa toujour én traval,
Las dens négras couma un crémal,
Pu rouvillados qué lou ferre,
Toutes lous jours onava querre
Lou lendeman daou carnaval.
La pel dé la galavardassa
Era séca couma un chassis;
Dous pétas négres per tetis
Penjavoun dé sa pétrinassa
Couma dous anguilous roustis.
Dé soun ventre avié bé la plaza,
Mais dé ventre n'avié pa gis.
Dous grosses os à sas dos ancas
Régagnavoun couma dos brancas,
E l'on aourié prés sous talouns
Per dé viels manches dé vioulouns.

II. Celui qui savait *imiter* ainsi n'était pas un traducteur vulgaire; il y a là un mérite de style qui annonce un talent créateur... Et ce talent apparut en effet dans un petit poème (*le Siège de Cadarousse*), dont le fond aussi bien que la forme appartenaient en entier à l'abbé Favre. C'est encore *la Famine* qui ouvre la scène; mais la sombre allègorie a disparu, et le lecteur, transporté dans les rues d'Avignon en proie au fléau, est appelé à voir (comme dans un second tableau faisant pendant au premier et contrastant avec lui) le côté plaisant de cette terrible et imaginaire situation:

Digitized by Google

Noun vézias, dins aquel péys,
Qué dé vizajes estéquis.
Las fennas, dé coulou d'escarpas,
E quérou tout yols ou tout arpas,
Moustravoun dé pels dé tambour
Qu'én travès sé vézié lou jour.
Lous homes, pus magres encara,
Dounavou d'air à-fu Lazara,
E lou mendre ven qué fazié
Lous passéjava ounté voulié.
On vézié pas pus per carrièyras,
Ni couzignès, ni couzignèyras,
Vendre dé lard, pluma d'aoussels
E fayre amoula sous coutels.
Lous canounjés, qué d'ourdinari
Soun pus gras qué lou necessari,
Chaqua jour faoutà de fricot,
Vézien d'escoufla soun jabot;
Una pélura yé penjava
Qué certa ben les afflijava;
Dé loups, la sounailla aou coulet,
N'aourien pas un air pus mouquet.

Le Siège de Cadarousse est écrit tout entier dans ce goût. Le *trait* qui dans les traductions du savant prieur se fait quelquefois attendre assez long-temps, étincelle ici presqu'au bout de chaque vers. La revue et le *défilé* des corps et métiers allant assiéger Caderousse, les bizarres enseignes qu'ils déploient, leur marche et les incidens du siège, offrent partout les peintures et les railleries les plus ingénieuses.

Des épîtres et autres pièces fugitives insérées dans la dernière édition (l'épître à M. de Saint-Priest surtout) offrent les mêmes beautés. On y retrouve le mouvement, le coloris et surtout ce naturel et cette aimable simplicité qui placent l'abbé Favre (comme je le disais en commençant) au premier rang des poètes patois, entre Goudouli, son prédécesseur, et Peyrot, son contemporain.

Celui-ci ne paraît pas avoir été connu du poète languedocien, auquel l'auraient étroitement uni tant de rapports de génie et de caractère s'ils avaient pu se rencontrer. Une correspondance entre ces deux hommes, auxquels les

Digitized by Google

beaux vers coûtaient si peu, serait aujourd'hui pour nous l'objet de l'étude la plus intéressante. On y verrait lutter, dans des genres divers, les deux idiomes illustrés par leurs productions. Mais chacun d'eux a brillé à part, dans le pays auquel l'attachaient ses affections et son ministère; et c'est aux populations édifiées par leurs vertus qu'ils ont légué leurs travaux poétiques.

Hâtons-nous donc de recueillir et d'admirer ceux qu'avait fait pour nous et que nous a laissé un autre prieur non moins ingénieux, non moins aimable, mais d'un talent plus original et plus élevé que celui dont les vers faciles viennent de couler sous nos yeux.

Agréez, etc. DAUDÉ DE LAVALETTE.

P.-S. — Nouveaux Poètes patois du second ordre.

Il est pourtant impossible, avant de clôturer cette revue par l'examen des œuvres de Peyrot, de ne pas dire un mot de quelques poètes languedociens du second ordre, qui ont écrit après l'abbé Favre. L'un des plus distingués est l'auteur d'une traduction des *Odes d'Anacréon* en vers languedociens, M. Aubanel, membre de l'Académie du Gard. Le dialecte Nîmois, employé dans ce petit ouvrage, se prête merveilleusement (comme l'auteur le fait remarquer dans sa préface et comme il l'a prouvé dans ce qu'il appelle modestement son *Essai*) au genre anacréontique; on en jugera par la première ode dont *la Lyre* que le poète va faire vibrer est tout à-la-fois l'instrument et le sujet :

Ere ocupa de lo guéro divino
La vouliei canta l'aoutre jour;
Quan tou d'un co ma lyro reboundino
Me jougué pas que d'ers d'amour.

Pensere alor de chanja seis cordetos
E la remountere de foun :
Pa maï ni men, meis aourelios mouquetos
Auzissien la mémo causoun.

De que sertis, ma lyro es encagnado :
Grans gueriés, ses pas de soun gous;
Canten l'amour, per qu'aquelo vesiado
N'a pas que de souns amourous.

Digitized by Google

M. Tandon a publié de son côté, dans le patois de Montpellier, un *Recueil de Fables* parmi lesquelles je cherche vainement une pièce assez courte pour être insérée dans ce *post-scriptum*. On se fait facilement, au surplus, une idée de la grâce que doit avoir l'apologue revêtu de cet idiome.

S'il n'était temps de songer à abréger ce travail, nous trouverions encore, dans des productions tout-à-fait *contemporaines*, des beautés du premier ordre. Ceci regarde surtout les poésies de M. Jasmin, d'Agen, publiées en 1833 en un fort volume in-8°, orné de tout le luxe de la moderne typographie. Mais il convient d'ailleurs de ne pas faire entrer dans le cadre déjà beaucoup trop large de ces lettres l'appréciation des œuvres des poëtes vivans, lors surtout qu'elles réflèchissent les couleurs des bannières politiques. C'est pour ce motif que je me borne à mentionner ici M. Peyrottes, potier (*taraliè*) à Clermont-l'Hérault, qui sait rendre le patois de son pays aussi souple sous sa plume que l'argile sous ses doigts. D. L.

CINQUIÈME LETTRE.

PEYROT.

St.-Jean-du-Bruel, octobre 1841.

Monsieur.

En passant de l'examen des poésies provençales ou languedociennes à la lecture des œuvres de *Peyrot*, on est comme transporté dans un monde tout nouveau........ La poésie descriptive et *locale* (s'il m'est permis d'employer ce mot) apparaît enfin.

On la chercherait vainement dans les ouvrages qui nous ont occupés jusqu'ici. Le poète languedocien ou provençal chante le vin ou le plaisir; il est tendre ou passionné, ou satyrique et railleur; il exalte la gloire guerrière ou compose de légers apologues et de vagues peintures de cette

vie pastorale qui n'exista jamais que dans les romans. Mais on dirait qu'il se souvient à peine des lieux qui l'ont vu naître ; — la poésie descriptive est née de l'*amour de la patrie* (1), et semble exilée, comme lui, de ces campagnes riches et fécondes, mais uniformes et monotones, où les sites et les aspects sont partout les mêmes, où tout se ressemble aux champs et dans les hameaux. Là, s'affaiblit et se perd trop souvent cet attrait qui nous ramène tôt ou tard au foyer paternel et sur le théâtre des jeux de notre enfance. L'homme regrette peu les lieux dont il retrouve partout l'image fidèle ; partout s'offrent à lui les mêmes productions, la même nature ; les mêmes sentiers courant en ligne droite à travers les moissons ou les vignes de la plaine, et, pour toute variété, quelques coteaux pierreux où le plus triste des arbres, l'olivier, étale sa poudreuse verdure. A l'aspect de ces prosaïques paysages, quelle que soit la beauté du ciel qui les éclaire, il me semble voir le génie de la poésie descriptive déployer ses ailes et prendre son vol vers les montagnes.

C'est dans les montagnes que vit l'amour de la patrie. Tandis que « le malheureux habitant des plaines, dont le » village est brûlé par l'ennemi cherche en vain dans la » ligne uniforme de l'horizon quelque objet connu qui » puisse lui donner le souvenir de sa patrie locale, le » montagnard aime, reconnaît et trouve toujours la sienne. » Il s'attache, dit un de nos plus grands écrivains, aux » objets qu'il a sous les yeux depuis son enfance, et qui » ont des formes visibles et indestructibles ; de tous les » points de la vallée, il voit et reconnaît son champ sur » le penchant de la côte. Le bruit du torrent qui bouil» lonne entre les rochers n'est jamais interrompu ; le sen» tier qui conduit au village se détourne auprès d'un bloc

(1) Je n'ai pas besoin d'avertir que l'*amour de la patrie* est pris ici dans un sens restreint, et qu'il s'agit de la patrie *locale*, du lieu de la naissance, du foyer paternel.

Digitized by Google

» immuable de granit. Il voit en songe le contour des » montagnes qui est peint dans son cœur, comme, après » avoir regardé long-temps les vitraux d'une fenêtre, on » les voit encore en fermant les yeux : le tableau gravé » dans sa mémoire fait partie de lui-même et ne s'efface » jamais (1). »

Cet amour instinctif de la patrie est tel qu'on la reconnaîtrait ne fut-ce qu'à l'impression de l'air et à une sorte d'odeur végétale exhalée par le sol des montagnes natales. Et cela est vrai non-seulement dans la fraîcheur des jeunes années et la simplicité d'une humble condition, mais dans la maturité ou le déclin de l'âge, à suite des illusions d'une haute fortune et de l'enivrement de la gloire, témoin ces belles paroles de l'illustre captif de Sainte-Hélène : « il s'arrêtait sur les charmes de la terre » natale : tout y était meilleur, disait-il, *il n'était pas » jusqu'à l'odeur du sol même ; elle lui eût suffi pour le » deviner les yeux fermés ;* il ne l'avait retrouvée nulle » part (2). Enfin, plus le sol d'un pays est ingrat, plus le » climat en est rude, plus il a de charmes pour nous (3). » Ainsi maîtrisé par une sorte de passion nostalgique, l'enfant des montagnes, s'il est poète, ne peut que chanter son pays. On pouvait donc prédire que si la langue patoise enfantait jamais un poème descriptif, cette production nouvelle n'appartiendrait ni au Languedoc ni à la Provence. C'est enfin dans notre *Rouergue* que devaient paraître (et que parurent en effet, vers la fin du dernier siècle...) *Des Saisons* ou *Géorgiques patoises.*

Lorsque cette œuvre fut publiée, un homme que le département de l'Aveyron a adopté depuis comme une de ses

(1) Ce passage est extrait des œuvres de Xavier de Maistre (édition Charpentier, p. 202). On sait qu'il n'est peut-être pas un volume *moderne* qui sous un si petit format renferme plus d'admirables études de style.

(2) *Mémorial de Ste.-Hélène*, t. 9 de l'édition in-18, p. 30.

(3) *Génie du christianisme*, t. 2 de l'édition in-18, p. 107.

Digitized by Google

gloires, M. l'abbé GIRARD, alors professeur de rhétorique au collége de Rodez, porta sur l'auteur un jugement bien sévère : *c'est*, dit-il, *le singe de Virgile*. Cet arrêt a-t-il été rétracté depuis? C'est ce que j'ignore (1); mais je ne puis croire qu'il ait été rendu en connaissance de cause, après une entière lecture du poème salué par les beaux vers de M. de Rebourguil. Quoique l'auteur des *Préceptes de Rhétorique* fût étranger à nos mœurs, à nos usages et surtout à notre langage vulgaire, il aurait rencontré dans cette lecture une foule de beautés gracieuses et naïves qui (entrevues seulement) auraient désarmé sa critique et entraîné ses suffrages. J'aime mieux supposer que son goût exquis aura été révolté de l'usage que le chantre des Saisons patoises fait de la Mythologie païenne dès le début de son livre, et qu'il se sera arrêté, rebuté à la vue de ce frontispice où les figures d'Apollon, des Muses et du cheval Pégase apparaissent grotesquement crayonnées en tête d'un poème où l'on s'attend à ne trouver que des peintures simples et naturelles des travaux de nos campagnes.

I. Hâtons-nous de le reconnaître (et de faire ainsi la part d'une juste critique avant de payer le tribut des éloges), c'est là un défaut dans l'œuvre de Peyrot. Il est vrai qu'alors on n'avait pas encore protesté au nom du *Génie du Christianisme* contre cette bizarre alliance de la théogonie païenne et de la littérature des peuples chrétiens; que l'oracle de Boileau déclarant notre foi ennemie *des ornemens égayés*, était debout, et que dans ses invocations mythologiques Peyrot ne faisait que payer un tribut aux habitudes littéraires de son siècle. Après que son sujet

(1) A l'instant les journaux religieux, en annonçant la mort du bon et vénérable abbé MÉLAC, ancien professeur de seconde au même collége et collaborateur de l'abbé Girard, nous apprennent qu'il laisse une *Traduction en vers patois des Géorgiques de Virgile*. Il doit tarder à tous les anciens élèves de cet excellent maître de voir publier cet ouvrage, qui ne sera certainement pas une *singerie*.

Digitized by Google

lui a fait perdre de vue Pégase, Apollon et les Muses, si malencontreusement invoqués, le voila qui s'interrompt encore et s'écrie, au moment de *faire couler les ruisseaux de lait* dans une bergerie du Rouergue :

Mais *cal* qué Pan présidé à nostro counferenço ;

Cal ! il s'y croyait obligé sans doute !... Mais lorsqu'on songe que le poète était un prêtre vénérable, tout pénétré de l'esprit du christianisme, on est tenté de lui crier : *qu'on n'en voit pas la nécessité,* et quoique les vers suivans soient d'une expression vive et pittoresque, on regrette de lui voir invoquer ce *fringaïré de Syrinx,* ce *floütairé cournut*, l'une des plus laides figures parmi la foule des déités dont la Fable avait infectée les champs et les bois (1).

Songez d'ailleurs (si je puis parler ainsi) *à la composition de l'auditoire de Peyrot*, à la nature, à l'objet de

(1) Jamais l'esprit du sacerdoce chrétien n'avait approuvé, même dans des compositions plus sérieuses, cet usage des figures payennes, et la réserve avait été portée au point que l'un des génies les plus aimables et les plus poétiques qui aient honoré l'épiscopat, « était choqué du mot *fortune*, qu'il estimait indigne de passer par » une bouche chrétienne, *s'étonnant,* quand il entendait parler de » faire fortune, de bonne fortune, d'enfant de fortune, *que cette* » *idole payenne fût demeurée debout* après que toutes les autres » avaient été renversées par le christiauisme. (*Esprit de S. Fran-* » *çois de Sales*, par l'évêque de Belley, t. 2, p. 112). » — On peut voir dans les deux grands ouvrages de M. de Bausset la contradiction que la *Pomone* latine de Santeuil rencontra dans *les bocages de Germiny,* où Fénélon allait alors visiter Bossuet ; on sait que ces deux grands maîtres voulaient qu'on cherchât de préférence chez les poètes de l'antiquité la simplicité, le naturel et la grâce, ce qui explique leur prédilection pour *Catulle,* qu'ils mettaient bien au-dessus de *Tibulle* et *d'Ovide* (Fénélon, *Lettres à l'Académie française.*—Bossuet, *Lettres sur l'éducation du Dauphin*) ; mais on sait aussi que l'esprit du dix-huitième siècle changea tout cela. — Quel dommage que Peyrot n'ait pas trouvé un mot à dire des cérémonies religieuses, si touchantes et si belles dans les campagnes ! L'homme de Dieu n'apparaît qu'une fois dans son poème (description de l'orage) ; mais l'on s'en aperçoit à peine, tandis que tout y est plein d'images païennes.

Digitized by Google

son poème. Le premier mérite d'un pareil livre, c'est de pouvoir être lu parmi les habitans des campagnes, auxquels il s'adressait ; c'est de pouvoir leur être présenté comme un miroir où viennent se peindre toutes les images qui les environnent et toutes les habitudes de leur vie ; tout devrait être *à la portée* des cultivateurs Aveyronnais dans ce *manuel* de leurs travaux. Or, comment leur expliquer ce que c'est que *lo Mouilhé dé Titoun* ou *lou Morit d'Oritlúo?* Faudra-t-il recomposer pour eux les généalogies impures des demi-dieux et leurs fabuleuses annales?..... Vous remarquerez que je n'excepte pas même de la proscription cette description tant admirée du château de l'Hiver, qui ouvre le quatrième chant. Il y a là trop de pompe, trop de recherche, trop peu de cette simplicité qui devait faire le principal ornement des *Saisons patoises* (1).

Ce tableau grandiose met d'ailleurs en relief un autre défaut qui reparaît assez souvent dans le poème. Si ce n'est pas du français *traduit* en patois, ce sont des vers patois *traduisibles* presque mot-pour-mot en vers français. M. Brunier en fait l'observation en disant, dans la Notice qu'il consacre à l'abbé Favre, quelques mots sur notre poéte.

II. Mais où sera donc le mérite des *Saisons patoises*, s'il faut cesser d'admirer, avant tout, ces invocations burlesques et ces passages éclatans qui en font tout le prix aux yeux de la plupart des lecteurs?... Il est dans une foule de détails d'une simplicité charmante ; dans ces petits tableaux où l'expression relève par son harmonie ou sa poétique naïveté, les objets les plus vulgaires ; il est partout où ne sont pas les personnifications et les divinités mythologiques.

(1) Toutes ces invocations ou allusions mythologiques sont d'autant plus choquantes qu'il arrive un moment où le poète ouvre devant vous la Genèse et vous met devant les yeux le tableau biblique de l'arbre de la science abandonnant sa pomme fatale à la main imprudente de la mère des hommes.

Digitized by Google

Transportons-nous dans les hauts pâturages de nos montagnes ; voilà le berger et son chien :

Dins un costrou de cluech qué semblo un costelet
Ol ras d'oquel enclaous jaï lou pastré soulet.
Un mostis fier, hordit, toujours en sentinélo,
Del pastré é del troupel es lo gardo fidélo.
Oquel chi, de bouno houro ol monetché dressat,
E munit d'un coulard de pounchos hérissat,
Toujours lou nas ol bent é l'aureillo quillado,
Del loup é del boulur décèlo l'orribado.
. . . .
Dobout el lou mostis sus soun onquo ossétat,
Fo milo countoursious : pés pots passo lo lengo,
Jappo, gémis, frétillo, enquio qué sa part bengo,
De soun mestré entaulat qué fo croqua los dents,
Marquo deys uels, del nas toutes lous moubéments.

Mais un orage se prépare, et déjà :

Lou gourpas dount lou cant onnounço lo tompesto
Es lou soul qué dins l'air de plona se fo festo.

Rentrons, et arrêtons-nous un instant aux abords de la maison rustique, devant cette peinture expressive de la poule et de sa couvée :

L'oïnat n'es pas noscut, qué lous coddets en foulo,
Cridou déjà piou ! piou ! joul bentré de lo poulo.
Olara de soun liech se lébo lo josen,
E dobont sous efonts comino en cloussiguen.
Maïré tendro o tont soin dé so prougénituro,
Qué per l'opostura négligo so posturo ;
Li coupo ombé soun bec lous pus tendres boucis :
Per oquelo mormaillo és toujour en soucis.
Eh ! qu'un n'es pas l'esfraï de lo paouro golino,
Quand bey plona dins l'aïré un aussel de ropino.
Sé tourmento, s'hérisso, é d'un crit saubertous,
Jous l'obric de soun alo ossemblo sous pichous.

Jetons, avant d'entrer, un coup-d'œil sur le jardin brûlé par les gelées de la nuit et sur la campagne toute couverte de glace et de givre au fort de l'hiver :

Lou frech lo nuech possado o déja flombat l'hort ;
Los fueilhos dés caulets de lo biso toucados,
Os colosses jaunits penjou robostinados.
D'un gibré débouren lous aoubres sou poudrats ;
D'un pobat dé cristal lous comis sou ferrats.


Digitized by Google

On frissonne à la lecture de ces vers : mais nous voici dans la maison et de pauvres petits oiseaux, transis de froid, y sont entrés avec nous :

Per se mettre o coubert d'un temps to rigourous,
Jusquo dins lous houstals bénou lous aussélous.
Qué rigou de moun féble, you noun m'en chaouté gaïre,
Quand lous bésé offomats é morts de frech, pécaïré,
Li jetté, sons réproché, un pougnat de froumen,
Qu'o mous uels, lous paourous, bénou prénó en tromblen.

Qu'une semblable poésie est préférable à l'artifice ambitieux de ces vers où se dresse *en pain de sucre* le château de l'Hiver flanqué de ses quatre guérites ! Comme le sentiment est délicat, et comme ces paroles vont à l'âme? — Puis, viennent les contes de spectres et de revenans, racontés par l'aïeule à ses petits enfans au coin du feu :

Otal porlet lo bieillo. Aurias bist l'ossemblado,
O soun triste récit immoubilo, estounado,
E de froyou tronsits, trés paourés ongelous
De lour maïré, en plouren, téné lous coutillous.

Je rencontre là la fable d'Arion, racontée dans une vingtaine de vers qui me réconcilieraient presque avec les digressions mythologiques de notre poète :

Jouguet olaro un aïré é to tendré, è to dous,
Qué, toucat de so péno, un dauphi piétodous,
Coumo onabo toumba dins lo plone solado,
Lou récosset en l'air sus so croupo escaillado.

Enfin on se sépare ; on va se coucher :

Quand enfi del colel le flamo trombloutéjo,
E qu'en biren soun fus lo chombrieyro copéjo,
Onon fa lo prégario é nous joucon ol liech.

Voilà, Monsieur, des vers tout-à-fait propres à la langue et à la poésie patoise. Le verbe *copéja*, qui peint si heureusement le mouvement d'une tête vaincue par le sommeil à la fin d'une longue soirée d'hiver, est surtout intraduisible en français, et nulle langue peut-être n'est plus riche en expressions de ce genre que notre patois (*entenden brezilla l'hiroundéio, — Oqui chourro l'hiber, etc.*). Il abonde aussi en diminutifs (tels que ces verbes : *tromblou-*

téja, *olotéja*, *etc.*), qui produisent des effets de style auxquels nulle autre langue ne pourrait atteindre.

Il faudrait d'ailleurs copier presque tout si je voulais épuiser toutes les citations semblables que fourniraient les *Saisons patoises*. Les épisodes dont les deux derniers livres sont semés devraient aussi ne pas être oubliés ; mais les passages que je viens de réunir en une même suite (quoique dispersés dans le poème et se reportant à des époques diverses), donnent, ce me semble, une idée assez complète de cet ouvrage *de longue haleine* (ce dont nous n'avions pas encore vu d'exemple), et que, pour cette raison comme aussi à raison de la perfection des détails et du style, j'ai déjà signalé comme *le chef-d'œuvre de la poésie patoise !*

Quant aux œuvres diverses de Peyrot, elles renferment à leur tour des petits chefs-d'œuvre dans le genre de l'*Epître*. — Mais leur examen me ferait sortir des bornes où doit se renfermer une lettre, quelque intéressant qu'en soit l'objet.

Je mettrai fin à celle-ci par une idée que j'oserais soumettre à nos administrateurs, s'il m'était permis de la faire parvenir jusqu'à eux. — Dans une séance du conseil municipal de Millau, il fut résolu, dit-on, que la statue de Peyrot serait placée sur une fontaine monumentale, au milieu de la principale place de cette cité. Ce n'est encore là qu'un projet, et le piédestal attend l'effigie du poéte. Une pierre taillée qui tient, dit-on, le milieu entre l'obélisque et la colonne, surmonte provisoirement la fontaine destinée à couler à ses pieds. On songera bientôt sans doute à élever là une autre pierre sortie de l'atelier et animée par le ciseau du statuaire. Eh bien ! je voudrais que le département tout entier s'associât, par une allocation de son conseil-général, à cette œuvre patriotique, et comme il faudrait bien une inscription à ce monument, je demanderais la permission d'en proposer une en français, en attendant que notre langue patoise eût formé son

Digitized by Google

style *lapidaire*. J'écrirais donc sur le marbre destiné à recevoir cette inscription les lignes suivantes :

A PEYROT, PRIEUR DE PRADINAS.

LA VILLE DE MILLAU
ET LE CONSEIL-GÉNÉRAL DE L'AVEYRON
LUI ONT ÉLEVÉ CE MONUMENT
AU NOM DES CULTIVATEURS DE L'ANCIEN ROUERGUE,
DONT IL A
CHANTÉ LES TRAVAUX ET EMBELLI LE LANGAGE,
DANS DES VERS
AUSSI COULANS ET AUSSI PURS
QUE LES EAUX DE CETTE FONTAINE.

Ce serait pour l'administration municipale de la ville de Millau, déjà si active et si dévouée, un motif de plus de ne laisser jamais tarir la source ni altérer la limpidité de ces eaux bienfaisantes.

Agréez, etc. DAUDÉ DE LAVALETTE.

P.-S. — Il faut que vous me permettiez de vous entretenir encore d'un poète patois que peut réclamer notre département, où il a laissé de nombreux amis, et dont les poésies sont entièrement inédites. — En allant de la haute montagne de *Saint-Guiral*, frontière de l'Aveyron et du Gard, où s'opère la division entre les versans des deux mers, au sommet de l'*Aygoual*, observatoire plus magnifique encore d'où l'entière chaîne des Alpes, les dernières crêtes des Pyrénées et la mer lointaine apparaissent aux extrémités d'un immense horizon, on trouve dans un *repli* (qu'on prendrait pour une vallée alpestre) un pavillon dont le toit pyramidal, couvert d'ardoises azurées, contraste avec les toitures de chaume qui l'environnent. C'est-là que le plus gai des vieillards recevait encore, il y a une quinzaine d'années, la visite annuelle d'une *colonie* de jeunes amis attirés par le désir d'entendre ses vers autour de sa table hospitalière. — M. Peyraube s'était main-

Digitized by Google

tenu dans ces montagnes, aux époques les plus orageuses de la révolution, en répandant autour de lui une terreur superstitieuse. Les habitans des hameaux voisins, subjugués par sa parole et l'expression terrible qu'il savait donner à l'effrayante laideur de son visage, lui supposaient des relations avec l'*esprit des ténèbres*. Un ami, homme excellent mais un peu faible d'esprit, qui était venu se placer sous son égide, ne cessa, pendant son séjour auprès de lui, d'être l'objet des mystifications les plus divertissantes, et devint le héros d'une foule de petits poëmes pleins d'une verve comique que Goudouli, l'abbé Favre et Peyrot ont à peine égalée. Ce n'est pas là toutefois que je puiserai mes citations, car tout y est plein d'allusions dont un long commentaire pourrait seul donner l'intelligence. Je les emprunterai à une pièce moins connue que les autres et dont voici le sujet :

M. de Bausset, alors évêque d'Alais (c'est l'auteur des Histoires de Bossuet et de Fénélon), alla faire sa visite pastorale dans la paroisse de Dourbie, à son retour de l'*assemblée des notables*. Le sieur Gal, forgeron et maire du lieu, comprit qu'il devait *une harangue* au prélat, et, dans son impuissance (à l'exemple de plus d'un orateur), il fit faire son discours. Vous comprenez que notre poéte ne se fit pas prier pour rendre ce service. Sa complaisance alla plus loin, et ce fut lui qui, revêtu des habits du *municipal*, dont il reproduisit l'accent et les allures avec la plus risible fidélité, salua l'illustre évêque en ces termes :

Mounseignur,

Del moumen qu'aï oprés qué dins nostro countrado
Vostro Grondou débio veni fa so tournado,
Me souï b'imoginat, quoiqu'un paouré ignouren,
Quéro de boun débé de bous fa coumplimen;
Lou faou! mais, mal gourbiat, lo suzou m'en orrapo;
Un gal pot b'éveilla lou vicari del Papo,
Mais de tant de vertuchs dount l'ou ciel l'o douat,
Pot-ti, sans si créba, fayré un tableou exact?

L'énorme obésité du consul, reproduite encore dans le travestissement grotesque de M. Peyraube, explique ce

dernier vers. — Les suivans renferment l'éloge des vertus du prélat, continué en ces termes :

Bostr'amo infotigablo, en so courso sublimo,
Se plaï dins lou trobal, loin de n'estre bictimo,
E quand cal troboilla per lo gloiro de Diou,
Raromen ou fosés fayré per coumissiou!
Sobés obondouna corrosses et litieyros,
Broba michans comis, grimpa costos entieyros,
Et, gaï coum'un pinsou, de l'air lou pus grocious,
De bastres copelans béni tosta lou pous.
Lous nostres, graço ol ciel, sans lur fayré injustico,
Séroou jomaï toxats de lo mendro moliço.
Oco sou dous goujachs, fort omichs de lo paix,
Se prévénou l'un l'aoutré, et noun rénou jomais;
Et lou vil intérest, qué dins nostro poroisso,
Métié lo divisiou, coousavo tant d'angoisso,
De lo clastro o la fi ven d'estre escumergat;
Tout soï respiro paix et générousitat.
Oquelés, Mounseignur, qué formou vostro suito,
Bostres aidos-dé-camp, per lour sageo counduito,
Ol troupel qué bous és per lou ciel counfiat,
Proubou qué dins lou choix bous bous s'ei pas troumpat;
Car sé quaoucun sé traï daous l'herbo empouisounado,
Courrou, coumo de funs, per fa lo rebirado,
Et per oquel mouyen, ni fédo, ni moutou,
Noun foou ol mojoural ni crento, ni doulou.
. . . .
Bénichs-siau lous porens de qual tenés noissenço,
Honorou lo potrio et surtout lo Proubenço.
Oou dounat o l'estat de sobants, de guerriés,
E lour oustal flouris à l'oumbro des loouriés.
Qué lour trioumphé oougmenté, é qué lou ciel permetto
Qué lo roso, chez bous, succédé o lo biouléto ;
E qu'ol *Pount de Chézy*, qu'és dedolaï lo mar,
Sachou qu'obés fixat de Roumo lou régard.

On ne peut pas souhaiter plus poétiquement à un évêque le chapeau de cardinal ; et l'on sait, du reste, que ce vœu fut exaucé. On sait aussi que le cardinal de Bausset, quoique appartenant à une famille provençale, était né à *Pondichéry*. Sa conversation avec le véritable maire de Dourbie lui apprit bientôt que ce brave homme s'était laissé conter par M. Peyraube l'histoire d'un pont immense jeté sur la mer, qui rappelait les vers de Gresset sur *La*

Digitized by Google

grande arche du pont Euxin qu'avait rompue un vent de bise.

Les travaux du prélat à l'Assemblée des notables, les fondations par lui obtenues, font ensuite le sujet de remercîmens et d'éloges. Mais il reste de nouvelles améliorations à obtenir, et l'orateur présente en quelque sorte *les cahiers de sa commune* au protecteur dont il réclame l'appui dans une prochaine assemblée :

Loï obés oubtengut encaro (ou bolé diré,
Messiurs lous gobélurs n'oou pas dé qué s'en riré)
Un gronié per lo sal, qu'es fixat ol Vigan ;
Granmécis, Mounseignur, d'oqui n'aooutrés tiran.
Mais forias bé miliou sé de *lo loï Soliquo*,
Per békar ou bémol, ou tout'aoutro musiquo,
Poudias entieiromen oubténé suppressiou.
Qué de recouneissenço et qué d'oubligotiou !

L'évêque rit beaucoup en apprenant que parmi ces bons cultivateurs, si plaisamment endoctrinés par le poète de *La Grandès* (nom du domaine et de l'habitation de M. Peyraube), la *loi salique* était en effet considérée « *coumo lo ruino del bestial*. »

Mais je m'oublie, et voilà presque un *post-scriptum* plus long que ma lettre..... Laissez-moi seulement vous dire, en terminant, que *les visiteurs* dont je vous ai parlé plus haut, sont repassés, il y a peu de jours, dans la vallée solitaire qu'ils n'avaient point revue depuis quinze années. Le pavillon du poète était fermé comme un tombeau ; mais tout rappelait son souvenir dans les prés, les rochers et les bois de cette sauvage retraite. On se promit de saisir la première occasion pour donner à son nom quelque retentissement ; et, puisqu'il faut l'avouer, c'est cette promesse que j'avais devant les yeux, lorsque j'ai entrepris de remanier les premières ébauches et de remplir en entier le cadre de ce travail sur *la poésie patoise*, que je prends la liberté de vous adresser. D. L.

Digitized by Google

SIXIÈME ET DERNIÈRE LETTRE.

AVENIR DE LA POÉSIE PATOISE.

Monsieur,

Après être descendu des origines de la *langue patoise* jusqu'aux monumens les plus récens de sa littérature, et avoir constaté, en passant, ses ressources poétiques, il ne reste plus qu'à jeter un coup-d'œil sur son avenir.... en répondant aux dernières questions posées en tête de ces lettres.

On se tromperait fort si l'on jugeait ces questions indignes d'un sérieux examen. On peut affirmer, au contraire, sans rien exagérer, qu'elles se rattachent à des considérations d'un ordre assez élevé.... Je veux parler de ces idées de décentralisation et de provincialisme qui, renfermées dans de justes bornes, obtiendront toujours l'assentiment des esprits sages et des amis du véritable progrès.

Voulez-vous une preuve de ce que je viens de dire? Ecoutez les partisans exagérés de l'*unité indivisible* telle que la révérent un instant nos premiers régénérateurs. Demandez aux *progressifs* de Paris, voyageant parmi nous, ce qu'ils pensent de notre idiome vulgaire, ils vous diront que nous sommes à plaindre d'avoir conservé, jusqu'au dix-neuvième siècle, ce reste de barbarie. D'après eux, l'uniformité absolue du langage est une des conquêtes promises à l'esprit philosophique. Il faut que bientôt, d'un bout de la France à l'autre, une même langue unisse des populations soumises aux mêmes lois; c'est à leurs yeux une des nécessités de l'époque. Ils ont pu lire d'ailleurs dans la *Notice de M. de Belleval sur la ville de Montpellier :* « que l'usage du patois se restreint de jour en jour, » que cet idiome perd même sa physionomie et s'assimile » de plus en plus au français.... qu'enfin *il menace de* » *tomber en désuétude.* »

J'avoue, Monsieur, que tout en remarquant cette alté-

ration incontestable du patois autour des établissemens industriels et dans la banlieue des villes, je ne m'étais pas douté, avant d'avoir lu ce passage, du malheur dont nos campagnes étaient menacées. Mais ce malheur est-il bien imminent? Je ne saurais le croire: « Une langue » existant déjà depuis plus de quinze siècles, et qui réunit » aux formes les plus variées du style, l'abondance, l'é- » légance, l'énergie et la grâce; une langue plus an- » cienne que tous nos idiomes modernes et à laquelle il » n'a manqué, pour devenir langue dominante, que les » circonstances qui ont favorisé la *langue d'oil* (ou fran- » çaise), dont les commencemens furent si rudes et si » grossiers, » une telle langue ne peut tomber de sitôt en désuétude. Ces dernières paroles sont extraites d'une Statistique du département de l'Aude, où l'on est, à ce qu'il paraît, moins effrayé sur les destinées de notre *langue romane*, et dans tout cet éloge il n'est pas un mot qui ne me paraisse pleinement justifié par les détails dans lesquels je suis entré ci-dessus.

Mais pour ne parler ici que du fâcheux pronostic inséré dans la *Notice sur Montpellier*, je ne vois rien encore une fois qui vienne le confirmer. On parle patois dans nos campagnes comme du temps de nos ancêtres; leur vieil idiome, enrichi de formules sententieuses et de proverbes populaires, fruits d'une longue expérience, s'y est conservé comme un monument vénérable de l'antique bon sens, de la sagesse des vieillards, et de la franche simplicité des premiers âges. L'enfant qui joue aujourd'hui sous les vastes rameaux des chênes séculaires de Sully, balbutie le même langage que parlaient ses aïeux au temps où ce ministre, père du peuple, ordonnait la plantation d'un arbre dans chaque commune, léguant ainsi aux générations futures un nom à jamais béni et de frais ombrages. On peut déraciner l'arbre noueux et couvert de mousse; on peut renverser les habitations de l'homme et bouleverser le sol; mais l'idiome s'attachera comme un lierre vivace aux débris entassés par les révolutions, et

tant qu'il restera pierre sur pierre dans nos hameaux, le fils y redira les paroles de ses pères.

Vous aurez peut-être quelque peine à comprendre ce vif intérêt que m'inspire une question futile en apparence. J'entends d'ici vos objections; il est juste que je m'empresse d'y répondre : le patois est sans doute tombé dans un grand discrédit; on le dédaigne dans nos salons. Ses dialectes, multipliés presqu'à l'infini, déconcertent le voyageur et fatiguent l'oreille; mais ne voyez-vous pas que c'est un lien par lequel les habitans d'une même province sont étroitement unis jusqu'à la mort? N'est-ce rien que cet esprit de confraternité, rapprochant, comme un aimant invisible, des enfans nés sur les mêmes bords, où qu'ils aient été jetés par la tempête?... Oui, l'extinction absolue du patois serait une sorte de malheur pour nous. Un tel événement, s'il était possible, détruirait une foule de traditions, de rapports, d'harmonies; il isolerait le présent en effaçant les souvenirs du passé; il ferait disparaître ces caractères distinctifs, ces originalités locales, si intéressans à étudier dans nos départemens méridionaux; il y substituerait enfin une terne uniformité qui ne ferait bientôt plus de toute la France qu'un vaste faubourg de Paris.

Supposez d'ailleurs que l'usage du patois vint à cesser parmi nous, pensez-vous que le français parlé dans les campagnes fût bien correct et bien pur? Quand je lis dans la *Gazette des Tribunaux* toutes ces notices divertissantes de procès correctionnels entre les commères de Paris, je songe toujours à la vendeuse d'herbes d'Athènes, devinant la patrie de Théophraste à son accent étranger, et je songe aussi aux bruyantes disputes dont retentissent les petites rues de nos hameaux. Sans doute il serait beau d'entendre la *langue de Racine et de Fénélon* au milieu de nos bons villageois; mais il est triste d'entendre à sa place un burlesque jargon, trop souvent inintelligible pour ceux mêmes qui en font usage, et plutôt que de voir se naturaliser

Digitized by Google

parmi nous ce français défiguré, méconnaissable, qui est devenu à Paris le langage des halles, j'aime mieux, je l'avoue, assister à un de ces débats animés dont nous sommes quelquefois les témoins hors de nos cités. Là tout est frappant de vérité, la passion éclate avec une franchise éloquente, parce qu'elle connaît la portée des expressions qu'elle emploie; parce qu'elle est secondée par un idiome dont elle possède tous les secrets, dont elle comprend toute l'énergie. Ce n'est pas un instrument inconnu que celui dont elle se sert; il lui est familier, au contraire, elle s'en est toujours servie, et nul ne saurait en faire vibrer les cordes d'une manière qui rendît mieux ses transports. Tous les peintres de mœurs savent cela.

Laissons donc à nos villageois l'idiome et, s'il est possible, la bonhomie de leurs aïeux. Laissons aux paysans aveyronnais la langue de Peyrot. — Pourquoi un bon curé de campagne ne la leur parlerait-il pas quelquefois du haut de la chaire?... Je sais bien qu'ici nous touchons presque au ridicule, qu'il y a des écueils à éviter, et qu'on ne saurait trop se tenir en garde contre tout ce qui pourrait affaiblir l'autorité de la parole sainte. Mais s'il est *périlleux* de faire entendre une prédication patoise aux artisans d'une grande cité ou à ces populations *mélangées* qui habitent les petites villes et les bourgs, le danger ne va pas plus loin. La religion, après tout, a des enseignemens pour les plus humbles intelligences comme pour les génies les plus élevés, et lorsqu'au sein d'un petit hameau perdu dans les bois, elle rassemble des laboureurs et des bergers dans une église rustique, ce qu'elle a de mieux à faire est sans doute de leur parler un langage merveilleusement propre à se laisser pénétrer de l'onction évangélique, et qui seul (si je puis parler ainsi), connaît bien le chemin de leurs cœurs.

Mais pourquoi ne verrions-nous pas la poésie patoise elle-même cultivée dans les campagnes, encouragée, couronnée dans les villes?... Je ne dis rien qui ne puisse trouver dans une expérience récente la plus efficace des

Digitized by Google

recommandations. En décernant un prix modeste ou des mentions honorables aux poésies patoises qu'on lui soumit récemment, la *Société Archéologique de Béziers* semble avoir fait éclore autour d'elle des talens qui s'ignoraient eux-mêmes. Si jamais la *Société des Lettres*, *Sciences et Arts de l'Aveyron* entrait dans cette voie, peut-être jugerait-elle convenable, avant tout, de fixer d'avance l'objet, le genre et les proportions des compositions qui lui seraient présentées. Ainsi seraient prévenus de fâcheux écarts. On ne pourrait mieux faire, assurément, que de proposer à l'émulation des poètes patois des sujets religieux, tels que ceux sur lesquels Manzoni a répandu de si brillantes couleurs (1). Les ecclésiastiques seraient ainsi appelés les premiers dans la lice où les Prieurs de Pradinas et de Celleneuve ne connaissent point de rivaux. Plus d'un jeune lauréat viendrait bientôt leur disputer le prix;... et l'antique capitale du Rouergue croirait avoir retrouvé l'institution oubliée de ses *Jeux Floraux*.

La presse, aujourd'hui si féconde, seconderait enfin l'impulsion une fois donnée. La *langue patoise*, incessamment travaillée, s'épurerait peu à peu, se dépouillerait de sa rudesse et deviendrait de jour en jour plus concise (2), plus élégante, plus poétique.... On ne se fait pas illusion sur ses destinées. Elle ne s'élèvera jamais sans

(1) L'étude de la langue italienne serait un excellent moyen de perfectionner et d'enrichir la poésie patoise, et pourrait peut-être enhardir à écrire en prose, dans notre idiome vulgaire, de petites légendes empruntées aux traditions locales. En lisant, dans le texte, *Les Fiancés* du poète Milanais, on croit (me disait un de nos compatriotes versé dans les littératures étrangères) avoir un livre patois entre les mains.

(2) L'introduction dans le dialecte aveyronnais de certaines contractions empruntées aux poètes des autres provinces, serait à elle seule une importante amélioration (nous avons trouvé dans Goudouli *fec* pour *foquet*). Voyez, au surplus, la pièce de vers *monosyllabique* inséré aux pages 222 et suivantes de la *Grammaire Catalane* de Ballot (Barcelonne, Piferrer, 1814).

Digitized by Google

doute ni au *style philosophique*, ni à la gravité de l'histoire ; elle ne deviendra jamais la langue des sciences, de l'industrie et des arts ; mais dût-elle ne produire encore, au fond de la Province, que des imitations de Virgile et d'Homère, ou des chansons à boire, elle vaudrait toujours la peine d'être cultivée, ne fût-ce que pour pouvoir opposer encore, dans un accès de *misanthropie*, le couplet populaire aux *Sonnets d'Oronte* de l'époque ; ne fût-ce que pour protester au nom du bon goût et des saines doctrines contre ce débordement de productions *hors du bon caractère et de la vérité* dont la presse parisienne nous inonde ; contre ces romans en deux volumes in-octavo, annoncés à grand bruit dans le Feuilleton, et qui courent mourir à côté de lui dans les paniers placés sous les tables des cabinets littéraires ; contre ces poésies jetées au public telles qu'elles tombent d'une plume dédaigneuse qui ne sait ce que c'est que revenir sur elle-même pour travailler et polir le style ; contre ces *divines épopées baclées* en courant, et assurément bien moins *épiques* que les *divines comédies* d'un autre âge ; contre tous ces scandales littéraires enfin que multiplie l'impardonnable défaut de la critique contemporaine : l'exagération de la louange.

Peut-être suis-je tombé moi-même, sans m'en douter, dans ce défaut dont on ne sait pas se garantir de nos jours ; peut-être ne trouvera-t-on dans ces Lettres que des *rêves sur la poésie patoise*. Mais je serai satisfait si l'on veut bien y voir, du moins, les exagérations et les rêves d'un *Aveyronnais* fier d'avoir été compris par vous au nombre des membres d'une Société que recommandent déjà de si utiles travaux, empressé de vous témoigner sa gratitude, et, par-dessus tout, ardent ami de son pays.

Agréez, etc.

DAUDÉ DE LAVALETTE, *avocat à la cour royale de Montpellier.*

Digitized by Google



PROGRAMME

D'une collection d'histoire naturelle aveyronnaise, et d'un cours d'observations locales.

Il devient impossible, à cause du grand nombre d'êtres connus aujourd'hui, que de simples particuliers puissent former des cabinets d'histoire naturelle tant soit peu complets ; ce n'est même qu'avec les plus grands efforts et une réunion de circonstances excessivement rares qu'il est possible de complêter au moins une classe entière. Cependant beaucoup de personnes s'occupent à former des collections ; quelques soins qu'elles y mettent, il est rare que ces collections puissent devenir d'une grande utilité pour la science, à cause du décousu qui y règne la plupart du temps, et du disparate des objets qu'on y rassemble.

Une collection locale bien faite, à défaut de toute autre, offrirait du moins l'intérêt qui se rattache au point de vue géographique. Si les objets qui la composeraient étaient soigneusement étiquetés, et si ces étiquettes, ou du moins le catalogue qui devrait les accompagner, renfermaient toutes les circonstances *d'habitat*, de gisement, etc., qu'il est utile de connaître, une telle collection, quelque restreint que fût le champ qu'elle embrasserait, pourrait encore rendre assez de services à la science : les voyageurs et les savans la visiteraient avec intérêt, comme offrant un abrégé de la contrée, et elle serait sûrement citée avec éloges. D'ailleurs, l'étude, quelque bornée qu'elle soit, d'un seul département français, peut encore fournir à la science une assez belle moisson de faits nouveaux pour dédommager de ses peines quiconque voudrait s'en occuper avec soin, soit qu'il embrassât les deux règnes de la nature, soit qu'il se bornât à quelques-unes de

Digitized by Google

leurs parties. Que de plantes cryptogames, que d'insectes encore à découvrir ! Que de détails de mœurs relatifs aux animaux et aux végétaux à faire connaître ! que d'observations géologiques à faire !

Pénétré de cette idée, j'essaie, dans cet opuscule, d'indiquer la marche qui me paraît la meilleure à suivre pour la formation d'une collection d'histoire naturelle départementale, et pour le cours d'observations auquel il me paraît nécessaire de se livrer pour la rendre utile. Je dois dire qu'en écrivant ceci j'ai en partie en vue ceux de nos compatriotes qui veulent bien seconder la *Société des Lettres, Sciences et Arts* dans la formation de son Musée naissant, en envoyant de toutes parts une foule d'objets curieux, mais auxquels le manque d'indications suffisantes enlève souvent une grande partie de leur valeur.

J'indiquerai donc rapidement, pour chaque partie du règne organisé, l'esprit qui devra guider le naturaliste dans son étude, en faisant abstraction de la partie anatomique et physiologique qui ne se rapporte pas à notre objet ; je parlerai ensuite de la géologie, et de la minéralogie qui, dans une collection locale, me paraît devoir en être considérée seulement comme une annexe.

MAMMIFÈRES.

Au point de vue géographique, la collection des mammifères d'un pays restreint comme un département, aura sans doute peu d'intérêt, mais elle ne laissera pas que d'en offrir d'un autre côté, surtout si l'attention des collecteurs se porte sur les petites espèces. De l'aveu des naturalistes, la connaissance des petits mammifères laisse beaucoup à désirer : on pense qu'un assez grand nombre d'espèces, même autour de nous, demeurent encore à connaître et à déterminer.

Les mammifères d'une contrée devront être étudiés sous le rapport de leurs mœurs et de leurs variétés : plusieurs

Digitized by Google

espèces en présentent de locales quelquefois peu connues. Souvent ces variétés affectent la forme du corps qui devient plus ou moins trapue, suivant les localités ; d'autres fois elles n'affectent que le pelage. La saison influant sur sa couleur au point même de la changer entièrement dans quelques espèces, on devra noter soigneusement celles où les individus qu'on possèdera auront été pris. On indiquera également les sites, les localités que chaque espèce affectionne ; si elles y passent toute l'année ou une saison seulement ; et les circonstances que l'on suppose devoir les y attirer. On notera sur les étiquettes, si on le peut, l'âge des individus.

En tête de la classe des mammifères est placé l'homme dans toutes les méthodes ; c'est donc ici le moment de dire à quelles observations notre espèce doit donner lieu. Le plus variable peut-être de tous les animaux, le climat, la nourriture, etc., influent de mille manières sur son physique et sur son moral. Dans une contrée variée comme l'Aveyron, aux différences qui se remarquent dans le sol et ses productions, correspondent des différences dans l'espèce. Aussi son *facies* change-t-il à tout moment. Une rivière, une montagne, une vallée, suffisent quelquefois pour faire des habitans d'un même canton deux peuples différens. Le naturaliste portera toute son attention à déterminer avec soin ces variations, à apprécier les causes qui y donnent lieu et le résultat que les influences éprouvées par le physique ont pu avoir sur le moral.

Une collection zoologique départementale devrait contenir un certain nombre de crânes de ses habitans, pris dans ses différens cantons. Outre leur utilité purement zoologique, ils offriraient encore au phrénologiste une sorte de tableau moral, un *spécimen* des facultés intellectuelles de la contrée.

J'ai plusieurs fois vainement engagé mes collègues de la Société des Lettres à faire faire quelques démarches, dans le but d'avoir au musée aveyronnais un ensemble de



Digitized by Google

crânes pris sur les différens points du département ; ma proposition a toujours été impitoyablement rejetée : je ne désespère cependant pas de la voir un jour accueillie.

L'étude des débris humatiles peut nous fournir encore des documens précieux pour rechercher quels furent, aux premiers âges de l'homme, les compagnons qu'il s'était attachés. Plusieurs cavernes, entre autres celle de la Capelle-Balaguier, contiennent avec des ossemens humains, dont une mâchoire déposée au musée porte le cachet d'une race antique, de nombreux débris de cochons, de bœufs, de moutons. Les tourbières de nos montagnes contiennent aussi peut-être dans leur sein des débris d'animaux divers ; il serait intéressant, en partant de ceux qui ont été le plus anciennement déposés, de rechercher quels étaient les caractères de ces races, et en quoi elles ont différé de celles de nos jours. Au reste, ce sujet tient à la géologie et à la paléontologie ; si je l'indique ici, c'est que les débris humatiles qui contiennent des restes d'animaux d'espèces encore vivantes, offrent un point de départ pour étudier ces espèces et juger de l'influence qu'ont eu sur elles les circonstances au milieu desquelles elles vivent depuis les dépôts de ces restes.

OISEAUX.

L'ornithologie occupera une place distinguée dans une collection locale. Les oiseaux d'une contrée ne sont pas bornés à un petit nombre d'espèces. Essentiellement voyageurs, grâce à leurs puissans organes de vol, la plupart des oiseaux changent de demeure suivant les saisons.

Les uns passent toute l'année dans nos contrées. On devra observer, relativement à ceux-ci, s'ils demeurent toujours dans les mêmes localités ; ou bien si, comme le bouvreuil et quelques alouettes, ils habitent les hauteurs pendant l'été et descendent seulement l'hiver dans la plaine.

Digitized by Google

Dans quelques espèces, le pinson commun, par exemple, une partie seulement de l'espèce émigre; ce sont les femelles principalement; la plus grande partie des mâles demeure pendant l'hiver dans nos contrées.

D'autres espèces nous visitent seulement pendant une partie de l'année. Quelques-unes de ces dernières viennent pour faire leur ponte et passent la belle saison, les autres ne viennent qu'aux approches de l'hiver, chassées par les frimas des contrées du nord. Il importe d'observer si le passage de ces espèces est régulier, ou bien s'il a lieu seulement à de certaines années, amené par des circonstances météorologiques particulières.

Il en est dans l'ordre des *gralles*, qui n'effectuent qu'un passage momentané qui a lieu au printemps et à l'automne. Quelques-unes de ces espèces n'ont qu'un passage accidentel.

Enfin, il est des oiseaux désignés sous le nom d'*erratiques*, qui, bien qu'étrangers au pays, s'y rencontrent néanmoins accidentellement à presque toutes les époques de l'année. Ce sont principalement les hérons, et peut-être quelques oiseaux de proie.

On voit, d'après le court exposé des variations qu'offrent les oiseaux dans leurs migrations, combien est grande la diversité de leurs mœurs. Granivores et omnivores, ils sont en général sédentaires; insectivores, ils arrivent quand le printemps fait éclore les insectes. Ichtyophages, ils fuient les glaces qui gèlent les rivières; carnassiers, ils chassent leur proie en tous lieux, et quelques-uns même suivent dans leur migration les faibles espèces qui doivent devenir leurs victimes. C'est avec juste raison que Buffon a dit que les mœurs des oiseaux dépendent de leurs appétits.

On devra observer et recueillir avec soin les nids et les œufs des oiseaux : les uns et les autres varient infiniment, et souvent dans la même espèce. La forme des nids et les matériaux qui les composent dépend des circonstances lo-

Digitized by Google

calés ; mais il est difficile d'assigner une cause aux variations que les œufs présentent. On devra noter quelles sont les stations où ces nids sont placés, les objets qui leur servent de support et le nombre d'œufs qu'ils contiennent.

Le manuel d'ornithologie de M. Themmink est le meilleur guide à suivre dans l'étude des oiseaux d'Europe. Les articles consacrés à chaque espèce contiennent, outre la description de l'espèce et de ses variétés de saison, d'âge et de sexe, de courts paragraphes qui, sous les rubriques *habite*, *nourriture*, *propagation*, offrent d'utiles renseignemens sur leurs mœurs ; mais l'auteur embrassant un cercle très-étendu, étant obligé de généraliser, a dû se restreindre ; les notices qui accompagneront le catalogue raisonné d'une collection locale, devront être plus étendues, car il importe qu'une foule de circonstances dues souvent à la localité y soient particularisées.

Au reste, ce que nous disons ici pour les oiseaux doit s'appliquer aux autres classes du règne animal.

REPTILES, POISSONS.

L'erpétologie, la branche de la zoologie qui a pour but l'étude des reptiles, est peut-être la moins connue. Pour peu que l'on jette les yeux sur cette partie de l'histoire naturelle, on ne tarde pas à apercevoir combien les ouvrages qui en traitent sont encore incomplets ; aussi la détermination des espèces que le hasard ou nos recherches nous font rencontrer est-elle fort difficile dans l'état actuel des choses ; et c'est ce que j'ai éprouvé pour plusieurs de nos espèces indigènes auxquelles il m'a été impossible de rapporter les noms et les descriptions qui se trouvent dans les méthodes. Je suis porté à croire que celui qui se livrerait à l'étude de nos espèces aveyronnaises arriverait à des découvertes d'espèces nouvelles.

Très-bornés dans leurs moyens de mouvement, leur nourriture se réduisant à peu de choses, les reptiles n'ont

Digitized by Google

pour ainsi dire que peu de rapports avec les objets qui les entourent ; beaucoup d'espèces sont engourdies pendant l'hiver : la plupart recherchent la chaleur, quelques-uns l'humidité. C'est donc sur les côteaux exposés au soleil et dans le voisinage des eaux qu'il faudra les chercher.

Quatre familles composent cette classe : trois seulement sont à notre portée, les sauriens, les ophidiens et les batraciens.

Ces derniers sont remarquables par les métamorphoses qu'ils subissent. Une collection bien faite devra renfermer dans des bocaux remplis d'esprit de vin (ce qui est encore le meilleur mode de conservation pour les animaux de cette classe) le têtard à ses différens états, à côté de l'animal à l'état parfait.

Pour les reptiles, l'attention de l'observateur devra se porter sur les circonstances d'*habitat*, de nourriture et de propagation ; pour les batraciens en particulier, sur les métamorphoses.

La classe des poissons sera plus bornée : nos rivières n'en contiennent qu'un petit nombre d'espèces. Cependant elles offrent quelques observations à faire, soit dans ce qui concerne leurs migrations, soit dans ce qui concerne leur propagation.

ANIMAUX SANS VERTÈBRES.

Les animaux sans vertèbres ont encore été bien peu étudiés dans l'Aveyron. Hormis quelques mollusques terrestres et fluviatiles, nous n'avons pas vingt espèces de déterminées sur nos catalogues pour les autres classes. Cependant quel vaste champ n'offrent-elles pas à l'observateur, ces myriades d'insectes qui pullulent autour de nous à tel point que nous ne pouvons faire un pas sans les rencontrer !

Les mollusques terrestres et fluviatiles de l'Aveyron, bien qu'ils soient déjà connus en partie, sont encore loin



Digitized by Google

de l'être d'une manière complète. Lorsque nous comparons le nombre d'espèces que nous connaissons à celles des départemens voisins, nous avons lieu de penser qu'il nous reste beaucoup à recueillir.

Les crustacés, les arachnides, les insectes, n'ont jamais été étudiés ; il en est de même des annélides, des entozoaires et des autres classes inférieures du règne animal.

Pour ce qui est de toutes ces classes, elles devront, comme celles d'un ordre supérieur, être étudiées au point de vue de l'*habitat*, de la nourriture et de la propagation. Les insectes offriront encore des observations intéressantes sous le rapport des stations plus ou moins élevées qu'ils affectionnent. Liés pour la plupart aux plantes qui les nourrissent, ils les suivent dans les lieux où elles croissent, au point que, de même que certaines plantes sont considérées comme caractéristiques des régions qu'elles habitent, les insectes qui les recherchent pourraient l'être aussi.

Les insectes peuvent donner lieu à une foule d'observations de mœurs la plupart nouvelles pour la science, et qui offriront à l'entomologiste une mine abondante où il peut puiser encore long-temps, sans craindre de la voir s'épuiser. Pour se faire une idée des résultats de ce genre d'études, il faut lire les ouvrages de Réaumur et d'Hubner, et ceux plus récens de MM. Audouin, Léon Dufour, etc. Ces auteurs sont cependant bien loin d'avoir épuisé la matière.

Une collection entomologique bien faite doit contenir à côté de l'insecte parfait sa nymphe, sa larve et ses œufs, s'il est possible ; de plus, si l'insecte est phytophage, et ceci est surtout important pour les lépidoptères, un échantillon de la plante qui les nourrit (il existe une Flore des insectophiles) ; et les ouvrages étonnans que certaines espèces construisent, soit comme lieu de retraite pour elles-mêmes, soit pour servir d'abri à leur progéni-

Digitized by Google

ture, soit comme moyen de se rendre maîtresses de leur proie.

En général, toutes les observations relatives aux mœurs des animaux sans vertèbres seront accueillies des naturalistes avec d'autant plus de faveur que ce n'est que depuis peu que l'on a senti l'importance de ce genre de recherches.

BOTANIQUE.

Il n'est aucune partie de l'histoire naturelle qui soit aussi cultivée que la botanique. Il faut dire qu'il en est peu qui présentent autant de charmes : c'est elle qu'affectionnait particulièrement le grand Linnée. Rousseau disait qu'avec des mousses à observer, le séjour d'une prison lui aurait été supportable.

De tous les êtres vivans, les plantes sont ceux qui subissent le plus l'influence du climat. Les différences que l'on a remarquées entre elles sous ce rapport ont amené les botanistes à partager la surface du globe en un certain nombre de régions caractérisées par des végétaux d'un aspect différent.

Un botaniste qui voudra étudier un pays restreint n'aura pas à considérer la science à un point de vue aussi élevé. Néanmoins, dans l'Aveyron, il est possible de caractériser plusieurs régions botaniques bien différentes les unes des autres, depuis les hauteurs d'Aubrac jusqu'aux vallons du Tarn. Pour ce qui tient à l'aspect de la végétation, je n'ai rien de mieux à faire qu'à renvoyer à ce que M. H. de Barrau a écrit sur ce sujet (1). Conformément au plan que je me suis tracé, et en m'aidant des auteurs qui ont écrit sur ce sujet, je vais essayer d'indiquer les divers points de vue sous lesquels devra être étudiée la botani-

(1) *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, t. 1er.

Digitized by Google

que aveyronnaise. D'abord, sous le point de vue de la latitude plus ou moins méridionale des localités, ensuite sous celui de la latitude combinée avec la hauteur.

Sous celui de ses rapports avec la nature du sol.

Sous celui des stations des plantes : elles peuvent être aquatiques, c'est-à-dire d'eau douce, immergées ou flottantes; de marais, de prairies, ou de pâturages secs ou humides; des terrains cultivés, de l'intérieur ou de la lisière des forêts, des haies, des rochers, des murs, des décombres, des lieux rocailleux; souterraines, parasites, fausses parasites.

On devra observer si les plantes sont éparses ou réunies ensemble en un certain nombre, ou si elles sont attirées par la présence d'autres espèces dans les déjections desquelles elles trouvent un aliment qui leur convient.

On devra rechercher encore quels sont les moyens de dispersion des espèces, et quel est relativement à elle l'action des vents, celle du cours et du débordement des rivières, l'appétit de certains oiseaux, la transmigration des animaux, qui peuvent en charrier les graines dans leurs toisons ou dans leurs excrémens (1).

D'après de Candolle, une bonne Flore doit contenir, outre la phrase caractéristique et la synonimie, une indication détaillée des variétés que la plante présente, non pas en général, mais dans le pays.

L'énumération des stations et des lieux divers dans lesquels la plante a été trouvée; ces localités doivent être données en détail quand la plante est rare. Lorsqu'elle est commune, on doit surtout indiquer ses limites; lorsqu'il

(1) M. Rodat, d'Olemps, a remarqué que les moutons favorisent la reproduction des genêts en en transportant les graines dans leurs excrémens. Ce qui a lieu pour cette espèce peut avoir lieu pour beaucoup d'autres, et ce fait sert à expliquer la présence de certaines plantes dans des lieux où on ne les avait pas vues auparavant.

Digitized by Google

s'agit d'un pays montueux, noter les hauteurs entre lesquelles elle croît.

Enfin, il faut indiquer les usages locaux des plantes. J'ajouterai l'estime plus ou moins grande qu'on en fait comme plante de pâturage ou de prairie.

Ces indications peuvent s'appliquer très-bien à un herbier, lequel peut être regardé comme une Flore qui renferme des échantillons de plantes en nature, au lieu de phrases descriptives.

Il faut, en outre, tenir note des noms vulgaires qui servent à retrouver les plantes, en demandant aux paysans les lieux où elles croissent.

A ces indications il eût été possible d'en ajouter d'autres, mais celles-ci me paraissent suffisantes pour mettre sur la voie des diverses remarques auxquelles chaque plante peut donner lieu.

On fera bien, en outre, de recueillir avec soin tous les cas de monstruosités que l'on rencontrera dans les herborisations ; ils offrent le plus grand intérêt, soit par eux-mêmes, soit par le jour qu'ils jettent sur l'organisation des végétaux.

Les botanistes qui herboriseront dans l'Aveyron devront porter leur attention sur les cryptogames. On se ferait difficilement une idée de ce que nos contrées, et surtout celles qui sont de terrain primitif, renferment de richesses en ce genre. Les plus beaux lichens, les plus belles mousses, seront la récompense de leurs recherches ; les familles des champignons, des algues, des fougères et autres de la crytogamie, n'y sont pas moins bien représentées.

GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE.

La partie géologique d'une collection aveyronnaise me paraît celle qui, vu le grand nombre de matériaux qu'offre le département, présentera le plus d'intérêt. Si nous



Digitized by Google

n'avons que quelques lambeaux de ces terrains tertiaires qui ont donné ailleurs de si beaux résultats aux recherches des géologues, en revanche les terrains primitifs et les terrains secondaires jusques à la craie sont fort développés. L'Aveyron a en outre des terrains intermédiaires (1), des terrains de trachite et de basalte, et dans quelques localités les anciennes alluvions ont laissé des traces.

A cet ordre de terrains se rattachent les brèches osseuses et les cavernes à ossemens. Nos terrains jurassiques en offrent plusieurs qui peuvent donner matière à d'intéressantes recherches. En fouillant sous la couche stalactiteuse qui souvent cache le limon ossifère des cavernes, l'observateur recueillera soigneusement les ossemens qui se présenteront à lui, et remarquera attentivement la manière dont ils sont disposés. Il rencontrera fréquemment dans ces cavernes, mêlés aux ossemens d'animaux perdus, des ossemens humains et des débris de poterie, produits d'une industrie encore au berceau. Il cherchera à démêler si tous ces ossemens sont contemporains, si le limon qui les renferme a été remanié, les ossemens humains déposés plus tard, et à laquelle des espèces du genre *homo* ils peuvent être rapportés. Ceci se rattache à l'une des questions les plus intéressantes et les plus controversées de la science. Relativement aux cavernes, soit qu'elles proviennent d'éboulemens, soit qu'elles aient une autre origine, il sera utile de noter si elles servent à des usages locaux, comme celles de Roquefort et de Saint-Laurent, et si, dans des temps reculés, elles ont servi comme lieux de sépulture, comme celle de St-Jean d'Alcas, décrite par M. l'abbé Ravaille.

Dans les terrains stratifiés, l'observateur cherchera, par l'étude de la superposition des couches et par celle de

(1) Bien que les dénominations de primitifs et d'intermédiaires soient peu en rapport avec les progrès de la science, je les emploie comme plus connues à cause de l'usage qui en a été fait pendant long-temps.

Digitized by Google

leurs caractères minéralogiques, à déterminer leur âge relatif et à les rapporter aux divers groupes de formations établis par les géologues. Outre quelques lambeaux tertiaires, l'Aveyron offre le terrain jurassique dans un grand développement, plusieurs des formations du terrain de grès rouge, et dans quelques localités le terrain intermédiaire. Les points de contact des diverses formatio s, les passages des unes aux autres, l'inclinaison des couches, doivent être observés avec d'autant plus d'attention que les circonstances jettent le plus grand jour sur la partie théorique de la science.

Mais c'est l'étude des terrains primitifs qui causera au géologue qui les étudiera dans l'Aveyron les jouissances les plus vives. Quelle variété de roches, quelles richesses d'occident à observer, quelles belles collections lui seront offertes de toutes parts, soit dans les schistes cristallins, soit dans les terrains qui les ont traversés à l'état de matière ignée!

Les terrains primitifs demandent de la part du naturaliste qui les observe la plus grande attention pour suivre les roches qui les constituent dans leurs transformations et dans leurs passages les unes aux autres. Il devra observer quelles sont leurs associations les plus constantes, la direction des couches ou des dépôts, les minéraux qui s'y rencontrent, l'état dans lequel ils s'y trouvent, et noter s'ils donnent ou ont donné lieu à d'anciennes exploitations; la position exacte des gîtes métallifères et des eaux minérales; les modifications occasionnées par les roches d'épanchement sur celles qui les avoisinent; les divers passages d'une roche à une autre, et enfin prendre tous les renseignemens possibles sur les lieux qui lui paraîtront offrir de l'intérêt.

Pour lier ses observations, on devra faire choix de l'une des théories adoptées par les savans pour l'explication des phénomènes terrestres. On cherchera à y rapporter les faits qu'on observera, sans cependant se laisser aller au pen-

Digitized by Google

chant de les forcer tous à s'adapter bon gré mal gré à un système favori. Bien qu'aucune théorie ne puisse rendre parfaitement raison de tous les faits, cependant elles servent à soulager l'esprit et à le préserver de ce vague qui ne pourrait manquer de l'assaillir en observant des faits dépourvus de liaison entre eux.

Dans la collection, les roches devront être classées par terrain, suivant la classification qu'on aura adoptée. A chaque roche devront être annexés les fossiles et les minéraux qu'on y aura rencontrés. On blâmera peut-être cette disposition, mais au point de vue où nous nous plaçons, ce n'est pas une collection paléontologique ou purement minéralogique que nous pouvons conseiller; nous voulons avoir en petit le tableau de la contrée, et non former une suite de minéraux et de fossiles que nous ne pourrions pas compléter. Dans une collection géologique, il me paraît utile que les roches qui représentent une formation soient accompagnées des fossiles et des minéraux qui la caractérisent.

Une carte devra accompagner la collection géologique. Les terrains devront y être distingués par des couleurs différentes, les minéraux par des signes convenus.

Pour la faire, on peut prendre la meilleure carte du département et la plus détaillée; lorsque, dans une excursion, on se trouve sur la limite de deux terrains, on tire sur la carte un léger trait à l'endroit correspondant; de chaque côté du trait on pose une teinte de la couleur affectée au terrain que l'on veut désigner. Ces traits forment autant de jalons dont les intervalles se remplissent peu à peu à mesure qu'on parcourt le pays en différens sens.

Les étiquettes des roches principales devront porter, outre leur nom et celui de la localité, celui du groupe de terrain auquel elles appartiennent; celles des roches subordonnées devront indiquer à quoi elles le sont; celles des minéraux accompagnés de leur gangue, le terrain où ils ont été ramassés. Il en est de même pour les fossiles.

Digitized by Google

Un catalogue bien fait devra, autant que possible, suppléer à ce qui manquera sur les étiquettes, en indiquant l'étendue des formations, l'épaisseur des couches, leur inclinaison, etc.

J'ai recommandé, en parlant de la botanique, de considérer les rapports des plantes avec la nature du sol. Le géologue aussi devra ne pas négliger d'observer la végétation des terrains qu'il étudiera, et de déterminer la fertilité relative des diverses formations. La comparaison de la fertilité des différentes couches me paraît une utile application de la géologie à l'agriculture.

Je voudrais que le catalogue raisonné qui accompagnerait une collection départementale, soit qu'elle embrassât la totalité des êtres qu'il renferme, soit qu'elle se bornât à une seule partie, fût précédé d'une introduction contenant un résumé de la géographie physique de la contrée et des circonstances météorologiques auxquelles elle est soumise. Dans le cours de cet opuscule, j'ai eu plusieurs fois occasion de rappeler combien les circonstances qui les entourent influent sur les formes et les mœurs des êtres organisés. Ce résumé devrait donner une idée de la direction des chaînes de montagnes, des vallées et des rivières, de leur étendue et de celle des plaines, des plateaux, des lacs, des marécages ; il devra dire si le pays est boisé ou découvert, l'étendue des terres cultivées, celle des prairies et des pâturages, le chiffre même de la population. De ces circonstances dépendent le plus ou le moins de rareté de certaines espèces. Un pays sec, par exemple, verra peu d'oiseaux qui cherchent leur nourriture dans les marécages. L'homme, d'ailleurs, par ses travaux, par les changemens qu'il occasionne à la surface du globe, modifie les habitudes des espèces ; s'il multiplie outre mesure celles qu'il a soumises à son joug, il tend à diminuer celles qui vivent en liberté.

La topographie d'un pays a la plus grande influence sur la météorologie. Les points élevés amènent les neiges et

Digitized by Google

les brouillards. Souvent le cours des vents et des pluies qui en sont la suite est arrêté ou changé par une chaine de montagnes. On devra prendre un aperçu de la température des diverses parties de la contrée et à ses différentes hauteurs, de son état hygrométrique, en un mot, de tout ce qui constitue son climat, en indiquant les cultures qui peuvent le mieux en donner une idée.

J'ai eu pour but, dans cet opuscule, d'essayer de montrer ce qui pourrait être fait en histoire naturelle, en ne sortant pas des bornes d'une contrée peu étendue. Je désirerais vivement de voir s'accomplir pour l'Aveyron la création d'une collection complète de ses productions, de ses roches et de ses minéraux. Malheureusement le nombre des personnes qui cultivent l'histoire naturelle y est encore trop restreint, et des devoirs impérieux les forcent à n'y consacrer que de courts instans. Cependant leur nombre augmentera ; il faut espérer qu'on connaîtra mieux les jouissances que cette étude procure. En attendant, le petit nombre d'amateurs que l'Aveyron renferme devraient commencer par rassembler dans une partie du musée plus spécialement consacrée à cela, des échantillons des objets bien observés et de la détermination exacte desquels ils peuvent répondre, et en dresser un catalogue raisonné. D'autres objets viendraient se grouper autour de ce noyau, à mesure qu'ils seraient bien étudiés ; et la Société des Lettres, Sciences et Arts pourrait peut-être en peu de temps offrir au public une collection instructive et complète.

JULES BONHOMME.

Digitized by Google



Du principe de solidarité dans les Sciences économiques.

—

DU CRÉDIT. — DE LA MONNAIE.

Deux choses sont nécessaires pour assurer le bonheur des hommes en société : 1° Garantir à ceux qui ont travaillé déjà la paisible possession des fruits de leur travail et le bon emploi de leurs capitaux ; 2° Procurer à ceux qui travaillent encore les capitaux nécessaires à l'alimentation de leur travail, préparer le succès de leurs efforts par une bonne organisation de leurs forces productrices, et ouvrir aux produits de leur industrie les débouchés les plus larges possibles.

Il suffit de poser le problème social sous cette double face, pour voir que le crédit et le travail ne sont point deux choses séparées ; mais qu'ils s'appellent l'un l'autre, se garantissent l'un par l'autre et s'enchaînent dans une vaste solidarité. Le crédit n'est en effet autre chose que la confiance avec laquelle le capitaliste va trouver le travailleur et lui fait des avances, espérant que les produits du travail auxquels son capital donnera naissance seront assez abondans pour lui payer le profit de ce même capital. Cela suppose que le travailleur qui emprunte motive, tant par l'intelligence avec laquelle il travaille que par la moralité de son caractère, cette confiance du capitaliste.

Attachons-nous donc d'abord à bien préciser la notion de crédit, afin d'asseoir sur une base solide le plan d'organisation économique de la société que nous nous proposons de tracer.

Digitized by Google

ANALYSE DU CRÉDIT.

Le crédit a son point de départ dans la monnaie.

Qu'est-ce donc que la monnaie ?

On s'en est fait deux idées différentes, mais dont aucune ne satisfait complètement. Voici ces deux idées.

Tout le monde a bien reconnu dans la monnaie son caractère et sa destination, qui consiste à servir d'instrument d'échange; mais la question sur laquelle on s'est divisé est de savoir en quoi consiste sa véritable valeur. Les uns ont cru que la monnaie tire toute sa valeur de la volonté des gouvernemens : c'est sur cette fausse notion de la monnaie que se sont établis les systèmes désastreux de crédit depuis Law jusqu'aux assignats de la république française, quoique la même erreur soit enveloppée dans des combinaisons diverses pour l'un et l'autre cas.

D'autres économistes, frappés de la présence d'une matière précieuse par elle-même et ayant une valeur comme marchandise, laquelle matière existe dans la monnaie, ont pensé que la valeur de celle-ci n'est rien autre chose que la valeur de celle-là. Dans cette seconde manière d'apprécier la valeur de la monnaie, il y a une confusion d'idées qui ne va à rien moins qu'à masquer le principe même du crédit et à dissimuler et dénaturer le rôle que la monnaie est appelée à jouer dans le mécanisme social.

Nous motiverons cette assertion et nous expliquerons complètement nos principes sur le crédit en établissant les quatre propositions suivantes, sur lesquelles nous appelons l'attention, parce qu'elles servent de base à toute notre théorie économique.

Première proposition.

Les nations commerçantes, en convenant d'accepter pour instrument d'échange, c'est-à-dire pour monnaie, telle matière, que cette matière soit précieuse ou non, comme marchandise, lui donnent, indépendamment du

prix que cette matière peut avoir comme marchandise, une valeur propre, laquelle seule constitue toute la valeur de la monnaie et est déterminée par l'étendue des besoins de l'échange qu'elle est destinée à satisfaire.

Pour prévenir la confusion d'idées que nous avons reprochée aux économistes, nous nous hâtons de faire observer que les nations commerçantes, en adoptant une certaine matière pour la convertir en monnaie, ont dû s'assurer que l'émission de cette matière comme monnaie ne dépasserait jamais les besoins de l'échange ; car la monnaie, considérée comme instrument d'échange, n'a que la valeur déterminée par l'étendue des besoins de l'échange. Si, les besoins de l'échange restant les mêmes, on multipliait l'émission de la matière adoptée pour monnaie, on déprécierait évidemment chaque pièce de monnaie proportionnellement à l'excès de la quantité émise en circulation sur l'étendue des besoins du marché. La valeur totale de la matière monnaie resterait bien la même aussi longtemps que la même matière continuerait à remplir les fonctions de monnaie; il n'est pas possible d'en diminuer, du moins directement, la valeur générale; seulement, comme cette valeur totale, qui n'a ni haussé ni diminué, se trouve maintenant répartie sur un plus grand nombre de portions et en quelque sorte de coupons, il en résulte que chacune de ces portions et chacun de ces coupons vaut moins qu'il ne valait auparavant. Ce n'est qu'en les réunissant tous qu'on retrouve la même valeur.

L'observation que nous faisons ici n'est pas d'une rigueur parfaite; elle aurait besoin d'un correctif et ce correctif serait précisément en faveur de la proposition que nous soutenons, contrairement au système des économistes, qui font dériver la valeur de la monnaie du prix qu'elle a comme marchandise. Voici ce correctif : il n'est pas exact de dire que, alors même qu'on portât l'émission de la matière adoptée pour monnaie au-delà des besoins actuels de l'échange, cette matière en tant que monnaie fût dépréciée dans le même rapport. En effet, il est de la nature

Digitized by Google

d'un instrument d'échange de provoquer par sa présence et son abondance même de nouveaux échanges et surtout de nouveaux travaux, auxquels il imprimerait de l'activité. Mais comme cette propriété dont jouit la monnaie de soutenir son prix sur le marché, tient surtout aux fonctions de capital qu'elle cumule avec les fonctions qu'elle remplit comme instrument d'échange, nous attendrons à en traiter dans une de nos propositions subséquentes.

Quoique, dans un cas d'émission nouvelle poussée trop loin, la monnaie, à cause du rôle de capital qu'elle joue, ne tombe pas exactement au taux de dépréciation où elle devrait descendre, si les besoins de l'échange et du travail restaient identiquement les mêmes qu'avant l'émission exagérée, il n'est pas moins vrai de dire qu'il y a rupture d'équilibre entre l'offre et la demande. Les détenteurs des anciennes pièces de monnaie éprouvent une perte plus ou moins considérable. Les nations, en convenant d'adopter telle matière pour monnaie,ont dû songer à se garantir contre les abus possibles dans l'émission. Pour cela, elles se sont accordées à choisir une matière qui a, comme marchandise, à peu près la même valeur que comme monnaie; si bien que si, par suite d'une émission exagérée, la monnaie venait à se déprécier, on trouverait dans cette monnaie même une matière précieuse d'une valeur égale à celle de la monnaie avant sa dépréciation. Toutefois, il faut bien remarquer que la présence d'une matière précieuse dans la monnaie ne remplit qu'un rôle accessoire à la monnaie même. Elle est un titre qui inspire cette confiance, à savoir que jamais l'émission de la monnaie ne pourra être poussée jusqu'à en amener la dépréciation. S'il était possible que l'on fût en pleine sécurité sur la proportion constante de l'émission de la monnaie avec les besoins de l'échange et du travail, alors la présence de la matière précieuse dans la monnaie ne remplirait plus aucune fonction; elle deviendrait parfaitement inutile; car le métal que l'on renferme dans une pièce de monnaie, afin de tranquilliser les esprits sur l'é-

Digitized by Google

tendue de l'émission, ce métal est une sorte de dépôt retiré de la masse des richesses nationales, et enfermé dans la monnaie par les gouvernemens afin que ceux-ci puissent prouver aux peuples qu'ils n'ont pas abusé de la mission dont ils sont investis de battre monnaie proportionnellement aux besoins de l'échange.

Si les grands corps de l'Etat pouvaient faire que l'on eût toute confiance en leur intelligence et leur probité, en un mot, si le crédit public parvenait à se consolider parfaitement, alors la matière précieuse, détenue jusqu'ici en dépôt dans la monnaie, pourrait sans aucun danger et devrait même sortir de son inaction et retourner dans la circulation pour y augmenter la masse générale des richesses. Les riches, qui possèdent cette matière précieuse dans la monnaie sans pouvoir l'utiliser comme marchandise, se trouveraient posséder tout-à-coup une valeur double de celle qu'ils avaient; ils posséderaient en effet la valeur de leur monnaie qui, étant fondée sur le crédit public bien établi, conserverait tout son ancien prix; de plus la valeur de leur or et de leur argent, dont ils disposeraient comme d'une marchandise indépendamment de la monnaie.

Pour mieux faire sentir le principe d'où la monnaie tire toute sa valeur, à savoir, la satisfaction des besoins de l'échange et du travail, et le rôle accessoire que joue la matière précieuse détenue en dépôt dans la monnaie, nous allons analyser le fait de l'institution de la monnaie d'or et d'argent. Nous avons deux questions à nous poser : quelle est la valeur totale de la matière or et argent à l'instant qui précède la conversion d'une de ses parties en monnaie? et qu'elle est sa valeur au moment où elle s'élève au privilège de matière monnayée?

Il est clair que la matière or et argent, à l'instant qui précède la conversion d'une de ses parties en monnaie, il est clair, disons-nous, que sa valeur est déterminée par le besoin de l'or et de l'argent comme marchandise.

26

Digitized by Google

Au moment où l'or et l'argent deviennent monnaie, il se fait une division de cette matière en deux parts : une part continue de servir comme marchandise : une autre part est détournée de son premier usage et passe à l'état de monnaie. Quelle sera la valeur de la première part, qui continue de servir comme marchandise ? Le prix de cette marchandise, comme de toutes les autres, se règle par le rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée. Or, ici la quantité offerte est diminuée de moitié. Si la demande qu'on en fait est aussi grande et aussi empressée qu'elle l'était quand la matière précieuse était double, il est évident que le prix de cette matière précieuse aurait doublé. Toute la question est donc de savoir si la demande à laquelle l'or et l'argent sont destinés à satisfaire est de nature à rester la même ou à diminuer, depuis que l'or et l'argent qui continuent à servir comme marchandises ont diminué de moitié. En d'autres termes, les classes riches de la société qui avant l'établissement de la monnaie d'or et d'argent s'imposaient un certain sacrifice pour satisfaire leur ostentation et procurer à leur vanité le plaisir de se distinguer des classes pauvres de la société, consentiront-elles maintenant à faire le même sacrifice pour retenir au moins une moitié de ce métal précieux qui a diminué, ou bien aimeront-elles mieux se priver entièrement ou de plus d'une moitié de ces objets précieux et se dessaisir du moyen par excellence qui marque la distinction entre les classes riches et les classes pauvres ? Aimeront-elles mieux paraître déchoir de leur rang social plutôt que de continuer à s'imposer le même sacrifice que par le passé ? Il suffit de se poser ainsi la question pour la résoudre. Il suffit de connaître le cœur humain et la nature des besoins d'ostentation pour savoir que, à défaut d'une plus grande quantité, les classes riches persévéreront dans les sacrifices qu'elles faisaient avant l'établissement de la monnaie d'or et d'argent. Il pourrait même arriver (le fait que nous analysons ici se passant dans une société civilisée) que non-seulement

Digitized by Google

les classes riches fissent les mêmes sacrifices pour retenir la moitié de leur objet d'ostentation, mais que même elles s'imposassent quelque nouvelle privation afin de conserver de leurs anciennes habitudes vaniteuses quelque chose de plus que la moitié. Alors le prix de la portion d'or et d'argent qui y sert comme marchandise serait plus que doublée.

Si nous considérons maintenant la portion d'or et d'argent qui a été détournée de l'office de marchandise et qui est destinée à fonctionner comme monnaie, nous remarquerons qu'elle se trouve sur le marché en présence d'une certaine demande d'instrumens d'échange. Tous les producteurs ont besoin d'un instrument d'échange pour opérer l'écoulement de leurs produits. Tous consentent à faire sur leur produit un certain sacrifice, afin d'obtenir un moyen facile d'échange, ceux de leurs produits qu'ils ne consomment pas eux-mêmes contre les produits dont ils ont besoin. Si on prend la somme de tous les sacrifices que les producteurs consentent à faire pour obtenir un moyen facile d'échange, on aura la valeur de la monnaie, car la monnaie est précisément destinée à assurer à chaque producteur l'instrument d'échange dont il a besoin. Les nations commerçantes, en convenant d'adopter l'or et l'argent pour monnaie leur donnent, par la vertu seule de leur choix, une valeur propre qui constitue la valeur de la monnaie. Cette valeur se mesure par l'étendue des besoins de l'échange. Nous verrons bientôt qu'à cette valeur comme instrument d'échange se joint une autre valeur comme capital. La valeur de la portion d'or et d'argent destinée à la monnaie, dérive exclusivement de l'accord des nations commerçantes sur le choix qu'elles en font. La distraction faite de cette portion d'or et d'argent de la masse de métaux précieux ne diminue point le prix de la quantité restante de ceux-ci, quoique ces derniers soient réduits de moitié.

Nous passons maintenant à notre seconde proposition.

Digitized by Google

Seconde proposition.

Non-seulement les nations commerçantes, en convenant d'adopter une certaine matière pour monnaie, lui impriment, par le fait seul de leur choix, une valeur propre qui est déterminée par l'étendue des besoins de l'échange, mais elles lui assurent encore une base de valeur égale à la quantité de capitaux qui seraient nécessaires pour mettre en action toutes les puissances productives du travail humain non encore réduites à l'acte. En d'autres termes, autant il y a de puissance latente de produire dans la société, autant il y a de valeur latente dans la matière adoptée pour monnaie.

La monnaie a deux fonctions à remplir. L'une, comme instrument d'échange, nous en avons traité dans le développement de notre première proposition ; l'autre, comme capital, nous allons nous occuper ici de cette dernière. La seconde fonction que la monnaie remplit comme capital crée une valeur propre tout aussi réelle et même plus étendue qne la valeur qui naît de la première fonction de la monnaie, considérée comme instrument d'échange.

Après avoir posé cette distinction, supposons qu'il y ait au sein de la société une moitié des forces humaines qui aspirent à se développer, mais qui ne peuvent être fécondées par le capital monnayé actuel. Cette supposition, bien loin d'encourir le reproche d'exagération, reste au-dessous de la vérité. Dans cet état de choses, si on venait à doubler l'émission du capital monnayé, en se maintenant avec soin dans la limite des besoins du travail, et si de plus on prêtait avec intelligence ce nouveau capital aux producteurs, nous disons qu'on doublerait la richesse nationale, et que le nouveau capital monnayé, en doublant la mise en action des forces productives de la société, se maintiendrait au même prix qu'auparavant relativement aux autres marchandises. En d'autres termes, le capital monnayé, quoique doublé, ne subirait aucune dépréciation.

Digitized by Google

Pour rendre notre démonstration plus sensible, suivons la diffusion du nouveau capital monnayé qui va s'opérer parmi les producteurs, à partir de l'agriculture, et voyons ce qui va se passer. Les agriculteurs ayant vers la production un élan qui auparavant était comprimé par la disette des capitaux, vont prendre un libre essor, maintenant qu'ils ont deux fois plus de ressources pour se procurer les capitaux dont ils ont besoin. Ils vont opérer leurs défrichemens, leurs assolemens, leurs améliorations de toute nature sur l'échelle la plus parfaite. Ils auront donc besoin d'instrumens d'agriculture plus nombreux et mieux confectionnés ; ils adresseront à la classe des travailleurs occupés à la fabrication de ces instrumens une demande plus abondante et plus empressée. Emulation nouvelle dans cette dernière classe : elle sentira la nécessité d'imprimer à son travail une activité plus grande que par le passé. Pour satisfaire aux nouvelles demandes qui lui arrivent de l'agriculture, elle aura besoin de nouveaux capitaux ; elle recrutera de nouveaux renforts parmi les hommes qui précédemment restaient oisifs ou se livraient à des industries parasites au sein de la société.

En même temps donc qu'une partie du nouveau capital monnayé a réveillé l'activité des agriculteurs, elle provoque comme conséquence nécessaire l'application d'une autre partie de ce même capital aux industries sœurs de l'agriculture. Les deux premières classes d'industrie étant lancées de concert dans une voie plus large de production, auront des besoins plus étendus à satisfaire ; elles feront des demandes plus fortes à d'autres industries qui, comme les deux précédentes, auront besoin d'appeler à leur secours un capital plus étendu et des bras plus nombreux. Elles retireront de la masse des hommes auparavant inoccupés une masse nouvelle de travailleurs. Ces industries grossissant toujours leurs demandes au fur et à mesure que le champ de la production s'étend devant elles, s'aboucheront avec d'autres industries encore, qui feront pour elles ce qu'elles-mêmes viennent de faire les unes pour

Digitized by Google

les autres, et ainsi de proche en proche, jusqu'à ce que le cercle immense de la production soit épuisé.

Dans ce mouvement imprimé à toutes les industries, on voit que le besoin d'un nouveau capital se fait sentir à mesure qu'une partie de ce capital vient augmenter la production. La demande croît en même temps que l'offre augmente. L'équilibre entre la masse des produits et l'instrument qui les excite à naître se rétablit de lui-même. Il s'en suit que le prix du nouveau capital doit rester le même qu'auparavant, c'est-à-dire qu'avec la même quantité de capital monnayé on achètera la même quantité de marchandise.

Pour rendre complète la démonstration de notre deuxième proposition dont nous nous occupons en ce moment, il ne sera pas indifférent de la lier avec notre troisième proposition que voici.

Troisième proposition.

Lorsque dans un pays doué de grandes forces productives qui ne demandent qu'à se développer, on double le capital monnayé pour le proportionner complètement aux besoins de la production, on peut prêter ce nouveau capital de façon à augmenter pour les capitalistes le taux de leurs anciens profits, et à diminuer en faveur des travailleurs l'intérêt du capital qui leur est prêté.

Il suffit d'expliquer cette proposition pour la démontrer. Considérons tous les capitalistes comme réunis dans un seul capitaliste qui les représente tous : regardons la masse des hommes qui demandent du travail comme résumée dans deux travailleurs, l'un représentant les anciens travailleurs dont les forces productives étaient entretenues par l'ancien capital monnayé, et l'autre travailleur personnifiant en lui tous les hommes qui appelaient le secours d'un nouveau capital pour pouvoir développer leur activité.

Le capitaliste qui d'abord se présentait à un seul travailleur et avec un seul capital, va maintenant se mettre

Digitized by Google

en rapport avec deux travailleurs armés chacun d'une puissance productive égale à celle dont était animé le premier travailleur unique. Il a à leur offrir deux capitaux égaux chacun au capital primitif. Il pourra prêter un de ses capitaux à chacun des deux travailleurs, et le faire à un intérêt moindre que l'intérêt du premier capital, tout en recueillant finalement sur les deux intérêts réunis de ces deux capitaux un profit plus grand que le profit de son premier capital.

Le travailleur, de son côté, recevant un capital à meilleur marché, en pourra plus facilement payer l'intérêt. Mais en même temps qu'il lui est plus aisé de payer le profit du capital emprunté, il a deux fois plus de ressources pour se procurer du capital, et il peut se donner deux fois plus de latitude dans son travail. Il y a donc, de plus que par le passé, deux causes qui se réunissent en sa faveur pour faire prospérer son travail.

Par un effet de la solidarité qui existe entre le capitaliste et le travailleur, les deux causes de prospérité qui viennent de s'ajouter au travail sont deux garanties offertes au capitaliste, deux cautions qui lui sont données pour assurer le paiement du profit de ses capitaux.

Quatrième proposition.

D'après nos deux premières propositions déjà établies, la valeur propre de la monnaie dérive essentiellement du double service que rend une matière quelconque choisie par les nations commerçantes, à l'exclusion de toutes les autres matières, pour être un instrument d'échange et féconder, à titre de capital, les forces productives de la société. De plus, le prix de la matière métallique renfermée dans la monnaie ne joue qu'un rôle étranger, à savoir celui de garantir le porteur que l'émission de la monnaie ne pourra franchir les limites tracées par les besoins de l'échange et du capital. Cela étant, on pourrait dégager la monnaie de ce dernier élément qui lui est étranger ; lui faire jouer à elle-même la fonction qu'au-

Digitized by Google

jourd'hui elle tire du dehors, et fixer dans l'autorité d'où émane la monnaie le motif de la confiance que l'émission n'en dépasserait point les besoins de l'échange et du capital.

La présence de l'élément métallique de la monnaie, que jusqu'ici l'on conserve pour rassurer les esprits, n'en agit pas moins pour gêner et amoindrir les fonctions que remplit la monnaie conformément à sa nature propre. Plus les progrès de l'industrie s'étendent, plus la civilisation se développe, et plus aussi se font sentir les entraves apportées dans notre système monétaire par l'intervention d'une matière-marchandise qui n'est là qu'à l'état de paralysie industrielle. Le numéraire n'a ni la rapidité qu'exige aujourd'hui l'échange, ni le mouvement qui puisse exalter toutes les forces sociales, et les porter à la production. Aussi depuis un demi-siècle l'esprit industriel s'est-il mis à la recherche de combinaisons financières qui suppléassent à l'impuissance du métal monnayé, et le crédit a pris un immense développement.

Il est remarquable, dans l'histoire du crédit, que le crédit public croît dans une proportion beaucoup plus grande que celui des associations particulières. Les crises commerciales proviennent surtout de l'ébranlement des institutions du crédit privé. Au milieu même de la défiance générale des esprits, causée par les abus des établissemens particuliers, le crédit public fléchit peu et se relève aussitôt. C'est même un fait digne d'attention que dans la crise commerciale où nous nous sommes trouvés il y a quelques années, quoiqu'elle ait été occasionnée par des agitations politiques nées au sein même du gouvernement où le crédit public prend naissance, cependant le crédit public se soutient, et non-seulement il se soutient, mais même il s'élève et il voit arriver à lui la confiance qui se retire des particuliers. En méditant sur cette histoire du crédit, on se convaincrait que le mouvement du crédit va de plus en plus vers la concentration de la confiance de tous dans l'institution qui représente les intérêts de tous, c'est-à-

dire dans l'État ; non point dans l'état considéré sous telle ou telle forme politique et transitoire, mais dans l'État considéré comme institution élevée où tous les membres de la société se donnent rendez-vous, et où tous les intérêts sont solidaires.

En partant de cette observation, il serait possible de former une institution générale du crédit, laquelle constituerait l'essence même de l'État, représenterait l'unité permanente et fécondante de tous les élémens de la société : d'un côté, les capitalistes ont intérêt à s'assurer un bon placement pour leurs capitaux ; d'un autre côté, les travailleurs trouvent leur avantage à se procurer tous les capitaux nécessaires pour développer complètement leur industrie. Si tous les travailleurs étaient liés les uns aux autres par un lien solidaire, il est certain, par la prospérité toujours croissante de l'industrie, que la somme des travaux exécutés suffirait pour payer le profit des capitaux, à plus forte raison cette somme suffirait-elle, si les travailleurs, par une bonne organisation du crédit, étaient placés dans des conditions de production plus parfaites. Ne serait-il donc pas possible de former un vaste corps de tous les travailleurs et de tous les capitalistes ! Ne pourrait-on placer les deux grands élémens qui composeraient ce corps en présence l'un de l'autre dans une institution générale de crédit qui les représentât également ? Lorsque chaque capitaliste, pris individuellement, est en rapport avec chaque travailleur, les intérêts sont contraires. De ce conflit naît la défiance, le resserrement des capitaux de l'un, l'impuissance du travail de l'autre, et la ruine de tous les deux. Au contraire, si tous les capitalistes réunis s'abouchaient avec tous les travailleurs solidairement unis, il serait à la fois de l'intérêt de ceux-ci que le capital des premiers fût augmenté jusqu'à concurrence du besoin qu'ils en ont pour alimenter complètement leur industrie. Pareillement, tous les capitalistes qui trouveraient un placement pour un capital beaucoup plus considérable que leur capital actuel, et dans ce placement

Digitized by Google

plus étendu un moyen d'augmenter ce capital sans le déprécier, auraient un avantage marqué à stimuler toutes les forces productives des travailleurs, et à leur prêter des capitaux aux conditions les plus favorables pour assurer les progrès de la production.

Dans la supposition que nous avons faite d'une institution où les capitalistes et les travailleurs fussent également représentés, quel serait l'intérêt des uns et des autres relativement aux fonctions que la monnaie remplit comme instrument d'échange et comme capital?

Il est évident que les capitalistes auraient intérêt à ce que l'émission de la monnaie ne dépassât pas la limite des deux sortes de besoins auxquels elle satisfait. En effet, les deux valeurs de la monnaie sont renfermées dans la double limite de ces besoins. Porter l'émission de la monnaie au-delà de cette limite, ce serait n'y rien gagner, ce serait y perdre; car la monnaie étant trop répandue sur le marché, ne serait plus recherchée. Les ressorts de la production, qui sont tendus par la demande du capital, se relâcheraient. Il en résulterait une sorte d'énervation des puissances productives. Le travail s'affaiblirait au lieu d'augmenter. La source où la monnaie puise sa valeur devenant moins vive, la monnaie aurait une valeur totale moindre. Le degré d'émission de la monnaie qui serait le plus avantageux aux capitalistes réunis, serait celui où l'abondance du capital tiendrait en haleine toutes les forces productives de la société, mais de manière cependant à ne les saturer jamais entièrement. Le corps des capitalistes, convenablement représenté dans l'institution générale du crédit dont nous parlons, serait, en vertu de son intérêt, tenu en garde contre une émission exagérée de la monnaie.

Si nous examinons maintenant quel serait l'intérêt du corps des travailleurs représenté dans la même institution du crédit, nous verrons qu'il est, relativement à l'émission de la monnaie, identiquement le même que celui des capitalistes.

Digitized by Google

En effet, ce qui importe aux travailleurs c'est que les conditions les plus favorables à la mise en action du travail soient remplies. Or, c'est aussi l'intérêt des capitalistes, et ce double intérêt exige que la monnaie soit maintenue dans ses limites naturelles.

Il y a, pour les travailleurs, une raison de plus qui milite contre toute exagération dans l'émission de la monnaie. Si une trop grande quantité en était jetée sur le marché, elle se déprécierait, la valeur totale de la monnaie resterait bien la même, du moins pendant quelque temps, mais chaque coupon de cette valeur totale perdrait quelque chose de sa valeur primitive, parce que le nombre s'en serait accru. Le travailleur qui aurait acquis un de ces coupons par le produit d'un jour de travail, ne pourrait plus acheter avec le même coupon qu'un produit moindre.

Le corps des travailleurs et celui des capitalistes, représentés dans une institution générale de crédit, seraient donc intéressés également à proportionner l'émission de la monnaie aux besoins de l'échange et du capital. Une telle institution offrirait donc toutes les garanties contre l'abus. Elle serait faite pour inspirer la confiance. Fonder une telle institution, ce serait se dispenser d'introduire dans la monnaie un élément métallique qui n'aurait plus aucun rôle à y jouer.

Pourquoi les gouvernemens jusqu'ici n'ont-ils pu, relativement à la monnaie, inspirer la confiance que ferait naître naturellement une institution représentant les intérêts des capitalistes et des travailleurs?

Il n'y a dans la société que des travailleurs et des capitalistes, en prenant le mot *capitaliste* dans une acception qui s'étende aussi aux propriétaires fonciers. Il semblerait donc que le gouvernement n'eût autre chose à faire qu'à représenter ces deux grandes classes de la société; mais il est malheureusement de fait que pour beaucoup d'hommes le gouvernement a toujours été considéré comme *institution dans la société*, mais non pas comme l'*in-*

Digitized by Google

stitution même de la société. Il n'est envisagé communément que comme un grand individu qui a ses besoins à lui, ses intérêts à lui, qui par conséquent peut trouver son avantage particulier à faire servir à ses fins privées l'instrument de la fortune de tous, au détriment de tous les membres de la société. On voit que l'institution gouvernementale, conçue ainsi par beaucoup d'hommes comme étant en dehors de l'essence même de l'organisation sociale, n'est pas ce qu'elle devrait être pour le bien général. Un gouvernement quelconque ne peut répondre aux besoins de la société, dont il est la forme la plus haute, qu'en devenant le centre d'une vaste institution de travail et de crédit dans laquelle les capitalistes et les travailleurs accomplissent leurs destinées solidaires.

Pour qu'une telle institution puisse se réaliser, deux conditions sont nécessaires et elles suffisent. Faisons une première supposition : admettons que les capitalistes et les travailleurs soient convaincus des principes économiques sur la monnaie, principes d'où découle la solidarité qui les unit, qu'arriverait-il alors? Evidemment les capitalistes et les travailleurs se persuaderaient qu'il n'y a pas lieu pour eux à se jalouser et à se faire la guerre. S'il se trouvait que les travailleurs eussent à se plaindre des capitalistes, ou réciproquement, il y aurait du moins pour eux tous cette chose bien certaine que la cause de leur mésintelligence ne provient pas du rapport qui existe naturellement entre leurs intérêts réciproques, mais bien plutôt qu'elle découle d'un malentendu et d'une mauvaise organisation du crédit public, organisation qui ne prête pas des secours suffisans au travail actuel, et qui ne donne pas garantie et récompense aux produits épargnés d'un travail antérieurement accompli. Ils gémiraient autant les uns que les autres des vices d'une telle organisation; mais ils ne se prendraient pas à se quereller et à s'inquiéter mutuellement, quand ils sauraient également bien qu'ils sont victimes d'un mal commun et que leurs reproches mutuels ne feraient qu'augmenter ce mal loin de le guérir.

Digitized by Google

Or, pour amener les travailleurs et les capitalistes à la connaissance des principes économiques que nous avons exposés, une chose suffit : c'est que ces principes soient vrais en eux-mêmes ; car s'ils le sont réellement, ils sont assez simples pour pouvoir entrer sans beaucoup de peine dans tous les esprits. Il serait facile d'en faire entrer la connaissance dans les premiers élémens de l'instruction qu'on donne à la jeunesse. Par ce moyen, on réaliserait un progrès immense, puisqu'on n'irait à rien moins qu'à tarir la source des révolutions qui ébranlent la société jusque dans ses bases, en remettant sans cesse en question toutes les existences.

Rien donc n'est plus simple que de réaliser la première supposition que nous avons faite, à savoir, de convaincre les travailleurs et les capitalistes de la vérité du principe économique qui enchaîne solidairement leurs intérêts. Faisons une seconde supposition : admettons aussi que les gouvernemens soient convaincus de la vérité et de la fécondité des mêmes principes ; voici les conséquences qui vont sortir de cette hypothèse : on ne niera pas que les gouvernemens n'aient, comme tout le monde, l'instinct de leur conservation. Or, leur conservation, c'est le maintien de l'ordre, c'est la paix entre les membres du corps social, c'est la bonne opinion que les différentes classes, c'est-à-dire les capitalistes et les travailleurs, se forment du soin qu'ils prennent, eux gouvernemens, des intérêts généraux à la direction desquels ils sont préposés. Mais nous avons déjà supposé que les capitalistes et les travailleurs sont convaincus de la vérité et de l'heureuse application possible des principes économiques en question. Il n'est donc pas possible que les gouvernemens espèrent jamais maintenir l'ordre dans la société et se faire obéir, s'ils ne réduisent pas en pratique les vérités économiques qui sont du domaine de toutes les intelligences.

D'ailleurs les gouvernemens ont intérêt à prélever l'impôt dont ils ont besoin de la manière la plus sûre, la plus équitable et la plus simple. S'ils se font centre d'une

Digitized by Google

institution générale du crédit, fondée sur les bases économiques que les travailleurs et les capitalistes acceptent solidairement, ils trouveront dans leur position vis-à-vis des uns et des autres les avantages de la plus parfaite perception des impôts. Mais pour que ce bien puisse durer, il faut nécessairement qu'ils se maintiennent dans les justes bornes de l'émission de la monnaie, considérée comme instrument d'échange et comme capital. Si peu qu'ils voulussent dépasser les limites, ils se ruineraient eux-mêmes. Ils renverseraient un ordre social où il y avait concorde, estime pour eux-mêmes et profit évident. Ils ont en outre un moyen de rassurer les esprits en appelant, par une bonne organisation de la représentation nationale, les principaux travailleurs et les principaux capitalistes eux-mêmes à s'associer aux opérations de crédit public, surtout pour le fait de l'émission d'une monnaie dégagée de la présence de l'élément marchandise.

Pour nous résumer, nous arrivons à ce résultat, que les principes économiques sur la monnaie, sur l'organisation du crédit public, en vue de rendre solidaires les intêts des capitalistes et des travailleurs, ne supposent pour être réalisés qu'une seule chose, c'est qu'ils soient vrais et acceptés en théorie. Le caractère de cette théorie c'est de pouvoir passer immédiatement dans les faits.

LEFRANC, *Professeur de Philosophie au collége royal de Rodez.*

Digitized by Google



OBSERVATIONS PHILOSOPHIQUES ET MILITAIRES
SUR L'OCCUPATION DU NORD DE L'AFRIQUE. (1)

La conquête du nord de l'Afrique a dû avoir pour but principal la civilisation de cette contrée ; cependant, jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de système raisonné pour l'atteindre. Les uns veulent l'abandon, les autres l'occupation restreinte, et un plus grand nombre la colonisation. Mais de ces trois partis aucun ne me paraît exécutable. L'abandon, la France ne le veut pas ; sont instinct le repousse, et son instinct ne la trompe pas. L'avenir, j'espère, le prouvera. Les Anglais ont peuplé l'Amérique du Nord, ils ont un royaume au Cap-de-Bonne-Espérance, ils dominent l'Inde, colonisent l'Océanie. La mission providentielle de la France est de civiliser le Nord de l'Afrique. Cette immense presqu'île se trouvera, par ce moyen, cernée de tout côté par la civilisation. Mèhémet-Ali, civilisateur des Arabes, étend sa domination depuis l'Abyssinie jusqu'à Tripoli ; les Français, par l'occupation du Nord de l'Afrique depuis Tunis jusqu'à Maroc ; les Anglais occupent un vaste territoire au Cap-de-Bonne-Espérance ; et toutes les nations maritimes ont des comptoirs et des postes depuis le Cap jusqu'au Mazambique ; il est impossible qu'au milieu de tous ces établissemens de peuples européens, la civilisation ne s'étende en Afrique, et qu'elle ne finisse par envahir toute la surface habitable de cette partie du monde. Si l'Afrique était abandonnée par la France, une ou plusieurs puissances nous remplaceraient, et nous aurions à nos portes et en face de nos côtes de Provence des

(1) Cet article a déjà été publié dans la *Revue de l'Aveyron et du Lot* du 13 juillet 1840.

Digitized by Google

concurrens et des rivaux, des entrepôts de marchandises, et une contrebande active qu'il nous faudrait surveiller. Nous aurions aussi à subir la risée de l'Europe et une tâche ineffaçable sur la dignité nationale ; c'est alors qu'on aurait raison de taxer les Français d'inconstance et de légèreté.

L'occupation restreinte est encore un mauvais parti qui nous laisserait des charges pesantes sans aucune compensation.

Le traité de la Tafna a donné un chef à tous les Arabes de l'Ouest ; les différentes tribus sous le gouvernement du dey étaient isolées, faibles et désunies ; elles se faisaient la guerre entre elles ; il n'y en avait aucune d'assez puissante pour faire la loi aux autres. Aujourd'hui tout est changé ; nous avons donné du pouvoir à Abdel-Kader, il a réuni presque toutes les tribus de l'Ouest, il subjugue ou égorge tout ce qui lui résiste. Nos alliés passent de son côté, et nous n'avons aucun moyen de les protéger. L'occupation restreinte ne peut s'établir que sur les ports de mer, et nous ne pouvons avoir autour de nos postes que quelques jardins ou quelques bosquets d'orangers, bien murés et sous le canon de nos places. L'esprit hostile des Arabes les empêchera de faire le commerce avec nous ; ils porteront leurs denrées soit à Tunis, soit à Maroc ou à Tanger, ce qui pourrait encore nous obliger à faire la guerre contre ces deux pays.

L'opinion la plus nombreuse semble avoir embrassé le parti de la colonisation ; mais a-t-on bien réfléchi sur une pareille entreprise? Le sol en Afrique appartient aux tribus ou à quelques chefs influens. Pour coloniser un pays il faut avoir du terrain ; il faudra donc dépouiller les Arabes pour donner le sol aux colons Européens : mais alors c'est une guerre d'extermination ! les peuples qui cultivent tiennent aussi fortement au sol qu'à leurs opinions religieuses les plus exaltées. Que diriez-vous de ceux qui formeraient le projet de baptiser les Arabes? Certes, ce serait une fo-

Digitized by Google

lie ; eh bien ! ils tiennent plus à leur sol qu'à leur religion ; ils sont trop nombreux et trop aguerris pour qu'ils vous permettent de labourer les tombeaux de leurs ancêtres. On colonise un pays occupé par des peuples vivant de pêche ou de chasse. Les Anglais ont colonisé l'Amérique du Nord ; les Espagnols ont colonisé l'Amérique du Sud ; les Anglais s'étendent au Cap et poussent les Caffres devant eux ; mais nous ne coloniserons pas l'Afrique, parce que les Arabes sont propriétaires et cultivateurs, qu'ils sont trop nombreux et de taille à nous résister. Il faudrait l'extermination de la race Arabe ; qui oserait le conseiller et l'entreprendre !

Quoi que nous fassions en Afrique, nous ne pourrons jamais donner sécurité aux colons. Les Arabes viennent à l'improviste avec une rapidité extrême, pillent, brûlent saccagent et égorgent ; ils s'en retournent avec la même rapidité. Rien ne peut les atteindre ; ils passent partout pour se sauver avec leur butin.

On a proposé d'établir des colonies militaires dans des villages fortifiés. Je conçois que ce moyen puisse mettre les personnes en sûreté ; mais les champs, les troupeaux ne pourront pas entrer dans ces villages. Les colons auront la vie sauve, mais leurs récoltes seront brûlées et leurs bestiaux enlevés. Quelqu'un a proposé d'entourer la plaine de la Mitidja d'un mur de la Chine. Sans parler de la défense d'une telle muraille, qui aurait plus de douze lieues de circuit, flanquée probablement par des tours et des bastions, il faudrait pour la défendre une grande quantité de colons armés : ainsi toute la population de la colonie devrait ranger ses maisons dans l'intérieur et autour de cette muraille ; mais s'ils doivent cultiver toute la plaine, leurs champs et leurs pâturages seront bien éloignés de leur demeure, et s'ils s'établissent à portée de leurs champs, qui défendra la muraille qui peut être attaquée inopinément ? Pour défendre un tel poste, il faut au moins quatre mille hommes de garde tous les jours ; et puis qu'aurait-on avec cette enceinte fortifiée ? Civiliserez-vous les Arabes ?

Digitized by Google

Ferez-vous le commerce avec eux ; leur inspirerez-vous de la confiance ? Nullement. Vous aurez beau laisser des portes d'entrée, ils se garderont bien de pénétrer dans ce guêpier.

Mais que faut-il donc faire en Afrique? On ne peut pas l'abandonner ; l'occupation restreinte est coûteuse, empêche le commerce et la civilisation. La colonisation est impossible. Il faut y établir la domination telle que l'ont faite les Romains et les Turcs, telle que l'ont établie les Anglais dans l'Inde. On a donné du pouvoir à Abdel-Kader, c'est une faute inconcevable, et ceux qui l'ont faite n'avait lu ni Salluste, ni Machiavel, ou n'ont su tirer aucun parti de leur lecture. Il faut abattre cette puissance coûte que coûte. Les Arabes de l'est sont à peu près soumis ; jusqu'à ce jour on n'y a pas établi des colons. Il faut ménager les habitans de cette contrée, donner l'investiture aux chefs qui leur conviennent, exiger un tribut modéré, gagner les chefs politiques et religieux. Il faut séparer nos possessions d'Afrique en deux parties, l'est et l'ouest, empêcher le plus possible la communication entre ces deux parties. On a conquis Médéah et Miliana, il faut occuper fortement ces deux points, établir des forces considérables à Titterie, traiter Abd-el-Kader comme un pacha révolté, lui ôter toute autorité légale, et menacer les tribus qui lui sont soumises de guerre et de dévastation, si elles se soumettent à son autorité. Il faut se mettre en mesure d'exécuter la menace : la mer et les postes que nous occupons sur les côtes nous en donnent la facilité. Il faut adopter la grande maxime des Romains : *Parcere subjectis et debellare superbos.* Surtout plus de colonisation ; dominer le pays, percevoir des tribus, faire le commerce, civiliser, voilà notre tâche.

Nous aurons, par ce moyen, un grand avantage sur les Arabes ; ils ne peuvent rien contre nous dans nos postes fortifiés ; ils ne pourront pas massacrer et piller nos colons : nous n'en aurons pas. Nous leur demanderons le tribut, et s'ils se refusent à le payer, nous ferons contre

Digitized by Google

eux une expédition pour brûler leurs moissons et enlever leurs bestiaux. Ils seront bientôt las de vivre dans cette anxiété : nous ne les égorgerons pas, mais nous les réduirons à la misère.

La colonisation et les atteintes que nous avons portées à la propriété dans ce pays sont la cause de l'animadversion des Arabes contre nous. Changeons donc de système ; quelques jardins, quelques bosquets d'orangers placés sous le canon de nos postes, doivent être les seules propriétés françaises.

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL TARAYRE.

Digitized by Google

ERRATA.

Page 1, ligne 5, au lieu de 1629, *lisez* 1628.
Page 45, ligne 25, et associée, *lisez* et fut associée.
Page 70, ligne 16, autre trois, *lisez* autres trois.
Page 71, ligne 6e (en remontant), Tittemont, *lisez* Tillemont.
Page 76, ligne 5, Attrides, *lisez* Atrides.
Page 87, ligne 3 (en remontant) *correscant*, lisez *coruscant*.
Page 141, ligne 12, x O x 5° R x (O 6.° C), *lisez* O x 5° R...... — Le signe x ou † signifie *plus* : R. Réaumur; C. centigrade.
Page 179, ligne 3, fossiles, *lisez* fissiles.
Même page, ligne 5 (en remontant), tubulée *lisez* subulée.
Page 284, 1re ligne de la note, Biat, *lisez* Biot.
Page 294, 9 ligne (en remontant), assimiliation, *lisez* assimilation.
Page 330, 3 ligne (en remontant), *genum*, lisez *genuum*.

Digitized by Google

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

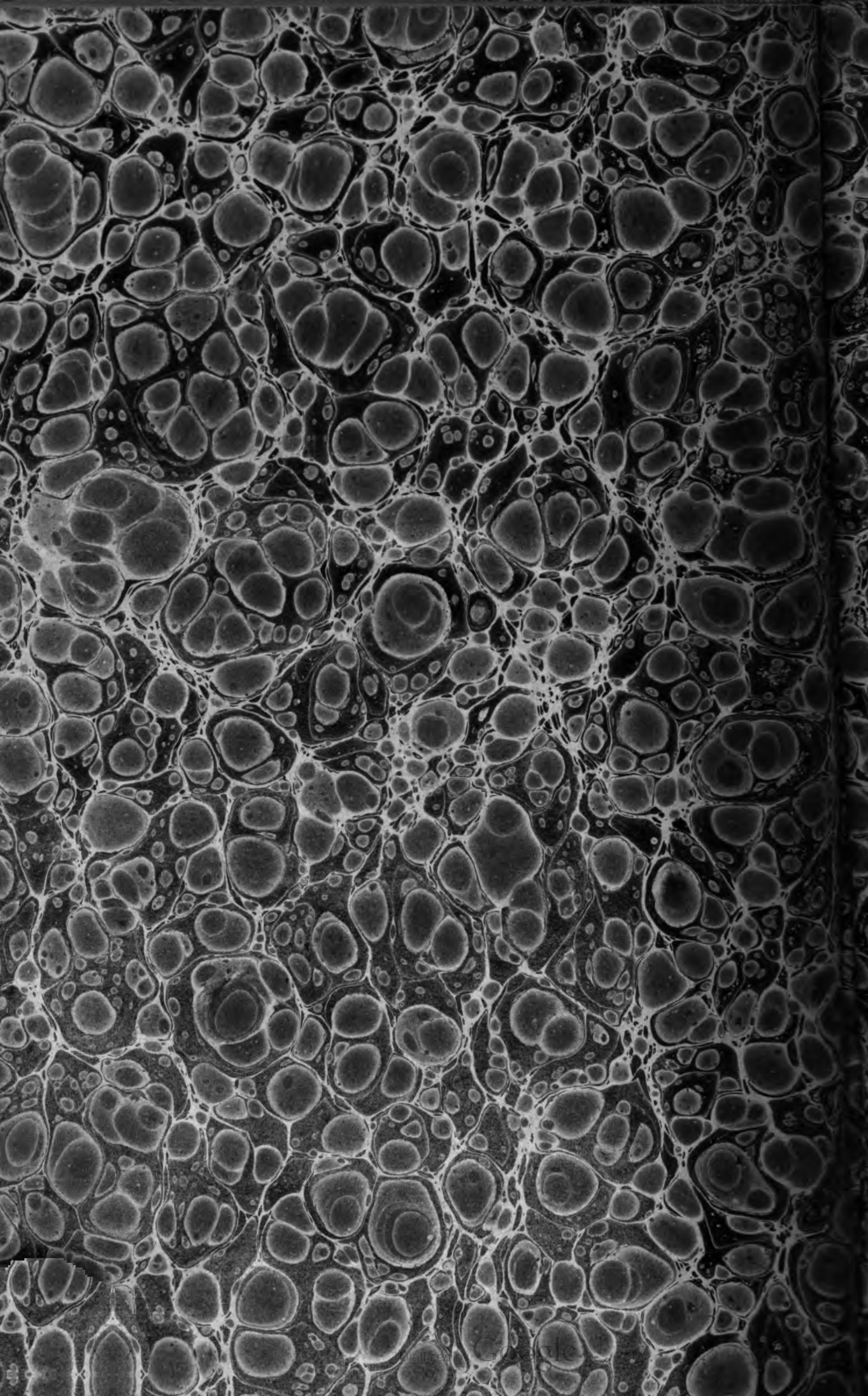
Fin de la Table.

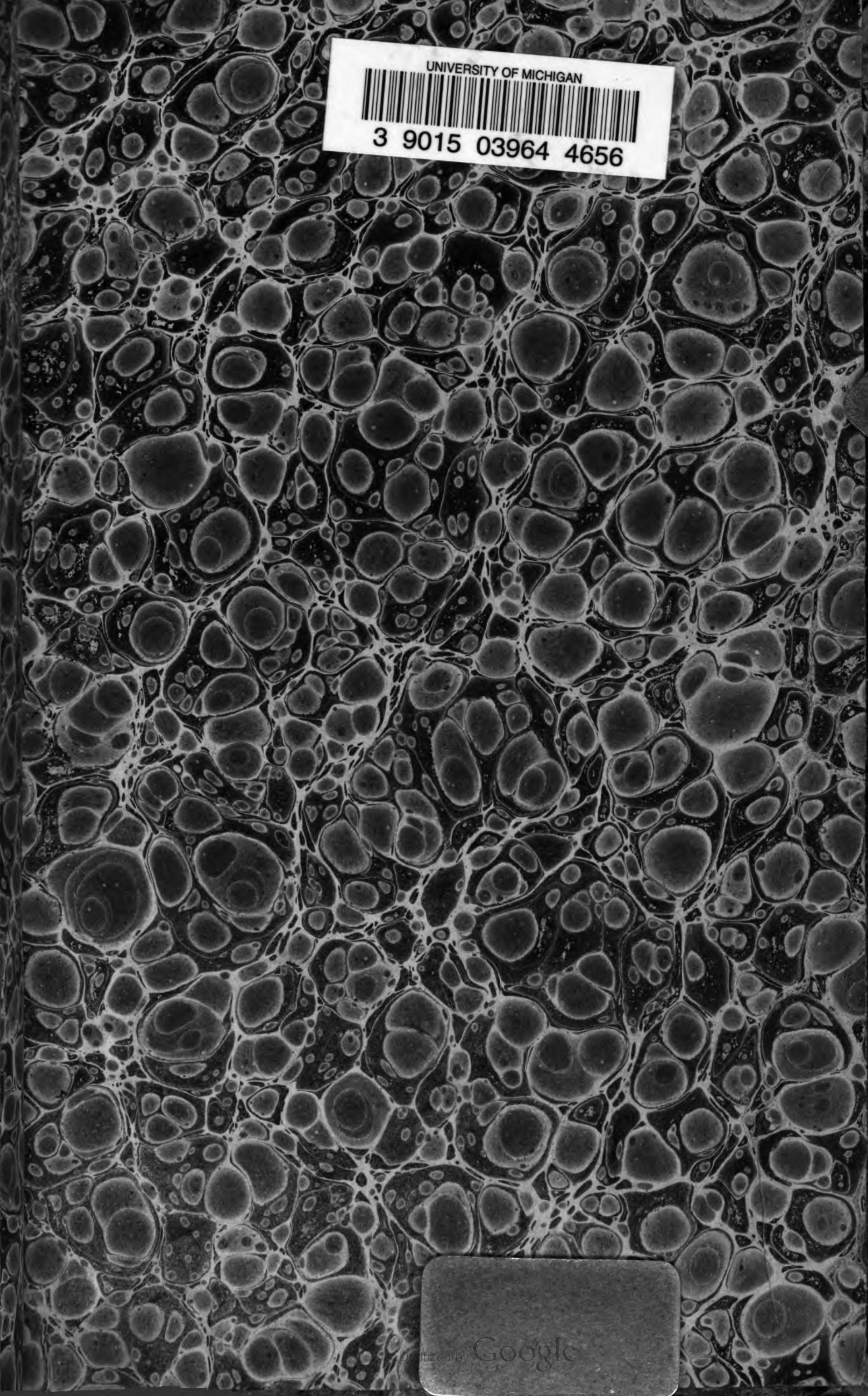
Digitized by Google

Digitized by Google

Filmed by Preservation CIC 1999

Digitized by Google


Digitized by Google


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03964 4656
Digitized by Google

